This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

GERMAN.

APEL'S GERMAN SCHOOL GRAMMAR AND EXERCISES. 4th Edition. A Grammar of the German Language, according to DR. BECKER'S Views, with a complete course of Exercises, by H. APEL, German Master to King Edward's School, Birmingham. 4th Edition, thoroughly revised, and embodying a new method. *Cloth bds.* 1857 6*s*

BECKER'S GERMAN GRAMMAR. A Grammar of the German Language by Dr. K. F. Becker. 3rd Edition, carefully revised and adapted to the use of the English Student, by Dr. J. W. Fraedersdorff, Teacher of German at the Taylor Institution, Oxford. 12mo. *Cloth bds.* 1855 5*s*

OLLENDORFF'S GERMAN METHOD. A New Translation (unabridged) from the Original Edition, by H. W. DULCKEN. 12mo. *Cloth bds.* 1858 5*s* 6*d*

A Key to the Exercises. 12mo. *Cloth* 3*s* 6*d*

HEILNER'S GERMAN GRAMMAR. THE GRAMMAR OF THE GERMAN LANGUAGE, philosophically developed by G. M. HEILNER, for upwards of 40 years Professor of the German Language and Literature in London. *Cloth bds.* 7*s* 6*d*

GERMAN FOR CHILDREN. THE PRIMER. Easy Lessons in Spelling and Reading: and Entertaining Tales in Prose and Verse, with interlinear translation. By F. F. MORITZ FOERSTER. 12mo. *Cloth.* 1858 2*s*

NIEBUHR'S GRIECHISCHE HEROEN-GESCHICHTEN. Tales of the Greek Heroes, the German Text, with Notes for translation, and a complete Vocabulary, by DR. A. BUCHHEIM. 12mo. *Cloth.* 1858 2*s* 6*d*

SCHILLER'S NEPHEW as UNCLE. The German Text, with explanatory Notes for translating into English, and a complete Vocabulary, by DR. BUCHHEIM. 12mo. *Cloth.* 1858 1*s* 6*d*

SCHILLER'S WILHELM TELL (HAMILTONIAN SYSTEM.) The German Text with an INTERLINEAR TRANSLATION, Grammatical and Historical Notes, and an Introduction containing the Elements of Grammar, by L. BRAUNFELS and A. C. WHITE. 2nd Edit. 12mo. *Cloth bds.* 1859 5*s*

GOETHE'S FAUST, (the first part), with an analytical translation, and Grammatical and Explanatory Notes, by DR. E. PEITHMANN. 12mo. *Cloth* 3*s*

GERMAN.

SCHILLER'S SONG OF THE BELL. German Text, with English Poetical Translation on the opposite pages, by J. Herman Merivale, Esq. 12mo. 1856. *Cloth gilt* 1s

---

APEL'S GERMAN POETRY. A Collection of German Poetry for the Use of Schools and Families. Containing nearly 300 pieces selected from the works of 70 different Authors. 12mo. *Cloth.* 1856 5s

---

WILLIAMS (T. S.) GERMAN AND ENGLISH CONVERSATIONS, and Elementary Phrases. 14th enlarged Edition. *Cloth bds.* 3s 6d

---

BERNSTEIN'S GERMAN READER. Third Edition. Selections from the best German Authors in Prose and Poetry, with Notes, also containing COMMERCIAL LETTERS, by DR. L. BERNSTEIN. Third Edition, improved and enlarged. 400 pages. 12mo. *Cloth bds.* 1856 3s 6d

---

GOLDSMITH'S VICAR OF WAKEFIELD, with a close German translation on the same page. *Illustrated with* 50 *woodcuts by L. Richter.* Square 8vo. *Cloth bds. extra* 4s 6d

---

[BLACK'S] THIEME'S GERMAN DICTIONARY. THIEME'S (F. W.) COMPLETE GRAMMATICAL GERMAN DICTIONARY, in which are introduced the Genitives and Plurals and other Irregularities of Substantives, the Comparative Degrees of Adjectives, and the Irregularities of Verbs, arranged in the Alphabet, as well as under their Roots; also the Pronunciation, Composition, Construction, and Government of Words throughout the Language. Fifth Stereotyped Edition. Square 8vo. 1857. Strongly whole bound 7s

---

SCHNEIDER AND JAMES' GERMAN DICTIONARY FOR TRAVELLERS AND STUDENTS, compiled with a special regard to pronunciation and accentuation, after Heinsius and Walker. A new Edition, in which the German-English Portion has been completely remodelled, the Genitives and Plurals, the Irregularities of Verbs, of Substantives and Adjectives, have been added throughout. (Stereotype) Square 8vo. Strongly bound in roan reduced to 6s

"A complete, cheap, and very neatly printed Dictionary of German and English, remarkably well adapted for the counting-house."

OEHLSCHLAGER'S GERMAN-ENGLISH and ENGLISH-GERMAN POCKET DICTIONARY. Sixth Edition. 16mo. Stitched. 3s 6d—Bound in roan 4s 6d

FRENCH.

AHN'S FRENCH METHOD. The FIRST COMPLETE Edition, adapted for the Use of English Students, from the 100th original edition, by Dr. A. BUCHHEIM, Conductor of the City of London Classes. FIRST COURSE. 12mo. Cloth 1*s* 6*d*

AHN'S FRENCH METHOD, &c. BUCHHEIM'S EDITION. SECOND COURSE, Exercises, Dialogues, Tales, Letters, a Play, and Vocabularies. 12mo. Cloth 1*s* 6*d*

AHN'S FRENCH METHOD. BUCHHEIM'S EDITION. THIRD COURSE. A French Prose and Poetical Reader. 12mo. Cloth. 1*s* 6*d* (Shortly)

AHN'S FRENCH SCHOOL GRAMMAR, with Exercises. 12mo. (in the press)

☞ Order expressly BUCHHEIM'S Editions; they are the only Complete Editions.

ROCHE (Antonin) HISTOIRE des PRINCIPAUX ECRIVAINS FRANCAIS. 2 vols. Vol. 1. 12mo. Cloth bds. 1858 4*s*

ROCHE (A.) GRAMMAIRE FRANCAISE. Deuxième édition, revue et corrigée. 12mo. Cloth bds. 1858 3*s* 6*d*

ROCHE (A.) DU STYLE et de la COMPOSITION LITTÉRAIRE. 12mo. 3*s* 6*d*

ROCHE (A.) POËTES FRANCAIS, recueil de morceaux choisis dans les meilleurs poëtes, depuis l'origine de la littérature jusqu'à nos jours, avec une Notice biographique et critique sur chaque poëte. Quatrième édition. Deux parties reliées ensemble. 12mo. Cloth bds. 6*s*

ROCHE (A.) PROSATEURS FRANCAIS, recueil de morceaux choisis dans les meilleurs prosateurs, avec une Notice biographique et critique sur chaque auteur. Cinquième édition. Deux parties reliées ensemble. 12mo. Cloth bds. 6*s*

ROCHE (A.) et PH. CHASLES. HISTOIRE DE FRANCE, depuis les Temps les plus reculés. Vol. I. Histoire du Moyen Age. Vol. II. Temps modernes. 2 vols. 8vo. 12*s*

VOLTAIRE'S HISTOIRE de CHARLES XII. A New Edition for the use of Schools, with an English Vocabulary, by M. BERTRAND. 12mo. Cloth bds. 1859 2*s* 6*d*

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

PAR

M. ANTONIN ROCHE

Examinateur à l'Université de Londres;
Directeur de l'Educational Institute.

Adoptée par le Conseil Impérial de l'Instruction publique pour les Lycées et les Collèges de France.

NOUVELLE EDITION,

(À L'USAGE DES ANGLAIS.)

WILLIAMS AND NORGATE:
14, HENRIETTA STREET, COVENT GARDEN, LONDON;
AND
20, SOUTH FREDERICK STREET, EDINBURGH.
1860.

303. c. 122.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

PRÉFACE

Les livres de grammaire ont beau se multiplier, on continue à se plaindre qu'il n'existe point debonne grammaire de la langue française. Il est vrai que la quantité de ces sortes d'ouvrages n'ajoute guère à leur qualité. La plupart ne sortent point de la catégorie des compilations indigestes, des calques effrontés, qui déguisent à peine une interversion dans l'ordre des chapitres, ou une modification dans les divisions et subdivisions des parties du discours.

Quelques auteurs ont voulu mettre leurs livres en rapport avec les progrès accomplis de nos jours dans la science grammaticale. Mais, chez les uns, tout se borne à un choix de dénominations nouvelles, dont la plupart sont encore un sujet de discussion, et ne sont ni plus simples ni plus utiles

que les anciennes; d'autres ont fait des ouvrages scientifiques, volumineux, où les règles se compliquent d'exceptions et de remarques, que les professeurs peuvent seuls comprendre et expliquer. Quelques livres de grammaire sortent de la classe commune, et ont un mérite essentiel, celui de la simplicité. Malheureusement ils n'apprennent presque rien, parce qu'ils n'offrent que des définitions arides et sèches, que des règles vagues, où l'esprit cherche en vain un lien et des rapports nettement déterminés. C'est la lumière, mais une lumière pâle, à peine suffisante pour guider et faire éviter les ornières du chemin.

Ennemi des innovations téméraires comme de la routine, également éloigné d'une simplicité qui mène à la sécheresse, et de formules savantes qui ne sont bonnes qu'à effrayer les enfants, nous avons essayé de faire un livre clair, simple et méthodique, enchaîné logiquement dans toutes ses parties, et aussi complet qu'un pareil traité peut l'être.

Dans les CONNAISSANCES PRÉLIMINAIRES, nous avons donné une grande importance à la prosodie et à la prononciation.

Dans la GRAMMAIRE PROPREMENT DITE, destinée à mettre à la portée des enfants les notions les plus élémentaires sur les diverses espèces de mots, nous avons réduit les *parties du discours* à *quatre*, et les *conjugaisons* à *deux*. Quant à l'*analyse grammaticale*, nous croyons l'avoir exposée avec une simplicité poussée aux dernières limites.

Nous avons donné un soin particulier à l'ORTHOGRAPHE,

qui est traitée dans le LIVRE II. Peut-être trouvera-t-on des choses neuves dans l'*Orthographe d'usage*, sur la dérivation, sur le redoublement des consonnes et sur les sons homonymes; et dans l'*Orthographe de règles*, sur le genre des substantifs, sur les substantifs composés, et sur les substantifs précédés d'une préposition.

On remarquera peut-être aussi quelques innovations dans le LIVRE III, qui comprend la SYNTAXE, sur l'*analyse logique*, rendue aussi facile que l'analyse grammaticale; sur l'emploi du pronom et de l'adjectif; sur l'orthographe du participe passé, réduite à deux règles; sur l'emploi de l'indicatif et du subjonctif; et enfin sur celui de l'imparfait et du passé défini, cette difficulté presque insurmontable pour les étrangers.

Nous avons rejeté beaucoup de règles contestables. Une grammaire, destinée à l'enseignement, ne doit contenir que des règles acceptées par la généralité des grands écrivains. Elle est à la langue ce que le catéchisme est à la religion. On ne discute pas dans un catéchisme les opinions individuelles de tous les Pères de l'Église. Mais nous avons admis quelques règles que les grammairiens condamnent parce qu'elles sont en opposition avec des phrases prises dans des auteurs classiques du XVIIe siècle. Cette raison ne nous a point paru suffisante. La langue est sujette aux changements comme les idées; une grammaire bien faite doit signaler ces changements, pourvu toutefois qu'ils aient été introduits, non par les grammairiens, mais par les successeurs des créateurs de la langue.

En un mot, nous avons cherché à simplifier les classifications, à n'admettre que les divisions et les subdivisions utiles, à réduire les règles aux principes généraux les plus importants, surtout à faire analyser, à faire réfléchir, à exercer, non la mémoire, mais le jugement et l'intelligence.

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

CONNAISSANCES PRÉLIMINAIRES

I. IDÉE. — MOT. — SYLLABE. — DIPHTHONGUE. — LETTRES : VOYELLES ET CONSONNES.

IDÉE. Tout le monde *pense ;* mais tout le monde ne sait pas bien exprimer ses *idées.*

Il y a des règles qui nous enseignent à exprimer nos idées par la parole et par l'écriture : l'ensemble de ces règles est ce qu'on appelle la *Grammaire.*

MOT. Dans le langage parlé, chaque idée est représentée par une ou plusieurs émissions de voix qu'on appelle un *mot.* Ainsi *bon*, *canon*, *abricot*, *facilité*, sont des mots, parce qu'ils représentent des idées.

SYLLABE. En prononçant le mot *bon*, la voix ne produit qu'un son. Elle en produit deux dans *ca-non*, trois dans *a-bri-cot*, quatre dans *fa-ci-li-té.*

Chacun des sons d'un mot, produit par une seule émission de voix, s'appelle *syllabe.*

Un mot formé d'une seule syllabe, comme *bon*, se nomme *monosyllabe;* ceux de plusieurs syllabes se nomment *polysyllabes.*

LETTRES. Dans les mots écrits, les syllabes sont formées par un ou plusieurs signes appelés *lettres.*

Il y a vingt-cinq lettres : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z;*

Ou A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

VOYELLES. Six de ces lettres : *a, e, i, o, u, y,* ont un son ou *voix,* formé sans le secours d'aucune autre lettre : on les appelle *voyelles,* du mot *voix.*

DIPHTHONGUES. Quand deux voyelles, formant une seule syllabe, se prononcent ensemble distinctement, cette réunion de deux sons en une syllabe se nomme *diphthongue* (*dis*, deux fois, et *phthongue*, son). Ainsi il y a diphthongue dans les mots *lui*, *lieu*, *oui*, parce qu'on entend deux sons distincts : *u-i*, *i-eu*, *ou-i*, prononcés par une seule émission de voix.

Mais les syllabes *au*, *eu*, *œu*, *ai*, *ei*, *ou*, ne sont pas des diphthongues, parce qu'elles ne produisent qu'un seul son. Ce sont des *voyelles composées*, formées par la réunion de deux voyelles, qui perdent leur son propre pour en prendre un nouveau.

Il n'y a pas non plus de diphthongue dans les mots *Louis*, *diamant*, *lien*, parce que les sons *oui*, *ia*, *ien*, forment deux yllabes : *Lou-is*, *dia-mant*, *li-en*.

CONSONNES. Les dix-neuf autres lettres n'ont point un son par elles-mêmes. On ne peut les faire entendre qu'en les ajoutant aux voyelles; de là le nom de *consonnes*, c'est-à-dire *sonnant avec*.

Il y a deux manières de nommer les consonnes : les uns ajoutent le son de l'*e* muet à celui de la lettre, comme :

be, ce, de, fe, ge ou *gue, he, je, ke, le, me, ne, pe, que, re, se, te, ve, cse, ze.*

Les autres les nomment ainsi :

bé, cé, dé, effe, gé, ache, ji, ka, elle, emme, enne, pé, qu, erre, esse, té, vé, icse, zède.

Les consonnes se divisent en *nasales*, *dentales*, *labiales*, *gutturales*, *palatales*, *linguales*, selon qu'elles sont prononcées avec la participation du nez, des dents, des lèvres, du gosier, du palais ou de la langue.

II. LES ACCENTS.

Outre les lettres, on emploie de petits signes (´ ` ^ ¨) appelés *accents*, qu'on met sur les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, pour en modifier la prononciation, ou pour distinguer un mot d'un autre mot qui s'écrit de même et qui n'a pas le même sens, ou bien, pour remplacer une lettre retranchée.

Il y a quatre accents :

1° L'ACCENT AIGU (´), qui se place sur *e*, pour indiquer qu'il est *fermé*, c'est-à-dire qu'il faut le prononcer la bouche presque fermée, comme *thé*, *été*, *célébré*, *régénéré*.

RÈGLE. — Pour qu'un *e* prenne l'accent aigu, il doit avoir un son fermé, et n'être pas suivi d'une consonne dans la syllabe où il se trouve. Ainsi, on ne met pas l'accent aigu sur les mots en *er*, comme *chanter*,

boulanger, *pommier*, ni sur ceux en *ez*, comme *nez*, *chez*, *chantez*, parce que la syllabe se termine par une consonne.

2° L'ACCENT GRAVE (\`). On le place sur *e*, pour indiquer qu'il est *ouvert*, et qu'il faut le prononcer la bouche assez ouverte, comme *père*, *mère*, *frère*, *ils chantèrent*.

RÈGLE. — Pour qu'un *e* prenne l'accent grave, il doit avoir un son ouvert, et être la dernière lettre de la syllabe. Ainsi, on met l'accent grave sur *discrè-te*, *complè-te;* mais on ne le met pas sur *discret*, *complet*, au masculin, parce que l'*e* n'est pas la dernière lettre de sa syllabe; ni sur *exemple*, *sexe*, parce que *x* est considérée comme une lettre composée : on prononce *eg-zemple*, *sek-se*.

On excepte, 1° les finales en *ege*, où l'*e* prend l'accent aigu, quoiqu'il soit ouvert: *collège*, *privilège*, *siège*, *chanté-je*, *puissé-je*, etc.

2° Les finales *es* dans les mots *après*, *accès*, *excès*, *succès*, *progrès*, etc., où l'*e* sans accent serait muet.

Mais les monosyllabes *mes*, *tes*, *ses*, *ces*, *les*, *des*, tu *es*, ne prennent pas l'accent grave, quoique l'*e* soit ouvert.

L'accent grave se met aussi sur *u* dans *où*, et sur *a* dans les mots *à*, *déjà*, *deçà*, *là*, et les composés *delà*, *voilà*, *celui-là*, etc.; mais il ne change rien à la prononciation. Il sert à faire distinguer : *où*, pronom, de *ou* conjonction; *à*, préposition, de *a*, du verbe *avoir; là*, adverbe, de *la*, article ou pronom personnel.

3° L'ACCENT CIRCONFLEXE (^) représente souvent une lettre retranchée. Il remplace ordinairement *s*, comme dans *pâte*, *fête*, *épître*, *apôtre*, *flûte*, qu'on écrivait autrefois *paste*, *feste*, *épistre*, *apostre*, *fluste*. Il remplace *a* dans *âge*, *e* dans *remercîment*, *eu* dans *piqûre*, qu'on écrivait *aage*, *remerciement*, *piqueure*.

L'accent circonflexe, qui est un signe étymologique dans ces mots, est souvent un signe de prononciation et rend les voyelles longues. Mais il y a des voyelles surmontées de l'accent circonflexe, qui sont brèves, comme *ô* dans *hôpital*.

E s'appelle MUET lorsqu'il ne se prononce point, comme dans *tablEau*, *soiErie*, *pigEon*, il *mangEa;* et lorsqu'il se prononce à peine, comme *jE dEmandE*, *lE livrE*.

Remarquez l'*e* muet dans *dEssus*, *dEssous;* et dans les initiales en *ress*, comme *rEssaisir*, *rEssembler*, *rEssemeler*, *rEssentir*, *rEsserrer*, *rEssort*, *rEssource*, *rEssouvenir*, etc. On excepte *ressusciter*, qui se prononce *ré-sus-ci-ter*.

On ne prononce presque pas les syllabes formées d'une consonne et d'un *e* muet; ainsi *dangereux*, *empereur*, se prononcent *dang'reux*, *emp'reur*.

S'il y a deux syllabes muettes de suite dans le même mot,

comme *palefrenier*, *papeterie*, *pelleterie*, *chevelu*, *entretenir*, *redemander*, on élide l'*e* de la syllable la plus facile et la plus coulante; et l'on dit : *pal'frenier*, *pap'terie*, *pell'terie*, *chev'lu*, *entret'nir*, *red'mander*.

4° Le tréma (¨), formé de deux points, se place sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour indiquer qu'il faut les séparer, en les prononçant, de la voyelle précédente. Ainsi *naïf*, *Saül*, se prononcent *na-if*, *Sa-ül*. De même l'*u* se prononce dans *cigüe* comme dans *rue*, et non comme dans *figue*.

Autres exemples : *faïence*, *païen*, *aïeul*, *héroïsme*, *Moïse*, *Esaü*.

III. SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Il y a d'autres signes, appelés *orthographiques*, comme l'*apostrophe* ('), la *cédille* (ç), le *trait d'union* (-), le *trait de séparation* (—), les *guillemets* («»), la *parenthèse* ( ), et *les marques de la ponctuation*.

1° L'apostrophe (') sert à remplacer les voyelles *a*, *e*, *i*, supprimées à la fin de quelques mots.

On supprime i dans *si* devant *il*, *ils* : *s'il*; a dans *la*; e dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *ne*, *le*, *que*, quand ils sont placés devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette. Ainsi on dit l'*âme*, l'*histoire*, au lieu de *la âme*, *la histoire*. De même on dit *j*'aime, je *m*'amuse, tu *t*'amuses, il *s*'amuse, *c*'est, etc.

Entre, *presque*, *quelque*, *lorsque*, *puisque* et *quoique* prennent aussi l'apostrophe dans quelques cas : *entre* seulement dans les mots composés *entr'acte*, *entr'ouvrir*, *s'entr'aider*; *presque* dans *presqu'île*; *quelque*, devant *un*, *une* : *quelqu'un*; *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une*.

Remarque. On dit sans apostrophe *le un*, *le oui*, *le onze*, *la onzième année*, *la ouate*, *le Yucatan*, *le yacht*.

2° La cédille (ç). Ce petit signe, placé sous la lettre C devant les voyelles *a*, *o*, *u*, indique qu'elle doit avoir le son de *s*, comme devant *e*, *i*, *y*. Ainsi prononcez le ç dans *façade*, *leçon*, *reçu*, comme dans *cela*, *cité*, *cygne*.

3° Le trait d'union (-) sert à marquer la liaison qui existe entre plusieurs mots : *chou-fleur*, *vis-à-vis*, *moi-même*, *très-bon*, *dix-sept*, *donnez-lui*, etc.

4° Le trait de séparation (—) indique le changement

d'interlocuteur dans le dialogue, et remplace les verbes ***dit-il, demanda-t-il, répondit-il, répliqua-t-il***, etc.

La grenouille, qui veut devenir aussi grosse que le bœuf, dit à sa compagne :

... N'y suis-je point encore?
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?
— Vous n'en approchez point.

5° Les GUILLEMETS (« ») se placent au commencement et à la fin de paroles citées :

Vatel dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas. »

6° La PARENTHÈSE ( ) sert à séparer une pensée intercalée dans la phrase :

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
Que l'on devait rougir de la duplicité.

7° MARQUES DE LA PONCTUATION.

On appelle ***marques de la ponctuation*** de petits signes qui indiquent les pauses qu'on doit faire en lisant. Il y en a sept.

1° La VIRGULE (,) indique une petite pause, comme :

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

2° Le POINT-ET-VIRGULE (;) indique un repos un peu plus grand, comme :

Ils demandaient au ciel de terminer leur vie;
Mais leurs vœux étaient superflus.

3° Les DEUX-POINTS (:) indiquent un repos encore plus grand :

On a dit du fabuliste la Motte : « Il voulait rire comme la Fontaine; mais il n'avait pas la bouche faite comme lui : il faisait la grimace. »

4° Le POINT annonce un sens complet.

La Fontaine est le plus grand de tous les fabulistes.

5° Le POINT D'INTERROGATION (?) se met après une phrase interrogative :

Quelle est la plus belle fable de la Fontaine?

6° Le POINT D'EXCLAMATION (!) se place après une exclamation de surprise, de joie, de douleur, d'admiration, etc. :

O mon fils! ô ma joie! ô l'espoir de mes jours!

7° Les POINTS SUSPENSIFS (.....) indiquent une phrase brusquement interrompue ou inachevée à dessein :

O Ulysse, auteur de tous mes maux, puissent les dieux te... mais les dieux ne m'écoutent pas.

IV. PRONONCIATION (1).

§ 1. VOYELLES, *quantité*, *accent tonique*, *modification*.

1. Quantité.

Envisagées comme sons, les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Cette durée des sons s'appelle *quantité*.

Il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des règles sur la quantité de toutes les syllabes.

On peut poser comme principe général que nos syllabes sont ordinairement brèves.

Mais une *syllabe sonore*, suivie d'une *syllabe muette*, est longue :

1° Quand elle est surmontée d'un accent circonflexe : *pâle*, *bête*, *gîte*, *hôte*, *flûte*, etc. ;

2° Quand elle se trouve dans un son nasal : *ambre*, *ombre*, *pompe*, *humble*, *gendre*, *oncle*, *défunte*, *ils vinrent*, etc. ;

3° Quand elle est suivie des syllabes *re*, *se*, *ze*, terminant un mot : *avàre*, *bizarre*, *plaire*, *Maure*, *mère*, *terre*, ils *allèrent*, *empire*, *lire*, *aurore*, *boire*, *verdure*, ils *furent*, etc., — *vase*, *chaise*, *cause*, *rose*, *épouse*, *muse*, *danseuse*, *seize*, *douze*, etc. ;

4° Une voyelle est également longue, quand elle est suivie d'un *e* muet final, appartenant à la même syllabe : *Année*, *vie*, *rue*, *proie*, *roue*, etc.

2. Accent tonique.

Il y a peu de syllabes qui aient une quantité absolue. La quantité change, ordinairement, selon la place de la syllabe. Une syllabe est longue, à cause de la brève qui la suit; elle

(1) Les *Règles de prononciation*, présentées ici d'une manière plus complète que dans les grammaires élémentaires, sont surtout destinées aux étrangers et aux provinciaux. C'est ce motif qui nous les fait placer dans les CONNAISSANCES PRÉLIMINAIRES. Les élèves trop jeunes pour les comprendre pourront passer immédiatement à la GRAMMAIRE PROPREMENT DITE.

devient brève, si elle est suivie d'une longue. Ainsi, on fait :

a long dans *avare* et bref dans *avarice;*
ê long dans *bête* et bref dans *bêtise;*
i long dans il *oblige* et bref dans *obliger ;*
aî long dans *maître* et bref dans *maîtresse;*
ô long dans *le nôtre* et bref dans *notre ami;*
ou long dans *épouse* et bref dans *épouser ;*
a long dans *un homme brave* et bref dans *un brave homme.*

Ce changement dans la quantité de certaines syllabes est produit par l'*accent tonique.*

L'accent tonique indique qu'il faut prononcer plus fortement une des syllabes d'un mot. En français, l'accent tombe toujours sur la dernière syllabe d'un mot, ou sur l'avant-dernière, quand la dernière est muette. Ainsi dans *actif*, *éternel*, *université*, la dernière syllabe de chaque mot doit être plus entendue que les autres; et dans *adversaire*, *innocence*, *ils entendent*, l'accent est sur l'avant-dernière syllabe, parce que la dernière est muette.

Par la même raison, l'accent doit être placé :

sur *va* dans *avare* et sur *ri* dans *avarice;*
sur *bê* dans b*ête* et sur *ti* dans *bê*tis*e;*
sur *fâ* dans *infâme* et sur *mie* dans *infa*mie;
sur *bar* dans bar*re* et sur *ser* dans *embarras*ser;
sur *bli* dans obli*ge* et sur *ger* dans *obli*ger;
sur *bra* dans un *homme* brav*e* et sur *hom* dans *un brave* homme.

De même, l'accent se met ou ne se met pas sur certains mots, selon la place qu'ils occupent dans la phrase. Ainsi, dans *sommes*-NOUS? *vient*-IL? *voyez*-LA, *nous irons* TOUS, les monosyllabes *nous*, *il*, *la*, *tous*, ont l'accent. Mais ils n'en ont pas dans *nous* SOM*mes*, *il* VIEN*t*, *vous la* VOYEZ, *tous les* HOM*mes.*

L'accent *tonique* n'exige pas en français la même intensité d'intonation que dans les autres langues. En anglais, par exemple, la syllabe accentuée est si fortement prononcée, que souvent on entend à peine les autres syllabes du même mot. Ainsi, dans *comfort*, *content*, *command*, *eternal*, *discipline*, *university*, on entend fortement les syllabes *com*, *tent*, *mand*, *ter*, *dis*, *ver*, qui ont l'accent tonique; les autres sont à peine sensibles. En français, il faut prononcer distinctement toutes les syllables de chaque mot, comme *con-fort*, *con-tent*, *com-man-der*, *é-ter-nel*, *dis-ci-pli-ne*, *u-ni-ver-si-té*. La syllabe accentuée est plus apparente que les autres : mais elle ne doit pas les empêcher de se faire entendre.

3. Modification des voyelles.

I. **A** conserve le son qui lui est propre, soit long, soit bref, partout où il n'est pas combiné avec *i*, *y*, *u*, *m*, *n*, comme dans *papa*, *acacia*, *falbala*, *ananas*.

1° Ai se prononce comme *é* dans toutes les premières personnes du passé défini et du futur : j'*aimai*, je *chanterai*, etc.

Comme *è* dans *maison*, *nécessaire*, *faire*, *chaise*, *palais*, *souhait*, *plaie*, et à toutes les terminaisons des verbes *ais*, *ait*, *aient*.

Comme *e* muet dans *faisant*, *nous faisions*, *bienfaisance*, etc.

2° A devant y se prononce comme *é* fermé : *payer*, prononcez *pai-ier*.

3° Au se prononce comme *ô* : *manteau*, *château*, etc.

4° Am, an, aim, ain. A joint à *m*, *n*, forme un son appelé *nasal*, parce qu'il se prononce un peu du nez.

5° A est muet dans *août*, *Saône*, *toast*, et *taon* (grosse mouche).

II. **E**. Nous avons vu qu'il y a quatre sortes d'*e* : *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert, *ê* très-ouvert et ordinairement long. Cette lettre subit d'autres modifications, quand elle est combinée avec *i*, *y*, *u*, *m*, *n*.

1° Ei se prononce comme *é* fermé dans *seigneur*, et comme *è* ouvert dans *reine*, *Seine*.

Eil se prononce *euil* dans *accueil*, *recueil*, *cercueil*, *orgueil*.

2° Ey se prononce toujours comme *é* fermé : *bey*, *dey*, *jockey*.

3° Eu et œu forment un son simple, plus ou moins ouvert, qui n'est ni celui d'*e*, ni celui d'*u*, et qu'on écrit avec ces deux lettres, faute d'un signe unique pour le représenter : *feu*, *Europe*, *Eugène*, *heureux*, *bœuf*, *sœur*, *mœurs*, *pleurs*.

4° E se prononce comme *a* dans *femme*, *indemnité*, *hennir*, *nenni*, *solennel*, *rouennerie*, dans les adverbes terminés en *emment*, comme *prudemment*, *éloquemment*, et dans les

sons nasals *em*, *en*, *ent* : *emporter*, *entrer*, *un couvent*, *ardent*, etc.

5° E ne se prononce pas dans *Caen*, *gageure*, *eu*, *j'eus*, *que j'eusse*, etc..

III. I. Quand I n'est pas combiné avec *a*, *e*, *o*, *m*, *n*, il conserve le son qui lui est propre : *discipline*, *sensibilité*, *flexibilité*, *irrésistibilité*, *divisibilité*, etc.

Cette voyelle combinée avec *o*, produit un son qu'on doit prononcer en ouvrant la bouche presque comme si l'on disait *oa* : *roi*, *loi*, *mois*, *miroir*, *voir*, *avoir*, *boire*, *croire*, etc.

L'I n'est pas prononcé dans *douairière* et *Montaigne* (nom propre), ni dans *encoignure*, *oignon*.

I, joint à *m*, *n*, produit un son nasal : *imprudent*, *infini*, *vaincre*, *peindre*, *joindre*, *juin*, etc.

IV. Y, appelé *i grec*, se prononce ordinairement comme un *i* : *yeux*, *York*, *hymen*, *mystère*, *jury*, etc.

Y se prononce comme deux *i* après une voyelle : *payer*, *royal*, *ennuyer*, *pays*, etc., qu'on prononce *pai-ier*, *roi-ial*, *en-nui-ier*, *pai-is*.

V. O est nul dans *faon*, *paon*, *Laon*, qu'on prononce *fan*, *pan*, *Lan*; et dans la voyelle composée *œ* : *Œdipe*, *Œta*, *œuvre*, etc.

Œ se prononce *eu* dans *œil*, *œillade*, *œillet*.

VI. U joint à *m*, *n*, forme un son nasal, *um*, *un*, qu'on prononce *eun* : *humble*, *défunte*, *un*, *chacun*, etc.

Dans les syllabes *gue*, *gui*, *u* se prononce de trois manières :

1° Il est ordinairement muet, comme dans *guérir*, *guide*, *guise*, *guitare*, *déguiser*, *aiguière*, *alléguer*, *Guiane*, *Guienne*, *figue*, etc.

2° Il se prononce et forme diphthongue, comme dans *arguer*, *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, *lingual*, *linguiste*, *inextinguible*, *le Guide*, *Guise*.

3° Il se prononce *ou* dans *alguazil*, et dans quelques noms propres de géographie : *Guadeloupe*, *Guatemala*, *Guadiana*, *Guadalquivir*, etc.

u précédé de *q* se prononce aussi de trois manières :

1° Il est ordinairement muet : *quadrille*, *qualité*, *quantité*, *enquête*, *liquide*, *quotidien*, *quartier*, *querelle*, *inquiet*, etc.

2° Il se prononce et forme diphthongue dans quelques mots, comme *questure*, *équestre*, *équitation*, *équilatéral*, *quintuple*, *requiem*, *quintette*, *quiétisme*, *Quintilien*, *Quinte-Curce*, etc.

3° Il se prononce *ou* dans la syllabe *qua* de quelques mots latins, comme *aquatique*, *équateur*, *équation*, *quadrupède*, *quadruple*, *quadrature*, *quadragésime*, etc.

§ 2. PRONONCIATION DES CONSONNES.

B final n'est muet que dans *plomb*, *Colomb* et *Doubs*.

C se prononce comme *g* dans *second* et ses dérivés, et dans *reine-claude* (prune).

CH se prononce ordinairement *sh* : *chameau*, *cheval*, etc.

Il se prononce comme *k* dans un grand nombre de mots venant du grec, de l'hébreu, de l'italien, etc.

Archiépiscopal.	Bacchante.	Melchisédech.
Exarchat.	Catéchumène.	Machabée.
Archange.	Chaos.	Michel-Ange, et quelques autres.
Archéologie.	Écho.	

C est muet dans les finales suivantes :

AC, ACH, ACS. *estomac*, *tabac*, *cotignac*, *almanach*, *lacs* (filet).
ECS......... les *échecs* (jeu).
OC......... *broc*, *croc*, *escroc*, *accroc*.
NC......... *blanc*, *franc*, *jonc*, *tronc*, *il vainc*.
RC......... *clerc*, *marc* (poids), *arc-boutant*, dans *porc frais*, *porc gras*.

D final est ordinairement muet : *hasard*, *nord*, *Richard*, *fond*, etc. Mais il est prononcé dans *sud*, *David*, le *Cid*, et quelques autres noms propres.

D final, lié avec la voyelle qui commence le mot suivant, se prononce ordinairement comme *t* : *un grand homme*, *pied-à-terre*, *de fond en comble*, *il répond à tout*, etc. Prononcez *gran-t-homme*, etc.

Mais on dit, avec le son du *d*, *nord-est*, *David était petit*.

F finale est muette dans *clef*, *chef-d'œuvre*, *cerf*; dans les pluriels : des *œufs*, des *bœufs*, des *nerfs*, et dans un *œuf frais*, le *bœuf gras*.

F se prononce de trois manières dans *neuf*, nombre :

1° Elle est sonore dans *le neuf* du mois, ils sont *neuf*, en tout, *neuf et demi*, etc.

2° Elle est muette devant une consonne ou une *h* aspirée : *neuf* livres, *neuf* hameaux, etc.

3° Elle se prononce comme *v* dans *neuf ans*, *neuf heures*, *neuf hommes*, etc.

G subit diverses modifications :

1° Il se prononce comme *k* dans la liaison : un *sang* illustre, un *rang* honorable, un *long* intervalle, suer *sang* et eau, etc.

2° Gli produit un son mouillé dans quelques mots venant de l'italien : *imbroglio*, *Cagliari*, etc.

3° Gn produit également un son appelé mouillé : *campagne*, *compagnie*, *seigneur*, *gagner*, *magnésie*, *magnanime*, *magnifique*, etc.

Mais *gn* conserve le son dur dans les initiales, comme *gnome*, *gnomon*, etc., et dans quelques autres mots, comme *igné*, *inexpugnable*, *stagnation*, *regnicole*, etc.

G est muet dans *signet*, *Compiègne*, *Regnard* (poëte comique), et dans la plupart des finales, comme *rang*, *sang*, *poing*, *seing*, *hareng*, *legs*, *doigt*, *vingt*, etc.

On excepte *bourgmestre*, *joug* et *zigzag*, où *g* se prononce.

H. Au commencement des mots, la lettre *h* est *muette* ou *aspirée* (du latin *asper*, dur, rude, parce que dans certaines langues, comme en anglais, elle fait prononcer fortement du gosier la voyelle qui suit).

En français, la lettre *h*, soit muette, soit aspirée, ne fait jamais prononcer du gosier la voyelle qui la suit. Ainsi, il n'y a aucune différence dans la prononciation des mots *héros* et *Henri* (1), où *h* est aspirée, et celle des mots *héroïne* et *Henriette*, où *h* est muette. On prononce la première syllabe des mots *hardi*, *hêtre*, *hareng*, où *h* est aspirée, comme la première des mots *ardent*, *être*, *arranger*.

H aspirée sert seulement à empêcher la *liaison* de la consonne et l'*élision* de la voyelle qui la précède.

---

(1) Dans le langage familier, on fait souvent la liaison et l'élision devant *Henri*. Ainsi, dans *Vive Henri IV*, on dit *viv'Henri IV*, et non *vive | Henri IV;* et l'on prononce le *t* dans la *Saint-Henri*.

Ainsi, on dit sans lier la consonne placée avant *h* avec la voyelle placée après :

Le*s* hameaux.	Il es*t* honteux.
Deu*x* harpes.	I*l* hait.
Un gran*d* héros.	Leu*r* haine.

et sans élider la voyelle qui précède *h* :

L*e* héros.	Une bell*e* harpe.
L*a* honte.	Un crim*e* honteux.
J*e* hais.	Un caractèr*e* haineux.

Devant *h* muette, on lie la consonne avec la voyelle : le*s* *hommes*, deu*x* *histoires*, il es*t* *honorable;* et on élide la voyelle, comme *l'homme*, *l'histoire*, *j'honore*.

Une belle hôtesse se prononce *bel-l'hôtesse*.

Sur deux cent vingt mots d'un usage fréquent, commençant par *h*, il y en a cent en *h* aspirée, et cent vingt en *h* muette. La distinction est indiquée dans tous les dictionnaires.

L. Cette lettre, précédée d'un *i*, produit souvent un son qu'on appelle *mouillé*.

AIL ... *détail, éventail, corail.*	AILLE.. *paille, bataille.*
EIL... *soleil, sommeil, réveil.*	EILLE.. *bouteille, groseille.*
IL.... *babil, avril, péril.*	ILLE... *fille, famille, bille.*
EUIL... *deuil, écureuil, seuil.*	EUILLE. *feuille, chèvrefeuille.*

On prononce le son de *l* mouillée de deux manières :

1° A Paris, on change généralement *l* en *y*, et l'on prononce *paille* comme *pa-ye*, *bouteille* comme *boutè-ye*, *fille* comme *fi-ye*, *feuille* comme *feu-ye*, etc.

2° Beaucoup de gens n'aiment pas cette transformation d'une consonne en voyelle; ils conservent le son de *l*, et prononcent *à peu près* comme si elle était suivie d'un *i*.

Nous disons *à peu près*, car la ressemblance des deux sons n'est pas parfaite. Il faut bien se garder de confondre *piller* avec *pilier*, *rouiller* avec *roulier*, *souiller* avec *soulier*, *famille* avec *familier*.

Cette prononciation a quelque ressemblance avec *gli* dans les mots italiens *biglietto*, *bigliardo*, *medaglia*, et avec *illi* dans les mots anglais *brilliant*, *pavillion*.

L n'est pas mouillée :

1° Dans les initiales en *ill : illégal*, *illimité*, etc.;

2° Dans les verbes *distiller*, *osciller*, *scintiller*, *vaciller*, et leurs dérivés;

3° Dans les finales *mille*, *tranquille*, *ville*, *pupille*, *codicille*, *Villars*, *Achille* et *Gille*;

4° Dans les finales en *il*, comme *exil*, *fil*, *profil*, *cil*, *civil*, *puéril*, *subtil*, *vil*, *viril*, *volatil*, où *l* se prononce, ni dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *outil*, *fusil*, *gril*, *grésil*, *persil*, *sourcil*, où *l* est muette.

L est muette dans *fils*, *pouls* et *gentil* : un *gentil* garçon, des *gentilshommes*, de *gentils* enfants. Mais elle est mouillée dans *gentille*, *gentillesse*, *gentilhomme*, un *gentil* enfant.

M. La lettre *m*, combinée avec les voyelles, produit ordinairement un son nasal, et se prononce comme *n* :

1° Devant *b*, *p* : *septembre*, *impie*, *humble*, *compte*, etc.

2° Dans les initiales en *emm* : *emmener*, *emmaillotter*, *emmuseler*, etc.;

3° Dans les finales *Adam*, *dam*, *daim*, *faim*, *essaim*, *parfum*, *nom*, *Reims*, *thym* (pron. *tain*), et dans *comté*, *comte*, *comtesse*.

M est muette dans *automne*, *damner* et *condamner*.

N. Cette lettre, combinée avec une voyelle, a un son nasal quand elle est suivie d'une consonne autre que *n* : *encre*, *peindre*, *contre*, etc.; et quand elle est finale : *paysan*, *pain*, *soin*, *divin*, *juin*, *un examen*, etc.; excepté quelques mots étrangers où elle conserve le son propre : *amen*, *Eden*, *hymen*, *spécimen*, etc.

N n'a le son nasal devant une autre *n* que dans *ennoblir* et *ennui*, devant une voyelle que dans *enivrer* et *enorgueillir*, et devant une *h* aspirée que dans *enhardir* et *enharnacher*.

N est muette dans *monsieur* : on prononce *mo-sieu*.

P est muet dans les mots suivants et leurs dérivés : *baptême*, *compte*, *dompter*, *prompt*, *sculpture*, *exempt* (excepté *exemption*), *sept*, *septième*, *septièmement*, excepté *septembre*, *septante*, *septuor*, *septentrion*, et les autres dérivés.

P est aussi muet dans les finales suivantes : *drap*, *camp*, *champ*, *coup*, *loup*, *galop*, *sirop*, *beaucoup*, *trop*, *corps* et *temps*.

Q est toujours suivi d'un *u*, excepté dans *coq* et *cinq*.

Il est prononcé dans *coq*, excepté dans *coq d'Inde*, employé quelquefois pour *dindon*; et dans *cinq*, excepté de-

vant une consonne ou une *h* aspirée, comme *cinq francs*, les *cinq ports*, *cinq hameaux :* on prononce *cin francs*, *cin ports*, *cin hameaux*.

R. Cette lettre est difficile à articuler, surtout pour certains peuples. Quand elle est sonore, il faut la prononcer aussi fortement, au milieu et à la fin des syllabes, qu'au commencement :

Rare.	*Murmure.*	*Réduire.*	*Perdre.*
Rivière.	*Tournure.*	*Introduire.*	*Mordre.*
Rompre.	*Toujours.*	*Mercredi.*	*Tordre.*
Propre.	*Trahir.*	*Vendredi.*	*Extraordinaire.*
Requérir.	*Fuir.*	*Prendre.*	*Prêtre.*
Raccourcir.	*Relire.*	*Répondre.*	*Meurtrir*, etc.

R finale se prononce dans tous les mots non terminés en ER : *car*, *désir*, *or*, *jour*, *sur*, *avoir*, *sieur*, excepté *monsieur*, *messieurs*.

Quant aux mots en *er*, *r* se prononce seulement :

1° Dans les monosyllabes *cher*, *fer*, *fier*, *hier*, *mer*, *tiers*, *ver*, *vers;*

2° Dans *amer*, *enfer*, *hiver*, et *cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère;*

3° Dans la plupart des mots étrangers, comme *Jupiter*, *Niger*, *Spencer*, *thaler*, *éther*, *cancer*, *magister*, *pater*, *belvéder*, qu'on écrit aussi *belvédère*, etc.

Lorsque *r* est double, on n'en prononce ordinairement qu'une, comme *arranger*, *corrompre*, *interrompre*, etc.

Mais on prononce les deux *r* dans les mots en *irr : irrégulier*, *irréfléchi*, *irréligieux*, etc.; dans *corroder*, *corroborer*, *concurrence*, *occurrence*, *erreur*, *horreur*, *terreur*, *torrent*, *torride*, *interrègne*, *narration*, et leurs dérivés; et dans les futurs je *courrai*, je *mourrai*, il *écherra*, je *décherrai*, j'*acquerrai*, je *conquerrai*, je *m'enquerrai* et je *requerrai*.

Le grasseyement, commun à Paris, est un vice qu'il faut éviter. Il consiste à prononcer *r* dans le gosier, en faisant mouvoir la langue à sa racine, au lieu de la faire vibrer à son sommet.

S. Le son propre de *s* est un son sifflant : *serpent*, *silence*, *observer*, *possession*, etc.

S placée entre deux voyelles se prononce comme *z : vase*, *asile*, *diocèse*, *cousin*, *poison*, *désert*, etc.

Excepté *gisant*, et les mots composés *désuétude*, *parasol*,

tournesol, *monosyllabe*, *polysyllabe*, *préséance*, *présupposer*, *vraisemblable*, *havresac*, *soubresaut*, etc.

S se prononce aussi comme *z* dans *Alsace*, *balsamine*, *transiger*, *transition* et *transaction*.

S est nulle dans les noms propres *Descartes*, *Despréaux*, *Destouches*, *Desmoulins*, etc. On prononce *Décartes*, *Dépréaux*, etc.

A la fin des mots, *s* est ordinairement muette dans les mots usuels, comme : *trépas*, *succès*, *Paris*, *repos*, *refus*, *univers*, *fleur-de-lis*, *Jésus-Christ*, *tandis que*, etc.

On excepte un grand nombre de noms propres d'hommes, de villes, etc., *Gil Blas*, *Arras*, *Cérès*, *Pâris*, *le Calvados*, *Pyrrhus*, *Mons*, *la Lys*, etc., et les mots suivants :

AS. un *as*, *atlas*, *hélas!* *vasistas*.
ÈS. *aloès*.
IS. *bis*, *gratis*, un *lis*, *maïs*, *métis*, *oasis*, *vis*.
OS. *albinos*, *mérinos*, *pathos*.
US. *blocus*, *chorus*, *hiatus*, *omnibus*, *prospectus*, *rébus*, *typhus*, *sénatus-consulte*, *virus*; *plus*, dans *plus-que-parfait*, je dis *plus*; en *sus*.
et dans *cens*, les cinq *sens*, *mœurs*, *ours*, *laps* de temps, *relaps*, le *Christ*, *fils*, et *tous*, seul ou placé à la fin d'une phrase.

REMARQUE. Dans la liaison, *s* se prononce comme *z*. Si on l'articule fortement, on s'expose à prononcer *ils ont pris* comme *ils sont pris*; *nous avons votre livre*, comme *nous savons votre livre*; *ils écoutent parler*, comme *ils s'écoutent parler*. C'est une faute assez commune aux étrangers.

T. TI, suivi d'une voyelle, se prononce tantôt *ci*, tantôt *ti*.

Il se prononce *ci* :

1° Dans les adjectifs en TIAL, TIEL, TIEUX : *partial*, *essentiel*, *ambitieux*, etc.;

2° Dans la plupart des substantifs en *tion* et en *tie*, où le *t* n'est pas précédé de *s* ni de *x* : *action*, *attention*, *position*, *ineptie*, *inertie*, *démocratie*, etc.;

3° Dans les noms propres en *tien* : *Capétien*, *Vénitien*, *Dioclétien*, *Egyptien*, etc.;

4° Dans les mots *satiété*, *patient*, *balbutier*, *initier*, et leurs dérivés.

Partout ailleurs le *t* conserve le son propre : *bestial*, *pitié*, *chantier*, *châtier*, *mixtion*, *amnistie*, etc.

Les deux *t* se prononcent dans *battologie*, *guttural*, *atticisme*, et quelques autres.

T final est ordinairement muet : *plat*, *secret*, *dévot*, *torrent*, *Jésus-Christ*, *cent*, *vingt*, etc.

On le prononce dans quelques monosyllabes et dans quelques mots venant du latin : *fat*, *mat*, *exact*, *tact*, *rit*, *fret*, *net*, *strict*, *dot*, *brut*, *chut*, et quelques autres.

V. Cette lettre n'offre aucune difficulté. Il faut seulement l'articuler d'une manière fort douce, afin de ne pas la faire confondre avec F : *vivacité*, *veuve*, *verveine*, *vaudeville*, etc. Les personnes qui articulent fortement v prononcent *vivre* comme *fifre*.

W. Cette lettre, appelée *double* V, ne se trouve que dans des mots allemands ou anglais. Au moyen âge, les Français l'employaient pour G ; de là le mot *Wallon*, formé de *Gaule* (pron. *Valon*).

W initial se prononce comme v dans les mots allemands et comme *ou* dans les mots anglais :

Ainsi prononcez *Wagram*, *Weimar*, le *Wéser*, la *Westphalie*, *Wittenberg*, le *Wurtemberg*, *Wallenstein*, *Weber*, *Wieland*, comme *Vagram*, *Véber*, etc. ; et *Westminster*, *Windsor*, *Wakefield*, *Whig*, *Washington*, *Wellington*, *Walter Scott*, etc., comme *Ouestminster*, etc.

A la fin d'une syllabe, les Français prononcent w comme u dans les mots *Newton*, *Newcastle*, *New-York*, etc.

Law, nom propre, ne se prononce pas *Lass*, ainsi que le prétendent tous les livres de grammaire et d'histoire. Ce mot a, autant qu'on peut l'indiquer, un son assez semblable à *Laû*.

W est muet dans *Greenwich*, *Norwich*, et dans la dernière syllabe de *Warwick*; on dit *Grinitch*, *Noritch*, *Ouarick*.

X. Cette lettre n'a point de son propre. Elle se prononce :

1° Comme *ks* dans les initiales *exca*, *exco*, *excu* : *excavation*, *excommunier*, *excuser*, etc. ; dans l'initiale *extr* : *extradition*, *extraire*, *extrême*, etc. ; dans les mots *axe*, *axiome*, *Alexandre*, *auxiliaire*, *complexion*, *sexe*, *fixe*, *fluxion*, *texte*, etc. ; dans les finales *ex-roi*, *lynx*, *phénix*, *sphinx*, *Styx*, *thorax*, etc.

2° Comme *k* dans les initiales *excé* et *exci* : *excellent*, *excès*, *exciter*, etc.

3° Comme *gz* au commencement des mots *Xavier*, *Xénophon*, *Xercès*, etc., et dans l'initiale *ex*, suivie d'une voyelle : *examiner*, *exercice*, *exemple*, *exhibition*, *exil*, *exorbitant*, etc.

4° Comme *ss* dans *soixante*, *Bruxelles*, *Auxerre*, *Auxonne*, *Aix-la-Chapelle*, etc.

5° Comme *z* dans *deuxième*, *sixième*, *dixième*, et dans la liaison *deux hommes*, *je veux entrer*, etc.

X est ordinairement muette à la fin des mots, excepté dans *six* et *dix*, où elle se prononce comme *s* sonore, quand ces mots ne sont pas suivis d'un substantif commençant par une consonne, comme *six* francs, *dix* centimes.

Z a un son doux : *Zéphyr*, *zizanie*, *zézayer*, etc.

A la fin des mots, elle est ordinairement muette : *nez*, *riz*, etc., excepté dans *gaz* et dans des noms propres : *Rhodez*, *Metz*, *Fez*, *Suez*, *Cortez*, *Coblentz*, *Austerlitz*, etc. On prononce *Rhodèss*, *Mèss*, *Coblense*, *Austerlitse*, etc.

LIAISON DES CONSONNES FINALES AVEC LES VOYELLES INITIALES.

L'euphonie exige qu'on lie la consonne finale d'un mot avec la voyelle qui commence le mot suivant. Cette liaison donne ordinairement au discours une douceur, une harmonie, une variété fort agréables à l'oreille; mais souvent elle produit un son dur et insupportable.

Il est malheureusement impossible de donner des règles absolues sur cette partie de la prononciation. Il faut consulter le sens, l'oreille, et le bon goût.

En général, on doit lier des mots unis entre eux par le sens, comme :

1° L'article, les adjectifs de nombre, et les substantifs : *les animaux*, *deux amis*, etc.
2° Les pronoms et les verbes : *nous allons*, *ils ont*, *on appelle*, etc.
3° Les adjectifs et les substantifs : *un bon enfant*, *un ancien ami*, etc.
4° Les verbes et les adverbes : *C'est parfaitement écrit*, *il est souvent appelé*, etc.
5° Un verbe et son complément : *lisez un livre*, *marcher au combat*, etc.
6° Une préposition et son complément : *devant une consonne*, *après une voyelle*, etc.
7° Des mots composés : *pot-à-l'eau*, *avant-hier*, *c'est-à-dire*, etc.

L'oreille suffit pour montrer qu'on ne doit pas faire la liaison dans les mots suivants :

Un aplom*b* imperturbable, un plafon*d* orné, un étan*g* empoissonné, une fai*m* insatiable, un no*m* obscur, un a*n* entier, une leço*n* instructive, le cam*p* anglais, le singulie*r* et le pluriel, je partirai volontier*s* avec vous, un chan*t* agréable, du ri*z* au lait, un ne*z* aquilin, etc.

Dans la conversation familière, la liaison rend le discours pesant, affecté et pédantesque. Les personnes qui parlent bien ont soin de l'éviter, toutes les fois qu'elle n'est pas indispensable; l'hiatus qui est produit par l'absence de liaison donne au langage un air facile et naturel.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans ces quelques pages un traité complet de prononciation. Nous n'avons voulu donner que les règles généralement admises, et sujettes à peu d'exceptions.

Nous avons passé sous silence quelques mots auxquels de bons grammairiens et l'Académie elle-même attribuent une prononciation irrégulière, qui n'est justifiée ni par l'analogie, ni par l'euphonie, ni par l'étymologie.

Ainsi on prétend qu'il faut prononcer :

Apsence, optenir, pour ***absence, obtenir***, etc. [1].
Cangrène, pour ***gangrène*** (du grec ***gangraina***).
Franchipane, pour ***frangipane*** (dérivé de l'inventeur ***Frangipani***, ou du ***frangipanier***, arbre).
Ouète, pour ***ouate*** (étymologie inconnue, mais sans analogie).
Plurié, pour ***pluriel*** (qu'on trouve rimant avec ***matériel, naturel***).
Semouille, pour ***semoule*** (de ***semi***, demi, et de ***mola***, moulu).
Entre ***quatre-z-yeux*** pour entre ***quatre yeux***.

---

(1) Ce serait mettre une consonne dure à la place d'une plus douce, et rendre la prononciation plus dure.

LIVRE PREMIER

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE

OU

CLASSIFICATION DES MOTS

Un enfant sait *prononcer* la plupart des mots, mais il ne sait pas les *écrire.*

Il y a en français environ soixante mille mots; on les trouve tous dans un livre appelé *dictionnaire de la langue française.*

Étudier le dictionnaire ne serait pas le meilleur moyen d'apprendre à écrire les mots. On n'apprendrait qu'un mot à la fois ; ce serait un travail long et ennuyeux.

Pour rendre cette étude plus facile, on a divisé les 60,000 mots en plusieurs *classes* ou *espèces.* Tous les mots de la même espèce suivent les mêmes règles. Ainsi, quand on sait les règles d'un mot, on peut écrire tous les mots de la même espèce. La partie de la grammaire où l'on enseigne à distinguer les différentes sortes de mots, est la **Grammaire proprement dite.**

La plupart des grammairiens divisent les mots en *dix espèces;* d'autres font *huit*, *neuf*, *onze divisions*, et même davantage. Nous n'en faisons que quatre, et elles comprennent tous les mots de la langue. Nous mettons dans la première classe les mots qui expriment une *persònne* ou une *chose* (**nom**); dans la deuxième, ceux qui expriment une *qualité* bonne ou mauvaise (**adjectif**); dans la troisième, ceux qui expriment une *action* (**verbe**); et dans la quatrième, des mots qui servent seulement à lier ensemble d'autres mots ou des phrases, ou à étendre ou à restreindre la signification des autres mots (**invariables**).

CHAPITRE PREMIER

NOM ou SUBSTANTIF

I. Propre et Commun.—Collectif.—Partitif.—Genre.—Nombre.

On appelle *nom* tout mot qui désigne une *personne* ou une *chose* animée ou inanimée.

On peut désigner une personne par son nom de baptême : *Henri, Charles, Henriette, Charlotte*, etc.; ou par son nom de famille : *Stuart, Bourbon*, etc.; ou par sa profession : *jardinier, tailleur, couturière*, etc.; ou par sa dignité, son titre, son état : *roi, duc, garçon*, etc.

Il y a des choses animées, comme *cheval, aigle, saumon*, etc., et des choses inanimées, comme *livre, jeton, baguette*, etc.

Il y a des noms qui appartiennent en *propre* à une seule personne ou à une seule chose, comme *Napoléon, France, Paris, la Seine*, etc.; ou à quelques personnes ou à quelques choses de la même espèce, comme les *Anglais*, les *Stuarts*, etc. Ces noms s'appellent *propres*.

Les autres servent à désigner toutes les personnes et toutes les choses de la même espèce, comme *roi, contrée, ville, fleuve*, etc.; on les appelle des *noms communs*.

Parmi les noms communs, il y en a qui désignent toute une *collection* de personnes ou de choses de la même espèce, comme *armée, foule, forêt*, etc. On les appelle des *noms collectifs*.

D'autres n'expriment qu'une *partie* d'une *collection*, d'un tout, comme une *infinité*, la *plupart, peu, beaucoup*, etc. On les appelle des *noms partitifs*.

Quand un nom n'a qu'un seul mot, on dit qu'il est *simple*. Ainsi, tous les noms déjà cités sont simples.

Quand un nom est formé de plusieurs mots, comme *chou-fleur, arc-en-ciel, avant-garde, perce-neige*, etc., on l'appelle *nom composé*.

Si un nom de personne désigne un homme comme *Henri, boulanger*, etc., on dit qu'il est *masculin*; et s'il désigne

une femme, comme *Louise*, *couturière*, on dit qu'il est *féminin*. De même le nom d'un animal mâle, comme le *lion*, est du masculin, et le nom d'un animal femelle, comme la *lionne*, est du féminin.

Le masculin et le féminin se nomment les deux GENRES.

Cette division du genre s'applique aussi aux noms désignant les choses inanimées. Ainsi, on fait du masculin le *soleil*, le *crayon*, le *courage*, comme le *boulanger* et le *lion*; et l'on fait du féminin la *lune*, la *table*, la *vertu*, comme la *couturière*, la *lionne*.

Un nom peut désigner *une seule* personne ou *une seule* chose, comme un *homme*, une *femme*, un *jeton*, etc. On dit qu'il est du singulier. S'il désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, comme les *hommes*, les *jetons*, on dit qu'il est pluriel.

La lettre s est la marque du pluriel, comme :

Un *banc*, des *bancs*.
Une *table*, des *tables*.
Une *maison*, des *maisons*.

Un *nid*, des *nids*.
Un *canif*, des *canifs*.
Un *enfant*, des *enfants*, etc.

Si le singulier se termine par s, x, z, le pluriel est le même : un *fils*, des *fils* ; une *croix*, des *croix*; *un gaz*, *des gaz*, etc.

Si le singulier se termine en *au* ou en *eu*, le pluriel prend x : *manteau*, *feu*, *cheveu*, font des *manteaux*, des *feux*, des *cheveux*, etc.

Si le singulier est en *al*, le pluriel fait *aux :*

Général, généraux.
Amiral, amiraux.

Hôpital, hôpitaux.
Mal, maux, etc.

II. Pronom.

On peut désigner des personnes et des choses sans les nommer, en mettant un mot à la place de leur nom.

Ainsi la phrase *Charles voit un poisson*, *et Charles prend un poisson*, n'est pas bonne. *Charles* et *poisson* sont exprimés deux fois, et cette répétition est choquante.

Il faut dire *Charles voit un poisson, et* IL LE *prend*.

Au lieu de répéter *Charles*, on met *il ;* et au lieu de *poisson*, on met *le*. Ainsi *il* désigne une personne, et *le* désigne une chose : ce sont donc des mots qu'on peut ranger dans le chapitre du NOM.

Mais comme ces mots désignent une personne ou une

chose sans la nommer; comme ils sont mis à la place d'un nom qu'on ne veut pas répéter, on les appelle des PRONOMS, et la plupart des grammairiens en font une partie du discours différente du ***nom*** ou ***substantif***.

Le PRONOM est donc un mot mis pour un ***nom*** de personne ou de chose, qu'on ne veut pas exprimer ou répéter.

Quand un pronom représente une seule personne ou une seule chose, il est ***singulier;*** s'il représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, il est ***pluriel***.

De même il est ***masculin*** ou ***féminin***, selon qu'il est mis à la place d'un nom masculin ou féminin.

Ainsi, il y a dans le pronom les deux ***genres*** et les deux ***nombres***, comme dans le nom.

On divise les pronoms en ***personnels***, ***possessifs***, ***démonstratifs***, ***interrogatifs***, ***relatifs*** et ***indéfinis***.

§ 1. PRONOMS PERSONNELS.

Quand une personne dit qu'elle fait une action, au lieu de se nommer, elle représente son nom par ***Je***, et dit, par exemple : ***Je chante***.

On remplace le nom de la personne ***à qui l'on parle*** par ***tu***, comme ***tu chantes bien***.

Et, au lieu de répéter le nom d'une personne ***dont on parle***, on dit ***il***, si c'est un homme, et ***elle***, si c'est une femme, comme ***il*** ou ***elle chante***.

De même, plusieurs personnes ***qui parlent*** remplacent leur nom par ***nous***, comme ***nous chantons;*** on met ***vous***, au lieu de nommer plusieurs personnes ***à qui l'on parle***, comme ***vous chantez;*** et ***ils***, ***elles***, au lieu de nommer les personnes ***dont on parle***, comme ***ils*** ou ***elles chantent***.

La personne ***qui parle*** remplit le premier rôle dans la phrase : on l'appelle la ***première***. ***Je*** et ***nous*** sont donc les pronoms de la ***première personne***.

Le second rôle appartient à la personne ***à qui l'on parle;*** ***tu*** et ***vous*** sont les pronoms de la ***seconde personne***.

La personne ***dont on parle*** remplit le troisième rôle : ***il***, ***ils***, ***elle*** et ***elles*** sont les pronoms de la ***troisième personne***.

Comme les pronoms :
1. **JE**, **NOUS**.
2. **TU**, **VOUS**.
3. **IL**, **ELLE**; **ILS**, **ELLES**,

reviennent sans cesse dans la phrase pour représenter le nom des *personnes* qui font les actions, on les appelle *pronoms personnels*.

On ne peut pas toujours remplacer la personne qui parle par *je*. Ainsi on ne dit pas : *Ce jeton est pour* JE. On dit : *Ce jeton est pour* MOI. Le mot *moi*, étant mis pour la personne qui parle, est un pronom personnel.

On ne dit pas non plus : *Charles touche* MOI. On dit *Charles* ME *touche*. *Me* est aussi un pronom personnel.

De même, on remplace *tu* par *te* ou *toi; il* et *elle* par *se, soi, le, la, lui;* et *ils, elles* par *se, les, eux, leur*.

Tous les pronoms personnels sont réunis dans le tableau suivant :

SINGULIER.	1. je,	me,	moi.
	2. tu,	te,	toi.
	3. il, elle,	se, le, la, lui,	soi.
PLURIEL...	1. nous.		
	2. vous.		
	3. ils, elles,	se, les, eux, leur.	

§ 2. PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms personnels ne peuvent pas se mettre à la place des noms de toutes les personnes. Ainsi on ne dit pas : *J'ai perdu le livre de* MOI. Il faut dire : *J'ai perdu* MON *livre*. MON est un pronom, puisqu'il représente le nom d'une personne. Il exprime que cette personne *possède* quelque chose : de là le nom de *pronom possessif* qu'on lui donne.

Les pronoms possessifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masc.	*Fém.*	
Mon,	ma,	mes.
Ton,	ta,	tes.
Son,	sa,	ses.
Notre,		nos.
Votre,		vos.
Leur,		leurs.

Mon, ton, son se placent devant les noms des objets possédés qui sont du masculin; et *ma, ta, sa*, devant les noms féminins.

Ainsi, en français, le pronom possessif prend le genre et le nombre de l'*objet possédé*, et non pas de la personne *qui possède*.

Mais lorsque *ma, ta, sa* sont suivis d'un nom commençant par une voyelle ou par une *h* muette, pour éviter la rencontre de deux voyelles, appelée *hiatus,* on les remplace par *mon, ton, son :*

Au lieu de :	*Ma* amitié,	on dit :	*mon* amitié.
	Ta image,		*ton* image.
	Sa histoire,		*son* histoire.

Mes, tes, ses, nos, vos, leurs se mettent devant tous les noms pluriels.

REMARQUE. *Leur* est *personnel* ou *possessif.* Il est personnel quand il est joint à un verbe, et qu'il veut dire *à eux, à elles* : *Je* LEUR *parle; donnez-*LEUR. C'est le pluriel de *lui, elle.* — *Leur* est possessif quand il est devant un nom, et qu'il signifie d'*eux*, d'*elles*, comme *leur cheval, leurs chevaux,* c'est-à-dire *le cheval* ou *les chevaux d'eux, d'elles.*

Ces quinze pronoms possessifs ne suffisent pas pour exprimer la possession dans tous les cas. Ainsi on ne peut pas dire : *Voici votre livre et mon livre.* On dit : *Voici votre livre et le* MIEN.

Le MIEN remplace à la fois le nom de la *personne qui possède* et celui de la *chose possédée.* Il forme une seconde espèce de pronoms possessifs, qui remplacent deux noms, et qui sont au nombre de dix-huit.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
Le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes.
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes.
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes.
Le *ou* la nôtre,		les nôtres.	
Le *ou* la vôtre,		les vôtres.	
Le *ou* la leur,		les leurs.	

REMARQUE. On met un accent circonflexe sur *nôtre* et *vôtre*, et on les prononce longs, quand ils sont précédés de l'article : *votre maison et la nôtre.*

§ 3. PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Dans la phrase *Ce livre est pour Charles, et ce livre est pour Henri*, on exprime deux fois le mot *livre*, et cette répétition choque.

Il faut le remplacer, la seconde fois, par *celui-ci* ou *celui-là*, et dire : *Ce livre est pour Charles, et* CELUI-CI *ou* CELUI-LÀ *pour Henri.*

Celui-ci et *celui-là* sont appelés *pronoms démonstra-*

tifs, parce qu'ils sont mis pour le nom d'une chose qu'on *montre*.

Il n'y a que les suivants :

Ce............. Lisez *Athalie*, c'est un chef-d'œuvre.
Ceci, cela....... *Ceci* est bon, mais *cela* est utile.
Celui, celle...ou *celui-ci, celle-ci*.
Ceux, celles...ou *ceux-ci, celles-ci*.

Ci, qui est abrégé de *ici*, exprime l'idée de proximité, et *là* exprime l'idée d'éloignement. Si l'on dit : *Celui-ci est beau et celui-là est laid*, CELUI-CI désigne la personne ou la chose la plus proche, et CELUI-LÀ désigne la plus éloignée.

On peut ajouter *ci* et *là* à des noms, comme *cet homme-ci, cet homme-là, ces jours-ci*, etc.

§ 4. PRONOMS INTERROGATIFS.

Quand on dit : QUI *frappe?* le mot *qui* représente le nom de la personne qui fait l'action de frapper. De plus, il sert à *interroger*, afin qu'on sache quel est ce nom. On l'appelle *pronom interrogatif*.

Les pronoms interrogatifs sont :

Qui..... *Qui* gagna la bataille de Tolbiac?
Que..... *Que* vit Clovis?
Quoi.... *A quoi* pensez-vous?

Lequel, duquel, auquel.	*Laquelle.*
Lesquels, desquels, auxquels.	*Lesquelles, desquelles, auxquelles.*

§ 5. PRONOMS RELATIFS.

Dans la phrase *Ouvrez à Charles qui frappe*, le mot *qui* n'exprime pas l'interrogation, et il n'est pas interrogatif. Il est en *relation* avec *Charles* qu'il représente, et qui le précède immédiatement dans la même phrase; on le nomme *pronom relatif*.

Le nom qui précède le relatif s'appelle son *antécédent*, c'est-à-dire son *précédent*. Ainsi *Charles* est l'antécédent de *qui*.

Tous les pronoms interrogatifs peuvent devenir relatifs, comme :

Voilà l'homme *qui* parlait.
C'est une femme *que* je vois.
Il n'y a rien *à quoi* je pense si souvent.
Le gazon sur *lequel* nous marchons est mouillé.
La grâce, sans *laquelle* on ne peut rien, vient du ciel, etc.

On peut de même donner un antécédent aux pronoms *duquel, auquel, lesquels, desquels, auxquels, lesquelles, desquelles, auxquelles*, et ils deviennent relatifs.

Il faut y ajouter DONT et OÙ. DONT s'emploie pour *duquel, de laquelle, desquels, desquelles;* où se met pour *auquel, dans lequel, vers lequel*, etc. *Le lieu* où *je vais*.

Beaucoup de grammairiens rangent parmi les pronoms relatifs les mots Y et EN, qui ont une relation avec un nom exprimé auparavant.

Vous venez de l'église, et j'*y* vais.
Vous allez à l'église, et j'*en* viens.

Les mots *où, y, en* peuvent aussi servir à interroger : Où *allez-vous?* Y *pensez-vous?* EN *voulez-vous?*

§ 6. PRONOMS INDÉFINIS.

Dans la phrase ON FRAPPE, le mot *frappe* exprime l'action; et le mot *on* représente le nom de la personne ou des personnes qui font cette action, sans exprimer si c'est un homme ou une femme, et s'il y a une ou plusieurs personnes. Ce mot s'appelle *pronom indéfini*, parce qu'il représente d'une manière vague, *indéfinie*, les personnes ou les choses qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas nommer.

Les pronoms indéfinis sont les suivants :

ON (altération de *homo*, homme, écrit d'abord l'*hom, om, on*).
L'*homme propose*, ou *on propose, et Dieu dispose.*
Quelqu'un, — une, quelques-uns, — unes.
Chacun, chacune.

Quiconque... (toute personne qui).	Tel.
Qui que ce soit, qui que ce fût.	Tout, tous.
Quoi que ce soit, quoi que ce fût.	Plusieurs.
L'un, l'une, les uns, les unes.	Nul, nulle.
L'autre, les autres.	Aucun, aucune.
L'un l'autre, l'un et l'autre.	Personne.
Autrui.	Rien.

EXEMPLES.

Chacun veut avoir des amis.
Quiconque se plaint cherche des consolations.
Où *l'un* voit des chardons, *l'autre* aperçoit des roses.
Faites à *autrui* ce que vous voulez qu'*on* vous fasse.
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.
Tout nous sourit dans la jeunesse.
Nul n'est prophète en son pays.
Personne n'est content de son sort.
Rien n'égale la blancheur du lis.

CHAPITRE II

ADJECTIF

Adjectif de qualité : ***Degrés de signification.*** **— Adjectif déterminatif. — Article. — Adjectif numéral.**

§ 1. ADJECTIF DE QUALITÉ.

Giton a le teint *frais*, le visage *plein*, les joues *pendantes*, l'œil *fixe* et *assuré*, les épaules *larges*, la démarche *ferme* et *délibérée*.

Phédon a les yeux *creux*, le teint *échauffé*, le corps *sec* et le visage *maigre*.

Les mots écrits en italique dans ces deux phrases sont *ajoutés* à des noms, pour en exprimer la *qualité*. Ces mots s'appellent ADJECTIFS.

On n'exprime jamais une qualité, bonne ou mauvaise, sans l'ajouter à un nom de personne ou de chose. Ainsi l'adjectif ne peut pas s'employer seul ; il doit toujours être ajouté à un nom ou à un pronom : de là le nom d'*adjectif*, qui signifie *ajouté*.

Remarquez que la *sagesse*, la *bonté*, la *gourmandise*, la *pâleur* ne sont pas des adjectifs. Ces mots ne peuvent pas se joindre à des noms de personne ni de chose. On ne dit pas une *personne sagesse*, une *chose pâleur*, comme on dit une *personne sage*, une *chose pâle*. La *sagesse*, la *bonté*, la *gourmandise*, la *pâleur*, sont des noms, puisqu'ils désignent une chose ; tandis que *sage*, *bon*, *gourmand*, *pâle*, sont des adjectifs ; ils peuvent se joindre à un nom de personne ou de chose.

Comme l'adjectif est toujours joint au nom, il doit prendre les mêmes signes de *genre* et de *nombre :* il est *masculin* ou *féminin*, *singulier* ou *pluriel*, selon le nom auquel il est ajouté.

E muet est le signe du féminin, s est le signe du pluriel.

SINGULIER.

Masculin.	*Fém.*
Un homme *grand*,	une femme *grande*.
Un garçon *obéissant*,	une fille *obéissante*.

PLURIEL.

Des hommes *grands*,	des femmes *grandes*.
Des garçons *obéissants*,	des filles *obéissantes*.

Donner ainsi à un adjectif le genre et le nombre du nom auquel il est joint, cela s'appelle *faire accorder l'adjectif en genre et en nombre avec le nom.*

Degrés de signification.

Charles est OBÉISSANT .... POSITIF.

Charles est { *plus* / *moins* / *aussi* } OBÉISSANT que Henri........ COMPARATIF.

Charles est *le plus* OBÉISSANT de tous les enfants.. SUPERLATIF.

Dans ces trois phrases, *obéissant* est la qualité de Charles; mais cette qualité est exprimée de trois manières différentes.

Dans la première, la qualité est simplement *posée*, placée, c'est-à-dire exprimée. L'adjectif est appelé *positif.*

Dans la seconde, on *compare* la qualité de Charles avec celle de Henri. On dit que l'adjectif est *comparatif.*

Quand on compare une qualité donnée à deux personnes, on trouve que l'une possède cette qualité à un degré *supérieur*, ou à un degré *inférieur*, ou à un degré *égal*. Il y a donc un *comparatif de supériorité*, un *comparatif d'infériorité*, et un *comparatif d'égalité*. Le premier est indiqué par *plus*, placé devant l'adjectif; le second par *moins*, et le troisième par *aussi*.

Bon a pour comparatif de supériorité *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui n'est pas usité.

Petit a deux comparatifs : *plus petit* ou *moindre*.
Mauvais — — : *plus mauvais* ou *pire*.

De même, *supérieur* et *inférieur* sont comparatifs; ils expriment l'idée de comparaison.

Dans la troisième phrase, l'obéissance de Charles est *portée au-dessus* de celle de tous les autres enfants. On dit que l'adjectif est au *superlatif*, mot venu du latin, qui signifie *porté au-dessus*.

On forme le superlatif en mettant l'article *le, la, les*, ou les pronoms possessifs *mon, ton, son, notre, votre, leur*, devant le comparatif de supériorité ou d'infériorité de l'adjectif.

EXEMPLES.

Molière est *le plus grand* poëte comique.
Saint Louis est *le meilleur* de nos rois.
Boileau disait que Racine était *son plus cher* ami.
Mercure est la planète *la moins éloignée* du soleil.

L'adjectif est aussi au superlatif quand il est précédé des invariables *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, etc.

Le POSITIF, le COMPARATIF et le SUPERLATIF sont appelés les trois DEGRÉS DE L'ADJECTIF.

§ 2. ADJECTIF DÉTERMINATIF.

Article. — Adjectif numéral.

Il y a des mots qui, sans exprimer une qualité, se joignent toujours au nom pour en *déterminer* la signification, c'est-à-dire pour y ajouter une idée nouvelle, par exemple l'idée de *similitude*, comme TEL père, TEL fils; l'idée de *généralité*, comme TOUT homme; l'idée d'*indication*, comme CE soleil; l'idée de *négation*, comme NUL homme; l'idée de *quantité*, comme QUELQUES enfants, PLUSIEURS livres, etc.

Les mots *tel*, *tout*, *ce*, *nul*, *quelques*, *plusieurs*, sont considérés comme adjectifs, quand ils sont joints à un nom pour en *déterminer* la signification, et on les appelle des adjectifs *déterminatifs*.

Voici les adjectifs déterminatifs :

CE ou *cet*.......*cette*.....*ces*.
CHAQUE.
QUELQUE.................*quelques*.
MÊME...................*mêmes*.
AUTRE..................*autres*.
UNIQUE.................*uniques*.
SEUL...........*seule*.....*seuls*, *seules*.
TOUT...........*toute*....*tous*, *toutes*.
TEL............*telle*.....*tels*, *telles*.
QUEL...........*quelle*....*quels*, *quelles*.
NUL............*nulle*....*nuls*, *nulles*.
AUCUN..........*aucune*..*aucuns*, *aucunes*.
CERTAIN........*certaine*..*certains*, *certaines*.
MAINT..........*mainte*...*maints*, *maintes*.
PLUSIEURS.

EXEMPLES :

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
Ce champ, *cette* forêt, *ces* prés m'appartiennent.
Aucun ministre n'est populaire, *quelque* bien qu'il fasse.
Voltaire et Rousseau moururent la *même* année.
Toute trahison est criminelle.

On peut employer *ce*, *même*, *autre*, *tout*, *tel*, *nul*, *aucun*, *plusieurs*, sans les joindre à un nom. Alors ce sont des PRONOMS.

Mais *quelque*, *chaque*, *maint*, etc., doivent toujours être

joints à un nom. Ainsi ne dites pas : Ces livres coûtent cinq francs *chaque*, mais *chacun;* ou *Chaque* livre coûte cinq francs.

Article.

On peut ranger parmi les adjectifs déterminatifs l'ARTICLE (du latin *articulus*), petit mot qui se joint toujours au nom pour en *déterminer* la signification, et lui donner un sens restreint, *défini*, comme LE *songe d'Athalie*, ou un sens vague, *indéfini*, comme UN *songe*.

ARTICLE DÉFINI :	LE	la	les.
	Du, de l'....	de la........	des.
	Au, à l'.....	à la........	aux.
ARTICLE INDÉFINI :	UN..........	une.........	des.

On emploie *le, la, les,* selon le genre et le nombre du nom.

Du est une contraction de *de le*, autrefois écrit *del; au* est mis pour *à le*, autrefois pour *al; des* pour *de les; aux* pour *à les*. On emploie *du* et *au* devant les noms qui commencent par une *consonne* ou une H *aspirée; des* et *aux* devant tous les noms pluriels.

EXEMPLES :

La voix *de l'*homme et le braiment *de l'*âne.
Le livre *du* garçon, le chant *du* hibou.
Allez d'abord *au* jardin, puis *au* hameau.
Les devoirs *des* pères et *des* mères.
Pardonnez *aux* garçons et *aux* filles.

Un, une, sont aussi des articles, quand ils sont placés devant le nom d'un objet *indéterminé*, nommé pour la première fois, et qu'ils n'expriment pas le nombre. On les appelle *articles indéfinis*.

Quand l'article est placé devant un adjectif qualificatif, un verbe, ou un invariable, ces mots deviennent des noms.

EXEMPLES :

L'*utile*.	Les *faibles*.	Le *boire*.	Le *pour*.
L'*agréable*.	Les *forts*.	Le *manger*.	Le *contre*.
Le *beau*.	Les *riches*.	Le *rire*.	Les *pourquoi*.
Le *vrai*.	Les *pauvres*.	Le *dormir*.	Les *comment*, etc.

Lorsque *le, la, les,* signifient *cela, lui, elle, eux, elles,* ils sont pronoms.

EXEMPLES :

Êtes-vous bonne? — Oui, je *le* suis (*cela*).
Si cet enfant est sage, je *le* récompenserai (*lui*).
Vous cherchez votre poupée? *la* voici (*voici elle*).
Guillaume attaqua les Anglo-Saxons, et *les* vainquit (*eux*).

Adjectif numéral.

On range aussi dans la classe des adjectifs déterminatifs les mots dont on se sert pour compter, comme *un*, *deux*, *trois*, ou *premier*, *second*, *troisième*, etc. Et comme ces mots se joignent aux noms de personne et de chose, pour en *déterminer* le *nombre* ou l'*ordre*, on les appelle *adjectifs de nombre*.

Les uns marquent le *nombre*, comme *un* franc, *deux* francs, *trois* francs, etc. On les appelle adjectifs de nombre *cardinaux*, d'un mot latin qui signifie *gond*, et par extension, *principal*.

Les autres indiquent l'*ordre* des personnes et des choses, comme : Vous êtes entré le *cinquième*, et vous avez obtenu le *second* prix. On ne dit pas combien il y a eu de personnes et de prix en tout. Ces mots s'appellent adjectifs de nombre *ordinaux*.

Les adjectifs de nombre ordinaux, excepté *premier* et *second*, se forment des cardinaux, et se terminent en *ième :* au lieu de *premier*, on dit *unième* après un autre nombre : *vingt et unième*, *soixante-unième*, etc.

NOMBRES CARDINAUX.		NOMBRES ORDINAUX.	
UN.	SEIZE.	*Premier* (unième).	*Dix-septième.*
DEUX.	DIX-SEPT.	*Second* ou *deuxième.*	*Dix-huitième.*
TROIS.	DIX-HUIT.	*Troisième.*	*Dix-neuvième.*
QUATRE.	DIX-NEUF.	*Quatrième.*	*Vingtième.*
CINQ.	VINGT.	*Cinquième.*	*Vingt et unième.*
SIX.	TRENTE.	*Sixième.*	*Vingt-deuxième.*
SEPT.	QUARANTE.	*Septième.*	*Trentième.*
HUIT.	CINQUANTE.	*Huitième.*	*Quarantième.*
NEUF.	SOIXANTE.	*Neuvième.*	*Cinquantième.*
DIX.	SOIXANTE-DIX.	*Dixième.*	*Soixantième.*
ONZE.	QUATRE-VINGTS.	*Onzième.*	*Soixante-dixième.*
DOUZE.	QUATRE-VINGT-DIX.	*Douzième.*	*Quatre-vingtième.*
TREIZE.	CENT.	*Treizième.*	*Quatre-vingt-dixième.*
QUATORZE.	MILLE, etc.	*Quatorzième.*	*Centième.*
QUINZE.		*Quinzième.*	
		Seizième.	

CHAPITRE III

VERBE

Définition. — Importance. — Personnes. — Nombre. — Sujet. — Temps. — Modes. — 2 Conjugaisons.

L'homme *lit* dans les cieux, il *navigue* dans l'air,
Il *gouverne* la foudre, il *maîtrise* la mer,
Emprisonne les vents, *enchaîne* la tempête.

Les mots *lit*, *navigue*, *gouverne*, *maîtrise*, *emprisonne*, *enchaîne*, expriment des *actions* faites par l'homme. Tout mot qui exprime une action s'appelle Verbe.

Il y a des actions qui sont l'ouvrage de l'âme, comme *penser*, *réfléchir*, *savoir*, *croire*, etc. Ce sont aussi des verbes.

On appelle encore verbe les mots qui expriment l'*existence* des personnes et des choses, comme *être*, *exister;* ou *la manière d'être*, comme *sembler*, *paraître*, etc.

IMPORTANCE DU VERBE.

Il y a des phrases sans *substantifs*, il y en a d'autres sans *pronoms*, sans *adjectifs*, etc.; mais il est impossible d'en faire une seule sans mettre un verbe. Le verbe est donc le mot le plus important de la phrase, et par conséquent celui qu'il faut étudier avec le plus de soin. C'est à cause de son importance qu'on lui a donné le nom de *verbe*, du latin *verbum*, qui signifie *parole* ou *mot par excellence.*

PERSONNE. — NOMBRE. — SUJET.

SINGULIER.	PLURIEL.
1. Je chant-*e*.	Nous chant-*ons*.
2. Tu chant-*es*.	Vous chant-*ez*.
3. Il chant-*e*.	Ils chant-*ent*.

On voit que les dernières lettres du verbe changent selon que l'action est faite par la *première* personne, par la *seconde*, ou par la *troisième*. On l'appelle *verbe à la première*, *à la seconde*, *à la troisième personne.* Ces finales changent aussi selon le *nombre* de personnes qui font l'action.

Les pronoms joints au verbe en modifient donc la terminaison selon la *personne* et le *nombre.*

Les pronoms *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, représentent les

personnes qui font l'action, et sont appelés les SUJETS du verbe. Le verbe s'accorde donc en *personne* et en *nombre* avec son sujet.

TEMPS.

Dans ces trois phrases : { Je chant-*e*,
Je chant-*ais*,
Je chant-*erai*,

la finale du verbe change, quoiqu'il soit à la même personne et au même nombre. La première forme indique que je fais l'action de *chanter* au moment même où je parle ; la seconde, que je l'ai déjà faite ; et la troisième que je la ferai plus tard. Ces trois formes indiquent donc le moment, le *temps* où se fait l'action; elles prennent les noms de *temps présent, temps passé, temps futur.*

Un verbe varie donc selon le *moment* où l'action se fait, c'est-à-dire selon le *temps.*

MODES.

Dans cette phrase :

Vous courez *dans le jardin,*

on *indique,* on affirme avec certitude que vous faites l'action de *courir.*

Dans celle-ci :

Vous courriez, *si je vous le permettais,*

on affirme que vous feriez l'action de *courir,* si une *condition* était d'abord remplie.

Dans cette autre :

COUREZ *dans le jardin,*

on exprime l'action d'une troisième manière : on ne dit pas que vous la faites, ni que vous la feriez, si une condition était remplie; on vous *commande,* on vous *prie* de la faire.

Dans cette quatrième phrase :

Votre maman désire que vous COURIEZ,

l'action est exprimée d'une quatrième manière. On n'indique pas que vous faites l'action ; on ne dit pas que vous la feriez moyennant une condition; on ne vous commande pas de la faire. On exprime le *désir* de vous voir faire l'action de courir. Ici l'action dépend d'une autre action, c'est-à-dire que le

verbe est ***soumis***, ***sujet*** à un autre verbe qui le précède et sans lequel il ne peut former un sens complet.

Dans cette cinquième phrase :

COURIR ***dans le jardin est une chose fatigante,***

on exprime l'action d'une manière générale, vague, ***indéfinie***, sans l'attribuer à personne ; on la nomme simplement. C'est une cinquième manière de l'exprimer.

Enfin dans ces phrases :

Je vois Paul COURANT ***de toutes ses forces,***
Paul a COURU ***de toutes ses forces,***

courant et ***couru*** marquent l'***action*** faite par Paul, et l'***état*** où il est, et celui où il a été.

Ces deux mots expriment à la fois l'***action***, comme le verbe, et l'***état***, comme l'adjectif ; c'est-à-dire qu'ils ont la signification du verbe et de l'adjectif, qu'ils ***participent*** de l'un et de l'autre. C'est une sixième manière de rendre l'action.

Ces six manières différentes d'exprimer l'action s'appellent ***modes***, du latin ***modus***, qui signifie ***manière***. Ainsi le ***mode*** est la manière d'exprimer l'action. Il y en a six sortes :

1. L'INDICATIF ***indique*** que l'action se fait, s'est faite, ou se fera ;
2. Le CONDITIONNEL affirme qu'elle se ferait, moyennant une ***condition;***
3. L'IMPÉRATIF ***commande*** de la faire ;
4. Le SUBJONCTIF exprime une action ***soumise***, ***sujette*** à une autre ;
5. L'INFINITIF l'exprime d'une manière ***indéfinie***, vague ;
6. Le PARTICIPE exprime à la fois une ***action*** et un ***état;*** ce mot ***participe*** du verbe et de l'adjectif.

D'après ce qui précède, on voit qu'un verbe varie selon la ***personne*** qui fait l'action, selon le ***nombre*** de personnes qui la font, selon le ***temps*** où elle se passe, et selon la ***manière*** de l'exprimer.

Faire subir à un verbe les différents changements de ***personnes***, de ***nombre***, de ***temps*** et de ***modes***, cela s'appelle CONJUGUER.

DEUX CONJUGAISONS.

Pour conjuguer un verbe plus facilement, il faut le diviser

en deux parties, appelées *radical* et *terminaison*. Tous les verbes français se terminent à l'infinitif par une de ces quatre finales, *er*, *ir*, *oir*, *re*. Sur six mille verbes, il y en a environ cinq mille en *er*, une trentaine en *oir;* les autres sont en *ir* ou en *re*. La partie du verbe qui reste, quand on retranche *er, ir, oir, re,* en est le *radical* ou la *racine;* les syllabes *er, ir, oir, re,* en sont les *terminaisons.*

Ainsi, dans *parl-er*, *cour-ir*, *recev-oir*, *souri-re*, les syllabes *parl*, *cour*, *recev*, *souri*, sont le radical de chaque verbe; *er*, *ir*, *oir* et *re* en sont les terminaisons.

Le radical est ordinairement le même dans tout le verbe, tandis que les terminaisons varient selon la *personne*, le *nombre,* le *temps* et le *mode.*

Les verbes en *er* prennent les mêmes terminaisons dans tous les temps, c'est-à-dire qu'ils se conjuguent sur le même *modèle*. Ainsi, il suffit d'apprendre les terminaisons d'un seul verbe, par exemple *chant-er*, pour savoir celles des cinq mille verbes en *er*.

Au lieu de dire *modèle,* on dit *conjugaison*, d'un mot latin qui indique l'action d'atteler à *un même joug*. Tous les verbes qui suivent le même modèle passent, en effet, sous le même *joug*, sous la même *règle.*

Tous les verbes en *ir*, en *oir* et en *re* suivent un autre modèle, et sont rangés dans une autre conjugaison. Par conséquent, si l'on apprend les terminaisons d'un seul verbe en *ir*, en *oir* ou en *re*, on saura celle de près de mille verbes. Ils forment la *seconde conjugaison*.

On peut donc conjuguer les six mille verbes français sur deux modèles, c'est-à-dire les réduire à *deux conjugaisons,* au lieu de les diviser, comme on le fait, en quatre, en huit, en douze, en seize, et même en soixante-douze (1).

---

(1) La plupart des grammairiens font quatre conjugaisons, et les distinguent par les terminaisons de l'infinitif. Cette division, empruntée à la grammaire latine, n'est d'aucune utilité pour la conjugaison. Dites, par exemple, à un étranger peu familiarisé avec la langue, que les verbes *venir*, *mourir*, *courir*, *acquérir*, *vêtir*, *dormir*, *servir*, *sentir*, *bouillir*, se conjuguent comme *finir*, et il vous dira au présent de l'indicatif : je *venis*, je *mouris*, je *couris*, j'*acquéris*, je *vêtis*, etc. Le fait est qu'il n'y a aucune analogie entre le prétendu modèle et les présents de ces verbes : je *finis*, je *viens*, je *meurs*, je *cours*, j'*acquiers*, je *vêts*, je *dors*, je *bous*. On a donc tort de dire qu'un verbe se conjugue comme *finir*, par la seule raison qu'il se termine en *ir*.

Pour moi, je réduis les verbes français à deux conjugaisons, et je les distingue l'une de l'autre, non point par la terminaison de l'infinitif, mais par *les terminaisons de tous les temps*. Ainsi, les verbes en *er* ont les mêmes terminaisons dans tous leurs temps; ils forment la première conjugaison. Ils font, par exemple :

Les verbes qui se conjuguent entièrement comme le verbe modèle sont appelés *réguliers;* les autres sont *irréguliers.* On nomme *défectifs* ceux qui manquent de certaines personnes ou de certains temps.

AU PRÉSENT DE L'INDICATIF.				AU PASSÉ DÉFINI.			
E......	comme	je	chant-*e*.	AI.....	comme	je	chant-*ai*.
ES.....	—	tu	chant-*es*.	AS.....	—	tu	chant-*as*.
E......	—	il	chant-*e*.	A......	—	il	chant-*a*.
ONS....	—	nous	chant-*ons*.	AMES...	—	nous	chant-*âmes*.
EZ....	—	vous	chant-*ez*.	ATES...	—	vous	chant-*âtes*.
ENT....	—	ils	chant-*ent*.	ÈRENT..	—	ils	chant-*èrent*.

Les verbes en *ir*, *oir* et *re* ont aussi les mêmes terminaisons dans tous leurs temps; ils forment donc la seconde conjugaison. Ils font, par exemple :

AU PRÉSENT DE L'INDICATIF.

S......	comme	je	cour-*s*.	je	reçoi-*s*.	je	souri-*s*.
S......	—	tu	cour-*s*.	tu	reçoi-*s*.	tu	souri-*s*
T......	—	il	cour-*t*.	il	reçoi-*t*.	il	souri-*t*.
ONS....	—	nous	cour-*ons*.	nous	recev-*ons*.	nous	souri-*ons*.
EZ.....	—	vous	cour-*ez*.	vous	recev-*ez*.	vous	souri *ez*.
ENT....	—	ils	cour-*ent*.	ils	reçoiv-*ent*.	ils	souri-*ent*.

AU PASSÉ DÉFINI.

S......	comme	je	couru-*s*.	je	reçu-*s*.	je	souri-*s*.
......	—	tu	couru-s.	tu	reçu-*s*.	tu	souri-*s*.
T......	—	il	couru-*t*.	il	reçu-*t*.	il	souri-*t*.
MES....	—	nous	courû-*mes*.	nous	reçû-*mes*.	nous	souri-*mes*.
TES....	—	vous	courû-*tes*.	vous	reçû-*tes*.	vous	souri-*tes*.
RENT. .	—	ils	couru-*rent*.	ils	reçu-*rent*..	ils	souri-*rent*.

Et ainsi des autres temps.

Comme cette partie de la grammaire est destinée aux jeunes enfants, nous y donnons les modèles des deux conjugaisons, sans mentionner aucune difficulté. Avec ces deux modèles, on peut conjuguer près de cinq mille verbes, sans éprouver le moindre embarras

Les difficultés viennent ordinairement du *radical*, surtout dans les verbes en *ir*, en *oir*, et en *re*. Nous avons réuni dans quatre *tableaux synoptiques* les radicaux de tous les verbes; quelques exercices suffisent pour se les rendre familiers en peu de temps.

Les règles et les observations sur les difficultés de la terminaison et du radical, sur la formation des temps, trouveront leur place dans le LIVRE II, *de l'Orthographe.*

Premier modèle.

CONJUGAISON DES VERBES EN *ER*.

I. — INFINITIF — Chant-*er*.

II. — PARTICIPE { PRÉSENT — chant-*ant*. PASSÉ — chant-*é*.

III. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing.	1. je	chant-*e*.
	2. tu	chant-*es*.
	3. il	chant-*e*.
Plur.	1. nous	chant-*ons*.
	2. vous	chant-*ez*.
	3. ils	chant-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1. je	chant-*ais*. (pron. *ès*)
	2. tu	chant-*ais*.
	3. il	chant-*ait*.
Plur.	1. nous	chant-*ions*.
	2. vous	chant-*iez*.
	3. ils	chant-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Sing.	1. je	chant-*ai*. (pron. *é*)
	2. tu	chant-*as*.
	3. il	chant-*a*.
Plur.	1. nous	chant-*âmes*.
	2. vous	chant-*âtes*.
	3. ils	chant-*èrent*.

FUTUR.

Sing.	1. je	chant-*erai* (pron. *ré*)
	2. tu	chant-*eras*.
	3. il	chant-*era*.
Plur.	1. nous	chant-*erons*.
	2. vous	chant-*erez*.
	3. ils	chant-*eront*.

IV. — IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	
	2.	chant-*e*.
	3. qu'il	chant-*e*.
Plur.	1.	chant-*ons*.
	2.	chant-*ez*.
	3. qu'ils	chant-*ent*.

V. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1. que je	chant-*e*.
	2. que tu	chant-*es*.
	3. qu'il	chant-*e*.
Plur.	1. que nous	chant-*ions*.
	2. que vous	chant-*iez*.
	3. qu'ils	chant-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1. que je	chant-*asse*.
	2. que tu	chant-*asses*.
	3. qu'il	chant-*ât*.
Plur.	1. que nous	chant-*assions*.
	2. que vous	chant-*assiez*.
	3. qu'ils	chant-*assent*.

VI. — CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1. je	chant-*erais* (pron. *rès*)
	2. tu	chant-*erais*.
	3. il	chant-*erait*.
Plur.	1. nous	chant-*erions*.
	2. vous	chant-*eriez*.
	3. ils	chant-*eraient*.

NOTA. Il est important de bien savoir écrire par cœur les terminaisons de la première conjugaison, avant de passer à la seconde. Pour cela, on peut s'exercer à conjuguer les verbes suivants : il suffit de mettre un radical devant les terminaisons du modèle, qui doivent être écrites de mémoire.

VERBES EN *ER*, POUR SERVIR D'EXERCICES.

tomb-*er*,

hasard-*er*,
second-*er*,
command-*er*,
demand-*er*,
grond-*er*,
décid-*er*,
consolid-*er*,
intimid-*er*,
résid-*er*,
présid-*er*,
aid-*er*,
plaid-*er*,
poignard-*er*,
dissuad-*er*,
accord-*er*,
bord-*er*,
tard-*er*,

coiff-*er*,

approch-*er*,
attach-*er*,
prêch-*er*,
touch-*er*,
cach-*er*,
pêch-*er*,
empêch-*er*,
cherch-*er*,

troubl-*er*,
consol-*er*,
voil-*er*,
brill-*er*,
habill-*er*,
fusill-*er*,
grill-*er*,
pill-*er*,
bâill-*er*,
taill-*er*,
empaill-*er*,
raill-*er*,
travaill-*er*,

parl-*er*,
aveugl-*er*,

arm-*er*,
charm-*er*,
nomm-*er*,
consomm-*er*,
consum-*er*,
calm-*er*,
blâm-*er*,
proclam-*er*,
réprim-*er*,
légitim-*er*,
anim-*er*,
aim-*er*,
form-*er*,

assassin-*er*,
déjeun-*er*,
dîn-*er*,
domin-*er*,
examin-*er*,
ruin-*er*,
donn-*er*,
pardonn-*er*,
abandonn-*er*,
mentionn-*er*,
perfectionn-*er*
questionn-*er*,
profan-*er*,
disciplin-*er*,
empoisonn-*er*
traîn-*er*,
détrôn-*er*,
orn-*er*,
gouvern-*er*,

soup-*er*,
camp-*er*,
particip-*er*,
tromp-*er*,

triomph-*er*,

déclar-*er*,
assur-*er*,
dur-*er*,
figur-*er*,
entr-*er*,
montr-*er*,
admir-*er*,
aspir-*er*,
respir-*er*,
attir-*er*,
conspir-*er*,
désir-*er*,
déchir-*er*,

dans-*er*,
pass-*er*,
caus-*er*,
caress-*er*,
confess-*er*,
intéress-*er*,
profess-*er*,
autoris-*er*,
baptis-*er*,
vals-*er*,
cess-*er*,
apais-*er*,
bais-*er*,
baiss-*er*,
embras-*er*,
embrass-*er*,
us-*er*,
abus-*er*,
dress-*er*,
adress-*er*,

flatt-er,
respect-*er*,
goût-*er*,
résist-*er*,
assist-*er*,
adopt-*er*,
adapt-*er*,
dict-*er*,

prêt-*er*,
arrêt-*er*,
guett-*er*,
regrett-*er*,
convoit-*er*,
contract-*er*,
trait-*er*,
trott-*er*,
port-*er*,

observ-*er*,
arriv-*er*,
lav-*er*,

gagn-*er*,
accompagn-*er*
sign-*er*,
peign-*er*,
daign-*er*,
saign-*er*,
soign-*er*,
éloign-*er*,
témoign-*er*,
épargn-*er*,

distingu-*er*,
fatigu-*er*,
prodigu-*er*,
conjugu-*er*,
subjugu-*er*,
appliqu-*er*,
expliqu-*er*,
pratiqu-*er*,
invoqu-*er*,
suffoqu-*er*,
marqu-*er*,
débarqu-*er*,
attribu-*er*,
continu-*er*,
habitu-*er*,
diminu-*er*,
éternu-*er*,
remu-*er*,

tu-*er*,
perpétu-*er*,
restitu-*er*,
salu-*er*,
avou-*er*,
dévou-*er*,
nou-*er*,
lou-*er*,
jou-*er*,
secou-*er*,

cri-*er*,
pri-*er*,
suppli-*er*,
appréci-*er*,
calomni-*er*,
colori-*er*,
communi-*er*,
confi-*er*,
li-*er*,
disgraci-*er*,
remerci-*er*,
sci-*er*,
fortifi-*er*,
glorifi-*er*,
gratifi-*er*,
justifi-*er*,
modifi-*er*,
pacifi-*er*,
pétrifi-*er*,
purifi-*er*,
qualifi-*er*,
sacrifi-*er*,
sanctifi-*er*,
signifi-*er*,
simplifi-*er*,
vérifi-*er*,
vivifi-*er* (1).

agré-*er*,
cré-*er*,
récré-*er*,
supplé-*er*.

---

(1) Remarquez, dans les verbes en *ier*, les deux *i* de suite à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif : nous *cri-ions*, vous *cri-iez*; et, dans les verbes en *éer*, les deux *e* : *je cré-e*, *je cré-erai*, etc., et le participe passé, *créé*, *créée*, etc.

Second modèle.

CONJUGAISON DES VERBES EN *IR*, *OIR*, *RE*.

I. — INFINITIF — Souri-*re*.

II. — PARTICIPE

- PRÉSENT — souri-*ant*.
- PASSÉ — sour-*i*.

III. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing.	1. je	souri-*s*.
	2. tu	souri-*s*.
	3. il	souri-t.
Plur.	1. nous	souri-*ons*.
	2. vous	souri-*ez*.
	3. ils	souri-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1. je	souri-*ais*.
	2. tu	souri-*ais*.
	3. il	souri-*ait*.
Plur.	1. nous	souri-*ions*.
	2. vous	souri-*iez*.
	3. ils	souri-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Sing.	1. je	souri-*s*.
	2. tu	souri-*s*.
	3. il	souri-*t*.
Plur.	1. nous	souri-*mes*.
	2. vous	souri-*tes*.
	3. ils	souri-*rent*.

FUTUR.

Sing.	1. je	souri-*rai*.
	2. tu	souri-*ras*.
	3. il	souri-*ra*.
Plur.	1. nous	souri-*rons*.
	2. vous	souri-*rez*.
	3. ils	souri-*ront*.

IV. — IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	
	2.	souri-*s*.
	3. qu'il	souri-*e*.
Plur.	1.	souri-*ons*.
	2.	souri-*ez*.
	3. qu'ils	souri-*ent*.

V. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1. que je	souri-*e*.
	2. que tu	souri-*es*.
	3. qu'il	souri-*e*.
Plur.	1. que nous	souri-*ions*.
	2. que vous	souri-*iez*.
	3. qu'ils	souri-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1. que je	souri-*sse*.
	2. que tu	souri-*sses*.
	3. qu'il	souri-*t*.
Plur.	1. que nous	souri-*ssions*.
	2. que vous	souri-*ssiez*.
	3. qu'ils	souri-*ssent*.

VI. — CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1. je	souri-*rais*.
	2. tu	souri-*rais*.
	3. il	souri-*rait*.
Plur.	1. nous	souri-*rions*.
	2. vous	souri-*riez*.
	3. ils	souri-*raient*.

NOTA. Conjuguez de même *ri*-RE, *exclu*-RE, *conclu*-RE, dont le radical ne change pas. Presque tous les verbes en *ir*, *oir*, *re*, ont les mêmes terminaisons que ce modèle. Les difficultés viennent du *radical*, qui change une, deux ou trois fois. Voyez la *formation des temps*, dans le LIVRE II, *de l'Orthographe*.

TABLEAU DES TERMINAISONS DE TOUS LES VERBES.

Verbes en ER.	Terminaisons communes.	Verbes en IR, OIR, RE.	Verbes en ER.	Terminaisons communes.	Verbes en IR, OIR, RE.
	INDICATIF PRÉSENT.			**IMPÉRATIF.** PRÉSENT OU FUTUR.	
e		*s*			
es		*s*	*e*		*s*
e		*t*		e	
	ons			ons	
	ez			ez	
	ent			ent	
	IMPARFAIT.			**SUBJONCTIF.** PRÉSENT.	
	ais			e	
	ais			es	
	ait			e	
	ions			ions	
	iez			iez	
	aient			ent	
	PASSÉ DÉFINI.			IMPARFAIT.	
ai		*s*	*a*	sse	
as		*s*	*a*	sses	
a		*t*	*â*	t	
â	mes		*a*	ssions	
â	tes		*a*	ssiez	
è	rent		*a*	ssent	
	FUTUR.			**CONDITIONNEL.**	
e	rai		*e*	rais	
e	ras		*e*	rais	
e	ra		*e*	rait	
e	rons		*e*	rions	
e	rez		*e*	riez	
e	ront		*e*	raient	

Ce tableau montre que la plupart des terminaisons du second modèle (*ir*, *oir*, *re*) ressemblent à celles du premier (*er*).

19 sont les mêmes........ {
- 3 au présent de l'indicatif... *ons*, *ez*, *ent*.
- 6 à l'imparfait de l'indicatif.. *ais*, *ais*, etc.
- 4 à l'impératif.............. *e*, *ons*, *ez*, *ent*.
- 6 au présent du subjonctif... *e*, *es*, etc.

21 ont une lettre de moins. {
- 3 au passé défini........... *mes*, *tes*, *rent*.
- 6 à l'imparfait du subjonctif. *sse*, *sses*, etc.
- 6 au futur................... *rai*, *ras*, etc.
- 6 au conditionnel........... *rais*, *rais*, etc.

7 terminaisons seulement sont différentes....... {
- 3 au présent de l'indicatif... *s*, *s*, *t*.
- 3 au passé défini. .... *s*, *s*, *t*.
- 1 à l'impératif.............. *s*.

Ainsi, les verbes de la seconde conjugaison offrent peu de difficulté sous le rapport des terminaisons.

VERBE *AVOIR*.

I. — INFINITIF. — *Av-oir* (1).

II. — PARTICIPE

PRÉSENT. — *ayant*.
PASSÉ. — *eu, eue, eus, eues*.

III. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing.	1.	j'	ai.
	2.	tu	as.
	3.	il	a.
Plur.	1.	nous	av-*ons*.
	2.	vous	av-*ez*.
	3.	ils	ont.

IMPARFAIT.

Sing.	1.	j'	av-*ais*.
	2.	tu	av-*ais*.
	3.	il	av-*ait*.
Plur.	1.	nous	av-*ions*.
	2.	vous	av-*iez*.
	3.	ils	av-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Sing.	1.	j'	eu-*s*.
	2.	tu	eu-*s*.
	3.	il	eu-*t*.
Plur.	1.	nous	eû-*mes*.
	2.	vous	eû-*tes*.
	3.	ils	eu-*rent*.

FUTUR.

Sing.	1.	j'	au-*rai*.
	2.	tu	au-*ras*.
	3.	il	au-*ra*.
Plur.	1.	nous	au-*rons*.
	2.	vous	au-*rez*.
	3.	ils	au-*ront*.

IV. — IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.		
	2.		aie.
	3.	qu'il	ait.
Plur.	1.		ay-*ons*.
	2.		ay-*ez*.
	3.	qu'ils	ai-*ent*.

V. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	que j'	ai-*e*.
	2.	que tu	ai-*es*.
	3.	qu'il	ai-*t*.
Plur.	1.	que nous	ay-*ons*.
	2.	que vous	ay-*ez*.
	3.	qu'ils	ai-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1.	que j'	eu-*sse*.
	2.	que tu	eu-*sses*.
	3.	qu'il	eû-*t*.
Plur.	1.	que nous	eu-*ssions*.
	2.	que vous	eu-*ssiez*.
	3.	qu'ils	eu-*ssent*.

VI. — CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	j'	au-*rais*.
	2.	tu	au-*rais*.
	3.	il	au-*rait*.
Plur.	1.	nous	au-*rions*.
	2.	vous	au-*riez*.
	3.	ils	au-*raient*.

---

(1) Les deux verbes *AVOIR* et *ÊTRE*, qui sont difficiles dans toutes les langues, ont tant d'irrégularités au radical et aux terminaisons, qu'on est obligé de les apprendre séparément.

VERBE *ÊTRE*.

I. — INFINITIF. — *Être*.

II. — PARTICIPE

PRÉSENT. — *étant*.
PASSÉ. — *été*.

III. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing.	1.	je	sui-*s*.
	2.	tu	e-*s*.
	3.	il	es-*t*.
Plur.	1.	nous	sommes.
	2.	vous	êtes.
	3.	ils	sont.

IMPARFAIT.

Sing.	1.	j'	ét-*ais*.
	2.	tu	ét-*ais*.
	3.	il	ét-*ait*.
Plur.	1.	nous	ét-*ions*.
	2.	vous	ét-*iez*.
	3.	ils	ét-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Sing.	1.	je	fu-*s*.
	2.	tu	fu-*s*.
	3.	il	fu-*t*.
Plur.	1.	nous	fû-*mes*.
	2.	vous	fû-*tes*.
	3.	ils	fu-*rent*.

FUTUR.

Sing.	1.	je	se-*rai*.
	2.	tu	se-*ras*.
	3.	il	se-*ra*.
Plur.	1.	nous	se-*rons*.
	2.	vous	se-*rez*.
	3.	ils	se-*ront*.

IV. — IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.		
	2.		soi-*s*.
	3.	qu'il	soi-*t*.
Plur.	1.		soy-*ons*.
	2.		soy-*ez*.
	3.	qu'ils	soi-*ent*.

V. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	que je	soi-*s*.
	2.	que tu	soi-*s*.
	3.	qu'il	soi-*t*.
Plur.	1.	que nous	soy-*ons*.
	2.	que vous	soy-*ez*.
	3.	qu'ils	soi-*ent*.

IMPARFAIT.

Sing.	1.	que je	fu-*sse*.
	2.	que tu	fu-*sses*.
	3.	qu'il	fû-*t*.
Plur.	1.	que nous	fu-*ssions*.
	2.	que vous	fu-*ssiez*.
	3.	qu'ils	fu-*ssent*.

VI. — CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sing.	1.	je	se-*rais*.
	2.	tu	se-*rais*.
	3.	il	se-*rait*.
Plur.	1.	nous	se-*rions*.
	2.	vous	se-*riez*.
	3.	ils	se-*raient*(1).

(1) Il est bon de conjuguer *avoir* et *être* négativement, comme *je n'ai pas*, *je ne suis pas*, et interrogativement, comme *ai-je? suis-je?* — de joindre au verbe *avoir* un complément : *j'ai un prix*, *j'ai faim*, *soif*, *froid*, *chaud*, *besoin*, *peur*, *envie*, etc., et au verbe *être* un adjectif : *je suis jeune*, *sage*, etc.

TEMPS COMPOSÉS.

Dans les temps dont nous avons parlé jusqu'à présent, le verbe n'a qu'un seul mot, comme : je *chante,* je *souris,* etc. On les appelle *Temps Simples.*

Avec les verbes *avoir* et *être,* et un participe passé, on forme d'autres temps, appelés *Composés,* comme : j'*ai chanté,* je *suis tombé.* Ainsi employés, les verbes *avoir* et *être* prennent le nom d'*Auxiliaires,* du mot latin *auxilium,* aide, secours, parce qu'ils *aident* le participe passé à se conjuguer c'est-à-dire à désigner les *personnes,* les *nombres,* les *temps* et les *modes.*

Quand ces deux verbes ne sont pas joints à un participe passé, *être* est un verbe d'*existence,* comme : *Alfred était roi; avoir* est un verbe *actif,* comme : *Alfred avait un grand courage.*

Chaque temps des verbes *avoir* et *être* forme un temps composé, ainsi que l'indique le tableau suivant.

AUXILIAIRES.		TEMPS COMPOSÉS.	
I. INDICATIF.			
1. Présent...	j'*ai*, je *suis*.	1. Passé indéfini..	j'*ai* chanté, je *suis* tombé.
2. Imparfait.	j'*avais*, j'*étais*.	2. Plus-que-parfait.	j'*avais* chanté, j'*étais* tombé.
3. Passé défini...	j'*eus*, je *fus*.	3. Passé antérieur.	j'*eus* chanté, je *fus* tombé.
4. Futur....	j'*aurai*, je *serai*.	4. Futur antérieur.	j'*aurai* chanté, je *serai* tombé.
II. CONDITIONNEL.			
Présent ou futur...	j'*aurais*, je *serais*.	Passé antérieur.	j'*aurais* chanté, je *serais* tombé.
III. IMPÉRATIF.			
Présent ou futur...	*aie*, *sois*.	Passé antérieur.	*aie* chanté, *sois* arrivé.
IV. SUBJONCTIF.			
1. Présent ou futur...	que j'*aie*, que je *sois*.	1. Passé...	que j'*aie* chanté, que je *sois* arrivé.
2. Imparfait.	que j'*eusse*, que je *fusse*.	2. Plus-que-parfait.	que j'*eusse* chanté, que je *fusse* arrivé.

DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES.

Sujet. — Complément direct, indirect. — Verbe actif.

Dans cette phrase : *Brutus tua César*, l'action de *tuer* est faite par *Brutus*, et soufferte par *César*. Le nom de la personne ou de la chose qui *fait* l'action s'appelle le *sujet* du verbe, parce qu'il exprime l'idée *sujette*, c'est-à-dire *jetée sous* les yeux du lecteur.

Le nom de la personne ou de la chose qui *souffre* l'action, s'appelle le *complément direct* du verbe, parce qu'il *complète* la phrase, et qu'il se joint *directement* au verbe, sans le secours d'une préposition.

Tout verbe qui exprime une action faite par le sujet, et soufferte par un complément direct, se nomme *actif*, parce que le sujet est *actif*, c'est-à-dire qu'il *agit*, qu'il fait une action soufferte par quelqu'un ou quelque chose. Un verbe actif peut donc toujours se placer devant *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *saisir*, *recevoir*, *prendre* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*, *quelque chose*, etc.

Tous les verbes actifs se conjuguent avec *avoir* dans leurs temps composés.

Verbe passif.

Toute phrase ayant un sujet et un complément direct peut se tourner en une autre dans laquelle le *sujet* et le *complément direct* changent de place, et dont le sens est le même. Ainsi, de *Brutus tua César*, on peut faire cette autre, *César fut tué par Brutus*. Dans cette nouvelle phrase, le verbe s'appelle *passif*, parce que le sujet est *passif*, c'est-à-dire qu'il *souffre* l'action faite par le complément.

Le complément du verbe passif se nomme *indirect*, parce qu'il se joint au verbe d'une manière *indirecte*, c'est-à-dire avec le secours d'une préposition.

Les verbes passifs se conjuguent avec *être* dans tous leurs temps, comme le suivant.

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF.

INDICATIF.......	PRÉSENT.........	Je *suis* reçu, ou reçue, tu *es* reçu, etc.
	IMPARFAIT.......	J'*étais* reçu, etc.
	PASSÉ DÉFINI.....	Je *fus* reçu, etc.
	PASSÉ INDÉFINI...	J'*ai été* reçu, etc.
	PASSÉ ANTÉRIEUR.	J'*eus été* reçu, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	J'*avais été* reçu, etc.
	FUTUR	Je *serai* reçu, etc.
	FUTUR ANTÉRIEUR.	J'*aurai été* reçu, etc.
CONDITIONNEL..	PRÉSENT.........	Je *serais* reçu, etc.
	PASSÉ ANTÉRIEUR.	J'*aurais été* reçu, etc.
IMPÉRATIF......	PRÉSENT OU FUTUR.	*Sois* reçu.
SUBJONCTIF.....	PRÉSENT.........	Que je *sois* reçu, etc.
	IMPARFAIT.......	Que je *fusse* reçu, etc.
	PASSÉ ANTÉRIEUR.	Que j'*aie été* reçu, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	Que j'*eusse été* reçu, etc.
INFINITIF......	PRÉSENT.........	*Être* reçu.
	PASSÉ............	*Avoir été* reçu, etc.
PARTICIPE......	PRÉSENT.........	*Étant* reçu.
	PASSÉ............	Reçu, reçue, *ayant été* reçu.

Verbe neutre.

Il y a des verbes dont l'action ne peut être soufferte ni par une personne ni par une chose. Ces verbes ne sont pas *actifs*, et par conséquent ils ne peuvent pas devenir *passifs :* on les appelle *neutres*, d'un mot latin qui signifie *ni l'un ni l'autre.* Un verbe *neutre* ne peut pas se placer devant *quelqu'un*, *quelque chose.* Ainsi, *arriver, courir, déchoir, plaire*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *j'arrive quelqu'un, j'arrive quelque chose.*

Les verbes neutres n'ont donc jamais de *complément direct ;* ils ne peuvent avoir qu'un *complément indirect*, comme : plaire *à quelqu'un*, rire *de quelqu'un*, courir *contre quelqu'un*, etc.

Dans les *temps composés*, la plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir* comme les verbes actifs. Mais quelques-uns prennent *être*, comme *aller, arriver, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, etc. (Voy. le modèle des *temps composés*, p. 43).

Verbe réfléchi.

Il y a des verbes qui s'emploient toujours à l'infinitif avec le pronom *se;* comme *s'écrier*, *se moquer*, *se promener*, *s'emparer*, *se repentir*, *se souvenir*, *s'abstenir*, *se taire*, etc. Ils se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme

Je me moqu-*e*,
tu te moqu-*es*,
il se moqu-*e*, etc.

Un grand nombre de verbes *actifs* et *neutres* s'emploient aussi avec le pronom *se*, comme *se flatter*, *se louer*, *se blesser*, *se tuer*, etc., *se rire*, *se nuire*, *se succéder*, *se plaire*, *se convenir*, *se suffire*, etc.

Ces verbes s'appellent *réfléchis*, parce que l'action qu'ils expriment retombe ordinairement, *se réfléchit*, sur la personne qui la fait.

Tous les verbes réfléchis se conjuguent avec *être* dans les temps composés.

CONJUGAISON DES VERBES RÉFLÉCHIS.

TEMPS SIMPLES.	TEMPS COMPOSÉS.

I. — INFINITIF.

PRÉSENT.	se flatt-*er*.	PASSÉ.	s'être flatt-*é*.

II. — PARTICIPE.

PRÉSENT.	se flatt-*ant*.	PASSÉ.	s'étant flatt-*é*.

III. — INDICATIF.

Temps			Temps			
PRÉSENT.	je me	flatt-*e*,	PASSÉ INDÉFINI.	je me	suis	flatt-*é*,
	tu te	flatt-*es*,		tu t'	es	flatt-*é*,
	il se	flatt-*e*,		il s'	est	flatt-*é*,
	nous nous	flatt-*ons*,		nous nous	sommes	flatt-*és*,
	vous vous	flatt-*ez*,		vous vous	êtes	flatt-*és*,
	ils se	flatt-*ent*.		ils se	sont	flatt-*és*.
IMPARFAIT.	je me	flatt-*ais*,	PLUS-QUE-PARF.	je m'	étais	flatt-*é*,
	tu te	flatt-*ais*,		tu t'	étais	flatt-*é*,
	il se	flatt-*ait*,		il s'	était	flatt-*é*,
	nous nous	flatt-*ions*.		nous nous	étions	flatt-*és*,
	vous vous	flatt-*iez*,		vous vous	étiez	flatt-*és*,
	ils se	flatt-*aient*.		ils s'	étaient	flatt-*és*
PASSÉ DÉFINI.	je me	flatt-*ai*,	PASSÉ ANTÉR.	je me	fus	flatt-*é*,
	tu te	flatt-*as*,		tu te	fus	flatt-*é*,
	il se	flatt-*a*,		il se	fut	flatt-*é*,
	nous nous	flatt-*âmes*,		nous nous	fûmes	flatt-*és*,
	vous vous	flatt-*âtes*,		vous vous	fûtes	flatt-*és*,
	ils se	flatt-*èrent*.		ils se	furent	flatt-*és*.
FUTUR.	je me	flatt-*erai*,	FUTUR ANTÉR.	je me	serai	flatt-*é*,
	tu te	flatt-*eras*,		tu te	seras	flatt-*é*,
	il se	flatt-*era*,		il se	sera	flatt-*é*,
	nous nous	flatt-*erons*,		nous nous	serons	flatt-*és*,
	vous vous	flatt-*erez*,		vous vous	serez	flatt-*és*,
	ils se	flatt-*eront*.		ils se	seront	flatt-*és*.

IV. — CONDITIONNEL.

Temps			Temps			
PRÉS. OU FUTUR.	je me	flatt-*erais*,	PASSÉ ANTÉR.	je me	serais	flatt-*é*,
	tu te	flatt-*erais*,		tu te	serais	flatt-*é*,
	il se	flatt-*erait*,		il se	serait	flatt-*é*,
	nous nous	flatt-*erions*,		nous nous	serions	flatt-*és*,
	vous vous	flatt-*eriez*,		vous vous	seriez	flatt-*és*,
	ils se	flatt-*eraient*.		ils se	seraient	flatt-*és*.

TEMPS SIMPLES.	TEMPS COMPOSÉS

V. — IMPÉRATIF.

PRÉS. OU FUT.		
		flatt-*e*-toi,
	qu'il se	flatt-*e*,
		flatt-*ons*-nous
		flatt-*ez*-vous,
	qu'ils se	flatt-*ent*.

VI. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT.	que je me	flatt-*e*,	PASSÉ.	que je me	sois	flatt-*é*,
	que tu te	flatt-*es*,		que tu te	sois	flatt-*é*,
	qu'il se	flatt-*e*,		qu'il se	soit	flatt-*é*,
	que nous nous	flatt-*ions*,		que nous nous	soyons	flatt-*és*,
	que vous vous	flatt-*iez*,		que vous vous	soyez	flatt-*és*,
	qu'ils se	flatt-*ent*.		qu'ils se	soient	flatt-*és*.
IMPARFAIT.	que je me	flatt-*asse*,	PLUS-QUE-PARF.	que je me	fusse	flatt-*é*,
	que tu te	flatt-*asses*,		que tu te	fusses	flatt-*é*,
	qu'il se	flatt-*ât*,		qu'il se	fût	flatt-*é*,
	que nous nous	flatt-*assions*,		que nous nous	fussions	flatt-*és*,
	que vous vous	flatt-*assiez*,		que vous vous	fussiez	flatt-*és*,
	qu'ils se	flatt-*assent*.		qu'ils se	fussent	flatt-*és*.

Verbe impersonnel.

Certains verbes n'ont que la troisième personne du singulier, comme : *il pleut, il tonne, il gèle, il grêle, il faut, etc.*, On les appelle *Impersonnels* ou *Unipersonnels*.

Il y a des verbes qui deviennent impersonnels accidentellement, comme : *il fait beau, il y a, il convient,* etc.

CONJUGAISON DES VERBES

Avec *négation*, avec *interrogation*, avec *négation et interrogation*, avec *c'est moi qui*, *affirmatif*, *négatif*, *interrogatif*, etc.

Dans ce qui précède, nous n'avons parlé que de la manière de conjuguer les verbes *affirmativement*. Il y a plusieurs autres manières de les conjuguer, et il est important de les connaître.

Verbe négatif.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.	je	*ne* cour-s *pas* ou *point*,
	tu	*ne* cour-s *pas*,
	il	*ne* cour-t *pas*,
	nous	*ne* cour-ons *pas*,
	vous	*ne* cour-ez *pas*,
	ils	*ne* cour-ent *pas*, etc.
IMPÉRATIF.............		*ne* cour-s *pas*,
	qu'il	*ne* cour-e *pas*,
		ne cour-ons *pas*,
		ne cour-ez *pas*,
	qu'ils	*ne* cour-ent *pas*.

Conjuguez de même les autres temps.

On doit supprimer *pas* et *point*, quand la négation est jointe à un de ces mots *plus, guère, jamais, aucun, nul, personne, rien : Je ne cours plus, tu ne cours guère*, etc.

On peut supprimer *pas* et *point* avec les verbes *pouvoir, savoir, oser, cesser*, suivis d'un infinitif, comme : *je ne puis le dire, je n'ose le faire*, etc.

Verbe interrogatif.

1° Les pronoms se placent après le verbe et s'y joignent par un trait d'union, comme : *reçois-je ? reçois-tu ? reçoit-il ?*

2° Quand la première personne se termine par un *e* muet, *parle-je?* cet *e* prend un accent aigu, comme : *parlé-je ?*

3° Quand la troisième personne du singulier se termine par *e* ou par *a*, on met un *t* euphonique entre le verbe et le pronom : *parle-t-il? parla-t-elle? jouera-t-on?*

4° L'*impératif* et le *subjonctif* ne s'emploient pas interrogativement.

5° L'euphonie ne permet pas d'employer cette forme interrogative dans quelques verbes dont la première personne du présent de l'indicatif est un monosyllabe. Ainsi, on ne dit pas : *dors*-je? *sors*-je? *sers*-je? *perds*-je? *cours*-je? *mens*-je? *mords* je? *rends*-je? *lis*-je? *pars*-je? etc.; on dit : *est-ce que je dors?* etc.

Mais on peut dire : *Ai-je? suis-je? puis-je? dois-je? fais-je? sais-je? vais-je? vois-je?* etc.

CONJUGAISON D'UN VERBE INTERROGATIF.

PARL-ER.

INDICATIF.

TEMPS SIMPLES.		TEMPS COMPOSÉS.		
PRÉSENT....	parl *é*-je?	PASSÉ INDÉFINI..	ai-je	parlé?
	parl *es*-tu?		as-tu	parlé?
	parl *e*-t-il?		a-t-il	parlé?
	parl *ons*-nous?		avons-nous	parlé?
	parl *ez*-vous?		avez-vous	parlé?
	parl *ent*-ils?		ont-ils	parlé?
IMPARFAIT...	parl *ais*-je?	PLUS-QUE-PARFAIT..	avais-je	parlé?
	parl *ais*-tu?		avais-tu	parlé?
	parl *ait*-il?		avait-il	parlé?
	parl *ions*-nous?		avions-nous	parlé?
	parl *iez*-vous?		aviez-vous	parlé?
	parl *aient*-ils?		avaient-ils	parlé?
PASSÉ DÉFINI...	parl *ai*-je?	PASSÉ ANTÉRIEUR.	eus-je	parlé?
	parl *as*-tu?		eus-tu	parlé?
	parl *a*-t-il?		eut-il	parlé?
	parl *âmes*-nous?		eûmes-nous	parlé?
	parl *âtes*-vous?		eûtes-vous	parlé?
	parl *èrent*-ils?		eurent-ils	parlé?
FUTUR......	parl *erai*-je?	FUTUR ANTÉRIEUR.	aurai-je	parlé?
	parl *eras*-tu?		auras-tu	parlé?
	parl *era*-t-il?		aura-t-il	parlé?
	parl *erons*-nous?		aurons-nous	parlé?
	parl *erez*-vous?		aurez-vous	parlé?
	parl *eront*-ils?		auront-ils	parlé?

CONDITIONNEL.

TEMPS SIMPLES.		TEMPS COMPOSÉS.		
PRÉSENT....	parl *erais*-je?	PASSÉ ANTÉRIEUR.	aurais-je	parlé?
	parl *erais*-tu?		aurais-tu	parlé?
	parl *erait*-il?		aurait-il	parlé?
	parl *erions*-nous?		aurions-nous	parlé?
	parl *eriez*-vous?		auriez-vous	parlé?
	parl *eraient*-ils?		auraient-ils	parlé?
		On dit aussi :	eussé-je	parlé?
			eusses-tu	parlé?
			eût-il	parlé?
			eussions-nous	parlé?
			eussiez-vous	parlé?
			eussent-ils	parlé?

VERBE INTERROGATIF AVEC NÉGATION.

INDICATIF.

PRÉSENT.

NE tomb *é*-je PAS?
NE tomb *es*-tu PAS?
NE tomb *e*-t-il PAS?
NE tomb *ons*-nous PAS?
NE tomb *ez*-vous PAS?
NE tomb *ent*-ils PAS?

IMPARFAIT.

NE tomb *ais*-je PAS?

PASSÉ DÉFINI.

NE tomb *ai*-je PAS?

FUTUR.

NE tomb *erai*-je PAS?

PASSÉ INDÉFINI.

NE suis-je PAS tombé? etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

N'étais-je PAS tombé?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

NE fus-je PAS tombé?

FUTUR PASSÉ.

NE serai-je PAS tombé?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

NE tomb *erais*-je PAS?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

NE serais-je PAS tombé?

VERBE CONJUGUÉ

avec C'EST MOI QUI, AFFIRMATIF ET NÉGATIF.

INDICATIF

PRÉSENT.

C'est moi qui parl-***e***.
C'est toi qui parl-***es***.
C'est lui, elle qui parl-***e***.
C'est nous qui parl-***ons***.
C'est vous qui parl-***ez***.
Ce sont eux, elles qui parl-***ent***.

Ce N'est PAS moi qui dans-***e***, etc.
Ce NE sont PAS eux qui dans-***ent***.

IMPARFAIT.

C'était moi qui parl-***ais***, etc.
C'étaient eux qui parl-***aient***.

Ce N'était PAS moi qui dans-***ais***.
Ce N'étaient PAS eux qui dans-***aient***.

PASSÉ DÉFINI.

Ce fut moi qui parl-***ai***, etc.
Ce furent eux qui parl-***èrent***.

Ce NE fut PAS moi qui dans-***ai***.
Ce NE furent PAS eux qui dans-***èrent***.

FUTUR.

Ce sera moi qui parl-***erai***, etc.
Ce seront eux qui parl-***eront***.

Ce NE sera PAS moi qui dans-***erai***.
Ce NE seront PAS eux, elles qui dans-***eront***.

CONDITIONNEL.

Ce serait moi qui parl-*erais*, etc.	Ce NE serait PAS moi qui dans-*erais*.
Ce seraient eux qui parl-*eraient*.	Ce NE seraient PAS eux qui dans-*eraient*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que ce soit moi qui parl-*e*, etc.	Que ce NE soit PAS moi qui dans-*e*.
Que ce soient eux qui parl-*ent*.	Que ce NE soient PAS eux qui dans-*ent*.

IMPARFAIT.

Que ce fût moi qui parl-*asse*, etc.	Que ce NE fût PAS moi qui dans-*asse*.
Que ce fussent eux qui parl-*assent*.	Que ce NE fussent PAS eux qui dans-*assent*.

VERBE CONJUGUÉ

avec EST-CE MOI QUI, et N'EST-CE PAS MOI QUI?

INDICATIF.

PRÉSENT.

Est-ce moi qui donn-*e?*	N'est-ce PAS moi qui jou-*e?*
Est-ce toi qui donn-*es?*	
Est-ce lui, elle qui donn-*e?*	
Est-ce nous qui donn-*ons?*	
Est-ce vous qui donn-*ez?*	
Sont-ce (1) ou *est-ce eux qui* donn-*ent?*	NE sont-ce PAS eux, elles, qui jou-*ent?*

IMPARFAIT.

Était-ce moi qui donn-*ais?*	N'était-ce PAS moi qui jou-*ais?*
Etaient-ce eux qui donn-*aient?*	N'étaient-ce PAS eux qui jou-*aient?*

PASSÉ DÉFINI.

Fut-ce moi qui donn-*ai?*	NE fut-ce PAS moi qui jou-*ai?*
Fut-ce eux (2) *qui* donn-*èrent?*	NE fut-ce PAS eux qui jou-*èrent?*

FUTUR.

Sera-ce moi qui donn-*erai?*	NE sera-ce PAS moi qui jou-*erai?*
Sera-ce eux (3) *qui* donn-*eront?*	NE sera-ce PAS eux qui jou-*eront?*

CONDITIONNEL.

Serait-ce moi qui donn-*erais?*	NE serait-ce PAS moi qui jou-*erais?*
Seraient-ce eux qui donn-*eraient?*	NE seraient-ce PAS eux qui jou-*eraient?*

---

(1) *Sont-ce* est désagréable dans certains cas ; on ne dirait pas : *sont-ce ceux*. Alors on dit par euphonie : *est-ce*.

(2) *Furent-ce eux* est insupportable. On met le singulier.

(3) *Seront-ce eux* n'est guère plus agréable.

CHAPITRE IV

INVARIABLE

L'enfant *bien* obéissant mérite *toujours* une récompense, *et* il la reçoit *souvent de* sa maman.

Les filles *bien* obéissantes méritent *toujours* des récompenses, *et* elles les reçoivent *souvent de* leurs mamans.

Dans ces deux phrases, les mots qui sont *noms, adjectifs* ou *verbes*, subissent une variation, un changement dans leurs dernières lettres, pour prendre la marque du genre, du nombre, des personnes, des temps et des modes qui leur conviennent. Ces trois espèces de mots sont appelés VARIABLES.

Les mots *bien*, *toujours*, *et*, *souvent*, *de*, s'écrivent de même dans toutes les phrases ; ils ne peuvent prendre la marque d'aucun genre, d'aucun nombre, d'aucune personne, d'aucun temps, d'aucun mode. Ils sont INVARIABLES.

Il y a plusieurs espèces d'INVARIABLES.

Les uns se joignent aux *verbes*, comme : *bien* parler, mériter *toujours*, recevoir *souvent*. On les appelle ADVERBES (*ad*, auprès du, *verbe*).

D'autres se *posent*, se placent devant les noms, comme *de* sa maman. On les appelle PRÉPOSITIONS (*pré*, devant, *position*).

Les autres, comme *et*, se placent entre deux phrases, pour les *joindre ensemble*, et n'en faire qu'une seule. On les appelle CONJONCTIONS (*con*, ensemble, *jonction*).

Il y a une quatrième espèce d'invariable : il exprime un cri *jeté* dans le discours comme *hélas! ah! eh! holà! fi! chut!* etc. On l'appelle INTERJECTION, c'est-à-dire mot *jeté entre* les autres mots, et ne se rapportant à aucun.

§ 1. ADVERBE.

Le soleil *brille*.
Le cheval *court*.
Le rossignol *chante*.
Charles *travaille*.

Dans ces phrases, on exprime simplement les actions de *briller*, de *courir*, de *chanter*, de *travailler*, sans y ajouter aucune autre idée, c'est-à-dire sans les modifier.

Mais si l'on dit :

Le soleil brille *aujourd'hui*.
Le cheval court *partout*.
Le rossignol chante *admirablement*.
Charles travaille *beaucoup*.

les mots *aujourd'hui*, *partout*, *admirablement*, *beaucoup*, ajoutent au verbe une idée nouvelle, une idée de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*. On dit qu'ils modifient le verbe, et on les appelle ADVERBES.

L'adverbe est donc un invariable qui modifie le verbe, en y ajoutant une idée nouvelle.

Un adverbe peut exprimer :

1. Le TEMPS, comme *hier*, *demain*, *aujourd'hui*, *dorénavant*, etc.
2. Le LIEU : *ici*, *là*, *dedans*, *dehors*, *nulle part*, etc.
3. La MANIÈRE : *sagement*, *poliment*, *saintement*, etc.
4. La QUANTITÉ : *assez*, *trop*, *peu*, *une fois*, etc.
5. L'ORDRE : *d'abord*, *ensuite*, *premièrement*, *secondement*, etc.
6. La NÉGATION : *non*, *ne*, *ne pas*, *nullement*, etc.
7. L'AFFIRMATION : *oui*, *certes*, *sans doute*, *assurément*, etc.
8. L'INTERROGATION : *combien? quoi? pourquoi? quand? comment?* etc.

Parmi les adverbes qui expriment la manière et la quantité, il y en a qui peuvent modifier un adjectif ou un autre adverbe, comme *plus* savant, *moins* riche, *très*-clair, *trop* souvent, *bien* certainement, *peu* poliment, etc.

La plupart des *adverbes de manière* se forment d'un adjectif, et se terminent en *ment*, mot latin qui signifie *manière*. Ainsi, *utilement*, *grandement* signifient *d'une manière utile*, *d'une manière grande*.

Il y a trois manières de les former.

1° Quand l'adjectif se termine par une voyelle, on ajoute *ment* au masculin singulier :

sage*ment*,	vrai*ment*,	assuré*ment*,
sensé*ment*,	carré*ment*,	ingénu*ment*, etc.

2° Quand l'adjectif se termine par une consonne, on ajoute *ment* au féminin singulier :

grand,	grande*ment*,	clair,	claire*ment*,
royal,	royale*ment*,	divers,	diverse*ment*, etc.

EXCEPTÉ : Commode, commodément; traître, traîtreusement; impuni, impunément.

3° Quand l'adjectif se termine par *ant* ou *ent*, on remplace *nt* par *mment* :

méchan*t*,	mécha*mment*,	différen*t*,	différe*mment*,
savan*t*,	sava*mment*,	éloquen*t*,	éloque*mment*, etc.

EXCEPTÉ : Lent, lentement; présent, présentement; véhément, véhémentement.

Remarques. 1° Certains adverbes peuvent désigner des personnes ou des choses, et ils deviennent des *noms partitifs*, comme :

Beaucoup voudraient réussir, mais *peu* travaillent.

Ces noms s'emploient ordinairement avec *de* : *beaucoup de*, *peu de*, *que de*, *combien de*, *trop de*, *assez de*, etc.

2° Quelques adjectifs se joignent aux verbes, et expriment la *manière* dont l'action se fait, comme :

Cette femme chante *faux*.
Ces fleurs sentent *bon*.
Ces petits enfants frappent *fort*.

Les mots *faux*, *bon*, *fort*, expriment la *manière* de *chanter*, de *sentir*, de *frapper*; ils sont joints aux verbes pour les modifier. Ils ne doivent prendre la marque du genre ni du nombre d'aucun nom. Ce sont des *invariables adverbes*.

Quand l'adverbe n'a qu'un mot, il est appelé SIMPLE : *souvent*, *quelquefois*, *méchamment*, etc.

Quand il est formé de plusieurs mots, il est appelé COMPOSÉ ou LOCUTION ADVERBIALE : *très-souvent*, *tout de suite*, *tout à l'heure*, *à la hâte*, etc.

§ 2. PRÉPOSITION.

Charles viendra..... Paris.

Ces mots expriment l'idée de *venir* et l'idée de *Paris*. Mais on ignore quel rapport il y a entre ces deux idées : on ne sait pas si c'est un rapport d'*union*, de *séparation*, de *passage*, ou tout autre.

Si l'on veut établir un rapport d'*union*, il faut dire : *Charles viendra* À *Paris*. Si l'on veut établir un rapport de *séparation*, il faut mettre : *Charles viendra* DE *Paris*. Si c'est un rapport de *passage*, il faut dire : *Charles viendra* PAR *Paris*.

Les mots *à*, *de*, *par*, placés devant *Paris*, et exprimant les divers rapports de ce nom avec un autre mot, s'appellent *prépositions*.

La préposition est donc un invariable *placé devant* un *nom* ou un *pronom*, pour en marquer le rapport avec un autre mot qui précède.

Il y a sept prépositions qui se placent aussi devant un verbe :

1° *De*, *à*, *pour*, *sans*, *par*, se mettent devant un infinitif : il essaie *de* par*ler*.

2° *En* se met devant le participe présent : *en* partant.

3° *Après* se place devant les auxiliaires *avoir* et *être : après avoir lu, après être tombé.*

Le nom et le verbe, précédés d'une préposition, s'appellent le *complément* de cette préposition, parce qu'ils *complètent* l'idée.

Le livre de... Je vais à... Il marcha contre... ne forment pas des idées complètes comme *: Le livre de* PAUL. — *Je vais à* LONDRES. *Il marcha contre les* ENNEMIS.

Les noms *Paul, Londres, les ennemis*, qui complètent l'idée, sont les compléments des prépositions *de, à, contre.*

On appelle SIMPLE la préposition d'un seul mot, comme *avant, malgré, contre, chez, avec, entre, dans, outre, parmi, sur, sous, vers, envers*, etc.

Les prépositions formées de plusieurs mots sont appelées COMPOSÉES : *près de, loin de, autour de, à côté de, à travers, en face de, vis-à-vis de,* etc.

§ 3. CONJONCTION.

On est récompensé. On a fait son devoir.

Ces deux phrases expriment chacune un sens complet, et sont indépendantes l'une de l'autre. Si l'on place entre les deux les mots *si, quand, lorsque, car, parce que, etc.*, la seconde devient dépendante de la première, et les deux phrases sont réunies en une seule : *On est récompensé,* QUAND *on a fait son devoir.*

Les mots qui servent à *joindre ensemble* deux phrases s'appellent *conjonctions.*

Quelquefois la conjonction semble ne joindre que deux mots, comme :

Les riches *et* les pauvres sont mortels.
Les riches sont mortels *comme* les pauvres.
Pierre *ou* Paul sera président.

Dans ce cas, il y a une partie d'une phrase qui est sous-entendue. C'est comme si l'on disait :

Les riches sont mortels *et* les pauvres sont mortels.
Les riches sont mortels *comme* les pauvres sont mortels.
Pierre sera président *ou* Paul sera président.

Les conjonctions sont *simples*, si elles n'ont qu'un mot, et *composées*, si elles en ont plusieurs.

SIMPLES.			COMPOSÉES.		
ou,	et,	que,	aussitôt que,	pendant que,	à moins que,
si,	donc,	lorsque,	avant que,	parce que,	jusqu'à ce que,
ainsi,	car,	puisque,	après que,	afiu que,	c'est-à-dire,
ni,	comme,	quoique,	tandis que,	pourvu que,	etc.
mais,	quand,	etc.			

§ 4. INTERJECTION.

L'INTERJECTION exprime une exclamation subite jetée au milieu d'une phrase.

Il y a autant d'interjections que d'exclamations différentes.

Les unes expriment l'étonnement, l'admiration : *ah! oh!*

D'autres, la douleur : *hélas! aïe!*

D'autres, le mépris ; *fi! fi donc!*

D'autres, le doute : *bah!*

Il y en a pour appeler : *hé! hé bien! holà!*

Pour faire taire : *chut! paix! silence!*

TABLEAU GÉNÉRAL

DE LA GRAMMAIRE PROPREMENT DITE.

PARTIES du discours.	DIVISIONS.	SUBDIVISIONS.	RAPPORTS DE VARIATIONS.
I. NOM.	SUBSTANTIF..	propre. commun { composé. collectif. partitif.	1. Nombre { singulier. pluriel.
	PRONOM.....	personnel. possessif. démonstratif. interrogatif. relatif. indéfini.	
II. ADJECTIF.	QUALIFICATIF	positif. comparatif. superlatif.	2. Genre.. { masculin. féminin.
	DÉTERMINATIF	— article.	
	NUMÉRAL....	cardinal. ordinal.	
III. VERBE.	D'EXISTENCE. ACTIF. PASSIF. NEUTRE. RÉFLÉCHI. UNIPERSONNEL.		1. Nombre { singulier. pluriel. 2. Personne : 1re, 2e, 3e. 3. Temps.. { simples. composés. 4. Modes.. { 1. Infinitif. 2. Participe { présent. passé. 3. Indicatif. 4. Impératif. 5. Subjonctif. 6. Conditionnel.
IV. INVARIABLE.	ADVERBE PRÉPOSITION CONJONCTION INTERJECTION	simple. composé.	

Quand on sait ce *tableau*, c'est-à-dire quand on connaît bien les *parties du discours*, leurs divisions, leurs subdivisions et leurs rapports de variations, on doit s'exercer à classer les mots d'une phrase, c'est-à-dire en indiquer l'*espèce*, le *nombre*, le *genre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*. Cet exercice s'appelle *analyse grammaticale*.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

MOTS à analyser.	PARTIES du discours.	DIVISIONS.	SUBDIVISIONS.	RAPPORTS DE VARIATIONS.					OBSERVATIONS.
				Genre.	Nombre.	Personne.	Temps.	Modes.	
Un	adj.	déterm.	art. ind.	masc.	sing.				
homme	nom	subst.	comm.	masc.	sing.				antécédent de *qui*, et suj. du v. *avait*.
qui	nom	pronom	relat.	masc.	sing.				suj. du v. *montrait*.
montrait	verbe	actif.			sing.	3e	imparf.	indic.	1re conj.
la	adj.	déterm.	art. déf.	fém.	sing.				
lanterne	nom	subst.	comm.	fem.	sing.				complém. direct de *montrait*.
magique	adj.	qual.	positif.	fém.	sing.				
avait	verbe	actif.			sing.	3e	imparf.	indic.	2e conj.
un	adj.	déterm.	art. ind.	masc.	sing.				
singe	nom	subst.	comm.	masc.	sing.				compl. dir. d'*avait*.
dont	nom	pronom	relatif	masc.	sing.				pour *duquel*.
les	adj.	déterm.	art. déf.	masc.	plur.				
tours	nom	subst.	comm.	masc.	plur.				suj. du v. *attiraient*.
attiraient	verbe	actif.			plur.	3e	imp.	indic.	1re conj.
chez	invar.	prép.	simple						
lui	nom	pron.	pers.	masc.	sing.				mis pour *homme*.
grand	adj.	qual.	positif	masc.	sing.				
concours.	nom	subst.	comm.	masc.	sing.				compl. dir. d'*attiraient*.
Jacqueau	nom	subst.	propre	masc.	sing.				suj. de *dansait* et de *voltigeait*.
(c'	nom	pronom	dém.	masc.	sing.				suj. de *était*.
était	verbe	d'exist.			sing.	3e	imp.	indic.	*être*.
son	nom	pronom	poss.	masc.	sing.				*son* pour *de lui*.
nom)	nom	subst.	comm.	masc.	sing.				
sur	invar.	prép.	simple						
la	adj.	déterm.	art. déf.	fém.	sing.				
corde	nom	subst.	comm.	fém.	sing.				complém. de la prép. *sur*.
élastique	adj.	qualif.	posit.	fém.	sing.				
dansait	verbe	neutre			sing.	3e	imp.	indic.	*danser*, 1re conj.
et	invar.	conj.	simple						
voltigeait	verbe	neutre			sing.	3e	imp.	indic.	*voltiger*, 1re conj.
au mieux;	invar.	adv.	comp.						
puis	invar.	adv.	simple						
faisait	verbe	actif.			sing.	3e	imp.	indic.	*faire*, 2e conj.
le	adj.	déterm.	art. déf.	masc.	sing.				
saut	nom	subst.	comm.	masc.	sing.				compl. dir. de *faisait*.
périlleux.	adj.	qualif.	positif	masc.	sing.				

LIVRE II

ORTHOGRAPHE

PREMIÈRE PARTIE

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Quand on sait classer les mots, c'est-à-dire distinguer les *noms*, les *adjectifs*, les *verbes* et les *invariables*, il est plus facile d'apprendre à les écrire. C'est là l'objet de l'*orthographe*, mot grec qui signifie *correcte écriture*.

Les invariables ne s'écrivent que d'une seule manière; mais on change la finale des *noms* selon le *nombre*, celle des *adjectifs* selon le *nombre* et le *genre*, et celle des *verbes* selon le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*. La partie de l'orthographe qui enseigne ces divers changements dans les finales se nomme *orthographe de règles*, parce qu'elle a toujours été assujettie à des règles fixes.

Mais, avant d'apprendre les différentes manières d'écrire la *finale* d'un nom, d'un adjectif et d'un verbe, on doit savoir écrire le mot tel qu'il se trouve dans le *dictionnaire*.

Cette partie de l'orthographe est souvent embarrassante, car les mots ne s'écrivent pas comme ils se prononcent. Il y a des lettres muettes, comme *a* dans *pain*, *b* dans *plomb*, *c* dans *croc*, *d* dans *sourd*, *e* dans *soierie*, *g* dans *signet*, *i* dans *douairière*, etc. D'autres lettres perdent leur son propre, comme *e* dans *vendre*, *éventail*; *m* dans *faim*, *nom*, *parfum*, etc.

Quelques consonnes doublent dans certains cas, et ne doublent pas dans d'autres : ainsi il y a ordinairement deux *c* dans les mots commençant par *ac*, et un *c* dans les mots en *ec*; deux *f* dans les mots en *af*, en *ef* et en *diff*, et une *f*

dans ceux en *déf;* deux *p* dans *apparaître* et *appesantir*, et un *p* dans *apercevoir.*

Enfin, le même son s'écrit de plusieurs manières : le son *i*, par exemple, s'écrit de vingt-deux manières différentes, comme on peut le voir dans les mots suivants : app*ui*, mépr*is*, env*ie*, des jalous*ies*, hab*it*, pu*its*, cr*ic* (machine), des cr*ics*, am*ict*, (linge sacerdotal), des am*icts*, n*id*, des n*ids*, fus*il*, des fus*ils*, pr*ix*, r*iz*, jur*y*, des jur*ys*, abba*ye*, des abba*yes*, ils cr*ient*, tra*hi*.

De nos jours, on a cherché à soumettre à des règles l'orthographe des mots isolés, et on appelle cette partie de la grammaire *orthographe d'usage*, parce qu'on ne l'apprenait autrefois que par l'usage.

§ 1. DE LA DÉRIVATION.

La principale règle d'orthographe d'usage, celle qui comprend le plus de mots, est la *dérivation.* C'est la dérivation qui fait trouver dans les mots la plupart des lettres qui ne se prononcent pas, ou qui n'ont pas leur son propre. Ainsi l'on écrit :

PAin.....à cause de *pAnade*,	*SiGnet*...à cause de *siGne*,
PlomB.............*plomBer*,	*DouAIrière*.........*douAIre*,
Croc..............*crochet*,	*VEndre*............*vÉnal*,
SourD.............*sourDe*,	*FaiM*..............*faMine*, etc.
SoiErie............*soiE*,	

Les mots d'une langue *dérivent* souvent, c'est-à-dire viennent les uns des autres. Ainsi, du mot GRAND on fait dériver :

Grande................au féminin.
Grandement...........d'une manière grande.
Grandelet, grandelette..un peu grand.
Grandesse.............dignité d'un grand en Espagne.
Grandeur..............état de ce qui est grand.
Grandiose.............qui a un caractère de grandeur.
Grandir...............devenir grand.
Agrandir..............rendre plus grand.
Agrandissement........action de rendre plus grand.
Grand-père, grand'mère, etc.

Le mot *grand*, qui forme les autres, s'appelle *racine*, et les mots formés s'appellent *dérivés*. Il y a entre ces mots un double rapport de *sens* et de *son*, un caractère de *parenté*, de *filiation :* de là le nom de *famille de mots*, qu'on donne à une racine et à ses dérivés.

Ce double rapport de *sens* et de *son* est nécessaire pour

que des mots appartiennent à la même *famille*. Ainsi, on ne peut pas mettre dans la même famille les mots *cou*, *coudre*, *couper*, *coûter*, parce qu'ils n'ont aucun rapport de *sens*; ni les mots *cerf*, *biche* et *faon*, parce qu'ils n'ont aucun rapport de *son*.

La dérivation nous apprend donc à la fois la *signification* et l'*orthographe* des mots, puisqu'elle nous fait trouver un rapport de *sens* et de *son* dans une racine et dans ses dérivés.

Formation des dérivés.

Les mots qui ont le plus de dérivés sont le *nom*, l'*adjectif* et le *verbe*. Pour former des dérivés, il faut ajouter certaines terminaisons à la racine. Nous donnons les principales terminaisons du nom et de l'adjectif. Celles du verbe sont connues (*er*, *ir*, *oir*, *re*).

1° Le NOM forme d'autres *noms*, des *adjectifs* et des *verbes*.

I. NOMS.

AT.....consul-*at*, cardinal-*at*, tribun-*at*, triumvir-*at*, calife-*at*, professeur-*orat*, docteur-*orat*, etc.

IER....jardin-*ier*, botte-*ier*, caisse-*ier*, porte-*ier*, pomme-*ier*, poire-*ier*, etc.

ER.....dans les mots en *cher*, en *ger* et en *il*: arc, ar-*cher*; pêche, pê-*cher*; horloge, horlo-*ger*; message, messa-*ger*; orange, oran-*ger*; conseil, conseil-*ler*, etc.

ÈRE....berger-*ère*, boucher-*ère*, jardinier-*ère*, bouton-*nière*, café-*etière*, fourmi-*lière*, lait-*ière*, tabac-*tière*, soupe-*ière*, etc.

ERIE...épicier-*cerie*, brodeur-*erie*, brasseur-*erie*, causeur-*erie*, chevalier-*erie*, bouffon-*nerie*, étourdi-*erie*, libraire-*airie*, etc.

ISME...athée-*isme*, philosophe-*isme*, despote-*isme*, épicure-*isme*, etc.

ISTE....alarme-*iste*, chimie-*iste*, fumée-*iste*, latin-*iste*, terreur-*roriste*.

EAU, ELLE, ET, ETTE, ILLE, ILLON, ULE (diminutifs)... dindon-*neau*, tour-*elle*; mant-*eau-telet*; cloche-*ette*; chanson-*nette*; faux-*cille*; flotte-*ille*; oiseau-*illon*; carpe-*illon*; animal-*cule*; globe-*ule*; forme-*ule*, etc.

II. ADJECTIFS.

AIRE...salut-*aire*, secret-*étaire*, sang-*uinaire*, volonté-*aire*, etc.

AL, IAL. glace-*ial*, matin-*al*, duc-*al*, colosse-*al*, théâtre-*al*, etc.

EL.....accident-*el*, année-*uel*, univers-*el*, mort-*el*, sens-*uel*, etc.

EUX, IEUX. vertu-*eux*, hasard-*eux*, avantage-*eux*, ambition-*tieux*, etc.

IEN....comédie-*ien*, tragédie-*ien*, Luther-*érien*, Italie-*ien*, etc.

IF.....attention-*tif*, crainte-*tif*, excès-*sif*, possession-*sif*, etc.

IQUE...académie-*ique*, histoire-*orique*, héros-*ique*, lyre-*ique*, etc.

OIRE...inflammation-*oire*, mérite-*oire*, note-*oire*, obligation-*oire*, etc.

III. VERBES.

ER.....pas-*ser*, danse-*er*, plomb-*er*, parfum-*er*, nom-*mer*, galop-*er*, trot-*ter*, mépris-*er*, jonc-*her*, etc.
IR.....fin-*ir*, ban-*nir*, choi*x*-*sir*; mort, mour*ir*, etc.
OIR....val*eur*-*oir*; *vue*, *voir*; *pluie*, *pleuvoir*, etc.
RE.....vi*e*, viv*re*; combat-*tre*, débat-*tre*, etc.

2° L'ADJECTIF forme des *noms*, des *adjectifs*, des *verbes* et des *adverbes*..

I. NOMS.

ANCE...abondan*t*-*ce*, ais*é*-*ance*, arrogan*t*-*ce*, toléran*t*-*ce*, etc.
ENCE...absen*t*-*ce*, pruden*t*-*ce*, différen*t*-*ce*, clémen*t*-*ce*, etc.
ESSE...sage-*sse*, délicat-*esse*, scélérat-*esse*, gentil-*lesse*, etc.
EUR....pâl*e*-*eur*, lourd-*eur*, épais-*seur*, haut-*eur*, grand-*eur*, etc.
IE.....fou, fol-*ie*, fourbe-*rie*, barbar*e*-*rie*, furi*eux*, furi*e*, etc.
ISE....sot-*tise*, bêt*e*-*ise*, fainéant-*ise*, franc-*chise*, friand-*ise*, etc.
ION....abject-*ion*, concis-*ion*, précis-*ion*, confus-*ion*, exempt-*ion*, etc.
TÉ.....bon-*té*, beau-*té*, méchan*t*-*ceté*, génér*eux*-*osité*, etc.
UDE....prompt-*itude*, exact-*itude*, cert*ain*-*itude*, ple*in*, pl*énitude*, etc.

Ces mots expriment le nom abstrait de la qualité.

II. ADJECTIFS.

ÂTRE...bleu-*âtre*, rouge-*âtre*, jaun*e*-*âtre*, blanc-*châtre*, etc.
ET.....propr*e*-*et*, aigre-*let*, brun-*et*, dou*x*, dou-*cet*, grand-*elet*, etc.

III. VERBES.

ER.....util*e*-*iser*; *réel*, ré*aliser*; rival-*iser*; pur-*ifier*; saint, sanctifier, etc.
IR.....grand-*ir*, noir-*cir*, blanc-*chir*, beau-*embellir*, ch*er*-*érir*, etc.

Les *adverbes* formés des adjectifs prennent la terminaison MENT, qui signifie *manière* : UTILE-*ment*, MODESTE-*ment*, etc. (*Voy*. ci-dessus, p. 54.)

3° La dérivation la plus riche est celle du *verbe*. Le *verbe* forme des *noms*, des *adjectifs* et d'autres *verbes*.

I. NOMS.

ADE....brav*er*-*ade*, canonn*er*-*ade*, embrass*er*-*ade*, gliss*er*-*ade*, galop*er*-*ade*, etc.
AGE....abord*er*-*age*, entour*er*-*age*, lou*er*-*age*, blanch*ir*-*issage*, etc.
EUR (*m*.) dans*er*-*eur*, ment*ir*-*eur*, vol*er*-*eur*, chant*er*-*eur*, ravag*er*-*eur*, etc.
ION....un*ir*-*ion*, divis*er*-*ion*, exhort*er*-*ation*, dict*er*-*ion*, discu*ter*-*ssion*.
OIR....abatt*re*-*oir*, boud*er*-*oir*, compt*er*-*oir*, boug*er*-*eoir*, mouch*er*-*oir*, etc.
OIRE...baign*er*-*oire*, gliss*er*-*oire*, observ*er*-*atoire*, écri*re*-*toire*, balanc*er*-*çoire*, etc.

URE....brûl*er-ure*, dor*er-ure*, reli*er-ure*, confi*re-ture*, arm*er-ure*, etc.
MENT...accabl*er-ement*, arm*er-ement*, amus*er-ement*, affranch*ir-issement*, etc.

Ces mots expriment le nom de l'action, le lieu où elle se fait, l'instrument pour la faire, la cause qui la produit, etc.

II. ADJECTIFS.

ABLE...aim*er-able*, tolér*er-able*, ador*er-able*, contest*er-able*, pass*er-able*, etc.
IBLE....adme*ttre-issible*, corrig*er-ible*, li*re-sible*, divis*er-sible*, tradui*re-sible*, etc.

Les deux terminaisons *able* et *ible* signifient *qui peut être*, ou *qui doit être fait*.

III. VERBES.

Voler.....voltiger, voleter.	*Écrire*....écrivailler.
Sauter....sautiller.	*Tâter*.....tâtonner.
Battre....batailler, bâtonner.	*Friser*....frisotter.
Crier.....criailler.	*Trembler*..trembloter.
Rimer....rimailler.	*Marquer*..marqueter,
Vivre.....vivoter.	*Taper*.....tapoter, etc.

Les dérivés des verbes se tirent de l'*infinitif*, du *participe passé*, et surtout du *participe présent*. EXEMPLES :

PARTICIPE PASSÉ.	PARTICIPE PRÉSENT.
Écrit.........écrit*ure*.	Blanchiss*ant*..blanchiss*age*.
Confit........confit*ure*.	Obéiss*ant*....obéiss*ance*.
Mis..........mis*sion*.	Banniss*ant*...banniss*ement*.
Acquis.......acquisi*tion*.	Lis*ant*.......lis*eur*.
Ouvert.......ouvert*ure*.	Buv*ant*.......buv*eur*.

Il y a une autre forme du verbe latin, qui produit beaucoup de dérivés : c'est la forme appelée *supin* en latin, et inusitée en français. EXEMPLES :

Aimer.....amateur (d'*amatum*, supin d'*amare*).
Modérer...modérateur (de *moderatum*).
Céder......cession (de *cessum*, supin de *cedere*).
Agir.......action, actif (d'*actum*, supin d'*agere*).
Voir.......vision, visible (de *visum*, supin de *videre*).
Recevoir...réception (de *receptum*).

CHANGEMENT DE LETTRES DANS LA DÉRIVATION.

Dans la formation des mots, on ajoute quelquefois des lettres, comme *b* dans *flambeau*, dérivé de *flamme*, et dans *tombeau*, dérivé du latin *tumulus; c* dans *noircir*, dérivé de *noir; d* dans *gendre*, dérivé de *genre*.

Quelquefois on supprime des lettres, comme *o* dans *parler*, dérivé de *parole*; *u* dans *règle*, racine de *régulier*; *i* dans *esprit*, racine de *spirituel*; *e* dans *studieux*, dérivé d'*étude*.

Souvent on remplace des lettres par des lettres analogues : on change les lettres fortes en faibles, ou les faibles en fortes, selon que l'euphonie l'exige, c'est-à-dire selon que le son est plus ou moins agréable. Par exemple :

c se change en	*q*	*banc*	*banquette*.
		tronc	*tronquer*.
D	*t*	*vendre*	*vente*.
		pied	*piéton*.
F	*v*	*attentif*	*attentive*.
		motif	*motiver*.
X	*c*	*doux*	*douce*.
	ch	*faux*	*faucher*.
	sc	*faix*	*faisceau*.
	s	*paix*	*paisible*.
		choix	*choisir*.
	ss	*faux*	*fausse*.
		toux	*tousser*.
I	*y*	*roi*	*royal*.
		ennui	*ennuyer*.
L	*u*	*château*	*châtelain*.
		bateau	*batelet*, *-lier*, etc.

Pour faire une étude assez complète de la dérivation, il faudrait savoir la langue latine, à laquelle nous avons emprunté les trois quarts de nos mots, et la langue romane, qui a servi d'intermédiaire entre le latin et le français.

Ainsi, il y a beaucoup de mots dont on ne peut retrouver les lettres muettes qu'en recourant au latin. Par exemple :

Aoû*t*,	d'Augustus (pron. *Aougustus*).	Pouls,	de *puls*us.
Paon,	de pavo, *pavon*is.	Corps,	de *corp*us.
Ni*d*,	de *nid*us.	Temps,	de *temp*us.
Cle*f*,	de clavis (*f* pour *v*).	Cours,	de *curs*us.
Doigt,	de di*git*us.	Puits,	de *put*eus.
Legs,	de legatum, venu de lex, *legis*.	Rets,	de rete, *retis* (filet).
Fils,	de *fil*ius.		

De même, sans la connaissance de la langue romane, il est impossible de suivre les transformations successives de certains mots. Ainsi le mot *œil*, venu du latin *oculus*, *ocellus*, a été successivement *ocel*, *oel*, *œl*, *œil*. Du singulier *œil*, prononcé *œuil*, vient le pluriel *yeux*, qui a été d'abord *œuils* et *iœuls*, puis *iœulx*, *iœux*, et enfin *yeux*. Cet exemple peut suffire pour montrer les *curiosités* et les difficultés de la dérivation.

DES PARTICULES PRÉFIXES.

On forme un grand nombre de dérivés en plaçant devant une racine quelques particules, prépositions ou petits mots appelés *préfixes*, qui servent à en modifier le sens. Les suivantes sont les principales.

1° AB, (*idée d'éloignement*) : *ab*erration, *ab*jurer, *ab*sence, *ab*stenir, *ab*straction, etc.

2° A, AD, et par euphonie *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *as*, *at* (*idée de tendance, vers, auprès*) :

*a*méliorer,	*ac*compagner,	*ag*graver,	*ap*pauvrir,	*as*sembler,
*a*grandir,	*ac*coster,	*al*longer,	*ap*porter,	*as*siéger,
*a*mener,	*ac*coutumer,	*al*léger,	*ap*prendre,	*as*socier,
*ad*mettre,	*af*faiblir,	*al*lumer,	*ap*profondir,	*at*tabler,
*ad*hérer,	*af*firmer,	*an*noter,	*ar*rondir,	*at*terrer,
*ad*verbe,	*af*franchir	*an*nuler,	*ar*ranger,	*at*tendrir, etc.

3° CO, *col*, *com*, *con*, *cor* (du latin *cum*, *avec*, *ensemble*) : *co*accusé, *co*habiter ; *col*laborateur, *col*loque ; *com*mettre, *com*prendre ; *con*citoyen, *con*courir, *cor*respondre, etc.

4° CONTRE, *contra* : *contre*-ordre, *contre*mander, *contre*-poison ; *contra*diction, *contra*vention, etc.

5° DÉ, *dès*, *di*, *dif*, *dis* (*idée de séparation, de destruction, de contraire, d'éparpillement*) : *dé*barquer, *dé*faire, *dé*dire ; *dés*apprendre, *dés*habiller, *dés*obéir ; *dif*ficile, *dif*-forme ; *dis*continuer, *dis*paraître, *di*vaguer, *di*vulguer, *dis*-pendieux, etc.

6° É, *ex*, *ef*, *em*, *en*, *es* (*dehors, idée d'arracher, de séparer*) : *é*mettre, *é*brancher ; *ex*communier, *ex*orbitant (orbite), *ex*haler, *ef*facer, *ef*feuiller ; *em*mener, *en*lever, *es*souffler, etc.

7° EN, *em*, *in*, *im*, *il*, *ir* (*dans*, *dedans*, devant un verbe) : *en*caisser, *en*terrer ; *em*bellir, *em*barquer ; *in*onder, *in*humer, (*humus*, terre) ; *im*porter, *im*planter ; *il*luminer, *il*lustrer ; *ir*radiation, *ir*rigation, etc.

8° IN, *im*, *il*, *ir*, (*idée de négation*, devant un adjectif) : *in*attentif, *in*exact, *in*habile ; *im*mortel, *im*puni, *im*berbe ; *il*légitime, *il*lettré ; *ir*réligieux, *ir*régulier, etc.

9° ENTRE, *inter* : *entre*prendre, *entre*mettre, *inter*poser, *inté*resser (*esse*, être).

10° MAL, *mau*, MÉ, *més* : *mal*traiter, *mal*heureux, *mala*-droit ; *mau*dire ; *mé*priser, *mé*dire, *mé*content ; *més*allier, *més*aventure, etc.

11° OB, *oc, of, op* (*devant, idée d'opposition*) : *ob*jection, *ob*stacle, *ob*stiné; *oc*casion, *oc*currence; *of*fenser, *of*fusquer (de *ob* et de *vue*); *op*poser, *op*presser, etc.

12° PAR, *per* (*idée d'augmentation, d'achèvement, à travers*) : *par*venir, *par*fait, *per*fection, *par*courir, *per*suader, *per*fide (*à travers, en foulant la foi*).

13° POUR, *pro* (*en avant, but auquel on vise*) : *pour*voir, *pour*suivre; *pro*mettre, *pro*clamer, *pro*duire, *pro*noncer, etc.

14° PRÉ (*d'avance*) : *pré*dire, *pré*supposer, *pré*méditer, *pré*voir, *pré*venir, etc.

15° RE, *ré, r, res* (*de nouveau*) : *re*dire, *re*faire, *re*commencer, *ré*agir, *ré*itérer; *ra*nimer, *ra*ppeler, *ra*ssembler; *res*souvenir, etc.

16° SOUS, *sou,* SUB, *su, suc, suf, sug, sup* : *sous*-entendre, *sous*-secrétaire, *sou*coupe, *sou*mettre; *sub*merger, *sub*sister, *su*jet, *suc*céder, *suf*fire, *sug*gérer, *sup*porter, *sup*plier, etc.

17° SUR, *sus,* SUPER : *sur*naturel, *sur*humain, *sur*nager; *sus*nommé, *sus*dit; *super*fin, *super*latif, *super*poser, etc.

18° TRANS, *tra* (*au delà, à travers*) : *trans*porter, *trans*mettre; *tra*vestir, *tra*jet, *tra*verser, etc.

19° ANTÉ, *anti* (*avant*) : *anté*cédent, *anté*diluvien; *anti*dater, *anti*chambre, etc.

Les particules préfixes servent à expliquer, dans un grand nombre de mots, le redoublement des consonnes *c, d, f, g, l, m, n, p, r, s, t,* placées l'une à la particule, et l'autre au commencement de la racine. Ainsi *f* double dans *affaiblir*, composé de *af* pour *ad* et de *faible*; *l* double dans *illégitime*, formé de *il* pour *in* (non), et de *légitime*; *n* double dans *annoter*, formé de *an* pour *ad* et de *noter*. Mais *n* ne double pas dans les mots *enivrer, enorgueillir, inonder*, parce qu'ils sont formés de *en* et de *ivre*, de *en* et de *orgueil*, de *in* et de *onde*.

PARTICULES PRÉFIXES EMPRUNTÉES AU GREC.

On forme quelques dérivés avec des particules préfixes empruntées à la langue grecque. EXEMPLES :

1. A, *an* (*privatif*) apathie, amiante, amnistie, athée, atome, asphyxie, anonyme, anarchie, etc.
2. AMPHI (*autour, doublement*) amphibologie, amphigouri, amphithéâtre, etc.
3. ANA (*idée de répétition*) analyse, anabaptiste, anagramme, analogie, anathème, anatomie, etc.

4. ANTI (*contre*) antagoniste, antarctique, antipape, antidote, antipode, antithèse, etc.
5. APO (*loin de*) apogée, aphélie, apothéose, apostrophe, etc.
6. CATA (*selon*) catalogue, cataplasme, catastrophe, catholique, catégorie, etc.
7. DIA (*à travers*) diaphane, diadème, diamètre, dialogue, etc.
8. ÉPI (*sur*) épitaphe, épithète, épilogue, épigraphe, etc
9. EU (*bien*) eucharistie, euphonie, euphémisme, évangile, etc.
10. HÉMI (*demi*) hémicycle, hémisphère, hémistiche, etc.
11. HYPER (*sur, au-dessus*) hyperbole, hyperborée, hypercritique, etc.
12. HYPO (*sous, au-dessous*) hypocrisie, hypothèse, hypothèque, etc.
13. MÉTA (*au delà*) métamorphose, métempsycose, métaphore, etc.
14. PARA (*le long*) parabole, parallèle, paradoxe, paragraphe, paralysie, parodie, paroxysme, etc.
15. PÉRI (*autour*) périgée, périhélie, période, périphrase, etc.
16. SYN, *sy*, *syl*, *sym* (*avec, ensemble*) synonyme, syntaxe, synoptique, symétrie, système, syllabe, symbole, sympathie, symphonie, etc.
17. TÉLÉ (*loin*) télescope, télégraphe, etc.

Exemples de familles de mots.

Famille des verbes AGIR, CÉDER, DIRE *et* METTRE.

1° AGIR, agent, agence, agencer, agenda, agile, agilement, agilité, agiter, agitable, agitateur, agitation.

ACTE, acteur, actrice, actuel, actuellement, actualité, action, actionnaire, actif, activement, activité, activer.

COACTEUR, coaction, coactif; exact, exactitude, exiger, exacteur, exaction, exigeant, exigible, exigibilité; inactif, inaction, inactivité; inexact, inexactitude; réagir, réaction, réactionnaire, réactif; rédiger, rédacteur, rédaction, rétroagir, rétroaction, rétroactif; transiger, transaction.

2° CÉDER. Cesse, cesser, cessation, cession, cessible, cessionnaire.

ABCÈS, abcéder, accéder, accès, accession, accessible, accessit, accessoire, accessoirement; antécédence, antécédent, antécesseur; concéder, concession, concessionnaire; décéder, décès; excéder, excédant, excès, excessif, excessivement; incessant, incessamment, incessible; inaccessible; intercéder, intercession, intercesseur; précéder, précédent, précédemment, précession; prédécesseur; prédécès, prédécéder; procéder, procédé, procédure, procédurier, procès, processsif, procession, processionnel, processionnellement, processionnaire; recéder; rétrocéder, rétrocessif, rétroces-

sion; succéder, succès, successeur, successif, succession, successivement.

3° Dire, diseur, disert, dito.

Dicter, dictée, dictamen, dictateur, dictature, dictatorial, diction, dictionnaire, dicton.

Abdiquer, abdication; bénédicité, bénédictin, bénédiction; contredire, contredisant, contradicteur, contradiction, contradictoire, contradictoirement; dédire, dédit; dédier, dédicace, dédicatoire; édit; indiction; maudire, maudit; malédiction; médire, médisant, médisance; prédire, prédiction; redire, redite; revendiquer, revendication.

4° Mettre, mettable, metteur en pages.

Message, messager, messagère, messagerie, messe, Messie, missel.

Mise, mission, missionnaire, missive.

Admettre, admission, admissible, *in*admissible, inamissible, inamissibilité; *com*mettre, commettant, commis, commissaire, commissariat, commission, commissionnaire, commissionner; compromettre, compromis, compromettant, te; *dé*mettre, démission, démissionnaire, démissoire; *é*mettre, émission, émissaire; *entre*mettre, entremetteur, entremise, entremets; *inter*mission, intermittent, te; intromission; *o*mettre, omission; *per*mettre, permis, permission; *pro*mettre, prometteur, promesse; *re*mettre, remise, remiser, rémission, rémissible, irrémissible; réadmission, réadmissible, rémissionnaire; *sou*mettre, soumission, insoumis, soumissionner, soumissionnaire; *trans*mettre, transmission, transmissible.

Chercher de même la famille de *prendre*, *écrire*, *venir*, *être*, *faire*, *servir*, *régir*, *forcer*, *fonder*, *voir*, etc.

Manière d'expliquer les dérivés.

POSE	(racine) action de placer, manière de se placer.
poser	placer, mettre, arranger, servir de modèle.
posé	(adj.) assuré, rassis, prudent, retenu, discret.
poseur	qui pose.
posage	action de poser.
posément	d'une manière posée.
positif, ve	certain, indubitable, réel.
positivement	d'une manière positive.
position	manière d'être posé, lieu, situation.

APPOSER	poser auprès ou sur, appliquer.
apposition......	action d'apposer, rapprochement.
réapposer.......	apposer de nouveau.
réapposition	action d'apposer de nouveau.
COMPOSER.........	poser ensemble, former un tout.
composé........	(subst.) résultat de l'action, mélange, dérivé.
compositeur	qui compose de la musique, qui arrange les lettres.
composition	action de composer, ouvrage, transaction.
décomposer.....	faire le contraire de composer, défaire, séparer.
décomposition...	action de décomposer, destruction, altération.
décomposable...	susceptible d'être décomposé.
indécomposable.	qui ne peut être décomposé.
recomposer.....	composer de nouveau.
recomposition...	action de recomposer.
compote........	confiture composée de fruits cuits avec du sucre, manière d'accommoder.
DÉPOSER..........	poser bas, laisser là, confier, attester, révoquer.
dépôt..........	lieu pour déposer, action de déposer, objet déposé.
déposant.......	témoin qui dépose.
déposition......	action de déposer.
dépositaire	gardien d'un dépôt.
DISPOSER..........	poser en ordre, distinctement, arranger, aliéner.
dispos..........	léger, alerte, agile.
disposition......	action de disposer.
indisposer......	mal disposer, rendre un peu malade, prévenir contre.
indisposition....	action d'indisposer, état, incommodité légère.
prédisposer.....	disposer d'avance.
prédisposition...	action de prédisposer.
disponible......	dont on peut disposer.
disponibilité	état de ce qui est disponible.
indisponible....	dont on ne peut pas disposer.
ENTREPOSER	poser en magasin entre le vendeur et l'acheteur.
entrepôt........	lieu pour entreposer, magasin.
entreposeur.....	commis à la garde d'un entrepôt.
EXPOSER..........	poser dehors, mettre en vue, expliquer.
exposé	récit détaillé, compte rendu.
exposition	action d'exposer.
exposant	qui expose.
IMPOSER	poser sur, mettre dessus, inspirer du respect.
impôt..........	chose imposée, taxe.
imposant.......	qui inspire du respect.
imposé.........	(subst.) soumis aux impôts.
imposable	qui peut ou doit être imposé, taxé.
imposition......	action d'imposer.
réimposer......	imposer de nouveau.
réimposition....	action de réimposer.
imposteur......	qui en impose, qui trompe.
imposture	tromperie.
INTERPOSER........	poser entre deux, jeter entre.
interposition....	action d'interposer.

JUXTAPOSER	poser à côté, à la suite, ajouter.
juxtaposition ...	action de juxtaposer.
OPPOSER	poser contre, mettre obstacle.
opposant	qui s'oppose.
opposition	action d'opposer, obstacle, parti qui s'oppose.
PRÉPOSER	poser devant, mettre à la tête.
préposé	(subst.) mis à la tête, à la garde.
préposition	mot destiné à être posé devant le substantif.
PROPOSER	poser en avant.
propos	parole, discours.
avant-propos ...	propos qui précède, introduction.
proposable......	qui peut être proposé.
proposition	action de proposer, énonciation d'une idée.
REPOSER	poser de nouveau, être privé de mouvement.
repos	privation de mouvement, tranquillité.
reposoir........	autel élevé pour reposer le Saint-Sacrement.
SUPERPOSER	poser dessus.
superposition...	action de superposer.
TRANSPOSER	poser au delà, intervertir.
transposition....	action de transposer.

§ 2. REDOUBLEMENT DES CONSONNES.

RÈGLES.	EXCEPTIONS.
B ne double pas : *abolir, abattre, abuser*, etc.	abbé, rabbin, sabbat.
C double : 1° dans les VERBES en *ac* : accoster, accompagner, accabler, accuser.	s'acoquiner, acquérir, acquiescer, acquitter.
2° dans les MOTS en *oc* : occasion, occident, occuper, occulte, etc.	ocre, oculaire, oculiste.
3° dans les MOTS en *suc* : succomber, succulent, succursale, etc.	sucre, sucer.
4° dans *Ecclésiaste*.	
D ne double pas : adorer, éditer, idole, etc...	addition, reddition.
F double dans les MOTS :	afin, Afrique, aphélie, aphorisme.
1° en *af*, afficher, affliger, affaire, etc.	
2° en *ef*, effort, effronté, effrayer, etc.	éfaufiler, éphémère, éphore.
3° en *of*, offrir, officier, offusquer, etc.	
4° *dif*, difficile, difforme, diffamer, etc.	
5° *souf*, souffrir, souffler, souffleter, etc.	soufre.
6° *suf*, suffire, suffrage, suffragant, etc.	
G ne double pas : agrandir, égayer, etc......	aggraver, agglomérer, agglutiner et suggérer.
L double dans les MOTS en *il* : illustre, illimité, illusion, illettré, etc.	île, îlot, ilote, Iliade.
M double dans les MOTS :	comédie, comestible, comète, comité, comices.
1° en *com*, commettre, commander, etc.	
2° en *im*, immortel, immoral, immiscer, etc.	image, imiter, hymen, iman.

RÈGLES.	EXCEPTIONS.
N double : 1° dans les VERBES en *onner* : donner, sonner, tonner, affectionner, etc.	ramoner, s'époumoner.
2° dans les MOTS en *con* : connaitre, connivence, connétable, etc.	cône et conique.
P double : 1° dans les VERBES en *ap* : apprendre, apposer, apporter, appareiller, apparaître, appliquer, etc.	apaiser, apercevoir, aplanir, aplatir, apurer, s'apitoyer, rapetisser, et les verbes en *apost*-asier, -er, -iller, -ropher.
2° dans les MOTS en *sup* : supposer, supporter, supprimer, supplice, etc.	supin, suprême, mots en *super*-be, -latif, -fin, -flu.
R double : 1° dans les VERBES en *ar* et en *cor* : arranger, arriver, arrondir, corriger, corrompre, correspondre, etc.	
2° dans les MOTS en *ir* : irrésolu, irruption, irriter, etc.	ire, irascible, iris, ironie.
S double, lorsque, placée entre deux voyelles, elle se prononce comme *c* : assassiner, assaisonner, procession, etc.	quelques mots composés : *vraisemblable, préséance, présupposer, désuétude,* etc. (*Voy.* p. 14 et 15.)
T double dans les VERBES en *at* : atterrer, attaquer, attirer, attraper, attendre, attendrir, etc.	atermoyer.

§ 3. DIVERSES MANIÈRES D'ÉCRIRE LE MÊME SON FINAL.

I. Sons voyelles A, É, È, I, OU, EU, OU, et OI diphthongue.

1° Le son final A s'écrit de sept manières :

1. A ....opéra, sofa, visa, acacia, hortensia, panorama, cosmorama, etc.
2. AS ...cabas, galetas, lilas, tas, pas, bas, embarras, trépas, etc.
3. AT ...chat, rat, avocat, magistrat, attentat, sénat, seringat, etc.
4. AC ...estomac, tabac, cotignac.
5. ACH ..almanach.
6. ACS...lacs (filet).
7. AP ...drap.

Tous ces noms sont du masculin.

2° Le son final É fermé s'écrit de onze manières :

1. É ....clergé, congé, péché, abrégé, café, amitié, charité, cité, etc.
2. ÉE ...année, pensée, fée, dictée, assiettée, athée, lycée, mausolée, etc.
3. ER....cordonnier, pâtissier, chapelier, pommier, noyer, clocher, etc.
4. ED ...pied.
5. EF....clef.
6. EP ...cep de vigne.
7. ERS...volontiers.
8. EY ...poney, jockey, bey et dey.
9. EZ ..nez, rez-de-chaussée, assez, chez, et les verbes *ez*.
10. AI...mai, quai, geai, gai, et les verbes *ai*, *erai*.
11. ÉENT. ils créent, récréent, agréent, suppléent.

3° Le son final è ouvert s'écrit de douze manières :

1. ÈS ...accès, excès, procès, progrès, congrès, cyprès, etc.
2. ET....bonnet, poignet, filet, furet, baudet, brochet, regret, etc.
3. ÊT ...prêt, apprêt, arrêt, genêt, *forêt* (fém.).
4. ECS...les *échecs* (jeu).
5. EGS...legs.
6. ETS...mets, rets (filet).
7. AIE...paie, plaie, raie, craie, haie, etc.
8. AIS..marais, laquais, palais, etc.
9. AIT..lait, souhait, fait, trait, etc.
10. AI...balai, essai, étai, bai, vrai.
11. AID..plaid, laid.
12. AIX..faix, paix.

Ajoutez-y *les, des, mes, tes, ses, ces, et*, ainsi que les verbes tu *es*, il *est*, que j'*aie*, que tu *aies*, qu'il *ait*, qu'ils *aient*, et les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel.

4° Le son final I s'écrit de quatorze manières :

1. I.....appui, ennui, ami, favori, souci, défi, étui, fourmi, etc.
2. IE....patrie, envie, vie, jalousie, pluie, génie, incendie, etc.
3. IS....avis, mépris, tapis, vernis, châssis, paradis, brebis, souris, etc.
4. IT....habit, lit, débit, bandit, conflit, conscrit, esprit, nuit, etc.
5. IC ...cric (machine).
6. ICT...amict (linge sacerdotal).
7. ID....nid, muid.
8. IL....fusil, outil, coutil, chenil, baril, persil, sourcil.
9. ITS...puits.
10. IX...prix, crucifix, perdrix.
11. IZ...riz.
12. Y ...jury. dandy, tilbury, lady.
13. YE ..abbaye.
14. YS...pays.

Ajoutez-y les pluriels : des jalou*sies*, des cr*ics*, des am*icts*, des n*ids*, des fus*ils*, des abba*yes*, et les verbes ils cr*ient*, et il a tra*hi*.

5° Le son o final s'écrit de dix manières :

1. O ....numéro, piano, écho, zéro, etc.
2. OS ...chaos, dos, repos, propos, héros, etc.
3. OT, ÔT.cahot, chariot, billot, impôt, dépôt, etc.
4. OC ...broc, croc, accroc, escroc.
5. OP ..galop, sirop, trop.
6. AU ...gluau, gruau, noyau, tuyau, landau, etc.
7. EAU..manteau, agneau, lapereau, perdreau, etc.
8. AUD..échafaud, réchaud, crapaud, cabillaud.
9. AUT..artichaut, défaut, héraut, levraut, saut, etc.
10. AUX..chaux, faux, taux.

6° Le son U final s'écrit de six manières :

1. U ..écu, fichu, glu, vertu, tribu, etc.
2. UE ..statue, rue, cohue, grue, etc.
3. US ..abus, refus, jus, surplus, etc.
4. UT ..tribut, salut, statut.
5. ÛT ..fût, affût.
6. UX ..flux, reflux.

Ajoutez-y les verbes *eu*, j'*eus*, il *eut*, tu éter*nues*, ils éter*nuent*.

7° Le son final EU s'écrit de six manières :

1. EU....jeu, cheveu, lieu, adieu, aveu, essieu, neveu, etc.
2. EUX...tous les ajectifs en eux: pieux, précieux, odieux, peureux, etc.; excepté *bleu, hébreu,* et *feu* (défunt).
3. EUE...lieue, queue.
4. EUR...monsieur.
5. OEU...vœu.
6. OEUD..nœud.

Ajoutez-y les verbes j'*émeus,* il *veut.*

8° Le son final OU s'écrit de huit manières :

1. OU....chou, caillou, cou, sou, clou, etc.
2. OUE...roue, joue, moue, boue, proue, etc.
3. OUP...coup, loup, beaucoup.
4. OULS..pouls.
5. OUS...sous, dessous, absous, dissous.
6. OUT...bout, atout, surtout.
7. OÛT...moût, août, goût, etc.
8. OUX...houx, courroux, époux, toux.

Ajoutez-y les verbes tu n*oues,* ils dév*ouent.*

9° Le son OI diphthongue s'écrit de huit manières :

1. OI....envoi, effroi, beffroi, palefroi, etc.
2. OIE...joie, proie, voie, oie, soie, — *foie,* (masc.), etc.
3. OIS....fois, bois, mois, pois, anchois, etc.
4. OID...froid.
5. OIDS......poids.
6. OIGT......doigt.
7. OIT, OÎT...droit, détroit, exploit, droit, surcroît.
8. OIX......croix, noix, poix, voix, choix.

II. Sons nasals AN, EN, IN, ON, UN.

1° Dans les sons nasals, *n* se remplace par *m* devant *b, p, m : am*bition, *im*porter, *em*mener, *om*bre, *hum*ble, etc.

EXCEPTÉ *bonbon, embonpoint, nonpareil, néanmoins,* et les verbes *tînmes, vînmes.*

2° Le son AN s'écrit avec *a* dans les syllabes *anch, ang, anti* et *chan,*

EXEMPLES :

br*a*nche,	*a*nge,	*a*ntidote,	ch*a*nger,
pl*a*nche,	or*a*nge,	*a*ntipode,	ch*a*nceler,
tr*a*nche,	vend*a*nge,	*a*ntipape,	ch*a*ncelier,
fr*a*nchir,	s*a*nglier,	*a*ntichambre,	ch*a*ndelle,
bl*a*nchir, etc.	s*a*ngloter, etc.	*a*nticiper, etc.	ch*a*mpignon, etc.

EXCEPTÉ *pencher, pervenche, venger, harengère, entier, s'enticher.*

3° Le son AN s'écrit avec *e* dans les initiales en *entr,* dans les mots en *ension* et *ention,* et dans les verbes en *endre.*

EXEMPLES :

*e*ntrer,	asc*e*nsion,	inv*e*ntion,	v*e*ndre,
*e*ntretenir,	dim*e*nsion,	int*e*ntion,	pr*e*ndre,
*e*ntr'ouvrir,	ext*e*nsion,	cont*e*ntion,	t*e*ndre,
*e*ntreprendre,	compréh*e*nsion,	prév*e*ntion,	f*e*ndre,
*e*ntrelacer, etc.	prop*e*nsion, etc.	prét*e*ntion, etc.	att*e*ndre, etc.

EXCEPTÉ *antre, anthropophage, expansion* et *répandre.*

4° Le son initial *in* s'écrit avec *i* : *in*fini, *in*croyable, *in*génieux, *im*berbe, *im*possible, etc.

EXCEPTÉ *ainsi*.

5° Les verbes en *eindre* s'écrivent avec *e* : p*e*indre, t*e*indre, ét*e*indre, astr*e*indre, enfr*e*indre, f*e*indre, etc.

EXCEPTÉ *contraindre*, *craindre* et *plaindre*.

6° Le son final AN s'écrit de dix-sept manières :

1. AN...cadran, écran, faisan, plan, etc.
2. ANT..diamant, instant, chant, aimant, etc.
3. AM...dam, Adam, quidam.
4. AMP..camp, champ.
5. ANC..banc, franc, flanc, fer-blanc.
6. AND..brigand, Normand, gland, marchand, etc.
7. ANG..sang, rang, étang, orang-outang.
8. ANS..dans, sans, céans.
9. ANZ..le ranz des vaches.
10. EN...Rouen, en, Caen.
11. ENT..agent, arpent, aliment, dent, etc.
12. EMPS.temps, printemps.
13. EMPT.exempt.
14. END..différend, révérend.
15. ENG..hareng.
16. ENS..encens, cens, sens, dépens, gens.
17. AON..faon, paon, Laon.

Ajoutez-y : je rép*ands*, tu v*ends*, il s*ent*, etc.

7° Le son final IN s'écrit de onze manières :

1. IN....fin, pin, dessin, déclin, vin, etc.
2. EN....comédien, maintien, examen, etc.
3. AIN...pain, dédain, fusain, bain, etc.
4. EIN...dessein, sein, frein, serein, e, etc.
5. AINT..saint, e.
6. INCT....instinct, distinct, succinct.
7. EINT....le teint.
8. EING, ING.seing, coing, poing.
9. INGT....vingt.
10. AIM.....faim, daim, essaim, étaim.
11. YM......thym.

Ajoutez-y les verbes je *vaincs*, il *vainc*, je *crains*, il *craint*, je *peins*, je *vins*, il *tint*.

8° Le son final ON s'écrit de onze manières :

1. ON....union, action, gazon, goujon, etc.
2. ONC...jonc, tronc.
3. OND...bond, gond, fond, plafond, etc.
4. ONDS..fonds.
5. ONG...long, oblong.
6. ONS..répons, à reculons, à tâtons.
7. ONT..affront, pont, mont, front.
8. AON..taon (*mouche*).
9. OM...nom et ses dérivés.
10. OMB..plomb.
11. OMPT.prompt, e.

Ajoutez-y les verbes je *fonds*, il *fond*, ils *ont*, ils *font*, je *romps*, il *rompt*.

9° Le son final UN ne s'écrit que de trois manières :

1. UN....alun, tribun, un, chacun, aucun, commun, importun, opportun, à jeun.
2. UNT...emprunt, défunt.
3. UM...parfum.

III. Diverses manières d'écrire les sons finals AR, ER, IR, OR, EUR, OUR.

1° Le son final AR s'écrit de huit manières :

1. AR....bazar, nectar, chàr, cauchemar, etc.
2. ARD...dard, fard, brancard, billard, etc.
3. ARE...cigare, phare, guitare, fanfare, tiare.
4. ART...art, rempart, écart, part, départ, etc.
5. ARC......marc, arc-boutant.
6. ARRE.....barre, bagarre, jarre, escarre, tintamarre, simarre, etc.
7. ARRHE, ES.catarrhe, arrhes.
8. ARS......épars.

Ajoutez-y les verbes je *pars*, il *part*, je *pare*, tu *pares*, ils *parent*, je *carre*, tu *carres*, ils *carrent*, etc.

2° Le son final ER s'écrit de neuf manières :

1. AIR..chair, air, éclair, pair, clair.
2. AIRE. aire, chaire, paire, affaire, douaire, etc.
3. ER..cancer, fer, enfer, hiver, mer, cuiller, etc.
4. ÈRE..père, mère, colère, caractère, etc.
5. ERRE.terre, guerre, pierre, cimeterre, verre, etc.
6. ERC...clerc.
7. ERF...nerf, cerf, cerf-volant.
8. ERS...revers, tiers, travers, univers, etc.
9. ERT...concert, couvert, désert, dessert, pivert, etc.

Ajoutez-y les verbes je préf*ère*, tu préf*ères*, ils préf*èrent*, j'*erre*, je p*erds*, il p*erd*, etc.

2° Le son final IR s'écrit de sept manières :

1. IR...avenir, cuir, plaisir, désir, etc.
2. IRE..cire, cachemire, empire, délire, Zéphire (*dieu*), etc.
3. IRRE.cirre (*filament de la vigne*).
4. IRRHE.squirrhe (*tumeur*).
5. YR.....martyr, zéphyr (*vent doux*).
6. YRE....lyre, collyre, martyre, porphyre.
7. YRRHE..myrrhe.

Ajoutez-y les formes des verbes *ire, ires, irent :* je dés*ire*, tu dés*ires*, ils dés*irent*, etc.

4° Le son final OR s'écrit de neuf manières :

1. OR....butor, essor, castor, cor, corridor, etc.
2. ORE...aurore, métaphore, météore, pore, etc.
3. ORT...sort, tort, effort, port, mort, etc.
4. ORD...accord, bord, nord, lord.
5. ORDS..remords.
6. ORC...porc, devant une consonne : *porc frais*.
7. ORS...décors, mors, recors, dehors.
8. ORPS..corps.
9. AURE..centaure, maure, saure.

Ajoutez-y les verbes cl*ore*, j'ad*ore*, tu ad*ores*, ils ad*orent*, j'abh*orre*, je s*ors*, je m*ords*, etc.

5° Le son final EUR s'écrit de cinq manières :

1. EUR.....danseur, parleur, aigreur, douceur, blancheur, peur, etc.
2. EURE....heure, demeure.
3. EURRE..beurre, leurre.
4. OEUR...cœur, chœur, sœur.
5. EURS...pleurs, ailleurs.

Ajoutez-y les verbes je dem*eure*, *es*, *ent;* je m*eurs*, il m*eurt*, etc.

6° Le son final OUR s'écrit de sept manières :

1. OUR...cour, jour, calembour, four, etc.
2. OURD..lourd, sourd.
3. OURE..bravoure.
4. OURRE.bourre.
5. OURG...bourg, brandebourg.
6. OURS....velours, toujours, cours et ses dérivés.
7. OURT....court.

IV. Orthographe des sons initials CÉLE, HUI, HUM, HIPP, HYP; — des substantifs en EMENT, ULE, URE et IL mouillée; — des adjectifs en AL, IQUE et OIRE; — et des verbes en OIR, AYER.

RÈGLES.	EXEMPLES.	EXCEPTIONS.
1. Tous les mots commençant en *céle* prennent *c :*	célèbre, célérité, céleri, celer, céleste.	seller, sceller, scélérat.
2. Tous les mots commençant en *ui* et en *um* prennent *h :*	huile, huissier, huître, humain, humble, humecter, etc.	
3. Tous les mots commençant par *ip* s'écrivent *hipp* ou *hyp :*	hippodrome, hippopotame, hypocrite, hyperbole, etc.	ipécacuanha.
4. Les substantifs en *ment*, dérivés d'un verbe en *ier*, *yer*, *uer*, *ouer*, prennent *e :*	paiement, maniement, licenciement, tutoiement, dévouement, éternuement.	châtiment, remercîment, dénûment.
5. Les substantifs en *ul* s'écrivent *ule :*	globule, animalcule, renoncule, formule, particule, conciliabule, etc.	calcul, consul, cumul, bulle, tulle.
6. Les substantifs en *ur* s'écrivent *ure :*	ouverture, meurtrissure, doublure, censure, gerçure, manufacture, etc.	az*ur*, fém*ur*, fut*ur*, m*ur*.
7. Les substantifs terminés par le son *il* mouillé s'écrivent *il*, quand ils sont du masculin ; et *ille*, quand ils sont du féminin :	le détail, réveil, péril, cerfeuil ; la bataille, bouteille, famille, feuille, etc.	un portefeu*ille*, du chèvrefeu*ille*, un dr*ille*, un quadr*ille*.
8. Les adjectifs masculins en *al* s'écrivent sans *e :*	égal, paroissial, théâtral, pascal, royal, impérial, etc.	oval*e*, sal*e*, pâl*e*, mâl*e*.

RÈGLES.	EXEMPLES.	EXCEPTIONS.
9. Les adjectifs finissant par le son *ic* s'écrivent *ique* :	historique, angélique, classique, astronomique, héroïque.	public.
10. Tous les adjectifs en *oir* prennent *e* :	obligatoire, notoire, oratoire, méritoire.	noir.
11. Tous les verbes en *oir* s'écrivent sans *e* :	recevoir, devoir, vouloir, savoir, s'asseoir, etc.	boir*e*, croir*e*.
12. Les verbes finissant en *eyer* s'écrivent avec *a* :	fr*a*yer, effr*a*yer, ess*a*yer, p*a*yer, r*a*yer, bal*a*yer, etc.	grass*e*yer, ass*e*yant, planch*e*ier.

DEUXIÈME PARTIE

ORTHOGRAPHE DE RÈGLES

Il ne suffit pas de savoir écrire les mots isolés; il faut encore apprendre à écrire les mots mis en rapport avec d'autres mots, et variant dans leurs terminaisons, selon le *nombre*, le *genre*, les *personnes*, les *temps* et les *modes*. C'est l'objet de l'*orthographe de règles*.

Les mots *variables* sont le SUBSTANTIF, le PRONOM, l'ADJECTIF, et le VERBE.

Le *substantif*, le *pronom* (1), l'*adjectif* et le *participe passé* varient en *nombre* et en *genre*. Le *verbe* qui peut être précédé d'un pronom personnel et qu'on appelle *personnel*, varie selon le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*.

Mais l'*infinitif* et le *participe présent* ne varient jamais. On dit : Je veux les *lire*. Je vois des filles *dansant* autour d'un arbre.

(1) Nous avons donné tous les pronoms, au singulier et au pluriel, au masculin et au féminin. Il ne sera ici question que du *substantif*, de l'*adjectif* et du *verbe personnel*.

SECTION I

DU SUBSTANTIF

CHAPITRE I

DU NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

§ 1. DU NOMBRE SINGULIER.

Le substantif peut se terminer, au singulier par une des vingt-cinq lettres de l'alphabet, excepté par *j* et par *v*.

A......acacia, sofa, opéra, panorama, pacha, papa, diorama, etc.
C......banc, bec, croc, arsenic, sac, lac, bac, frac, froc, etc.
D......nid, plafond, lard, bord, bond, pied, gond, billard, etc.
E, É....table, arbre, thé, café, pensée, année, vie, rue, joue, etc.
F......œuf, bœuf, nerf, serf, cerf, chef, soif, clef, etc.
G......rang, sang, zigzag, orang-outang, étang, etc.
I......quai, cri, roi, ennui, pli, geai, emploi, envoi, etc.
L......bal, hôtel, péril, bol, calcul, autel, corail, cheval, etc.
M......daim, nom, parfum, album, faim, surnom, renom, etc.
N......maison, paysan, pain, fin, chanson, main, dessein, etc.
O......piano, loto, domino, indigo, cacao, numéro, solo, duo, etc.
R......mer, désir, or, mur, char, nectar, bazar, cauchemar, etc.
S......fils, corps, temps, mépris, repos, matelas, etc.
T......rat, chat, bonnet, poignet, nuit, habit, matelot, etc.
U......vertu, tribu, feu, trou, couteau, noyau, cheveu, château, etc.
X......faix, paix, choix, voix, croix, perdrix, flux, reflux, etc.

Sept lettres se trouvent rarement à la fin des substantifs. Il n'y a guère que les exemples suivants :

B......plomb, radoub, nabab.
H......almanach, luth, mammouth, varech, bismuth, punch.
K......pachalik, carrick, colbak, arak, Kalmouk, Mamelouk, beefsteak.
P......drap, camp, champ, coup, loup, galop, sirop, cep de vigne et cap.
Q......coq.
Y......jury, tilbury, lady, poney, jockey, bey et *dey* (corruption de *bey*).
Z......nez, riz, gaz, rez-de-chaussée, quartz, sonnez, biez, ranz.

§ 2. FORMATION DU PLURIEL.

On forme le pluriel des substantifs en ajoutant *s* au singulier, comme

Un *sofa*,	des *sofas*.
Un *banc*,	des *bancs*.
Un *nid*,	des *nids*.
Un *canif*,	des *canifs*.
Un *enfant*,	des *enfants*, etc.

EXCEPTIONS.

1° Quand le substantif se termine par *s*, *x*, *z*, le pluriel est semblable au singulier :

Un *fils*, des *fils*.
Une *croix*, des *croix*.
Un *nez*, des *nez*, etc. (1).

2° Les substantifs en *au* et en *eu* prennent *x* au pluriel :

Un *château*, des *châteaux*.
Un *cheveu*, des *cheveux*, etc.

3° Cinq substantifs en *ou* prennent aussi *x* :

Un *chou*, des *choux*.
Un *caillou*, des *cailloux*.
Un *genou*, des *genoux*.
Un *hibou*, des *hiboux*.
Un *pou*, des *poux*.

Bijou et *joujou* prennent *s* ou *x*.
Les autres suivent la règle générale : un *sou*, des *sous*, etc.

4° Les substantifs en *al* font *aux* au pluriel :

Un *cheval*, des *chevaux*.
Un *amiral*, des *amiraux*.
Un *hôpital*, des *hôpitaux*.
Un *général*, des *généraux*, etc.

Les suivants sont réguliers, et prennent *s* : *bal*, *carnaval*, *régal*, *cal* (durillon), *pal* (pieu), *nopal* (plante), et la plupart des noms d'animaux, comme *chacal*, *serval*, *narval*, etc.

5° Sept substantifs en *ail* font le pluriel en *aux* :

Un *bail*, des *baux*.
Un *corail*, des *coraux*.
Un *émail*, des *émaux*.
Un *soupirail*, des *soupiraux*.
Un *travail*, des *travaux*.
Un *ventail* (battant d'une porte), des *ventaux*.
Un *vitrail* (peu usité au singulier), des *vitraux*.

Les autres sont réguliers : *détail*, *éventail*, *épouvantail*, *gouvernail*, *sérail*, etc., font des *détails*, etc.

§ 3. SUBSTANTIFS AYANT DEUX PLURIELS.

Cinq substantifs ont deux formes au pluriel :

1° AÏEUL (grand-père) fait AÏEULS. AÏEUX, ancêtres, n'a pas de singulier; on dit : un de mes *aïeux* (de mes *ancêtres*).

---

(1) Cette exception est fondée sur le principe qu'un mot français ne doit pas se terminer par deux consonnes semblables, ni par deux consonnes analogues. Il y a analogie entre *s*, *x*, *z*.

2° CIEL fait CIEUX pour le firmament; et CIELS *de lit, de tableau.*

3° ŒIL fait YEUX pour l'organe de la vue, au sens propre et au sens figuré, comme *les yeux de l'histoire;* et ŒILS dans *œils-de-bœuf* (fenêtre), *œils-de-perdrix*, etc.

4° TRAVAIL fait TRAVAUX, dans le sens ordinaire; et TRAVAIL, pour exprimer, 1° l'action de travailler d'un roi avec un ministre, d'un ministre avec un secrétaire, etc. (peu usité); 2° une machine composée de quatre piliers, et destinée à contenir un cheval fougueux.

5° AIL fait AULX, et en botanique, AILS.

§ 4. SUBSTANTIFS SANS PLURIEL.

Il y a des substantifs qui n'ont point de pluriel; on ne peut les employer qu'au singulier.

1° Les noms de *métaux*, pris comme masse : *or, argent, fer, plomb, platine*, etc.;

2° Les noms d'*aromates : encens, baume, myrrhe*, etc.;

3° Les *vertus* et les *vices*, exprimant la passion : *piété, modestie, sagesse, gourmandise, paresse, ivrognerie*, etc.;

4° Les *adjectifs* abstraits et les *infinitifs*, employés substantivement : le *beau*, l'*agréable*, l'*utile*, le *boire*, le *manger*, le *dormir*, etc.;

5° Quelques autres : *enfance, jeunesse, bercail*, etc.

§ 5. SUBSTANTIFS SANS SINGULIER.

Quelques substantifs n'ont pas de singulier, et ne s'emploient qu'au pluriel. Voici les principaux :

abois,	arrérages,	confins,	obsèques,	pleurs,
aguets,	arrhes,	décombres,	hardes,	prémices,
agrès,	assises,	dépens,	nippes,	ténèbres,
aïeux,	besicles,	frais,	immondices,	vivres,
ancêtres,	broussailles,	éphémérides,	jonchets,	matines,
annales,	calendes,	fastes,	lupercales,	vêpres.
appas,	catacombes,	fonts baptismaux,	saturnales,	
arabesques,	ciseaux (1),		mânes,	
archives,	mouchettes,	fiançailles,	matériaux,	
armoiries,	pincettes,	funérailles,	mœurs,	

Bestiaux, auquel on donne ***bétail*** pour singulier, et qui vient plutôt de ***bestial***, autrefois employé pour ***bétail***.

(1) ***Ciseau***, outil de sculpteur, de menuisier, etc., a les deux nombres.

§ 6. SUBSTANTIFS AYANT UN PLURIEL SANS EN PRENDRE LE SIGNE.

Il y a des substantifs qui ne prennent pas le signe du pluriel, quoiqu'ils expriment l'idée de pluralité. Ce sont les suivants :

I. Les *adjectifs de nombre cardinal*, les *invariables* et les *locutions*, employés substantivement :

> Trois *un* de suite font cent onze en chiffres arabes. (ACADÉMIE.)
> La date de l'avénement du roi Eudes se compose de trois *huit*.
> Molière ne fut pas reçu parmi les *quarante*.
>
> Les *pourquoi* et les *comment* des enfants ne fatiguent jamais les mamans.
> Les *car*, les *donc*, les *parce que* ne sont pas élégants.
> On n'entendait que des *holà* et des *chut*.
>
> Il ne faut pas croire tous les *on dit*, ni craindre les *qu'en dira-t-on*.
> Des *sot-l'y-laisse*, des *va-et-vient*, etc.

II. Les noms propres, désignant les *individus* qui les portent :

> Nous avons deux *Corneille*, deux *Racine* et deux *Rousseau*.
> Les *Molière* et les *la Fontaine* n'ont de rivaux dans aucune littérature.
> Les *Montmorency* ont donné à la France six connétables, onze maréchaux et quatre amiraux.

Mais on met la marque du pluriel aux noms propres qui désignent :

1° Des familles royales ou princières :

> Les *Bourbons*, les *Stuarts*, les *Condés*, les *Guises*, etc.

2° Des personnages romains :

> Les *Horaces*, les *Gracques*, les douze *Césars*, etc.

3° Des individus semblables à celui dont on cite le nom :

> Des *Corneilles*, pour de *grands poëtes*.
> Des *Cicérons*, pour de *grands orateurs*.
> Des *Nérons*, pour des *tyrans*.
> Des *Tacites*, pour de *grands historiens*.
> Des *Alexandres*, pour de *grands conquérants*, etc.

Dans ce cas, le nom propre est pris pour un nom commun, et il en suit la règle.

De même on dit des *Raphaëls*, pour des *tableaux de Raphaël*, des *Elzévirs*, pour des *éditions d'Elzévir*, les *Phèdres* pour des *tragédies sur Phèdre*, etc.

III. Les substantifs étrangers, formés de plusieurs mots :

Des *Te Deum.*	Des *auto-da-fé.*
Des *post-scriptum.*	Des *Ecce-homo.*
Des *fac-simile.*	Des *in-folio*, etc.

Mais on met généralement le signe du pluriel aux substantifs étrangers qui n'ont qu'un mot, surtout quand l'usage les a francisés :

Des *opéras.*	Des *imbroglios.*	Des *pianos.*
Des *échos.*	Des *macaronis.*	Des *zéros.*
Des *alinéas.*	Des *panoramas.*	Des *agendas.*
Des *bravos.*	Des *numéros.*	Des *jockeys*, etc.

Quelques substantifs, empruntés à l'italien et à l'anglais, conservent encore au pluriel leur forme étrangère :

Un *lazzarone*, des *lazzaroni.*	Un *policeman*, des *policemen.*
Un *dilettante*, des *dilettanti.*	Un *gentleman*, des *gentlemen.*
Un *carbonaro*, des *carbonari.*	Un *alderman*, des *aldermen.*
Un *condottiere*, des *condottieri.*	Un *penny*, des *pence*, etc.

§ 7. DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

Les *substantifs composés* doivent être considérés, pour la plupart, comme des locutions abrégées. Le moyen le plus rationnel de les écrire, c'est de rétablir la locution, et de donner aux mots qui composent le substantif le nombre qu'ils ont dans la locution décomposée. Les seuls mots variables dans les substantifs composés sont le *substantif* et *l'adjectif.* Ainsi on écrit :

SINGULIER.	PLURIEL.	
1. *chef-lieu,*	*chefs-lieux,*	c'est-à-dire des *lieux* qui sont les *chefs* des départements.
2. *ver luisant,*	*vers luisants,*	des *vers* qui sont *luisants.*
3. *arc-en-ciel,*	*arcs-en-ciel,*	des *arcs* dans le *ciel.*
4. *arrière-pensée,*	*arrière-pensées,*	des *pensées* qu'on tient en *arrière,* qu'on tient secrètes.
5. *garde-manger,*	*garde-manger,*	des lieux où l'on *garde* le *manger.*
6. *casse-cou,*	*casse-cou,*	un *ou* des lieux dangereux où l'on se *casse* le *cou.*
7. *casse-noisettes,*	*casse-noisettes,*	un *ou* des instruments avec lesquels on *casse* les *noisettes.*

D'après ces exemples, on peut poser les cinq règles suivantes :

Ire. Quand un substantif composé est formé de deux *substantifs*, comme *chef-lieu*, ou d'un *substantif* et d'un *adjectif*, comme *ver luisant*, on met le signe du pluriel aux deux mots :

SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
chou-fleur,	*choux-fleurs.*	*lieutenant-général*,	*lieutenants-généraux.*
oiseau-mouche,	*oiseaux-mouches.*	*petit-maître*,	*petits-maîtres.*
chien-loup,	*chiens-loups.*	*coffre-fort*,	*coffres-forts*,
laurier-rose,	*lauriers-roses*,	*maréchal ferrant*,	*maréchaux ferrants.*
reine-claude,	*reines-claudes.*	*grand-père*,	*grands-pères*, etc.
sapeur-pompier,	*sapeurs-pompiers*		
basse-cour,	*basses-cours.*		

Remarquez qu'on ne met point de trait d'union quand il y a une apostrophe : des *grand'mères*, des *grand'messes*. *Grand*, du latin *grandis*, s'écrivait de même autrefois au masculin et au féminin, comme tous les adjectifs latins en *is*. Il est resté invariable avec *mère*, *messe*, *tante*, et dans quelques locutions : *avoir grand'peur*, *faire grand'chose*, etc.; mais il prend une apostrophe, pour remplacer l'*e* qu'on mettrait aujourd'hui au féminin.

II°. Quand un substantif est composé de deux *substantifs* joints par une *préposition*, comme *arc-en-ciel*, on ne met le signe du pluriel qu'au premier substantif.

SINGULIER.	PLURIEL.	
moulin à vent,	*moulins à vent.*	de même : *aide-de-camp.*
ver à soie,	*vers à soie.*	*coup d'œil.*
chef-d'œuvre,	*chefs-d'œuvre.*	*jet d'eau.*
pomme de terre,	*pommes de terre.*	*eau-de-vie.*
arc de triomphe,	*arcs de triomphe.*	*maître d'hôtel.*
œil-de-bœuf,	*œils-de-bœuf.*	*lettre de change*, etc.

III°. Quand un substantif composé est formé d'un *invariable* et d'un *substantif*, comme *arrière-pensée*, on ne met le signe du pluriel qu'au substantif.

SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
avant-garde,	*avant-gardes.*	*avant-coureur*,	*avant-coureurs.*
arrière-neveu,	*arrière-neveux.*	*arrière-vassal*,	*arrière-vassaux.*
contre-poison,	*contre-poisons.*	*contre-coup*,	*contre-coups.*
quasi-délit,	*quasi-délits.*	*sous-officier*,	*sous-officiers*, etc.

IV°. Si un substantif composé est formé de deux *verbes*, comme *garde-manger*, ou d'un *verbe* et d'un *invariable*, les deux mots restent invariables :

> *Un* ou des *ouï-dire*, *laisser-passer*, *passe-partout*, *passe-passe*, *gagne-petit* (peu), etc.

V°. Si un substantif composé est formé d'un *verbe* et d'un *substantif*, comme un ou des *casse-cou*, un ou des *casse-noisettes*, le verbe reste invariable, et le substantif prend la forme du singulier ou du pluriel, selon qu'il exprime dans la décomposition l'idée d'unité ou celle de pluralité. Il s'écrit de même aux deux nombres :

TOUJOURS SINGULIER.	TOUJOURS PLURIEL.
Un ou des *coupe-gorge.*	Un ou des *cure-dents.*
perce-neige.	*essuie-mains.*
réveille-matin.	*tire-bottes.*
casse-tête.	*garde-fous.*
trompe-l'œil.	*porte-mouchettes.*
abat-jour.	*gobe-mouches.*
couvre-feu.	*couvre-pieds,* etc.

REMARQUE. Dans les substantifs composés, les mots *garde*, *porte* et *serre* sont tantôt *substantifs*, tantôt *verbes*. Dans le premier cas, ils suivent la première règle; dans le second, ils suivent la cinquième.

1° GARDE est substantif, lorsqu'il désigne une personne et signifie *gardien*.

Un *garde champêtre*, des *gardes champêtres*.
Un *garde forestier*, des *gardes forestiers*.
Un *garde national*, des *gardes nationaux*.
De même la *garde nationale*, des *gardes nationales*, etc.

GARDE est verbe, quand il désigne une chose,

Un ou des *garde-vue*.
garde-feu.
Un ou des *garde-fous*.
garde-meubles, etc.

2° PORTE est substantif, si l'on exprime une *porte*, comme une *porte cochère*, des *portes cochères;* et verbe, si l'on exprime l'action de *porter*, comme un ou des *porte-drapeau*, un ou des *porte-cigares*, un ou des *porte-clefs*, etc.

3° SERRE est substantif, si l'on veut dire un lieu où l'on serre, comme une *serre chaude*, des *serres chaudes;* et verbe, si l'on exprime l'action de serrer, comme un ou des *serre-tête*, un ou des *serre-papiers*, etc.

EXCEPTIONS AUX RÈGLES PRÉCÉDENTES.

1. Il y a des substantifs composés dans lesquels la décomposition ne donne pas l'idée d'unité ni celle de pluralité, d'une manière conforme aux règles précédentes. On ne peut les assujettir à aucune règle. Il faut les décomposer, pour voir s'il y a ou non l'idée du pluriel, et si cette idée appartient au premier mot ou au second, ou à l'un et à l'autre. Les suivants sont les plus usités :

SINGULIER.		PLURIEL.
Colin-maillard	un jeu où *Colin* cherche *Maillard*.	*Colin-maillard*.
appui-main	une baguette servant d'*appui* à la *main*.	*appui-main*.
brèche-dents.......	une personne qui a une *brèche* entre les *dents*.	*brèche-dents*.

Cent-Suisses.......	un soldat de la compagnie des *Cent-Suisses*.	*Cent-Suisses.*
Quinze-Vingts.....	un aveugle de l'hospice des *Quinze-Vingts*.	*Quinze-Vingts.*
Hôtel-Dieu........	un hôpital, un *hôtel* de Dieu	*Hôtels-Dieu.*
bain-marie........	un *bain* inventé par *Marie*	*bains-marie.*
garde-chasse......	un *garde*, un gardien de la *chasse*.	*gardes-chasse.*
terre-plein........	un lieu *plein* de *terre*.	*terre-pleins.*
blanc-seing........	un *seing*, une signature sur du papier laissé en *blanc*.	*blanc-seings.*
pied-à-terre.......	un logement où l'on n'habite qu'en passant, où l'on met simplement *pied à terre*.	*pied-à-terre.*
tête-à-tête.........	un entretien où une *tête* parle *à* une *tête*.	*tête-à-tête.*
coq-à-l'âne........	entretien sans liaison, où l'on passe d'un sujet à un autre, du *coq à l'âne*.	*coq-à-l'âne.*
serpent à sonnettes.	un *serpent* qui fait un bruit semblable *à* celui des *sonnettes*.	*serpents à sonnettes.*
char à bancs......	un *char* qui a des *bancs*.	*chars à bancs.*
licencié ès lettres...	un *licencié* dans les *lettres* (*ès*, pour *dans les*).	*licenciés ès lettres.*
docteur ès sciences.	un *docteur* dans les *sciences*.	*docteurs ès sciences.*

2° Quelques substantifs composés renferment un mot, comme *bot*, *grièche*, *garou*, etc., qui ne s'emploie pas seul. Il est difficile et souvent impossible de les décomposer. Les suivants sont les principaux :

SINGULIER.		PLURIEL.
pied-bot...........	personne qui a un pied contrefait, un *pied* de *bœuf* (de *bos*, bœuf).	*pieds-bots.*
pie-grièche........	oiseau; et au fig. femme querelleuse (étymologie incertaine).	*pies-grièches.*
chat-huant........	oiseau dont la tête ressemble à celle du *chat*, et qui, par son cri hôhôhô, semble *huer*.	*chats-huants.*
loup-garou........	sorcier ou animal qu'on se représentait travesti en *loup*, et dont on se *garait*.	*loups-garous.*
loup-cervier.......	quadrupède qui ressemble à un grand chat (*cervier*, étymologie inconnue).	*loups-cerviers.*
orang-outang.....	singe qui se rapproche de l'homme, et dont le nom vient de deux mots ma-	*orangs-outangs.*

SINGULIER.		PLURIEL.
	lais qui signifient *homme sauvage.*	
arc-boutant.......	*arc*, construit en dehors pour soutenir un mur (*bouter*, pousser, mettre).	*arcs-boutants.*
boute-feu..........	homme provocateur, qui *boute*, qui met *le feu* de la discorde.	*boute-feu.*
boute-selle.........	signal pour qu'on *boute* (mette) *la selle* aux chevaux.	*boute-selle.*
boute-en-train.....	homme gai, qui *boute* (met) les autres *en train.*	*boute-en-train.*
pique-nique........	repas où chacun apporte son plat, ou paie son écot (étymologie incertaine).	*pique-nique.*
porc-épic..........	de *porcus*, porc, et de *spicatus*, couvert de piquants.	*porcs-épics.*
vice-amiral........	(de *vice*, à la place de) officier qui commande à la place de l'amiral. On dit de même VICE-*roi*, *reine*, *chancelier*, *consul*, *président*, etc.	*vice-amiraux.*
grippe-sou........	homme d'une rapacité mesquine, qui *grippe*, qui saisit même un *sou.*	*grippe-sou.*
pince-maille.......	(de *maille*, ancienne petite monnaie) même signification.	*pince-maille.*
fier-à-bras........	fanfaron, querelleur, qui *fiert*, qui frappe à tour de bras (*fiert*, de *férir*, frapper).	*fier-à-bras.*

OBSERVATION. Un grand nombre de substantifs, autrefois *composés*, sont devenus *simples*. On peut citer les suivants; les uns sont déjà réunis, et les autres tendent à se réunir en un seul mot.

gendarme,	bonbon,	portefeuille,	havresac,
lieutenant,	embonpoint,	portecrayon,	acompte,
contrevent,	parapluie,	portemanteau,	pourboire,
justaucorps,	parasol,	passeport,	pourparler,
surtout,	alarme,	becfigue,	tournesol,
bonjour,	contrefaçon,	tirelire,	béjaune.

Ces substantifs suivent la règle générale pour la formation du pluriel. Mais il y en a quelques-uns où les deux mots prennent le signe du pluriel. Ainsi :

Bonhomme	fait	bonshommes.
Gentilhomme		gentilshommes.
Monsieur		messieurs.
Madame		mesdames.
Mademoiselle		mesdemoiselles.
Monseigneur		messeigneurs.

REMARQUE. Il y a plus de douze cents substantifs composés. Il n'est aucune partie de la grammaire sur laquelle les opinions soient plus divisées. Les uns veulent la marque du pluriel aux deux mots : des *ouïs-dires ;* d'autres ne la veulent qu'au dernier. des *ouï-dires :* d'autres ne la mettent à aucun ; quelques-uns proposent de réunir en un seul tous les mots qui forment un substantif composé, et ils écrivent *croquenjambe* pour *croc-en-jambes*, *coqualâne* pour *coq-à-l'âne*, *bachelieresletlres*, *serpentusonnelle*, *piedaterre*, etc.

En adoptant la décomposition, on est sûr d'avoir pour soi la raison et la logique ; et cette autorité en vaut bien une autre.

§ 8. NOMBRE D'UN SUBSTANTIF PRÉCÉDÉ DE LA PRÉPOSITION DE.

Une des plus grandes difficultés de l'orthographe consiste à déterminer le nombre d'un substantif, précédé de la préposition *de*. Les écrivains ont souvent mis indifféremment le singulier ou le pluriel dans des cas analogues. Il est impossible de donner une règle absolue.

Le meilleur moyen, c'est de réfléchir sur ce qu'on veut dire, de bien savoir si l'on veut exprimer l'idée d'*unité* ou l'idée de *pluralité*. Ainsi l'on écrira :

AU SINGULIER.	AU PLURIEL.
Un homme d'*esprit*, de *mérite*, et	Un homme de *lettres*, d'*affaires*.
Une bouche de *rose*...........	Un lit de *roses*.
Un lit de *plume*...............	Un paquet de *plumes*.
Du sucre de *betterave*..........	Un champ de *betteraves*.
De la marmelade de *pomme*....	Un panier de *pommes*.
Un marchand de *vin*...........	Un marchand de *vins fins*.
Des voix de *femme*............	Une pension de *femmes*.
Un pot de *beurre*..............	Un pot de *fleurs*.
Un marchand de *papier*........	Un marchand de *papiers peints*.
Un sculpteur rempli de *talent*...	Une dame remplie de *talents d'agrément*.
Un recueil de *musique*.........	Un recueil de *gravures*.
Avide de *gloire*................	Avide d'*éloges*.

L'analyse montre l'idée d'*unité* dans les exemples de la première colonne, et l'idée de *pluralité* dans ceux de la seconde.

Un homme d'*esprit*, de *mérite*, est un homme qui a de l'*esprit*, du *mérite*.

Un homme de *lettres*, d'*affaires*, est un homme qui cultive les *lettres*, qui fait des *affaires*.

Une bouche de *rose* a la couleur de la *rose*.
Un lit de *roses* est fait avec des *roses*.
Un lit de *plume* est fait avec de la *plume*.
Un *paquet de plumes* est fait de plusieurs *plumes*.

Du sucre de *betterave* est fait avec de la *betterave*. Ce mot ne sert ici qu'à déterminer l'espèce de sucre; on ne fait aucune attention au nombre des *betteraves*. La *betterave* a perdu sa forme; on ne saurait découvrir l'idée de pluralité dans un substantif exprimant une chose dénaturée. Et toutes les fois que l'idée de nombre n'est pas clairement exprimée, le substantif reste au singulier.

Un champ de *betteraves* est planté de plusieurs *betteraves*. Les *betteraves* ont conservé leur forme; on peut en compter plusieurs; donc il y a l'idée de pluralité.

Dans *marchand de vin*, le mot *vin* est employé dans un sens général, et par conséquent il ne peut exprimer l'idée de pluralité.

Un *marchand de vins fins*, c'est-à-dire de *vins* qui sont *fins*; le mot *vins* est employé dans un sens déterminé par le mot *fins*. Il y a un certain nombre de *vins*, et par conséquent l'idée de pluralité.

La même analyse s'applique à un substantif précédé des prépositions *à*, *en*, *sans*, etc. On dira donc :

SINGULIER.	PLURIEL.
Voyager à *pied*...............	sauter à *pieds joints*.
La morale en *action*..........	une entreprise en *actions*.
Ils sont sans *pain*............	et sans *souliers*.

Aller de *montagne* en *montagne*, ou de *montagnes* en *montagnes*.
Tomber de *malheur* en *malheur*, ou de *malheurs* en *malheurs*.
Courir de *victoire* en *victoire*, ou de *victoires* en *victoires*.

selon qu'on aura dans l'esprit l'idée du *singulier* ou celle du *pluriel*, qu'on voudra dire d'une *montagne à une autre*, d'*un malheur dans un autre*, d'*une victoire à une autre victoire*; ou d'une suite de *montagnes* à une suite d'*autres montagnes*, de plusieurs *malheurs* dans plusieurs *autres malheurs*, d'une *foule de victoires* à une *autre foule de victoires*.

D'après ce qui précède, il est facile de corriger les locutions suivantes, empruntées à des écrivains contemporains :

Des maîtres d'*écoles*, il faudrait	des maîtres d'*école*.
Des nids de *mousses*,	des nids de *mousse*.
Des touffes d'*herbes*,	des touffes d'*herbe*.
Ce fatras de *papier*,	ce fatras de *papiers*.

CHAPITRE II.

GENRE DES SUBSTANTIFS.

On connait le genre des substantifs d'après leur *signification* ou d'après leur *terminaison*.

§ 1. SUBSTANTIFS DONT LE GENRE EST CONNU D'APRÈS LE SENS.

MASCULIN.	FÉMININ.
1. Tout nom désignant un *homme* :	1. Tout nom désignant une *femme* :
père, *empereur*, *oncle*, *roi*, *frère*, *duc*, *garçon*, *baron*, *cousin*, *berger*, *etc.*	*mère*, *impératrice*, *tante*, *reine*, *sœur*, *duchesse*, *fille*, *baronne*, *cousine*, *bergère*, *etc.*
Excepté : une *sentinelle*, une *vedette*, une *estafette*, une *recrue*.	Excepté : un *bas bleu*.
2. Tout nom désignant le *mâle* d'un animal :	2. Tout nom désignant la *femelle* d'un animal :
cheval, *canard*, *bœuf*, *coq*, *bélier*, *lion*, *chien*, *tigre*, *chat*, *âne*, *cerf*, *loup*, *etc.*	*jument*, *cane*, *vache*, *poule*, *brebis*, *lionne*, *chienne*, *tigresse*, *chatte*, *ânesse*, *biche*, *louve*, *etc.*

REMARQUE. Il y a des noms qui désignent à la fois le *mâle* et la *femelle*, et qui sont

Les uns toujours masculins :	Les autres toujours féminins :
castor, cygne, chameau, hibou, écureuil, rossignol, éléphant, brochet, léopard, saumon, rhinocéros, turbot, etc.	baleine, cigogne, belette, hirondelle, girafe, pie, marmotte, écrevisse, souris, grenouille, tortue, sole, etc.

3. Les noms des *jours*, des *mois* et des *saisons* :	3. Les *noms abstraits* d'une qualité et d'une action, au nombre de plus de 1,700, terminés en
lundi, *juin*, *printemps*, *mercredi*, *juillet*, *été*, *vendredi*, *août*, *automne*, *dimanche*, *octobre*, *hiver*.	ANCE, ENCE : *importance*, *diligence*, *etc.*, excepté silence.

MASCULIN.	FÉMININ.
4. Les noms des *métaux* et des *couleurs :* *or,* *airain,* *bleu,* *argent,* *cuivre,* *blanc,* *fer,* *platine,* *pourpre, etc.* 5. Les termes de la *nomenclature décimale :* *mètre,* *litre,* *franc.* *stère,* *gramme,* Et les dérivés : *décamètre,* *décimètre,* *hectomètre,* *centimètre,* *kilomètre,* *millimètre,* *myriamètre,* *etc.* (1).	ESSE : *vitesse, scélératesse, tendresse, etc.* EUR : *valeur, douceur, ferveur, etc.,* excepté : honneur, déshonneur, bonheur, malheur. ERIE : *niaiserie, fourberie, furie, barbarie, etc.* ISE : *bêtise, sottise, friandise, etc.* ION : *attention, éruption, irruption, etc.* TÉ : *surdité, hospitalité, utilité, etc.* UDE : *inquiétude, sollicitude, gratitude, etc.* URE : *culture, dictature, conjecture, etc.* ADE : *ambassade, galopade, bravade, etc.*
6. Les noms des *arbres*, des *arbrisseaux*, des *arbustes :* *pin,* *laurier-rose,* *peuplier,* *rosier.* *hêtre,* *myrte,* *frêne,* *groseillier,* *chêne,* *chèvrefeuille,* *pommier,* *etc.*	Excepté : *yeuse,* *bourdaine,* *aubépine,* *ronce,* *épine,* *vigne.*
7. Les noms des vents : *aquilon,* *khamsin,* *borée,* *mistral,* *zéphyr,* *siroco,* *simoun,* *pampéro, etc.*	*bise,* *mousson,* *brise,* *tramontane.*
8. Les *substantifs accidentels*, c'est-à-dire les *adjectifs*, les *verbes*, et les *invariables*, devenus substantifs : *l'utile,* *le dormir,* *l'agréable,* *le boire,* *l'italien,* *le pour,* *l'anglais,* *le contre, etc.*	
9. En général, les noms propres de *géographie*, non terminés par *e, es.* *le Danemark,* *l'Indoustan,* *le Dauphiné,* *Lyon,*	4. Les noms propres de *géographie*, terminés en *e*, *es*, sont du féminin : *la France,* *la Chine,* *la Bourgogne,* *la Champagne,*

(1) Le *mètre*, unité de mesure pour la longueur, est la quarante-millionième partie du méridien terrestre. On forme le nom des mesures plus grandes ou plus petites en ajoutant devant *mètre* les mots *déca*, 10 ; *hecto*, 100 ; *kilo*, 1000 ; *myria*, 10,000 ; *déci*, dixième ; *centi*, centième ; *milli*, millième ; *dixmilli*, etc.
Le *stère* est un mètre cube ; — le *litre* est un décimètre cube ; — le *gramme* est le poids d'un centimètre cube d'eau distillée ; — le *franc* est le poids de cinq grammes d'argent. On le divise en *décimes* et en *centimes*.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Paris,	*les Apennins,*	*Marseille,*	*Nantes,*
le Jura,	*le Volga,* etc.	*la Tamise,*	*les Cévènes,*
le Rhin,		*la Seine,*	*les Alpes, etc.*

Il y a un assez grand nombre d'exceptions :

le Bengale,	*le Mexique,*	*le Danube,*	*l'Euphrate,*
le Bigorre,	*le Péloponèse,*	*l'Èbre,*	*le Gange,*
le Hanovre,	*le Perche,*	*le Rhône,*	*le Permesse,*
le Maine,	*le Rouergue,*	*le Tibre,*	*le Tigre, etc.*

les comtés anglais : le *Lancashire,* le *Somersetshire,* etc.

On fait généralement du féminin les noms de ville employés avec apostrophe.

EXEMPLES : *Malheureuse Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?*
Malheureuse Tyr, en quelles mains es-tu tombée?

§ 2. GENRE CONNU PAR LA TERMINAISON.

Les substantifs peuvent se terminer par toutes les lettres de l'alphabet, excepté J et V. Sur ces vingt-trois finales, vingt et une appartiennent à des substantifs masculins, onze sans exception, et dix avec quelques exceptions. Ainsi :

1° Tous les substantifs terminés par une des onze lettres B, C, D, G, H, K, L, P, Q, Y, Z, sont du masculin sans exception. (*Voyez des exemples, page* 79)

2° Les substantifs terminés par une des dix lettres A, I, O, U, F, M, N, R, S, T, sont aussi du masculin, excepté les suivants :

A.. *camarilla, sépia, villa, aqua-tinta, véranda, polka* et les noms des danses.
I.. *foi, loi, paroi, fourmi, après-midi.*
O.. *virago.*
U.. *eau, peau, bru, glu, tribu, vertu.*
F.. *clef, nef, soif.*
M.. *faim.*
N.. *fin, main, façon, leçon, rançon, rébellion,* et les noms en *cion, gion, nion, sion, xion, vion, tion* (excepté *bastion*), et ceux en *son* (excepté le *son, bison, blason, poison, grison, oison* et *tison*).
R.. *clair, mer, cuiller, cour,* les noms abstraits en *eur : douceur, ferveur, etc.,* et *clameur, couleur, douleur, fleur, liqueur, lueur, moiteur, odeur, pâleur, rumeur, saveur, sœur, sueur, vapeur.*
S.. *brebis, vis, fois, oasis.*
T.. *forêt, nuit, dot, dent, gent, jument, mort, hart, part, plupart, quote-part.*

3° Sur vingt et un substantifs terminés en x, douze sont du masculin, et neuf sont du féminin.

MASCULIN.			FÉMININ.		
faix,	*courroux,*	*phénix,*	*paix,*	*toux,*	*noix,*
taux,	*époux,*	*flux,*	*chaux,*	*perdrix,*	*poix,*
choix,	*prix,*	*reflux,*	*faux,*	*croix,*	*voix.*
houx,	*crucifix,*	*thorax.*			

4° Les substantifs en É fermé sont aussi du masculin, excepté ceux en *té*, et quatre substantifs en *tié : amitié, inimitié, moitié, pitié.*

Les substantifs en TÉ sont du féminin.

EXEMPLES :		EXCEPTIONS :	
activité,	*clarté,*	*comité,*	*pâté,*
charité,	*cité,*	*comté,*	*thé,*
célébrité,	*cruauté,*	*côté,*	*traité,*
facilité,	*difficulté,*	*été,*	*précipité,*
beauté,	*sincérité, etc.*	*arrêté,*	*bénédicité.*

Il est donc facile de connaître le genre d'un substantif qui ne finit pas par E muet. Mais les substantifs en E muet offrent des difficultés insurmontables, qu'il est impossible d'assujettir à des règles. Ce n'est que par l'usage, la lecture et le secours du dictionnaire, qu'on peut acquérir la connaissance du genre des substantifs qui ont cette terminaison.

Sur près de dix mille substantifs terminés en E muet, il y en a près d'un tiers qui sont du masculin.

Au nombre de ces trois mille substantifs masculins en E muet, il faut ranger : 1° ceux dont le genre est connu par le *sens,* et qui désignent des *hommes,* des *animaux mâles,* des *arbres,* des *couleurs,* etc.; 2° ceux qui ont les *deux genres,* et dont nous allons parler; 3° ceux qui se terminent en *age,* en *isme,* en *iste,* en *ème, aume, ôme* et en *ome :*

AGE : *âge, entourage, esclavage, agiotage, ramage,* et trois cents autres, excepté : *cage, image, nage, page, plage, rage.*

ISME, ASME : *despotisme, athéisme, patriotisme, catéchisme, spasme,* et cent soixante autres.

ISTE : *artiste, capitaliste, catéchiste, journaliste, légiste, machiniste* et cent vingt autres. On excepte *baliste, batiste, liste, piste, camériste* et *modiste.*

ÈME, AUME, ÔME, OME : *anathème, blasphème, diadème, poème, baume chaume, dôme, fantôme, tome, idiome,* et quarante autres On excepte *crème, trirème* et *paume.*

§ 3. SUBSTANTIFS DES DEUX GENRES.

Quelques substantifs sont du masculin ou du féminin, selon le sens.

1. Les suivants sont du masculin quand ils expriment une *personne*, et du féminin quand ils expriment une *chose*.

	MASCULIN.	FÉMININ.
AIDE	personne qui aide	secours, assistance.
CRITIQUE	personne qui juge un ouvrage d'esprit, d'art.	art de juger, jugement porté sur un ouvrage.
CORNETTE	officier qui porte l'étendard	étendard de cavalerie.
ENSEIGNE	officier qui porte le drapeau	drapeau, tableau ou inscription indiquant une profession.
FOURBE	un trompeur	tromperie basse et odieuse.
GARDE	gardien; membre de la garde	action de garder; corps de troupes chargé de garder.
GUIDE	personne qui guide; ce qui sert à guider.	au pluriel, lanières de cuir pour guider.
MANOEUVRE	personne qui travaille de ses mains.	action de manœuvrer.
PANTOMIME	acteur qui joue sans parler	action de jouer sans parler.
STATUAIRE	sculpteur qui fait des statues	art de faire des statues.
TROMPETTE	celui qui sonne de la trompette	instrument de musique.

2. Les substantifs suivants sont du masculin dans certaines significations, et du féminin dans d'autres :

AIGLE	1. mâle de l'oiseau. 2. homme de génie. 3. format du papier: *grand-aigle*. 4. ordre de chevalerie : *l'Aigle noir de Prusse*.	1. femelle de l'oiseau. 2. terme d'armoiries, d'enseigne, constellation.
AMOUR	1. au singulier. 2. petits génies : de *petits Amours*.(1).	au pluriel, dans le sens de *passion : de folles amours*.
AUNE	arbre	mesure de longueur.
BARBE	cheval de Barbarie	poil du menton et des lèvres.
CARTOUCHE	ornement qui encadre une inscription.	charge d'une arme à feu.
AUTRE CHOSE	dans un sens indéterminé: donnez-moi *autre chose*, et je *le* prendrai.	précédé d'un adjectif déterminatif : donnez-moi *une autre chose*, et je *la* prendrai.

(1). Les meilleurs poëtes font indifféremment *amour* du masculin ou du féminin, au singulier et au pluriel.

	MASCULIN.	FÉMININ.
QUELQUE CHOSE.	quand il signifie *une chose : quelque chose* qu'on a *dit* m'a étonné.	pour *quelle que soit la chose : quelque chose qu'*on m'ait *dite*, je n'ai pas été convaincu.
COUPLE	désignant deux êtres unis ensemble : Un *couple* d'amis, un *couple* heureux (mari et femme).	n'exprimant que le nombre *deux* : une *couple* d'œufs.
CRÊPE	étoffe légère..................	pâtisserie légère.
DÉLICE	au singulier : un *grand délice*.	au pluriel : *de grandes délices*.
ENFANT	jeune garçon................	employé spécialement pour une jeune fille.
FINALE........	morceau final d'une composition musicale.	dernière lettre d'un mot.
FOUDRE.......	dans *foudre de guerre, foudre d'éloquence*, etc. (1).	fluide électrique.
GENS	1. placé *avant* l'adjectif : *des gens heureux*; 2. placé *après* un adjectif en *e* muet : *Quels braves gens! Certains jeunes gens*; 3. dans *gens d'affaires, de lettres*, etc.	placé *après* l'adjectif : *d'heureuses gens*, de *vilaines gens, quelles gens!*
GREFFE.......	lieu où l'on conserve les pièces des procès.	action de greffer.
HYMNE........	chant profane...............	chant d'église.
JUJUBE........	suc extrait du fruit...........	fruit du jujubier.
LAQUE........	vernis qui vient de la Chine...	suc résineux qui vient des Indes.
LIVRE	assemblage de feuillets.......	mesure de poids et de monnaie.
LOUTRE	chapeau fait de poil de loutre.	animal.
MANCHE.......	partie par laquelle on tient un instrument.	partie de l'habit qui couvre le bras.
MÉMOIRE......	écrit pour se souvenir........	faculté de se souvenir.
MERCI	remercîment : *un grand merci*.	discrétion, pouvoir : *être à la merci*.
MODE.........	manière dont le verbe exprime l'action ; ton d'une composition musicale.	manière de s'habiller, d'agir, etc.
MOULE........	objet creusé pour donner une forme à une matière en fusion.	coquillage.
MOUSSE.......	jeune apprenti matelot........	plante.
OEUVRE.......	1° employé dans le style soutenu : *un œuvre de génie*; 2° ouvrages d'un musicien, d'un graveur ; 3° le *grand œuvre*.	ouvrage ; action.

(1) Les meilleurs écrivains font le mot *foudre* des deux genres, au propre et au figuré.

	MASCULIN.	FÉMININ.
OFFICE........	fonction; prières publiques; devoir; service.	lieu où l'on garde la vaisselle et le linge pour la table.
OMBRE........	jeu; poisson.................	obscurité produite par l'interposition d'un corps.
ORGE.........	seulement dans *orge mondé, perlé.*	ordinairement.
ORGUE........	au singulier: *un bel orgue*...	au pluriel: *de belles orgues.*
PAQUE........	fête des chrétiens (sans article): *Pâques est tardif.*	fête des Juifs: *faire la pâque;* dévotions pascales: faire de *bonnes pâques; Pâques fleuries.*
PARALLÈLE....	comparaison entre deux personnes; cercle parallèle à l'équateur...	ligne parallèle à une autre.
PENDULE......	balancier d'une horloge.......	horloge.
PÉRIODE......	le point extrême où une chose puisse parvenir.	temps écoulé entre deux époques; phrase à plusieurs membres.
PERSONNE.....	dans un sens indéterminé: *Personne n'est venu.*	pris dans un sens déterminé: *quelle belle personne! cette personne.*
PLATINE.......	métal blanc.................	pièce d'une arme à feu.
POÊLE........	fourneau pour chauffer........	ustensile de cuisine pour frire.
POSTE........	lieu où un soldat est placé; fonction.	administration pour les lettres, les relais.
POURPRE......	couleur; poisson; maladie....	étoffe teinte en rouge.
PRÉTEXTE.....	cause alléguée..............	robe chez les Romains.
QUADRILLE....	contredanse.................	troupe de cavaliers, espèce de tournoi.
RÉGLISSE......	extrait préparé avec les racines de la plante.	plante.
RELACHE......	interruption d'un travail; repos, calme.	action de relâcher; lieu propre à relâcher.
REMISE.......	voiture louée...............	action de remettre; lieu pour remiser.
SATYRE.......	demi-dieu, moitié homme et moitié bouc.	SATIRE, ouvrage en vers destiné à critiquer les défauts, les vices, etc.
SOLDE........	complément d'un paiement....	paie d'un soldat.
SOMME........	sommeil....................	résultat d'une addition.
SOURIS........	rire léger..................	petit animal.

	MASCULIN.	FÉMININ.
TOUR	mouvement circulaire; trait d'habileté, de finesse.	bâtiment élevé, de forme ronde ou carrée.
TRIOMPHE	honneur accordé au vainqueur; victoire.	jeu de cartes.
VASE	ustensile pour contenir un liquide, etc.	bourbe au fond de l'eau.
VOILE	étoffe ou toile pour cacher....	grosse toile pour les vaisseaux.

SECTION II

ADJECTIF

CHAPITRE I

DU NOMBRE.

§ 1. SINGULIER.

L'adjectif peut se terminer au singulier par une des treize lettres suivantes :

EXEMPLES :

C.....blanc, franc, sec, public, caduc, Grec, etc.
D.....grand, sourd, lourd, rond, profond, blond, etc.
É.....aisé, sensé, insensé, instantané, cutané, etc.
E.....facile, difficile, aimable, agréable, utile, humble, etc.
F.....actif, attentif, vif, neuf, sauf, bref, etc.
G.....long, oblong.
I.....joli, poli, vrai, gai, bai, etc.
L.....amical, royal, cruel, éternel, pareil, etc.
N.....ancien, humain, fin, serein, bon, etc.
R.....noir, clair, cher, amer, dur, sûr, etc.
S.....gras, gris, gros, mauvais, exquis, confus, etc.
T.....ingrat, muet, discret, secret, sot, dévot, prudent, etc.
U.....pointu, aigu, beau, nouveau, fou, mou, bleu, Hébreu, etc.
X.....faux, doux, heureux, pieux, précieux, odieux, etc.

§ 2. FORMATION DU PLURIEL.

Règle. On forme le pluriel de l'adjectif en ajoutant *s* au singulier :

EXEMPLES :

Un habit *blanc*..........des habits *blancs*.
Un trou *rond*............des trous *ronds*.
Un travail *aisé*..........des travaux *aisés*.
Une femme *aimable*.......des femmes *aimables*.
Un enfant *attentif*.......des enfants *attentifs*, etc.

6

Exceptions :

1° Quand un adjectif se termine par *s* ou *x*, le pluriel est semblable au singulier :

Un repas *exquis*..........des repas *exquis*.
Un homme *heureux*......des hommes *heureux*.

2° Les adjectifs *beau, nouveau, jumeau, hébreu,* prennent x.

3° *Tout* perd T et prend S : *Tous les jours.*

4° Les adjectifs en *al* font, pour la plupart, le pluriel en *aux*.

roy*al*..........roy*aux*.	capit*al*..........capit*aux*.
nation*al*........nation*aux*.	génér*al*..........génér*aux*.
ég*al*............ég*aux*.	mor*al*...........mor*aux*.
lég*al*...........lég*aux*.	libér*al*..........libér*aux*.

De même, des écrivains et des grammairiens ont dit :

des hommes *brutaux*.	des adjectifs *numéraux*.
les quatre points *cardinaux*.	des tableaux *originaux*.
des rapports *commerciaux*.	des historiens *partiaux*.
des liens *conjugaux*.	des mandements *pastoraux*.
des ministres *déloyaux*.	les temps *patriarcaux*.
des nombres *décimaux*.	des remèdes *pectoraux*.
des moyens *fiscaux*.	des avis *préceptoraux*.
des cercles *horizontaux*.	des rochers *pyramidaux*.
des mouvements *machinaux*.	des biens *ruraux*.
des peuples *méridionaux*.	des rapports *sociaux*.
des pays *septentrionaux*.	des compliments *triviaux*.
des gardes *municipaux*.	les feux *verticaux* du soleil.
des droits *matrimoniaux*.	des chemins *vicinaux*.
des tons *musicaux*.	des sons *vocaux*, etc.

Il y a près de deux cent cinquante adjectifs en *al*, faisant le pluriel en *aux*.

Une quinzaine d'adjectifs en *al* ont le pluriel en *als*. Ainsi, on trouve

des conseils *amicals*.	des hommes *matinals*.
des enfants *bancals*.	des combats *navals*.
des jours *fatals*.	des cierges *pascals*.
des sentiments *filials*.	des gestes *théâtrals*.
des repas *frugals*.	des sons *initials*, *médials*, *finals*,
des vents *glacials*.	*dentals*, *labials*, *nasals*.

Il y a plusieurs adjectifs en *al* qu'on ne trouve pas employés au pluriel masculin :

crural,	jovial,	médical,	patronal,
diagonal,	lingual,	mental,	pénal,
diamétral,	littéral,	monacal,	proverbial,
ducal,	lustral,	natal,	quadragésimal,
expérimental,	magistral,	paradoxal,	virginal,
instrumental,	martial,	paroissial,	zodiacal.

Ces adjectifs sont d'un usage très-limité, et quelques-uns ne s'emploient qu'avec des substantifs féminins. Mais s'ils étaient joints à des noms masculins pluriels, il faudrait, en consultant l'oreille, leur donner un pluriel en *als* ou en *aux*. Les médecins donnent le pluriel en *aux* à tous les adjectifs en *al* qui font partie du vocabulaire de leur art. Ils disent, par exemple : des nerfs ***cruraux***, des remèdes ***martiaux***, des os ***nasaux***.

CHAPITRE II

FORMATION DU FÉMININ

Règle. On forme le féminin dans les *adjectifs*, les *participes passés*, et dans un grand nombre de ***substantifs***, en ajoutant *e* muet au masculin :

grand	grand*e*.	humain	humain*e*.
aisé	aisé*e*.	noir	noir*e*.
créé	créé*e*.	léger	légèr*e*.
agréé	agréé*e*.	mauvais	mauvais*e*.
poli	poli*e*.	petit	petit*e*.
égal	égal*e*.	pointu	pointu*e*, etc.

Remarque. Les adjectifs en *e* muet ont le féminin semblable au masculin : *facile*, *aimable*, etc.

Il y a deux sortes d'adjectifs qui font exception à la règle précédente :

Les uns, outre l'*e* muet, doublent la dernière consonne; les autres forment leur féminin d'une manière irrégulière :

I. ADJECTIFS DOUBLANT LA DERNIÈRE CONSONNE.

Les consonnes *l*, *n*, *s*, *t*, doublent au féminin dans quelques adjectifs.

1. L se double dans les adjectifs en *el*, en *eil*, et dans *gentil* et *nul :*

éternel	éternel*le*.	pareil	pareil*le*.
mortel	mortel*le*.	vermeil	vermeil*le*.
cruel	cruel*le*.	gentil	gentil*le*.
actuel	actuel*le*.	nul	nul*le*, etc.

2. N se double dans les adjectifs en *en*, en *on*, et dans *paysan :*

ancien	ancien*ne*.	bon	bon*ne*.
chrétien	chrétien*ne*.	poltron	poltron*ne*.
païen	païen*ne*.	bouffon	bouffon*ne*.
Indien	Indien*ne*	paysan	paysan*ne*, etc.

3. S se double, lorsqu'elle est placée entre deux voyelles, et prononcée comme un *c :*

gras	gras*se*.	épais	épais*se*.
las	las*se*.	exprès	expres*se*, etc.
gros	gros*se*.		

4. T se double dans deux adjectifs en *ot : sot, sotte ; vieillot, — otte, pâlot, — otte*, et dans les adjectifs en *et :*

muet	muet*te*.	propret	propret*te*.
net	net*te*.	rondelet	rondelet*te*.
douillet	douillet*te*.	violet	violet*te*, etc.

On excepte les adjectifs en *cret* et en *plet*, *inquiet* et *prêt* :

discret	discrè*te*.	inquiet	inquiè*te*.
secret	secrè*te*.	prêt	prê*te*.
complet	complè*te*, etc.		

II. ADJECTIFS DONT LE FÉMININ EST IRRÉGULIER.

Il y a des adjectifs dont le féminin est irrégulier; la finale du masculin subit des changements qui ne peuvent être assujettis à aucune règle. Ainsi :

1. C se change en CHE dans *blanc, —che; franc, —che; sec, sèche ;* et en QUE dans

public	publi*que*.	franc	fran*que* (de Franc).
caduc	cadu*que*.	turc	tur*que*.
ammoniac	ammonia*que*.	grec	grec*que*.

2. E se change en ESSE dans les mots suivants, substantifs, ou adjectifs employés substantivement :

âne,	*maître,*	*traître,*	*nègre,*
chanoine,	*ogre,*	*tigre,*	*pauvre,*
comte,	*prêtre,*	*borgne,*	*sauvage,*
druide,	*prince,*	*ivrogne,*	*Suisse,*
hôte,	*prophète,*	*mulâtre,*	*abbé, abbesse.*

Doge fait *dogaresse,* — *margrave* fait *margravine.*

Lorsque *borgne*, *ivrogne*, *mulâtre*, *nègre*, *pauvre*, *sauvage* et *suisse* sont adjectifs, ils ont le féminin semblable au masculin. Ainsi l'on dit :

Une *Suissesse*, et une femme *suisse*.
Une *Négresse*, et une femme *nègre*, etc.

3. F se change en v, qui est une consonne analogue plus douce :

actif............active.	bref.............brève.
vif..............vive.	neuf.............neuve.
attentif.........attentive.	sauf.............sauve, etc.

4. G se change en GUE dans *long* et *oblong*.

5. I se change en ITE dans *favori* et *coi* (peu usité), *favorite* et *coite*.

6. N se change en GNE dans *malin* et *bénin*, qui font *maligne* et *bénigne*.

7. S se change : 1° en CE dans *tiers*, *tierce* ; 2° en CHE dans *frais*, *fraîche* ; 3° en TE dans les participes passés *absous* et *dissous*. *Résous* fait *résolue* : une tumeur *résolue*.

8. T se change en DE dans *muscat* : un raisin *muscat*, une rose *muscade*.

9. U subit plusieurs changements :

1° *beau* fait........*belle*.	*tourtereau*........*tourterelle*.
nouveau.........*nouvelle*.	*fou*...............*folle*.
jumeau..........*jumelle*.	*mou*...............*molle*.

REMARQUE. Le féminin des adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou* et *mou* se forme du masculin *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, employé devant une voyelle.

un *bel* appartement.	un *fol* orgueil.
le *nouvel* an.	un *mol* édredon.

2° On met un tréma sur l'*e* des adjectifs en GU, pour empêcher la dernière syllabe de se prononcer comme la dernière de *figue* :

aigu............*aiguë*.	*contigu*..........*contiguë*.
ambigu..........*ambiguë*.	*exigu*............*exiguë*.

3° Les participes *dû*, *mû* et *crû* perdent l'accent circonflexe au féminin : *due*, *mue*, *crue*.

10. X se change :

1° en SE dans tous les adjectifs en *eux*, et dans *époux* et *jaloux* :

heureux........*heureuse*.	*généreux*........*généreuse*.
pieux..........*pieuse*.	*époux*...........*épouse*.
précieux.......*précieuse*.	*jaloux*..........*jalouse*, etc.

2° En SSE dans *roux* et *faux*, qui font *rousse* et *fausse*.

3° En CE dans *doux*, *douce*.

4° *Préfix* fait *préfixe*, et *vieux* fait *vieille*; du masculin *vieil*, employé quelquefois devant une voyelle, un *vieil* ami, le *vieil* Homère.

On dit en langage mystique : *dépouiller le vieil homme*, pour *quitter ses mauvaises inclinations*.

11. R. *Pair* fait *pairesse*, femme d'un pair.

12. EUR. Les adjectifs et les substantifs en *eur* ont leur féminin :

1° en EURE, quand ils expriment l'idée de comparaison :

meilleur, —eure.	*intérieur, —eure.*
supérieur, —eure.	*extérieur, —eure.*
inférieur, —eure.	*majeur, —eure*, etc.

2° En EUSE, quand ils viennent d'un participe présent :

trompeur, —euse.	*quêteur, —euse.*
menteur, —euse.	*buveur, —euse.*
danseur, —euse.	*flatteur, —euse*, etc.

3° En RICE dans la plupart des adjectifs et des substantifs terminés en *teur*, et dans *ambassadeur* et *empereur :*

admirateur, —trice.	*acteur, —trice.*
approbateur, —trice.	*consolateur, —trice.*
directeur, —trice.	*protecteur, —trice.*
dominateur, —trice.	*testateur, —trice.*
instituteur, —trice.	*ambassadeur, —drice.*
accusateur, —trice.	*empereur, impératrice*, etc.

4° En RESSE dans

bailleur de fonds...*bailleresse.*	*pécheur*............*pécheresse.*
défendeur (palais)...*défenderesse.*	*vengeur*............*vengeresse.*
enchanteur.........*enchanteresse.*	

Les adjectifs suivants ont un féminin en *euse*, et un autre en *rice* ou en *resse*, avec un sens différent.

CHANTEUR fait *chanteuse*, qui chante par profession ou autrement.
On appelle *cantatrice* une actrice célèbre qui chante.

DÉBITEUR : *débiteuse*, qui débite des nouvelles, des mensonges, etc.
Débitrice, qui doit.

CHASSEUR : *chasseuse*, qui chasse.
On dit *chasseresse* en style poétique : *les nymphes chasseresses.*

DEMANDEUR : *demandeuse*, qui a l'habitude de demander.
Demanderesse (terme de palais), qui demande en justice.

VENDEUR : *vendeuse*, qui fait métier de vendre.
Venderesse, qui a fait une vente (opposé à *acheteur*).

DEVINEUR : *devineuse*, qui aime à conjecturer.
Devineresse, qui fait métier de deviner, est le féminin de *devin*.

5° Deux substantifs en EUR ont leur féminin en ANTE :

gouverneur, gouvernante; serviteur, servante.

6° Quelques adjectifs et substantifs en EUR ont le féminin semblable au masculin : ce sont des mots qui expriment des qualités, des états, plus souvent appliqués à des hommes qu'à des femmes, comme :

auteur : Mme de Sévigné est un *auteur* classique.
défenseur : la reine d'Angleterre s'appelle le *défenseur* de la foi.
docteur : Mme Hahnemann exerce la médecine sans être *docteur*.
imposteur : la comtesse de Lamotte-Valois est un *imposteur* fameux.
possesseur : Mme du Barry était *possesseur* du château de Luciennes.
professeur : Anne de Beris devint *professeur* de rhétorique.
sauveur : Jeanne d'Arc fut le *sauveur* de la France.
successeur : Marie et Elisabeth furent les *successeurs* d'Edouard VI.
traducteur : Mme Dacier est le *traducteur* d'Homère.

Il y a d'autres adjectifs, et d'autres substantifs employés adjectivement, qui ont la même forme pour les deux genres, comme :

capot : elle est demeurée *capot* (fam., pour *confus*).
chef : Sémiramis était *chef* d'un grand empire.
écrivain : Mme Sand est un de nos meilleurs *écrivains* vivants.
grognon : cette portière est une vieille *grognon*.
peintre : Mme Lebrun était un *peintre* distingué.
poëte : aucune femme ne s'est montrée grand *poëte*.
témoin : Iphigénie fut *témoin* de la mort d'Ériphyle.

Quelques adjectifs, comme *châtain*, *dispos*, *fat*, *vélin*, ne se joignent qu'à des substantifs masculins.

SECTION III

DU VERBE

On a vu, dans la GRAMMAIRE PROPREMENT DITE, des modèles de conjugaison pour les verbes qui ont toujours le même radical.

Pour compléter la conjugaison, il nous reste à parler des verbes qui n'ont pas toujours le même radical, ou dont les terminaisons sont irrégulières.

CHAPITRE I

§ 1. VERBES EN *ER* AYANT PLUSIEURS RADICAUX.

VERBES EN *cer, ger, yer, e-er, é-er* et *aller*.

1. Dans les verbes en *cer*, on met une cédille sous le *c*, quand la terminaison commence par *a* ou par *o*, comme *placer*, je plaç-*ais*, il plaç-*a*, nous plaç-*ons*, etc. De même

annonc-*er*,	exerc-*er*,	forc-*er*,	menac-*er*,
avanc-*er*,	effac-*er*,	lanc-*er*,	perc-*er*, etc.

La cédille empêche le *c* de prendre la prononciation du *k*.

2. Dans les verbes en *ger*, on ajoute un *e* muet au radical, quand la terminaison commence par *a* ou par *o*. Ainsi *mang-er* fait je *mange-ais*, il *mange-a*, nous *mange-ons*, etc. De même

afflig-*er*,	engag-*er*,	oblig-*er*,	rang-*er*,
chang-*er*,	interrog-*er*,	partag-*er*,	veng-*er*,
encourag-*er*,	ménag-*er*,	plong-*er*,	voyag-*er*, etc.

Cet *e* muet fait conserver au *g* la prononciation douce du *j*.

3. Dans les verbes en *yer*, l'*y* se change en *i*, quand les terminaisons commencent par l'*e* muet. Ces terminaisons sont *e, es, ent, e-rai, e-rais*. Ainsi, *employ-er* fait j'*emploi-e*, tu *emploi-es*, etc. De même

appuy-*er*,	nettoy-*er*,	grassey-*er*,	pay-*er*,
ennuy-*er*,	effray-*er*,	bégay-*er*,	essay-*er*,
broy-*er*,	balay-*er*,	défray-*er*,	relay-*er*, etc.

L'Académie et plusieurs grammairiens conservent *y* dans les verbes en *ayer* et *eyer* : *La queue de sa robe balaye la terre* (ACADÉMIE). *Cette femme grasseye agréablement* (ACADÉMIE).

4. Les verbes en *e-er*, dans lesquels les deux *e* sont séparés par une consonne, comme

appe-*l*-er,	épe-*l*-er,	pe-*s*-er,	me-*n*-er,
je-*t*-er,	ache-*t*-er,	se-*m*-er,	ache-*v*-er,
becque-*t*-er,	fure-*t*-er,	se prome-*n*-er,	éle-*v*-er, etc.

changent l'*e* muet en *è* ouvert devant les terminaisons qui commencent par *e* muet. Ainsi, sem-*er* fait je *sèm-e*, tu *sèm-es*, ils *sèm-ent*, je *sèm-erai*, etc.

Deux pigeons se becquètent (ACAD.). — *Vous avez un*

habit qui décollète beaucoup (ACAD.). — *Crocheteur se dit de celui qui crochète* (ACAD.).

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, beaucoup d'écrivains doublent *l* et *t*, au lieu de mettre un accent grave sur l'*e*, comme j'*appell-e*, tu *jett-es*, etc.

REMARQUE. Le changement de l'*e* en *è* ouvert est fondé sur un principe d'*euphonie*. L'*e* muet ne produit pas un son complet; c'est une espèce de demi-son de son étouffé, car la voix expire sans l'avoir prononcé. S'il se trouvait dans deux syllabes de suite, à la fin d'un mot comme *appele*, *achete*, *acheve*, il produirait deux sons étouffés, qu'on entendrait à peine. L'euphonie exige que le premier *e* muet devienne ouvert, comme *appèle*, *achète*, *achève*.

La même règle s'applique aux verbes en *ir*, *oir*, *re*. Quand le radical du participe présent finit par une *syllabe muette*, cette syllabe ne peut rester devant *e*, *es*, *ent*, comme pren*e*, ven*e*, dev*e*, etc.; car on aurait un mot terminé par deux syllabes muettes, et l'euphonie s'y oppose.

L'*e* muet du radical se remplace :

1° Par un *è* ouvert : pren-*ant*, pren-*ons*, pren-*ez*, prèn-*ent*, et mieux prenn-*ent*;

2° Par les diphthongues *iè* et *oi* qui se trouvent au présent de l'indicatif :

t*e*n-ant... t*e*n-ons, -ez, ils t*iè*-nent, et mieux t*ie*nn-ent, de je t*ie*ns.
v*e*n-ant... v*e*n-ons, -ez, ils v*iè*-nent, et mieux v*ie*nn-ent, de je v*ie*ns.
d*e*v-ant... d*e*-vons, -ez, ils d*oi*v-ent, de je d*oi*s.
rec*e*v-ant. rec*e*-vons, -ez, ils reç*oi*v-ent, de je reç*oi*s.

D'après le même principe, on remplace les sons sourds *u* et *ou* par la diphthongue *oi*, ou par le son plus ouvert *eu*, qui se trouvent au présent de l'indicatif :

b*u*v-ant..... b*u*-vons, ez, b*oi*v-ent, de je b*oi*s.
m*ou*-rant.... m*ou*-rons, ez, m*eu*-rent, de je m*eu*rs.
m*ou*v-ant... m*ou*v-ons, ez, m*eu*v-ent, de je m*eu*s.
v*ou*l-ant.... v*ou*l-ons, ez, v*eu*l-ent, de je v*eu*x.
p*ou*v-ant ... p*ou*-vons, ez, p*eu*-vent, de je p*eu*x.

5. La même règle d'euphonie s'applique aux verbes en *é-er*, dans lesquels le premier *é* est fermé, comme

célé-*br*-er,	espé-*r*-er,	précé-*d*-er,	répé-*t*-er,
considé-*r*-er,	inquié-*t*-er,	possé-*d*-er,	sé-*ch*-er,
diffé-*r*-er,	pé-*ch*-er,	ré-*gn*-er,	succé-*d*-er, etc.

Un mot ne peut finir par une syllabe muette, précédée d'une syllabe ayant *é* fermé. L'*é* fermé devient ouvert, et l'on écrit : Je *règn-e*, tu *espèr-es*, il *célèbr-e*, etc.

C'est par la même raison que, dans le verbe *acquérir*, on remplace l'*é* fermé d'*acquérant* par la diphthongue *iè* du présent indicatif, *acquièr-ent*.

L'Académie conserve l'*é* fermé au futur et au conditionnel : *il séchera, il régnera.* (ACADÉMIE.)

Le verbe *aller* doit être appris séparément, à cause de ses nombreuses irrégularités.

Les trois *présents* sont les temps les plus difficiles.

INDICATIF.		IMPÉRATIF.		SUBJONCTIF.	
je	*vais.*			que j'	*aill-e.*
tu	*vas.*		*va.*	que tu	*aill-es.*
il	*va.*	qu'il	*aill-e.*	qu'il	*aill-e.*
nous	all-ons.		all-ons.	que nous	all-ions.
vous	all-ez.		all-ez.	que vous	all-iez.
ils	*vont.*	qu'ils	*aill-ent*	qu'ils	*aill-ent.*

Les trois *temps passés* sont réguliers :

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.. *J'allais, ais, ait, ions, iez, aient.*
PASSÉ DÉFINI............. *J'allai, as, a, âmes, âtes, èrent.*
IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.. *Que j'all-asse, asses, ât, assions,* etc.

Le FUTUR et le CONDITIONNEL sont irréguliers ; ils viennent de l'infinitif latin *ire :*

FUTUR.................. *J'i-rai, ras, ra, rons, rez, ront.*
CONDITIONNEL........... *J'i-rais, rais, rait,* etc.

§ 2. VERBES EN *er* IRRÉGULIERS OU DIFFICILES A LA TERMINAISON.

Les seuls verbes en *er* irréguliers à la terminaison sont :

ENVOYER : J'enver-*rai, ras,* etc. J'enver-*rais, rais,* etc.
ALLER : Je vais, etc.; *va,* etc. J'i-*rai,* etc.; j'i-*rais,* etc.

Il y a des verbes en *er* qui, sans être irréguliers, offrent, dans quelques temps, des difficultés d'orthographe. Ce sont les verbes en *éer, ier, yer, ouer* et *uer.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF.. Je cré-*e, es, e, ent;* je cri-*e,* je pai-*e,* je me dévou-*e,* je salu-*e,* etc.
FUTUR ET CONDITIONNEL.. Je cré-*erai* et cré-*erais,* je cri-*erai,* je salu-*erai.*
PARTICIPE PASSÉ........ créé, créé-*e;* récréé, récréé-*e;* gréé, gréé-*e;* agréé, agréé-*e;* suppléé, suppléé-*e.*
IMPARFAIT DE L'INDICATIF et PRÉSENT DU SUBJONCTIF. { nous cri-*ions.* | nous pay-*ions.* | nous salu-*ïons.* — vous cri-*iez.* | vous pay-*iez.* | vous salu-*ïez.*

CHAPITRE II.

VERBES EN *IR, OIR, RE.*

§ 1. DIFFICULTÉS A LA TERMINAISON.

Les verbes de la seconde conjugaison ne sont pas plus difficiles à la terminaison que ceux de la première. Il n'y a quelques irrégularités qu'aux trois temps suivants :

PRÉSENT INDICATIF.

s......... J'offr*e*; j'ouvr*e*; je cueill*e*; je peu*x*; je veu*x*; je vau*x*.
s......... tu offr*es*; tu peu*x*; tu veu*x*; tu vau*x*.
t......... il offr*e*; il vainc; il ven*d*, et les autres verbes en *dre*, excepté ceux en *indre* et en *soudre*.
ons.......
ez........ vous dit-*es*; vous fait-es.
ent....... ils font; ils ont.

IMPÉRATIF.

s......... offr*e*; sach*e*; veu*x*; vau*x*.
e.........
ons.......
ez........ dit*es*, fait*es*.
ent........

FUTUR ET CONDITIONNEL.

rai........ je cueill-*erai*, etc., je f-*erai*, etc.;
rais....... je cueill-*erais*, etc.

§ 2. DIFFICULTÉS AU RADICAL. — FORMATION DES TEMPS.

Le *radical* des verbes en IR, OIR, RE, est moins facile, parce qu'il n'est pas toujours le même dans tout le verbe. Il est sujet à changer à cinq temps :

1° PRÉSENT DE L'INFINITIF... comme *résoud-re*.
2° PRÉSENT DE L'INDICATIF... — *je résou-s*.
3° PARTICIPE PRÉSENT...... — *résolv-ant*.
4° PASSÉ DÉFINI........... — *je résolu-s*.
5° PARTICIPE PASSÉ......... — *résolu*.

Le radical de ces cinq temps, qu'on appelle TEMPS FORMATEURS, sert à former les autres :

1. Avec *résoud*, radical de l'INFINITIF, on forme le FUTUR et le CONDITIONNEL, en le mettant devant les terminaisons de ces deux temps : je RÉSOUD-*rai*, je RÉSOUD-*rais*, etc.

2. Avec *résou*, radical du PRÉSENT DE L'INDICATIF, on forme le singulier de ce temps : je *résou-s*, tu *résou-s*, il *résou-t*, et la deuxième personne de l'impératif : *résou-s*.

3. Avec *résolv*, radical du participe présent, on forme dix-neuf personnes; ce sont celles dont les terminaisons sont les mêmes dans les deux conjugaisons :

Les trois du pluriel du *présent de l'indicatif*. RÉSOLV-*ons*, *ez*, *ent*.
Les six de l'*imparfait de l'indicatif*......... je RÉSOLV-*ais*, *ais*, etc.
Les quatre dernières de l'*impératif*......... RÉSOLV-*e*, *ons*, *ez*, *ent*.
Les six du *présent du subjonctif*........... que je RÉSOLV-*e*, *es*, etc.

4. Avec *résolu*, radical du passé défini, on forme ce temps tout entier : je RÉSOLU-*s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*, *rent*, et l'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF : que je RÉSOLU-*sse*, *sses*, *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

5. Le participe passé *résolu* sert à former tous les TEMPS COMPOSÉS.

Le tableau suivant rend la *formation des temps* facile à comprendre.

TEMPS FORMATEURS	TEMPS FORMÉS.	
	INDICATIF.	IMPÉRATIF.
I. PRÉSENT DE L'INDICATIF. Je résou-*s*.	PRÉSENT. Je résou-*s*, tu résou-*s*, il résou-*t*.	PRÉSENT OU FUTUR. résou-*s*.
	nous résolv-*ons*, vous résolv-*ez*, ils résolv-*ent*.	Qu'il résolv-*e*, résolv-*ons*, résolv-*ez*, qu'ils résolv-*ent*.
		SUBJONCTIF.
II. PARTICIPE PRÉSENT. Résolv-*ant*.	IMPARFAIT. Je résolv-*ais*, tu résolv-*ais*, il résolv-*ait*, nous résolv-*ions*, vous résolv-*iez*, ils résolv-*aient*.	PRÉSENT OU FUTUR. Que je résolv-*e*, que tu résolv-*es*, qu'il résolv-*e*, que nous résolv-*ions*, que vous résolv-*iez*, qu'ils résolv-*ent*.
III. PASSÉ DÉFINI. Je résolu-*s*.	PASSÉ DÉFINI. Je résolu-*s*, tu résolu-*s*, il résolu-*t*, nous résolû-*mes*, vous résolû-*tes*, ils résolu-*rent*.	IMPARFAIT. Que je résolu-*sse*, que tu résolu-*sses*, qu'il résolû-*t*, que nous résolu-*ssions*, que vous résolu-*ssiez*, qu'ils résolu-*ssent*.
		CONDITIONNEL.
IV. INFINITIF. Résoud-*re*.	FUTUR. Je résoud-*rai*, tu résoud-*ras*, il résoud-*ra*, nous résoud-*rons*, vous résoud-*rez*, ils résoud-*ront*.	PRÉSENT OU FUTUR. Je résoud-*rais*, tu résoud-*rais*, il résoud-*ra t*, nous résoud-*rions*, vous résoud-*riez*, ils résoud-*raient*.
V. PARTICIPE PASSÉ. Résolu.	TEMPS COMPOSÉS.	Avoir *résolu*. Être *résolu*.

La conjugaison de ***résoudre*** montre qu'il est facile, avec les ***temps formateurs***, de former les autres. Nous avons réuni dans quatre ***tableaux***, en séries analogues, les temps formateurs de tous les verbes en ***ir***, en ***oir*** et en ***re***, qui peuvent offrir des difficultés. Il en est peu dont le radical varie cinq fois, comme ***résoudre*** ; ordinairement il ne varie que deux ou trois fois, et ne subit que des changements faciles à rouver.

Premier Tableau.

VERBES EN IR, dont les *temps formateurs* ont un radical uniforme.

TEMPS FORMATEURS :	I. INFINITIF. *ir*.	II. PART. PRÉSENT. *iss-ant*.	III. PRÉS. INDIC. *is*.	IV. PASSÉ DÉFINI. *is*.	V. PART. PASSÉ. *i*.
TEMPS FORMÉS :	1. Futur. 2. Conditionnel.	1. Plur. de l'Ind. 2. 4 pers. Impér. 3. Imparf. Ind. 4. Prés. Subj.	1. 3 pers. Sing. 2. 2e pers. Imp.	1. Passé défini. 2. Imp. Subj.	Temps composés.
V. en *bir*,	sub*ir*,	sub*issant*,	je sub*is*,	je sub*is*,	sub*i*, *ie*.
— *chir*,	blanch*ir*,	blanch*issant*,	je blanch*is*,	je blanch*is*,	blanch*i*, *ie*.
— *cir*,	noirc*ir*,	noirc*issant*,	je noirc*is*,	je noirc*is*,	noirc*i*, *ie*,
— *dir*,	grand*ir*,	grand*issant*,	je grand*is*,	je grand*is*,	grand*i*, *ie*.
— *éir*,	obé*ir*,	obé*issant*,	j'obé*is*,	j'obé*is*,	obé*i*, *ie*.
— *gir*,	ag*ir*,	ag*issant*,	j'ag*is*,	j'ag*is*,	ag*i*.
— *guir*,	langu*ir*,	langu*issant*,	je langu*is*,	je langu*is*,	langu*i*.
— *hir*,	envah*ir*,	envah*issant*,	j'envah*is*,	j'envah*is*,	envah*i*, *ie*.
— *lir*,	abol*ir*,	abol*issant*,	j'abol*is*,	j'abol*is*,	abol*i*, *ie*.
— *llir*,	embell*ir*,	embell*issant*,	j'embell*is*,	j'embell*is*,	embell*i*, *ie*.
— *illir*,	vieill*ir*,	vieill*issant*,	je vieill*is*,	je vieill*is*,	vieill*i*, *ie*.
— *mir*,	gém*ir*,	gém*issant*,	je gém*is*,	je gémis,	gémi.
— *nir*,	bén*ir*,	bén*issant*,	je bén*is*,	je bén*is*,	bén*i*, *ie* (1).
— *nnir*,	bann*ir*,	bann*issant*,	je bann*is*,	je bann*is*,	bann*i*, *ie*.
— *pir*,	crép*ir*,	crép*issant*,	je crép*is*,	je crép*is*,	crép*i*, *ie*.
— *rir*,	chér*ir*,	chér*issant*,	je chér*is*,	je chér*is*,	chér*i*, *ie*.
— *rrir*,	nourr*ir*.	nourr*issant*,	je nourr*is*,	je nourr*is*,	nourr*i*, *ie*.
— *sir*,	chois*ir*,	chois*issant*,	je chois*is*,	je chois*is*,	chois*i*, *ie*.
— *ssir*,	réussir,	réuss*issant*,	je réuss*is*,	je réuss*is*,	réuss*i*.
— *tir*,	bât*ir*,	bât*issant*,	je bât*is*,	je bât*is*,	bât*i*, *ie*.
— *ouir*,	jou*ir*,	jou*issant*,	je jou*is*,	je jou*is*,	jou*i*.
— *vir*,	rav*ir*,	rav*issant*,	je rav*is*,	je rav*is*,	rav*i*, *ie*.
—	ha*ïr*,	ha*ïss-ant*,	je ha*is* (2),	je ha*ïs*,	ha*ï*, *ïe*.

OBSERVATIONS.

1. On forme de même le radical de la plupart des verbes en *ir*. Les verbes dont le radical n'est pas uniforme sont réunis dans le tableau suivant.
2. Dans tous ces verbes, et dans la plupart de ceux du tableau suivant, on forme le futur en changeant *r* en *rai*, etc.

(1) BÉNIR, qui se conjugue comme *finir*, a deux PARTICIPES PASSÉS : *béni*, *ie*, et *bénit*, *bénite*, qui signifie *revêtu* de la bénédiction de l'Église, comme du *pain bénit*, de l'*eau bénite*, des *drapeaux bénits*, des *armes bénites*.

(2) HAÏR suit ces mêmes formes, excepté au singulier du présent de l'indicatif : je *hais*, tu *hais*, il *hait*; et à la seconde personne de l'*impératif : hais*, où l'*i* ne prend pas de tréma. On prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*. *Haïr* ne prend pas l'accent circonflexe au PASSÉ DÉFINI : nous *haïmes*, vous *haïtes*, ni à l'imparfait du subjonctif : qu'il *haït*.

Second Tableau.

Temps formateurs des VERBES EN IR, dont le radical n'est pas uniforme.

SÉRIES ANALOGUES.	I. INFINITIF.	II. PART. PRÉS.	III. PRÉS. INDIC.	IV. PASSÉ DÉF.	V. PART. PASSÉ.
V. en *t, r*,	sent*ir*,	sent-*ant*,	je sen*s*,	je senti*s*,	sent*i*, *ie*.
	part*ir*,	part-*ant*,	je par*s*,	je parti*s*,	part*i*, *ie*.
	sort*ir*,	sort-*ant*,	je sor*s*,	je sorti*s*,	sort*i*, *ie*.
	vêt*ir*,	vêt-*ant*,	je vêt*s*,	je vêti*s*,	vêt*u*, *ue*.
— *vir*...	serv*ir*,	serv-*ant*,	je ser*s*,	je servi*s*,	serv*i*, *ie*.
— *mir*..	dorm*ir*,	dorm-*ant*,	je dor*s*,	je dormi*s*,	dorm*i*.
— *enir*..	ten*ir*,	ten-*ant*,	je tien*s*,	je tin*s*,	ten*u*, *ue*.
— *rir*...	cour*ir*,	cour-*ant*,	je cour*s*,	je couru*s*,	cour*u*.
	mour*ir*,	mour-*ant*,	je meur*s*,	je mouru*s*,	mor*t*, *te*.
	acquér*ir*,	acquér-*ant*,	j'acquier*s*,	j'acqui*s*,	acqui*s*, *se*.
	fu*ir*,	fuy-*ant*,	je fui*s*,	je fui*s*,	fu*i*, *ie*,
— *frir*..	offr-*ir*,	offr-*ant*,	j'offr-*e*,	j'offri*s*,	offer*t*, *te*.
— *vrir*..	ouvr-*ir*,	ouvr-*ant*,	j'ouvr-*e*,	j'ouvri*s*,	ouver*t*, *te*.
— *illir*..	tressaill-*ir*,	tressaill-*ant*,	je tressaill-*e*,	je tressailli*s*,	tressaill*i*, *ie*.
	cueill-*ir*,	cueill-*ant*,	je cueill-*e*,	je cueilli*s*,	cueill*i*, *ie*.
	bouill-*ir*,	bouill-*ant*,	je bou*s*,	je bouilli*s*,	bouill*i*, *ie*.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS EN *IR*.

Acquérir.

1. J'*acquier*-s, s, t...............acquier-s.
2. Nous *acquér*-ons, ez..........qu'il acquièr-e, ent.
   Ils acquièr-ent................ acquér-ons, ez.
   J'acquér-ais, ais, ait...........que j'acquièr-e, es, e, ent.
   ions, iez, aient......que nous acquér-ions, iez.
3. J'*acqui*-s, s, t, etc..............que j'acqui-sse, sses, etc.
4. J'*acquer*-rai, ras, ra, etc.......j'acquer-rais, rais, etc.

Le radical du participe présent *acquér-ant* devient *acquièr*, par euphonie, devant *e* muet : que j'*acquièr-e*, *es*, *ent*.

Le radical de l'infinitif *acquér-ir* perd l'accent aigu au futur, parce que l'*e* de j'*acquer-rai*, n'est pas la dernière lettre de sa syllabe, comme dans *acqué-rir*.

Conjuguez de même *conquérir*, *s'enquérir* et *requérir*.

Quérir, racine de ces verbes, n'est usité qu'à l'infinitif : *allez quérir*.

Faillir.

Ce verbe n'est guère usité maintenant qu'au passé défini :

Je *faillis, s, t, mes, tes, rent;* au participe passé : *failli, il a failli* tomber.

Défaillir, dérivé de *faillir,* se conjugue aux temps suivants :

Présent de l'indicatif : *nous défaill-ons, ez, ent.*
Imparfait : *je défaill-ais, ais, ait, ions, iez, aient.*
Passé défini : *je défailli-s, s, t, mes, tes, rent.*
Participe présent : *défaillant.* Participe passé : *défailli.*

Férir.

Ce verbe n'est usité que dans cette locution : *sans coup férir,* sans frapper un seul coup.

Fleurir.

Fleurir (au propre, *être en fleur*), est régulier : *Je fleuris, je fleurissais, fleurissant.*

Mais au figuré, dans le sens de *prospérer, être en honneur,* il fait, au participe présent : *florissant,* et à l'imparfait : *il florissait, ils florissaient.*

Les lettres et les arts *florissaient* sous Louis XIV.

Fuir.

Ce verbe forme tous ses temps d'une manière régulière. Seulement l'*y* du radical du participe présent *fuy-ant* se change en *i* devant *e* muet : que je *fui-e, es, ent.*

Gésir.

Gésir (être étendu, couché) n'est usité que dans : il *gît,* ci-*gît,* nous *gisons,* vous *gisez,* ils *gisent;* — je *gisais, ais, ait, ions, iez, aient;* — et dans *gisant.*

Hennir (prononcez *hanir*).

Hennir (crier), en parlant du cheval, ne peut guère être employé qu'à la troisième personne.

Honnir.

Honnir (couvrir de honte) n'est usité qu'au participe passé : *Honni soit qui mal y pense!*

Mourir.

Le radical du participe présent *mour-ant* devient *meur,* par euphonie, devant *e* muet : que je *meur-e, es, ent.*

Offrir.

Ce verbe prend les terminaisons de la première conjugaison à quatre personnes. PRÉSENT DE L'INDICATIF : J'*offre*, tu *offres*, il *offre*; IMPÉRATIF : *offre*.

On conjugue de même *souffrir*, *assaillir*, *tressaillir*, *cueillir*, *ouvrir*, *couvrir*, et leurs dérivés.

En outre, *cueillir* et ses composés *accueillir* et *recueillir* font au FUTUR : Je *cueill-erai*, *eras*, *era*, etc.

Ouïr.

Ce verbe n'est usité qu'au participe passé *ouï* : *J'ai ouï dire.*

Répartir.

Répartir (distribuer les parts) se conjugue comme les verbes du premier tableau : Je *répartis*, je *répartissais*, *répartissant*, etc.

Repartir (partir de nouveau) se conjugue comme *partir*, dont les temps formateurs sont dans le second tableau.

Saillir.

Saillir (jaillir), en parlant d'un liquide, a les formes du premier tableau; mais il ne s'emploie qu'à la troisième personne :

Il *saillit*, ils *saillissent*; — il saillissait, ils saillissaient; — il *saillit*, ils *saillirent*; — il *saillira*, ils *sailliront*; — il *saillirait*, ils *sailliraient*.

Saillir (terme d'architecture), *être en saillie*, *s'avancer en dehors*, appartient au second tableau, et n'a que quelques personnes : il *saille*, ils *saillent*; — il *saillait*, ils *saillaient*; — il *saillera*, ils *sailleront*: — il *saillerait*, ils *sailleraient*.

Assaillir et *tressaillir*, dérivés de *saillir*, ont toutes leurs personnes, et font au futur et au conditionnel : J'*assaillirai*, — *rais*; — je *tressaillirais*, — *rais*.

Sortir.

Sortir (terme de palais), *obtenir*, *avoir effet*, suit le premier tableau et n'a que la troisième personne : il *sortit*, ils *sortissent*; — il *sortissait*, ils *sortissaient*; — il *sortit*, ils *sortirent*; — il sortira, ils sortiront; — il *sortirait*, ils *sortiraient*; — qu'il *sortisse*, qu'ils *sortissent*; — qu'il *sortît*, qu'il *sortissent*; — *sortissant*, *sorti*.

Ressortir (terme de palais, être du ressort de la compétence) se conjugue de même.

Sortir (aller en dehors) et son composé *ressortir* (sortir de nouveau) appartiennent au second tableau.

Tenir.

1. Je tien-s, s, t.................tien-s.
2. Nous ten-ons, ez..............qu'il tienn-e, ent.
   Ils tienn-ent.................. ten-ons, ez.
   Je ten-ais, ais, ait, etc.........que je tienn-e, es, ent.
   que nous ten-ions, iez.
3. Je tin-s, s, t, mes, tes, rent....que je tin-sse, sses, t, etc.
4. Je tiend-rai, ras, ra, etc.......je tiend-rais, rais, etc.

Le radical du participe présent *ten-ant* devient *tienn*, par euphonie, devant *e*, *es*, *ent*.

Le futur de *ten-ir* et de *ven-ir* faisait, au XIVe siècle, je *ten-rai* et je *ven-rai*. On a ajouté *d* par euphonie, et *i* du présent je *tiens*, je *viens*, peut-être pour distinguer ce temps du futur de *tendre* et de *vendre*.

Conjuguez de même les composés de *tenir : s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir;* ainsi que *venir* et ses composés *circonvenir, contrevenir, convenir, disconvenir, devenir, intervenir, parvenir, prévenir, revenir, se souvenir.*

Advenir, autre dérivé de *venir*, ne s'emploie qu'à la troisième personne de quelques temps : *il advint que.....*, *advienne que pourra*, vieille locution, remplacée par *il en adviendra ce qu'il pourra.*

Vêtir.

Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; je vêtais; — je vêtis; — je vêtirai, je vêtirais; vêts, vêtons; — que je vête; — que je vêtisse; vêtant, vêtu, vêtue.

Conjuguez de même *revêtir*.

Beaucoup d'écrivains emploient ce verbe comme s'il avait les formes du premier tableau : *is, issant*. EXEMPLES :

Le cocotier VÊTIT, *nourrit et abreuve les enfants de Brahma.* (VOLT.)

Les Arabes se VÊTISSENT *d'étoffes faites avec le poil du chameau.* (BUFF.)

De leurs molles toisons les brebis se VÊTISSENT. (DELILLE.)

Comme un fils de Morvan me vêtissant d'orages. (LAMARTINE.)

Troisième Tableau.

Temps formateurs des VERBES en OIR.

Les verbes en *oir* sont les moins nombreux et les plus difficiles. Il n'y en a pas un seul qui n'ait quelque irrégularité au radical ou à la terminaison ; et plusieurs doivent être entièrement appris par cœur, comme *pouvoir*, *vouloir*, *savoir*; *s'asseoir*, qui sont d'un usage fréquent.

SÉRIES ANALOGUES.	INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.	PARTICIPE PASSÉ.
V. en *voir*,	recev-*oir*,	recev-*ant*,	je reçoi*s*,	je reçu*s*,	reç*u*, *ue*.
	v*oir*,	voy-*ant*,	je voi*s*,	je vi*s*,	v*u*, v*ue*.
	dev-*oir*,	dev-*ant*,	je doi*s*,	je du*s*,	d*û*, d*ue*.
	sav-*oir*,	sach-*ant*,	je sai*s*,	je su*s*,	s*u*, s*ue*.
	pleuv-*oir*,	pleuv-*ant*,	il pleu*t*,	il plu*t*,	pl*u*.
	mouv-*oir*,	mouv-*ant*,	je meu*s*,	je mu*s*,	m*û*, *ue*.
	pouv-*oir*,	pouv-*ant*,	je peu*x*,	je pu*s*,	p*u*.
— *loir*,	voul-*oir*,	voul-*ant*,	je veu*x*,	je voulu*s*,	voul*u*, *ue*.
	val-*oir*,	val-*ant*,	je vau*x*,	je valu*s*,	val*u*, *ue*.
	fall-*oir*,		il fau*t*,	il fallu*t*,	fall*u*.
— *choir*,	éch-*oir*,	éché-*ant*.	il échoi*t*, échet,	il échu*t*,	échu, *ue*.
	déch-*oir*.		je déchoi*s*,	je déchu*s*,	déch*u*, *ue*,
— *seoir*,	s'asse-*oir*,	assey-*ant*,	je m'assied*s*,	je m'assi*s*,	assi*s*, *ise*.
	surse-*oir*,	sursoy-*ant*,	je sursoi*s*,	je sursi*s*,	sursi*s*.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS EN *OIR*.

S'asseoir.

1. Je m'*assie*-ds, ds, d.
2. Nous nous *assey*-ons, ez.
   Ils s'assei-ent.
   Je m'assey-ais, ais, etc.
3. Je m'*assi*-s, s, t, etc.
4. Je m'*assié*-rai, ras, etc.
   ou Je m'asseie-rai, ras, etc.
   PARTICIPE PRÉSENT. S'assey-ant.

Assieds-toi.
Qu'il s'assei-e, ent.
Assey-ons-nous, ez-vous.
Que je m'assei-e, es, etc.
Que je m'assi-sse, etc.
Je m'assié-rais, etc.,
ou Je m'asseie-rais, etc.
PASSÉ. Assis, ise.

ASSEOIR, verbe actif, *placer*, *fonder*, fait aussi *j'assois*, tu assois, etc.; — j'assoyais, etc.; — j'assoirai, etc.; – que j'assoie, etc.; *j'assois* mon jugement. — Il faut que *j'assoie* mon crédit.

Seoir, racine de *s'asseoir*, et signifiant *être convenable*, *bien aller*, n'est usité qu'à la troisième personne de quelques temps :

Il sied, ils siéent. Il seyait, ils seyaient.
Il siéra, ils siéront. Il siérait, ils siéraient. — Seyant.

Autrefois *seoir* signifiait aussi *tenir séance*, et *être situé*. Il n'est plus usité qu'aux deux participes : *séant, te*, et *sis, sise*.

Charles I[er] fut condamné par un tribunal *séant* à Westminster.
A vendre un hôtel *sis* à Paris.

Surseoir, autre dérivé de *seoir*, *accorder un sursis*, forme tous ses temps d'une manière régulière. (*Voy.* le 3e tableau). Il fait au futur *je surseoirai*, etc.

Choir.

Choir, racine de *déchoir* et d'*échoir*, ne se dit qu'à l'infinitif :

Un astrologue se laissa *choir* dans un puits.

Déchoir.

Je déchois, s, t, nous déchoy-ons, ez, ent; — je déchoy-ais, ais, etc.; — que je déchoi-e, etc.; — je déchu-s; — que je déchu-sse, etc.; — déchu, ue. Il n'y a point de participe présent, ni d'impératif.

Échoir.

Il échoit ou échet, ils échoient ou échéent; — il échut, ils échurent; — il écherra, ils écherront; — il écherrait, ils écherraient; — qu'il échoie, qu'ils échoient; — qu'il échût, qu'ils échussent — échu, ue.

Ce verbe n'a ni participe présent, ni imparfait, ni impératif.

Devoir.

Le radical du participe présent *devant* se change en *doiv*, par euphonie, devant *e, es, ent*.

Le participe passé prend un accent circonflexe au masculin singulier : *dû, due; dus, dues*.

Falloir.

Il faut, il fallait, il fallut, il faudra, il faudrait, qu'il faille, qu'il fallût; *point de participe présent; participe passé :* fallu.

Mouvoir.

Le son sourd du participe présent *mouvant* est remplacé par le son plus ouvert *meuv*, devant *e, es, ent*.

On conjugue de même *émouvoir* et *s'émouvoir*.

Pleuvoir.

Il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, il pleuvrait, qu'il pleuve, qu'il plût, pleuvant, plu.

Dans le sens figuré, ce verbe s'emploie aux troisièmes personnes du pluriel :

Les boulets et les balles *pleuvaient* sur l'ennemi.

Pouvoir.

Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent; — je pouvais, nous pouvions; — je pus, nous pûmes; — je pourrai, nous pourrons; — je pourrais, nous pourrions; — que je puisse, que nous puissions; — que je pusse, que nous pussions; — pouvant, pu.

Puis-je est la seule forme usitée dans l'interrogation.

Le participe présent *pouvant* ne forme que le pluriel du présent de l'indicatif et l'imparfait. Le présent du subjonctif vient de *puissant*, maintenant adjectif.

L'*impératif* manque.

Recevoir.

Le radical du participe présent *recevant* devient *reçoiv*, par euphonie, devant *e*, *es*, *ent*; que *je reçoive*, *es*, *ent*; que nous *recevions*, *iez*.

On conjugue de même *concevoir*, *percevoir* et *apercevoir*.

Dans tous ces verbes, le *c* prend une cédille toutes les fois qu'il est placé devant *o* et *u*.

Savoir.

Je sais, nous savons; — je savais, nous savions; — je sus, nous sûmes; — je saurai, nous saurons; — je saurais, nous saurions; — sache, sachons; — que je sache, que nous sachions; — que je susse, que nous sussions; — sachant; su, sue.

Le participe présent *sachant* forme l'impératif et le présent du subjonctif. Le présent et l'imparfait de l'indicatif viennent de l'ancienne forme *savant*, qui est maintenant adjectif.

Le futur *je saurai* est conforme à l'ancienne orthographe *savoir :* on mettait *u* au lieu de *v*. De même, on écrivait *auoir* pour *avoir*, et de là *j'aurai*, etc.

Valoir, Équivaloir et Prévaloir.

Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent; — je valais, nous valions; — je valus, nous valûmes; — je vaudrai, nous vaudrons; — je vaudrais, nous vaudrions; — que je vaille, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils

vaillent; — que je valusse, que nous valussions; — valant; — valu, value.

Pour former le futur, on a changé *l* en *u*, et ajouté *d* par euphonie : *valoir*, je *vau-d-rai*, etc.

Le participe présent *valant* forme le présent de l'indicatif, l'imparfait, et deux personnes au présent du subjonctif. Les quatre autres personnes viennent de *vaillant*, qui est maintenant adjectif.

Vouloir.

Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent; — je voulais; — je voulus; — je voudrai, je voudrais; veux, voulons, voulez; — que je veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent; — que je voulusse; — voulant; voulu, voulue.

Le participe présent *voulant* donne : 1° le présent de l'indicatif en changeant *voul* en *veul* devant *ent*; — 2° l'imparfait; — 3° une forme de l'impératif : *vou-lons*, *vou-lez*, *ayez la volonté*; — 4° deux personnes au présent du subjonctif.

On a tiré une forme de l'impératif : *veuille*, *veuillez*, aie, ayez la bonté, et les quatre autres personnes du présent du subjonctif, de *veuillant*, maintenant inusité : que je *veuill-e*, *es*, *e*, *ent*. De *veuillant* on a formé par corruption *bienveillant*, *bienveillance*, *malveillant* et *malveillance*.

Voir.

Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient; — je voyais, nous voyions; — je vis, nous vîmes; — je verrai, nous verrons; — je verrais, nous verrions; — vois, voyons, voyez; — que je voie, que nous voyions; — que je visse, que nous vissions; — voyant; — vu, vue.

Conjuguez de même *revoir* et *entrevoir* : je *rever-rai*, etc.

Prévoir fait au futur : je *prévoi-rai*, etc. — Je *prévoirais*.

Pourvoir fait de même au futur : je *pourvoi-rai*, et au passé défini : je *pourvus*; — que je *pourvu-sse*, etc.

Quatrième Tableau.

Temps formateurs des VERBES EN RE.

SÉRIES ANALOGUES.	INFINITIF.	PART. PRÉS.	PRÉS. INDIC.	PASSÉ DÉFINI.	PARTIC. PASSÉ
V. en URE. .	conclu-*re*,	conclu-*ant*,	je conclus,	je conclus,	conclu, ue. .
— en IRE. .	ri-*re*,	ri-*ant*,	je ris,	je ris,	ri. . . . . . .
	confi-*re*,	confis-*ant*,	je confis,	je confis,	confit. te,. .
	di-*re*,	dis-*ant*,	je dis,	je dis,	dit, te. . . .
	li-*re*,	lis-*ant*,	je lis,	je lus,	lu, ue. . . .
	écri-*re*,	écriv-*ant*,	j'écris,	j'écrivis,	écrit, te.. . .
— en UIRE.	condui-*re*,	conduis-*ant*,	je conduis,	je conduisis,	conduit, te. .
	cui-*re*,	cuis-*ant*.	je cuis,	je cuis,	cuit, te.. . .
	lui-*re*,	luis-*ant*,	je luis,	*pas*.	lui. . . . . .
— en AIRE. .	fai-*re*,	fais-*ant*,	je fais,	je fis,	fait, te.. . .
	plai-*re*,	plais-*ant*;	je plais,	je plus,	plu. . . . . .
	distrai-*re*,	distray-*ant*,	je distrais,	*pas*.	distrait, te. .
— en OIRE.	boi-*re*,	buv-*ant*,	je bois,	je bus,	bu, ue. . . .
	croi-*re*,	croy-*ant*,	je crois,	je crus,	cru, ue.. . .
— en ÎTRE.	croît-*re*,	croiss-ant,	je croîs,	je crûs,	crû, ue.. . .
	paraît-*re*,	paraiss-*ant*,	je parais,	je parus,	paru. . . . .
	naît-*re*,	naiss-*ant*,	je nais,	je naquis,	né, née.. . .
	paît-*re*,	paiss-*ant*,	je pais,	*pas*.	pu. . . .
— en TTRE.	batt-*re*,	batt-*ant*,	je bats,	je battis,	battu, ue.. .
	mett-*re*,	mett-*ant*,	je mets,	je mis,	mis, ise. . .
— en VRE..	suiv-*re*,	suiv-*ant*,	je suis,	je suivis,	suivi, ie. . .
	viv-*re*,	viv-*ant*,	je vis,	je vécus,	vécu. . . . .
— en PRE. .	romp-*re*,	romp-*ant*,	je romps,	je rompis,	rompue, ue.
— en CRE. .	vainc-*re*,	vainqu-*ant*,	je vaincs,	je vainquis,	vaincu, ue..
— en DRE. .	coud-*re*,	cous-*ant*,	je couds,	je cousis,	cousu, ue,. .
	moud-*re*,	moul-*ant*,	je mouds,	je moulus,	moulu, ue. .
	répand-*re*,	répand-*ant*,	je répands,	je répandis,	répandu, ue.
	vend-*re*,	vend-*ant*,	je vends,	je vendis,	vendu, ue.. .
	prend-*re*,	pren-*ant*,	je prends,	je pris,	pris, ise. . .
	perd-*re*,	perd-*ant*,	je perds,	je perdis,	perdu, ue.. .
	mord-*re*,	mord-*ant*,	je mords,	je mordis,	mordu, ue. .
	fond-*re*,	fond-*ant*,	je fonds,	je fondis,	fondu, ue. .
	craind-*re*,	craign-*ant*,	je crains,	je craignis,	craint, te.. .
	résoud-*re*,	résolv-*ant*,	je résous,	je résolus,	résolu, ue. .

CONJUGUEZ DE MÊME :

exclu-re.
souri-re.
suffire, qui fait au participe passé *suffi*, et qui n'a pas d'imp. du subjonctif.

relire, élire, réélire.
décrire, circonscrire, inscrire, proscrire, récrire, souscrire, transcrire.

éconduire, reconduire, réduire, séduire, introduire, déduire, induire, produire, traduire; construire, détruire, instruire; et *nuire*, qui fait au part. passé *nui.*

reluire.

déplaire, complaire, taire.
extraire, soustraire, traire, qui n'ont ni *passé défini*, ni *imparfait du subj.*

L'*y* du radical *croy* se change en *i* devant *e* muet. *Accroire* n'a que l'infinitif

accroître, décroître, dont le *participe passé* ne prend pas l'accent circonflexe.
apparaître, comparaître, disparaître, reparaître; connaître, méconnaître, reconnaître.
renaître, qui n'a pas de *participe passé.*
repaître, qui a le passé défini, *je repus*, etc.; et l'imparfait du subjonctif, que *je repusse*, etc., et le participe passé, *repu.*

abattre, rabattre, rebattre, combattre, débattre, s'ébattre.
admettre, commettre, démettre émettre, entremettre, omettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre.

poursuivre et *s'ensuivre*, employés seulement aux troisièmes personnes.
revivre et *survivre.*

corrompre, interrompre.
convaincre.

découdre et *recoudre.*
remoudre, émoudre.
épandre.
revendre, rendre; fendre, défendre, pourfendre, refendre; tendre, étendre, attendre, détendre, entendre, prétendre; pendre, dépendre, suspendre; descendre, condescendre.
apprendre, comprendre, reprendre, entreprendre, méprendre, surprendre.
Le radical du participe présent fait *prenn* ou *prén* devant *e* muet.
reperdre.
démordre; tordre, détordre, retordre.
confondre, morfondre, refondre; pondre, tondre; répondre, correspondre.
plaindre, contraindre; ceindre, enceindre; peindre, et ses composés; *feindre; enfreindre; éteindre; étreindre; astreindre, restreindre; geindre; joindre*, et ses composés.
absoudre et *dissoudre.*

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS EN *RE*.

Absoudre et Dissoudre.

Ces verbes se conjuguent comme *résoudre* (*voir* page 108); mais ils n'ont ni passé défini, ni imparfait du subjonctif; et ils font au participe passé *absous*, *absoute*, et *dissous*, *dissoute*. — *Absolu*, *ue*, et *dissolu*, *ue*, ne s'emploient que comme adjectifs.

RÉSOUDRE a un double participe passé : *résolu*, *résolue;* et *résous* (changé en), employé seulement au masculin : *ce brouillard s'est résous en pluie.*

Battre et Mettre.

Ces deux verbes et leurs composés ne prennent pas le *t* de la terminaison au présent de l'indicatif : je *bat-s*, tu *bat-s*, il *bat*; je *met-s*, tu *met-s*, il *met*, d'après le principe qu'un mot français ne doit pas se terminer par deux consonnes semblables.

Boire.

Le radical du participe présent *buv-ant* se change en *boiv*, par euphonie, devant *e* muet : nous *buv-ons, ez*, ils *boiv-ent*.

Braire.

BRAIRE (crier en parlant de l'âne) ne s'emploie qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps :

Il brait, ils braient; — il braira, ils brairont; — il brairait, ils brairaient. Brayant.

Bruire.

BRUIRE, faire du bruit. Il *bruit*, ils *bruissent;* — il *bruyait* et *bruissait*, ils *bruyaient* et *bruissaient :*

> Les insectes *bruissaient* sous l'herbe.
> Les flots *bruyaient* horriblement.

Le participe présent *bruyant* n'est guère employé que comme adjectif :

> Les flots *bruyants*, la trompette *bruyante*.

Clore, Éclore, Enclore.

CLORE n'a que l'infinitif et les temps suivants : je *clos*, tu *clos*, il *clôt*, pas de pluriel; — je *clorai*, etc.; — je *clorais*, etc. — *Clos;* — que je *close;* — *clos, close.*

On conjugue de même *enclore.*

ÉCLORE fait il *éclôt*, ils *éclosent;* — il *éclora*, ils *écloront;* — il *éclorait*, ils *écloraient;* — *éclos*, *éclose*.

Dire.

Ce verbe, ainsi que *redire*, forme ses temps d'une manière régulière, excepté à la seconde personne du présent indicatif et de l'impératif : vous *dites; — dites.*

Les autres dérivés *contredire, se dédire, interdire, médire et prédire* font à l'indicatif : vous *contredisez*, vous vous *dédisez*, vous *interdisez*, vous *médisez*, vous *prédisez*. — D'après quelques grammairiens, ces verbes font à l'impératif : *contredites, dédites-vous*, etc. Mais selon d'autres, l'impératif doit avoir la même forme que le présent de l'indicatif : *contredisez-le, dédisez-vous, médisez, interdisez* et *prédisez.*

Maudire fait *maudissant* au participe présent, et forme régulièrement les temps dérivés : nous *maudissons*, vous *maudissez; — maudissez.*

Faire.

Je fais, tu fais, il fait, nous faisons (prononcez *fesons*), vous faites, ils font; je faisais; je fis; je ferai, je ferais; fais, faisons, *faites;* que je fasse; que je fisse; faisant; fait, faite.

On conjugue de même *contrefaire, défaire, refaire, satisfaire*, et *surfaire. Forfaire* n'a que l'infinitif et le participe passé *forfait :* il a *forfait* à l'honneur.

Méfaire n'a que l'infinitif : il ne faut ni *méfaire* ni médire.

Frire.

Ce verbe n'a guère que l'infinitif et le participe passé *frit, frite.* On se sert du verbe *faire*, pour marquer les temps et les personnes : je *fais frire*, etc.; je *faisais frire*, etc.; je *fis frire*, etc.

On trouve dans les grammaires : je *fris*, tu *fris*, il *frit;* je *frirai*, etc., et je *frirais*, etc. Mais ces mots sont moins employés par les bons écrivains que par les cuisiniers.

Poindre.

Ce verbe n'a que l'infinitif : *Le soleil tarde à poindre.*

Sourdre.

SOURDRE, *sortir de terre*, en parlant de l'eau, n'a que l'infinitif et le présent indicatif : *l'eau sourd de la terre; — les eaux sourdent de toutes parts.*

Vaincre.

Ce verbe forme ses temps dérivés d'une manière régulière. Mais il ne prend pas *t* à la troisième personne : je *vainc-s*, tu *vainc-s, il vainc.*

LIVRE III

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE LOGIQUE

Il ne suffit pas, pour bien exprimer ses pensées, de savoir *prononcer* les mots, les *classer* et les *écrire;* il faut encore les *arranger* ensemble, pour faire des *phrases.*

La partie de la grammaire qui traite de l'arrangement des mots et des phrases s'appelle SYNTAXE, d'un mot grec qui signifie *arrangement, disposition.*

§ 1. ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE PHRASE.

Une *phrase* est un jugement exprimé, comme : *le soleil est brillant.*

Tout jugement renferme au moins deux idées : l'une, *sujette* au jugement qu'on porte sur elle, se nomme le *sujet* de la phrase; l'autre, attribuée à la première, se nomme l'*attribut.*

Ainsi, dans *le soleil est brillant, soleil* est le *sujet*, parce que c'est l'idée soumise, *sujette* au jugement qu'on porte; *brillant* est l'*attribut*, parce que c'est l'idée *attribuée* au *soleil.* Le verbe *est,* qui lie ensemble le sujet et l'attribut, se nomme *verbe d'existence,* parce qu'il sert à exprimer que l'idée de *brillant* réside, *existe* dans le *soleil.*

On peut exprimer le même jugement en disant : *le soleil brille.* Le mot *brille*, mis pour *est brillant*, renferme l'attribut et le verbe, et s'appelle *verbe attributif.*

Tout verbe attributif peut se décomposer de la même manière, comme

Le lion *rugit*, ou *est rugissant.*
Le rossignol *chante*, ou *est chantant.*

Le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* sont les *éléments logiques*, indispensables dans toute phrase. La partie de la grammaire qui traite de l'analyse de la phrase, sous le rapport des éléments logiques, s'appelle *analyse logique*. Elle est distincte de l'*analyse grammaticale*. L'analyse grammaticale s'occupe de chaque mot pris isolément, et le classe dans la partie du discours à laquelle il appartient; tandis que l'analyse logique considère chaque idée, quel que soit le nombre des mots employés pour l'exprimer.

DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

1. Le SUJET d'une phrase peut s'exprimer par :

Un SUBSTANTIF : le *rossignol* chante.
Un PRONOM : *il* est bon musicien.
Un INFINITIF : *mentir* est un péché.

2. Le sujet est SIMPLE OU MULTIPLE :

SIMPLE, quand il ne renferme qu'un seul objet, singulier ou pluriel :

Le chien est fidèle.
Les chiens caniches sont fidèles.

MULTIPLE, quand il renferme plusieurs objets :

Le chien et *le singe* sont intelligents.

3. Le sujet, soit SIMPLE, soit MULTIPLE, est MODIFIÉ OU NON MODIFIÉ.

Non modifié, quand il est seul :

La religion est la meilleure philosophie.

Modifié, quand il est accompagné de mots qui en étendent ou en restreignent la signification :

La religion *païenne* est fort ancienne.
Une religion *sans mystères* paraîtrait l'ouvrage de l'homme.

4. L'ATTRIBUT peut s'exprimer par :

Un ADJECTIF : Alexandre était *invincible*.
Un SUBSTANTIF : Alexandre était *roi*.
Un PRONOM : c'était *lui*.
Un PARTICIPE PASSÉ : Henri IV fut *assassiné*.
Un VERBE ATTRIBUTIF : le cheval *galope*.

5. L'attribut est, comme le sujet, SIMPLE OU MULTIPLE, MODIFIÉ OU NON MODIFIÉ.

Simple : le lion est *fort.*
Multiple : le lion est *fort* et *généreux.*
Modifié : Louis XII était *extrêmement bon.*
Il était *bon envers tous ses sujets.*

Toute idée, ajoutée au sujet ou à l'attribut pour en étendre ou pour en restreindre la signification, est un ***modificatif*** du sujet et de l'attribut.

Exercices d'analyse logique sur le sujet et l'attribut.

L'âne est sobre. — Nul n'est content. — Mourir n'est rien. — Les chiens de Terre-Neuve sont excellents nageurs. — L'amour maternel est bien puissant. — Chateaubriand est grand prosateur et grand poëte. — Paris, capitale de la France, est très-peuplé. — Le temps passe promptement. — Les ognons de l'Égypte sont remarquables par leur grosseur. — Parler beaucoup est le moyen de dire des sottises. — Touchés de mes accords, les chênes applaudissent. — Le lait caillé est le mets ordinaire des Tartares. — L'homme de bien est cher à ses semblables. — Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés. — *Athalie*, tragédie de Racine, est le chef-d'œuvre de la scène française. — Chassé du ciel, Apollon devint berger. — Trahir sa patrie est un crime. — Promettre et tenir sont bien différents. — Le mensonge est pire que la paresse. — L'âme n'est pas matérielle.

§ 2. DES COMPLÉMENTS.

Saint Louis rendait — la justice — à ses sujets.

Le sujet et le verbe attributif ne suffisent pas toujours pour exprimer un jugement complet. Les mots ajoutés pour compléter le sens se nomment *compléments.*

Ainsi *saint Louis rendait...* ne forme pas un sens complet. Les mots *la justice, — à ses sujets*, sont des *compléments*, parce qu'ils complètent le sens.

La justice se joint *directement* au verbe attributif, sans le secours d'une préposition, et se nomme *complément direct.*

Ses sujets se joint au verbe avec le secours de la préposition *à*, c'est-à-dire d'une manière *indirecte*, et se nomme *complément indirect.*

Le complément direct est le nom de la personne ou de la chose qui souffre l'action, et qui répond à la question *qui?* ou *quoi?* faite après le verbe. Ainsi la *justice* est le complément direct de *rendait*, parce qu'elle *est rendue*, et qu'elle est la réponse à la question *saint Louis rendait quoi?*

Le complément direct peut être :

SUBSTANTIF : il espère *un présent.*
PRONOM : il *nous* trompe.
INFINITIF : il espère *réussir.*

Le *complément indirect* est le nom de la personne ou de la chose qui est précédé d'une des prépositions *à, de, par,* et qui répond à l'une des questions *à qui? à quoi? — de qui? de quoi? — par qui? par quoi?*

Outre le *complément direct* et le *complément indirect*, on peut ajouter au verbe attributif des idées de *lieu*, de *temps*, de *manière*, de *motif*, de *quantité*, de *prix*, etc. Les mots qui expriment ces diverses circonstances se nomment *compléments circonstanciels* de *lieu*, de *temps*, de *manière*, etc.

Le complément circonstanciel répond aux questions *où? d'où? par où?* pour le lieu; — *quand?* pour le temps; — *comment?* pour la manière; — *pourquoi?* pour le motif; — *combien?* pour la quantité et le prix.

Ainsi, dans la phrase qui suit :

Saint Louis rendait la justice à ses sujets — tous les jours, — avec bonté, — dans le bois de Vincennes, — par amour pour son peuple,

les mots *tous les jours, — avec bonté, — dans le bois de Vincennes, — par amour pour son peuple*, sont des compléments circonstanciels de *temps*, de *manière*, de *lieu* et de *motif*.

Les différents compléments doivent toujours se rapporter au verbe attributif, et pouvoir se placer immédiatement après lui.

Toute idée ajoutée à un complément et dépendante de lui est un *modificatif* de ce complément.

Exercices sur les compléments.

La faim chasse le loup du bois. — La modestie ajoute au mérite. — Le temps marche toujours d'un pas égal. — Nourri dans le palais, j'en connais les détours. — L'Evangile commande d'aimer son prochain. — La colombe attendrit les échos des forêts. — L'hirondelle et le rossignol nous annoncent le retour du printemps. — On préfère des hivers secs et des étés humides. — Je garde une poire pour la soif. — Il vise à vous plaire. — L'homme a reçu du Créateur la raison en partage. — L'homme charitable fait l'aumône aux pauvres tous les jours.

Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc monta dans la charrette du bourreau. — Frère Martin l'Advenu, son confesseur, et frère Isambart étaient auprès d'elle. — Huit cents Anglais marchaient alentour. — Dans le chemin, elle priait dévotement et se lamentait avec douceur. — Aucun Français ne pouvait retenir ses larmes. — Quelques-uns des assesseurs n'eurent pas la force de la suivre jusqu'à l'échafaud.

§ 3. DES DIFFÉRENTES SORTES DE PHRASES.

1. La phrase est *directe* ou *inverse* :

DIRECTE, quand l'ordre grammatical est observé : 1° *sujet*; 2° *verbe attributif*; 3° *complément direct*; 4° *complément indirect*; 5° *complément circonstanciel*.

S.	V. att.	C. dir.	C. indir.	C. circ.
Saint Louis	*rendait*	*la justice*	*à ses sujets*	*sous un chêne.*

Inverse, quand l'ordre grammatical est interverti :

C. dir.	V. att.	s.
Quelle leçon	*prend-*	*il?*

C. circ.	C. indir.	C. dir.	V. attr.
Dans ce désordre	*à mes yeux*	*se*	*présente*

Sujet modifié.
Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante.

2. La phrase, soit directe, soit inverse, est **simple** ou **composée** :

Simple, quand elle est seule, quand elle exprime un seul jugement :

Dieu donne aux rois de grandes et terribles leçons.
Le lion est sensible aux bons traitements.

La phrase est encore simple, quand elle est formée de plusieurs phrases jointes ensemble par *et*, *ou*, *ni*, *mais*, et ne dépendant pas les unes des autres :

Il aime les arts, et il les cultive.
Le conquérant est craint, mais le sage est aimé.

Les phrases simples s'appellent aussi **propositions**.

Composée, quand elle est formée par la réunion de deux phrases, dont l'une dépend de l'autre :

Dieu donne aux rois, — quand il lui plait, — ***de grandes et terribles leçons.***
Le lion, — qui est un animal féroce, — ***est sensible aux bons traitements.***
Je sais — que l'âme est immortelle.

Dans ces exemples, la phrase *soulignée* gouverne l'autre, et s'appelle **principale**. La phrase *non soulignée* se nomme **subordonnée ou incidente**.

La phrase incidente commence par une *conjonction* ou un *pronom relatif ;* de là les noms de *conjonctive* et de *relative* que lui donnent quelques grammairiens.

Une phrase composée s'appelle aussi **période**, et chaque partie d'une période s'appelle *membre*.

Il y a des périodes de deux, de trois, de quatre membres, etc.

Exemples.

Quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune, — cependant nous donnons toujours la préférence à celle-ci.

Si l'égalité régnait dans le cœur des hommes, — si la vérité et la vertu étaient

plus chères que les plaisirs, la fortune et les honneurs, — rien ne pourrait altérer leur bonheur.

La sagesse divine répandit ses biens sur la terre, — afin que, pour les recueillir, l'homme ne parcourût pas les différentes régions, — qu'il développât sa raison par l'inspection de ses ouvrages, — et qu'il s'enflammât de son amour par le sentiment de ses bienfaits.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS ET DES DIVISIONS DE LA PHRASE.

ÉLÉMENTS INDISPENSABLES.	1. SUJET 2. VERBE 3. ATTRIBUT	1. *simple* ou *multiple*. 2. *modifié* ou non.
COMPLÉMENTS.....	1. DIRECT. 2. INDIRECT. 3. CIRCONSTANCIEL.	
PHRASE..........	1. DIRECTE OU INVERSE. 2. SIMPLE OU COMPOSÉE	*principale.* *incidente.*

Modèle d'analyse logique.

1. *Le désir du néant convient aux scélérats.* — Phrase simple et directe.

Le désir du néant..........sujet simple modifié.
convient..................verbe attributif (*est convenant*).
aux scélérats.............complément indirect simple.

2. *Si tu achètes le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire.* — Phrase composée.

Si tu achètes le superflu.......phrase incidente et directe.
tu..........................sujet simple.
achètes.....................verbe attributif.
le superflu.................complément direct simple.
tu vendras bientôt le nécessaire..phrase principale et inverse.
tu..........................sujet simple.
vendras.....................verbe attributif.
bientôt.....................complément circonstanciel de temps.
le nécessaire...............complément direct simple.

3. *Celui qui sait modérer ses désirs est heureux.*—Phrase composée.

Celui-là est heureux............phrase principale et directe.
Celui-là....................sujet simple.
est.........................verbe d'existence.
heureux.....................attribut simple.
qui sait modérer ses désirs.......phrase incidente et simple.
qui.........................sujet simple.
sait........................verbe attributif.
modérer ses désirs..........complément direct modifié.

4. *Le ciel, qui de mes ans protégeait la faiblesse,*
Toujours à des héros confia ma jeunesse.

C'est une phrase composée.

Le ciel toujours à des héros confia ma jeunesse. Phrase principale et inverse.

Le ciel....................sujet simple.
toujours....................complément circonstanciel de temps.
à des héros....................complément indirect simple.
confia....................verbe attributif.
ma jeunesse....................complément direct simple.

qui de mes ans protégeait la faiblesse, phrase indirecte et inverse.

qui....................sujet simple.
protégeait....................verbe attributif.
la faiblesse de mes ans......complément direct modifié.

Analyser les phrases suivantes.

Le bien que l'on a fait la veille fait le bonheur du lendemain.
Quand nous sommes exigeants, nous sommes injustes et vains.
L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.
La gloire qui vient de la vertu est préférable à celle qui s'acquiert par les armes.
Le moment où je parle est déjà loin de moi.
Au sort de mes amis j'ai dévoué ma vie.
Tout bienfait avec soi porte sa récompense.
On parle peu, lorsque la vanité ne fait pas parler.
Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs.
J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils,
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.

§ 4. DIFFICULTÉS D'ANALYSE LOGIQUE.

L'analyse d'une phrase peut offrir des difficultés, quand il y a des *incises*, des *inversions*, des *ellipses*, des *pléonasmes*, des *syllepses*, des *gallicismes*.

1. INCISE. L'*incise* est un ou plusieurs mots qui sont interjetés dans la phrase, et qui n'appartiennent à aucun des éléments :

Le baume, *heureux Jourdain,* parfume tes rivages.
O mon fils! que tes jours coûtent cher à ta mère!
Je suis, *monsieur,* votre serviteur.

2. INVERSION. L'*inversion* consiste à changer l'ordre grammatical des mots, pour varier les tours ou pour donner à la phrase de la force ou de l'harmonie :

De l'ambition naissent les jalousies dévorantes. (MASSILLON.)
Énorme est le cahier, et fine est l'écriture. (DELILLE.)
Du fol orgueil des rois les peuples sont punis.
Fuyez d'un vain plaisir les trompeuses amorces. (BOILEAU.)

3. ELLIPSE. L'*ellipse* est le retranchement d'un ou de plusieurs mots que la grammaire exigerait, et dont la

suppression donne à la phrase de la précision et de la rapidité :

Soyons amis... (*nous*, soyons amis).
Nulle paix pour l'impie... (nulle paix *n'est* pour l'impie).
Autre temps, autres mœurs... (*nous sommes dans un* autre temps, *nous avons d'*autres mœurs).
Ci-gît qui ne fut rien... (*celui* qui ne fut rien gît ici).
Sur l'avenir bien fou qui se fiera... (*l'homme* qui se fiera sur l'avenir *sera* bien fou).
Courage, amis!... (*vous*, amis, *prenez* courage!).
Que la lumière soit... (*je veux* que la lumière soit).
Quand viendrez-vous? Demain... (*vous*, *dites-moi* quand vous viendrez. — *Je viendrai* demain).
Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud... (et l'échafaud ne *la fait* pas).

Remarque. Quand il manque un des éléments essentiels (sujet, verbe, attribut), la phrase s'appelle incomplète.

4. **Pléonasme.** Le *pléonasme* ou *surabondance* consiste à mettre des mots que la grammaire supprimerait, mais qui ajoutent de la grâce ou de l'énergie à la pensée :

Moi, je vous trahirais!
Vous et votre frère, *vous* partez.
Ce qui m'attache à la vie, c'est vous.
Que *lui* avez-vous répondu, à cet homme?
Et que m'a fait, *à moi*, cette Troie où je cours?
Où *Guillaume* vainquit-*il* Harold?

5. **Syllepse.** La *syllepse* ou *compréhension* fait accorder un mot avec l'*idée*, et non avec les autres *mots* de la phrase :

Au bruit de son trépas, *Paris* se livre en proie
Aux transports odieux de sa coupable joie,
De cent cris de victoire *ils* remplissent les airs. (Voltaire.)

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin. (Racine.)

6. **Gallicisme.** On appelle *gallicisme* une manière de s'exprimer, exclusivement propre à la langue française :

Vous avez *beau* dire et *beau faire*... (vous avez *un beau sujet* de...).
Nous *venons* d'arriver... (nous sommes arrivés *depuis un moment*).
Nous *allons* repartir... (nous repartirons *dans un moment*).
Il *y a eu* de grandes pluies... (de grandes pluies *ont été*).
Il *a fait* un froid rigoureux... (un froid rigoureux *a été*).
Il a fallu deux voitures... (deux voitures *ont été nécessaires*).
C'est à vous que je parle; — *A qui mieux mieux*, etc.

Nota. Une fois les éléments logiques de la phrase bien connus, il est facile de comprendre les règles sur l'emploi de chaque mot, comme *sujet*, *verbe*, *attribut*, *complément*, *modificatif*.

CHAPITRE II

DU PRONOM

1° Les pronoms personnels *il, elle, le, la, les,* ainsi que les pronoms relatifs ne peuvent pas remplacer un substantif indéterminé. Ainsi on ne dirait plus, malgré l'autorité de grands écrivains :

Ceux qui écrivent ***par humeur*** sont sujets à retoucher leurs ouvrages : comme ***elle*** n'est pas toujours fixe, ils se refroidissent bientôt pour les expressions qu'ils ont le plus aimées. (LA BRUYÈRE.)

Tu me quittes, ingrat, et le fais ***avec joie;***
Tu ne ***la*** caches pas, et veux que je ***la*** voie. (CORNEILLE.)

Ce goût dégénérait ***en fureur, dont*** il était obligé de cacher une partie. (J.-J. ROUSSEAU.)

Il les fit patriciens avant de les élever à la dignité ***de sénateurs, qui*** se trouvèrent ainsi au nombre de trois cents. (VOLTAIRE.)

2° Le rapport d'un pronom doit être clair, et ne jamais rendre la phrase équivoque ou louche. Ainsi ne dites pas :

La Fontaine a surpassé Phèdre dans ce qu'IL a de meilleur.
(On ne sait pas si le pronom IL se rapporte à *La Fontaine* ou à *Phèdre.*)

Lisias promit à son père de n'abandonner jamais SES amis.
(Lisias parle-t-il de *ses amis* ou des *amis de son père?*)

La femme de votre oncle, QUI est très-charitable, a adopté cet orphelin.
(Est-ce votre oncle ou sa femme *qui est charitable?*)

§ 1. PRONOM PERSONNEL.

I. Pronom personnel employé comme sujet.

1° Les pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils,* indiquent le sujet du verbe :

Je lis et *vous* écrivez.
Nous parlons et *ils* écoutent.

REMARQUE. *Nous* et *vous*, ordinairement du pluriel, sont du singulier par syllepse, quand ils représentent une seule personne :

Nous serons prudent, se dit-il.
Madame, *vous* êtes aussi bonne que jolie.

2° Les pronoms *moi, toi, lui, eux,* qui sont ordinairement employés comme compléments, peuvent être sujets d'un verbe exprimé ou sous-entendu :

Moi seul *aurai* pu réussir.
Toi seul *as* tout conduit.

II. Pronom personnel employé comme complément.

1° Les pronoms *le*, *la*, *les*, sont compléments directs, *lui* et *leur* sont compléments indirects :

Je *le* connais.	Je *lui* parle souvent.
Nous *la* voyons souvent.	Vous *leur* avez succédé.
Vous *les* fréquentez.	

2° LUI, LEUR, EUX, ELLE, ELLES, *compléments indirects*, et Y, EN. Quand les pronoms *lui*, *leur*, *elle*, etc., sont employés comme compléments indirects, ils ne se disent que des personnes. On met *y*, *en*, pour les personnes et pour les choses :

Si ma maison est trop petite, j'*y* ajouterai une aile, et non : *je lui* ajouterai.

Ces bâtiments menacent ruine, n'*en* approchez pas, et non : *n'approchez pas d'eux*.
Si cette affaire est bonne, j'*y* songerai, et non : *je songerai à elle*.

Il est souvent impossible d'éviter *lui*, *elle*, etc., comme :

Remercier la *nature*, ou se plaindre d'*elle*. (LA FONTAINE.)

3° SOI et LUI. On met *soi*, quand le sujet est un pronom indéfini, ou un infinitif, ou une expression vague, comme *tout homme*, *celui qui*, etc., ou quand la phrase énonce un sens général.

On se sert de *lui*, quand le sens est déterminé :

Aucun n'est prophète chez *soi*. (LA FONTAINE.)
Ne songer qu'à *soi*, c'est le propre d'un égoïste.
Il ne faut parler de *soi* ni en mal ni en bien.

Lycurgue s'exila *lui-même*.
L'*Anglais* porte partout sa patrie avec *lui*. (B. DE ST. P.)

On met *soi* au lieu de *lui*, pour éviter une équivoque :

Ce jeune homme, en obéissant à son père, travaille pour *soi*.
L'avare qui a un fils prodigue, n'amasse ni pour *soi* ni pour *lui*.

Nos meilleurs écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle ont employé *soi* et *lui* l'un pour l'autre :

Si jamais l'Angleterre revient à *soi*... (BOSSUET.)
Idoménée, revenant à *soi*, remercia ses amis. (FÉNELON.)
Son sujet de *soi-même* et s'arrange et s'explique. (BOILEAU.)
Tous les animaux ont en *soi* un instinct qui ne les trompe jamais. (BUFFON.)
L'amour traîne après *lui* des remords. (MOLIÈRE.)
Ces arbres, ces rochers, cette terre, ce ciel,... tout cela s'est-il bâti de *lui-même?* (MOLIÈRE.)

III. Emploi du pronom LE.

1° Le, *attribut*. Le, attribut, est variable, quand il représente un substantif déterminé ou un adjectif pris substantivement.

Le est invariable, quand il représente un adjectif, un substantif indéterminé pris adjectivement, un participe passé, ou une locution. Dans ce cas, le signifie *cela*.

Êtes-vous la reine?—Non, je ne *la* suis pas.	Sera-t-elle reine?—Non, elle ne *le* sera pas.
Êtes-vous la malade?—Oui, je *la* suis.	Êtes-vous malade? — Oui, je *le* suis.
Sont-ils les médecins de la cour?—Oui, ils *les* sont.	On les croit médecins; mais ils ne *le* sont pas.

Aigues-Mortes et Ravenne, qui étaient des ports, ne *le* sont plus.
Son influence est plus grande qu'on ne pense ou qu'on ne *le* pense.

2° Lui, elle, eux, elles, et le, la, les, *attributs*. Quand ces pronoms sont employés comme attributs, les premiers représentent des êtres animés, et les seconds remplacent des choses.

Est-ce votre frère? — Oui, c'est *lui*.	Est-ce votre chapeau? — Oui, ce *l*'est.
Sera-ce ta sœur?—Non, ce ne sera pas *elle*.	Sera-ce ta montre? — Non, ce ne *la* sera pas.
Étaient-ce vos parents?—Oui, c'étaient *eux*.	Sont-ce vos livres? — Oui, ce *les* sont.

Il est quelquefois impossible d'éviter *lui*, *elle*, pour un nom de chose. Ainsi l'on dit, en parlant d'un livre : *C'est lui qui me console*.

3° Le, mis pour un *participe passé*. Il est peu correct de représenter par le un participe passé qui n'a pas été précédemment exprimé, comme :

On loue pour *l*'être, dites : *pour être loué*.
Celui qui critique mérite de *l*'être, dites : *d'être critiqué*.
Ne blâmez pas, si vous ne voulez pas *l*'être, dites : *être blâmé*.

La répétition du verbe est plus conforme à l'exactitude grammaticale, mais l'emploi de *le* a plus de précision.

On trouve de nombreux exemples où les meilleurs auteurs ont préféré, peut-être à tort, la précision à l'exactitude grammaticale :

Je ne l'*aimerais* pas, si je ne croyais *l*'être. (Molière.)
On ne peut vous *estimer* et vous *aimer* plus que vous ne *l*'êtes du vieux solitaire. (Voltaire.)

IV. Place du pronom personnel.

Quand le verbe est à l'impératif, le pronom complément, soit direct, soit indirect, se place après le verbe affirmatif, et avant le verbe négatif.

S'il y a deux pronoms, l'un complément direct, l'autre indirect, le direct se place le premier, à moins que le complément indirect ne soit un des pronoms *me*, *te*, *nous*, *vous*.

IMPÉRATIF AFFIRMATIF.	IMPÉRATIF NÉGATIF.
Bénissez-*moi*.	Ne *me* bénissez pas.
Parlez-*leur*.	Ne *leur* parlez jamais.
S'ils font des fautes, reprochez-*les*-*leur*.	Ne *les leur* reprochez pas.
Voilà une guêpe, laissez-*la*-*lui* prendre.	Ne *la lui* laissez pas prendre.
J'ai réussi, félicitez-*m'en*.	Ne *m'en* félicitez pas.
Rendons-*nous*-*y*, rendez-*vous*-*y*.	Ne *vous y* rendez pas.
Mets-*le*-*toi* dans l'esprit.	Ne *te le* mets pas dans l'esprit.

Le goût et l'euphonie doivent faire rejeter les locutions *jette-m'y*, *jette-t'y*, *jette-l'y*, ou *jettes-y-moi*, *jettes-y-toi*, *portez-m'y*, *portez-y-moi*, *menez-m'y*, *menez-y-moi*, etc.

§ 2. PRONOM POSSESSIF.

1° Quand la possession est suffisamment établie par le sens, on remplace le possessif par l'article, seul ou joint à un pronom personnel, selon le goût, l'usage.

Mais on exprime le possessif, si l'on parle d'une chose habituelle, ou si l'objet possédé est modifié.

J'ai mal à *la* tête.	*Sa* migraine l'a repris.
Il a *le* nez rouge.	*Mon* bras me fait mal.
Il *s*'est cassé *la* jambe.	Je souffre de *ma* jambe.
L'éclat des grandeurs *vous* a tourné la tête.	Baisse *ta* tête orgueilleuse.

2° Quand le possesseur est une *chose*, et que la possession n'est pas suffisamment établie, on l'exprime par *en* et *le*, *la*, *les*.

Mais on emploie le possessif *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, s'il se rapporte au sujet du verbe, ou si l'objet possédé est précédé d'une préposition.

EN..... LE, LA, LES.	SON, SA, SES, LEUR, LEURS.
J'ai lu ce *livre*, et j'*en* aime *le* style.	Chaque *travail* a *sa* peine.
Nourri dans le *palais*, j'*en* connais *les* détours. (RACINE.)	Ces *roses* conservent *leur* fraîcheur.
Le *temps* fuit, et *la* perte *en* est irréparable.	La terre, par *son* mouvement de rotation, donne le jour et la nuit.
Paris est beau, et j'*en* admire *les* bâtiments.	Paris est beau, et j'admire la grandeur de *ses* bâtiments.

Quand le possesseur est une *personne*, et que le possessif détermine le sens, on emploie toujours *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*.

> La joie de l'*homme* rend *sa* vie plus longue.
> Cet *auteur* écrit bien, et j'aime *son* style.

On trouve de nombreux exemples où le possessif *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, est mis pour une chose; la pensée en devient plus précise, plus énergique :

> Si les grands ont le poli du marbre, ils ont aussi *sa* dureté. (La Bruyère.)
> La patience est amère, mais *son* fruit est doux. (J.-J. Rousseau.)

3° Quand *chacun* est précédé d'un nom pluriel, le possessif peut se rapporter à *chacun*, ou au nom pluriel.

Le possessif se rapporte à *chacun*, et s'exprime par *son*, *sa*, *ses*, quand *chacun* est précédé d'un sens complet :

> Vous verrez d'excellentes odes, *chacune* en *son* genre.
> Tous ont voté, *chacun* selon *ses* intérêts.
> Elles ont parlé, *chacune* dans *son* sens.

Chacun est sujet d'un verbe sous-entendu :

> Elles ont parlé, chacune *a parlé* dans son sens.

Mais le possessif se rapporte au nom pluriel, et s'exprime par *leur*, *leurs*, quand *chacun* n'est pas précédé d'un sens complet, et qu'il est placé comme *incise* au milieu d'une phrase.

> César et Pompée avaient, chacun, *leur* mérite.
> Les hommes ont exprimé, chacun, *leur* opinion.
> Ils se sont rendus, chacun, dans *leur* camp.

Chacun est sujet d'une phrase elliptique :

> Ils ont exprimé leur opinion, *chacun a exprimé la sienne*.

§ 3. PRONOM DÉMONSTRATIF.

1° Ce, *mis pour* il, elle, ils, elles. On emploie *ce* pour *il*, *elle*, à la place d'un nom de personne, quand l'attribut est un substantif.

> Vous parlez de Racine et de La Fontaine ; *ce* sont mes auteurs favoris.
> Loin d'être des dieux, *ce* ne sont pas même des hommes.
> J'admire et j'aime Louis IX ; *c'était* un saint roi.

2° Ce *mis pour* ceci, cela. On peut employer *ce* pour *ceci*, *cela*, dans le langage familier.

Mais quand l'attribut est suivi de la préposition *de* ou de la conjonction *que*, on met le pronom *il*.

Vous m'avez payé, *c'est* juste.	*Il* est *juste de* payer ses dettes.
Il ne le fera pas, *ce* serait trop difficile.	*Il* était *difficile de* tromper Annibal.
C'est bon, *ce* me semble.	*Il* me *semble que* vous avez tort.

3° Ceci, cela. Quand on compare, *ceci* se rapporte à ce qui

est le plus près, ou à ce qui suit; *cela* représente ce qui est plus loin, ou ce qui précède.

Il en est de même de *celui-ci*, *celui-là*, et de *voici*, *voilà*.

Je n'aime pas *ceci*.	Donnez-moi *cela*.
Il prit la parole, et dit *ceci*.	Nous sortîmes, après avoir dit *cela*.

Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : *celui-ci* riait toujours, et *celui-là* pleurait sans cesse.

4° Quand le verbe *être* est placé entre deux substantifs, dont l'un est sujet et l'autre attribut, on peut exprimer ou non le pronom *ce* :

> La vie, *c*'est une galère; ou la vie est une galère.
> La gloire, *ce* n'est que vanité; ou la gloire n'est que vanité.

On peut aussi exprimer ou retrancher *ce*, lorsque, au lieu de deux substantifs, il y a un ou deux infinitifs, ou une locution précédée du pronom *ce* :

> Brûler, *ce* n'est pas répondre; ou brûler n'est pas répondre.
> Laisser le crime en paix, *c*'est s'en rendre complice.
> Ce qu'il pratiquait le mieux, *c*'était de fuir; ou était de fuir.

L'emploi du pronom CE est préférable; il donne plus de précision et d'énergie à la pensée. C'est un pléonasme.

5° Lorsque les pronoms *celui*, *celle*, ont pour attribut un adjectif ou un participe passé, il est plus correct de les joindre ensemble par le relatif *qui* et le verbe *être* :

> Voici votre livre et celui *qui est* destiné à votre sœur.
> Les grandeurs naturelles sont celles *qui sont* indépendantes de la fantaisie des hommes.

On trouve quelques phrases où le besoin de la précision et de la rapidité a fait supprimer *qui* et le verbe *être* :

> J'ai joint à ma dernière lettre *celle écrite* par le prince. (RACINE.)
> On confondait la blessure faite à une bête, et *celle faite à un esclave*. (MONTESQUIEU.)

6° Les pronoms *celui*, *celle*, peuvent représenter des substantifs singuliers ou pluriels :

> De toutes les *choses* entreprises par le premier consul, *celle* qui lui coûta le plus de peine fut le concordat.
> Vous porterez en vous-même un *témoignage* qui vous dispensera de *ceux* des hommes.

Mais *celui*, *celle*, ne peuvent pas représenter un substantif qui n'a pas de singulier. Ainsi ces phrases ne sont pas correctes :

> Voilà de toutes les *annales celle* que je préfère.
> Parmi les *matériaux* qui servent à la formation des périodes, l'épithète est *celui* qui tient le dernier rang.

Les pronoms *celle*, *celui*, ne peuvent remplacer que *une annale*, *un matériau*, qui ne se disent pas.

§ 4. PRONOM RELATIF.

1° Le relatif QUI est du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent :

> C'est *moi* qui *suis* Guillot, berger de ce troupeau.
> C'est *toi* qui *as* tout fait.

Il paraît que cette règle n'était pas encore bien établie au XVIIe siècle. On trouve des exemples où le relatif *qui*, précédé d'un antécédent de la première personne, est suivi d'un verbe à la troisième :

> C'est *moi* qui *se* nomme Sganarelle. (MOLIÈRE.)
> Il ne voit à son sort que *moi* qui s'intéresse. (RACINE.)

On peut expliquer ces phrases au moyen d'une ellipse : *C'est moi* LA PERSONNE, L'INDIVIDU *qui se nomme Sganarelle. Il ne voit* AUCUN AUTRE *que moi* qui *s'intéresse à son sort.*

2° Si le relatif QUI est précédé d'un pronom et d'un substantif, ou de *le premier*, *le seul*, etc., le mot dominant est considéré comme antécédent du relatif, et il en détermine le genre, le nombre et la personne.

Je suis Diomède, *qui blessai* Vénus au siége de Troie. (FÉNELON.)

C'est *vous qui* le premier *avez* rompu nos fers. (VOLTAIRE.)

Vous êtes le seul *qui* vous *plaigniez*. (MASSILLON.)

Vous êtes le seul *qui paraissiez* me conduire à la félicité. (J.-J. ROUSSEAU.)

Nous sommes deux *qui avons* échappé.

Je suis *ce Tancrède qui a* ceint l'épée pour la croisade.

Je suis *le premier* qui ait fait connaître en France la poésie anglaise. (VOLTAIRE.)

Tu étais *le seul qui pût* me dédommager de l'absence de Rica. (MONTESQUIEU.)

Nous sommes *les deux qui ont échappé.*

N. B. On sous-entend un substantif, qui est le sujet du verbe : *Nous sommes les deux individus qui ont.*

3° Il faut éviter le fréquent emploi de *qui*, *que*, *dont*, quand ces pronoms se rapportent à des antécédents différents. Ainsi ne dites pas :

J'ai lu un ouvrage *qui* a été composé par une personne *qui* est versée dans les sciences *qui* ont pour objet l'étude de la nature.

Dites : par une personne versée dans les sciences,... (en supprimant *qui est*).

Ne cherchez pas les plaisirs *qui* corrompent les cœurs *qui* aiment la vertu, *qui* est la chose la plus précieuse.

Dites : les cœurs amis de la vertu... au lieu de *qui aiment.*

L'emploi des relatifs *qui*, *que*, et de la conjonction *que*, dans la même phrase, est plus commode qu'élégant ; il rend l'expression lourde et embrouillée.

C'est vous *qu*'on m'a dit *qui* vivez inconnu en ces lieux. (MOLIÈRE.)
Voici cette épître de Corneille *qu*'on prétend *qui* lui attira tant d'ennemis. (VOLT.)
C'est un procès *qu*'on a cru *qu*'on perdrait.

4° QUI répété, signifie *les uns*, *les autres*, mais il ne s'emploie que dans le style familier.

Qui lui présente des gâteaux, *qui* des châtaignes, *qui* des noisettes. (Mme DE SÉVIGNÉ.)
Ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait *qui* du cerveau, *qui* de la rate, *qui* du foie. (MOLIÈRE.)

5° CE QUI et CE QUE. Le premier s'emploie comme sujet ; le second, comme complément.

Ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre.
Voilà *ce qui* me fait de la peine.
Faites *ce que* vous dites.
Voilà *ce que* vous ne savez pas.

6° DONT et D'OÙ. *Dont* exprime l'idée de relation ; *d'où* l'action physique de sortir.

Les Gaulois et les Franks *dont* nous descendons...
La maison *dont* sortait Henri IV était illustre.
La Germanie, *d'où* les Franks sortaient...
La maison *d'où* je sors est à vendre.

7° QUI, LEQUEL, QUOI, *précédés d'une préposition*. QUI ne se dit que des personnes, et des choses personnifiées ; *lequel* se dit des personnes et des choses ; *quoi* ne se dit que des choses, et ne s'emploie que dans un sens indéterminé.

L'enfant *à qui* tout cède est le plus malheureux.
Voilà l'homme *en qui* je mets toute ma confiance.

L'arbre *auquel* je donne la préférence est l'olivier.
Un livre curieux serait celui dans *lequel* on ne trouverait pas de mensonge.

Il n'y a rien sur *quoi* l'on ait tant disputé.
Ce sont choses à *quoi* vous ne prenez pas garde.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la précision faisait éviter *lequel* dans des cas où la correction l'exige aujourd'hui. Au lieu de *lequel*, on employait :

1. QUI, précédé d'une préposition, et se rapportant à une chose :

Vous avez des traits à *qui* fort peu d'autres ressemblent. (MOLIÈRE.)
Soutiendrez-vous un faix sous *qui* Rome succombe ? (CORNEILLE.)
Je pardonne à la main par *qui* Dieu m'a frappé. (VOLTAIRE.)

2. **Quoi, se rapportant à un antécédent déterminé, masculin ou féminin, et même pluriel :**

Il y eut plusieurs dîners à *quoi* l'on ne s'était pas attendu. (Sévigné.)
Elles tiennent de la tige sauvage sur *quoi* elles sont entées. (Pascal.)
Ces moments, de *quoi* vous me flattez. (Corneille.)

3. **Où :**

C'est une chose *où* l'on doit avoir de l'égard. (Molière.)
Et voilà donc l'hymen *où* j'étais destinée? (Racine.)

4. **Que, complément d'une préposition sous-entendue :**

Je regarde les choses du côté *qu*'on me les montre. (Molière.)
Un jour viendra *que* votre méchanceté ne trouvera point de retraite. (La Fontaine.)

Molière a même employé ***dont*** pour ***par qui, par lequel*** :

C'est moi, vous dis-je, moi, ***dont*** le patron le sait (pour ***par qui***)
Je cède facilement à cette douce violence ***dont*** la beauté nous entraîne (pour ***par laquelle***).

8° Y et en. Les invariables *y* et *en* font la fonction de pronoms, lorsqu'ils représentent des choses et des personnes.

Y tient lieu de la préposition *à* et d'un nom de personne ou de chose, ou même d'une phrase :

Je parle de vous, et j'*y* pense encore davantage.
Je reçois votre lettre, et j'*y* réponds.
Le temps passe, sans que nous *y* songions.

En tient lieu de la préposition *de* et d'un nom de personne ou de chose, et même d'une phrase :

Nous aimons nos amis, et nous *en* sommes aimés.
Vous avez des protecteurs, et je n'*en* ai aucun.
On use de la fortune et on *en* abuse.
Combien de jetons avez-vous? — J'*en* ai vingt.
La vie s'écoule, sans que nous nous *en* apercevions.

Remarque. L'euphonie fait supprimer *y* devant le futur du verbe *aller* :

Allez au parc, et j'irai (pour *j'y irai*).

§ 5. PRONOM INTERROGATIF.

1° Qui et quel, quelle? — qui est-ce qui? et qu'est-ce que? — *Qui* et *qui est-ce qui?* se disent des personnes; *quel, quelle* et *qu'est-ce que?* se disent des choses.

Vos témoins, *qui* sont-ils?	Vos raisons, *quelles* sont-elles?
Qui est-ce qui parle?	*Qu'est-ce que* vous faites?

2° QUE pour A QUOI, DE QUOI? avec *servir*, *se plaindre*.

Que sert la politique, où manque le pouvoir? (VOLTAIRE.)
Dans ce siècle coupable, *à quoi* sert la vertu?
Qu'ai-je à me plaindre? (RACINE.)
De quoi vous plaignez-vous?

3° QUI, LEQUEL, suivis de deux noms joints par *ou* et comparés.

On peut exprimer ou supprimer la préposition *de*.

Lequel est le plus grand, Turenne ou Condé? ou bien *de* Turenne ou *de* Condé?

§ 6. PRONOM INDÉFINI.

1° ON, contracté de *l'homme* (*home*, *hom*, *om*, *on*), s'emploie ordinairement, quand on veut exprimer les hommes en général, et il est singulier masculin.

On propose, ou l'*homme* propose, et Dieu dispose.
On peut être *étourdi* et *bon* en même temps.

Si le pronom ON représente nécessairement une femme ou plusieurs individus, l'adjectif ou les mots employés adjectivement se mettent au féminin ou au pluriel. Ils s'accordent avec l'idée de féminin ou de pluralité, plutôt qu'avec le mot *on*. C'est une syllepse.

On est *heureuse*, quand *on* est bonne fille.
Quand *on* est *jeunes, riches* et *jolies* comme vous, mesdames, *on* n'est point *réduites* à l'artifice. (DIDEROT.)

Quand le pronom *on* est sujet de plusieurs verbes, il doit être répété, et représenter les mêmes personnes.

On lève l'ancre, *on* part, *on* fuit loin de la terre.
Quand *on* sait qu'*on* plaît, *on* en est plus aimable.

Mais il serait peu correct de dire : *Quand on sent qu'on vous aime*... Le second *on* ne représente pas la même personne que le premier.

On ne doit pas dire non plus : *On* nous assure qu'*on* a apporté la nouvelle qu'*on* s'est emparé de la ville dont *on* soutenait le siége depuis un an.
Il est difficile de démêler cette multitude de rapports différents.

ON et L'ON, selon l'euphonie.

Si *l'on* veut.	Si *on* le veut.
Ce que *l'on* conçoit bien.	Ce qu'*on* aperçoit.
Voilà ce à quoi *l'on* visait.	Ce à quoi *on* le destinait.
Allons où *l'on* m'appelle.	Qu'il aille où *on* l'appelle.

L'hiatus est préférable à la cacophonie : *où l'on l'appelle*.

2° QUICONQUE. *Quiconque* signifie *qui que ce soit qui;* quand il représente nécessairement des femmes, il est du féminin, par syllepse :

> *Quiconque* est paresseux, sera toujours ignorant.
> *Quiconque* est *née* reine....

3° QUI QUE CE SOIT QUI et QUOI QUE CE SOIT QUE. Le premier se dit des personnes, le second se dit des choses :

> *Qui que ce soit qui* me demande, dites que je suis occupé.
> Amenez-moi *qui que ce soit*, et apportez-moi *quoi que ce soit*.

Ces monosyllabes sont d'une dureté extrême.

4° PERSONNE. Ce mot, employé d'une manière vague, est un pronom indéfini du masculin singulier. *Personne*, joint à la négation *ne*, signifie *nul homme;* sans négation, il veut dire *quelqu'un :*

> *Personne* n'est *content* de son sort, et ne veut être *plaint* de ses erreurs.
> *Personne* a-t-il raconté plus naïvement que La Fontaine?

Quand le mot *personne* est déterminé, c'est un substantif féminin :

> Quelle *personne* intelligente, accomplie!
> Cent *personnes* furent tuées.

5° CHACUN, employé d'une manière générale, est toujours du masculin singulier. Quand il est en relation avec un nom, il est du masculin ou du féminin selon le sens.

> *Chacun* est prosterné devant le veau d'or.
> *Chacune* de ses filles est traitée selon son mérite.

6° QUELQU'UN et QUELQUE CHOSE, dans un sens vague, prennent la préposition *de* devant un adjectif :

> Est-il *quelqu'un d*'assez hardi, *d*'assez téméraire?
> *Quelque chose de* bon, *de* neuf, *de* précieux.

7° L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE, L'UN OU L'AUTRE. On peut mettre le verbe au singulier ou au pluriel :

> *L'une et l'autre est* toujours en modèles fertile. (BOILEAU.)
> *L'un et l'autre*, à mon sens, *ont* le cerveau troublé. (*Id.*)
> *Ni l'un ni l'autre* ne sont bons.

Mais si une seule personne peut faire l'action, le verbe doit se mettre au singulier :

> *L'une et l'autre* de ces deux factions ne *dominait* qu'avec la protection du czar.
> *Ni l'un ni l'autre n'était* son père.

Après *l'un ou l'autre*, le singulier est préférable :

L'un ou l'autre viendra.

L'UN L'AUTRE exprime la réciprocité. Quand le verbe exige une préposition, elle se place entre *l'un* et *l'autre :*

L'aveugle et le paralytique s'aidaient *l'un l'autre.*
Ils se plaignent *l'un* de *l'autre.*
Ils se plaignent *l'un* à *l'autre.*

Quand on parle de plus de deux personnes, on dit ordinairement *les uns les autres :*

Nos amis se regardaient *les uns les autres.*
Les soldats se nuisaient *les uns aux autres.*

On trouve des exemples où *l'un l'autre* est employé, quoiqu'on parle de plus de deux personnes :

Et plus loin des laquais, *l'un l'autre s'agaçants,*
Font aboyer les chiens et jurer les passants. (BOILEAU).

Mille prospérités *l'une à l'autre* enchaînées. (RACINE).

Il n'est pas possible que les petits vers enjambent *l'un* sur *l'autre.* (J.-B. ROUSSEAU).

CHAPITRE III

ADJECTIF

§ 1. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM.

I. L'adjectif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le nom qu'il modifie :

Le *beau* jardin.	Les *beaux* jardins.
La *belle* fleur.	Les *belles* fleurs.

II. Quand un adjectif modifie plusieurs noms au singulier, il se met au pluriel :

Un manteau et un habit *neufs.*	Une robe et une pelisse *neuves.*
Du pain et du vin *excellents.*	De la viande et de la soupe *excellentes.*

III. Quand un adjectif modifie plusieurs noms de genre différent, il se met au masculin pluriel :

Le frère et la sœur sont *ignorants.*	Une robe et un voile *blancs.*
Le loup et l'hyène sont *cruels.*	Une noblesse et un goût *parfaits.*

REMARQUE. Si le féminin de l'adjectif a un son différent du masculin, l'euphonie exige souvent que le nom masculin soit placé à côté de l'adjectif, comme dans les exemples de la deuxième colonne, parce qu'il serait désagréable d'entendre un son masculin à côté d'un nom féminin : *Un voile et une robe blancs, un goût et une noblesse parfaits.*

Mais si l'adjectif modifie un seul nom, il ne s'accorde qu'avec celui-là :

Saint Louis honora la religion et la ***nation française.***
Il faut respecter les lois et l'***autorité publique.***
Les Égyptiens aimaient la solidité et ***la régularité toute nue.*** (Boss.)
Sa taille et son ***air sinistre*** inspiraient la terreur.

On ne saurait dire : la *religion française*, les *lois publiques*, une *solidité nue*, une *taille sinistre;* donc l'adjectif ne modifie que le dernier substantif.

La même observation s'applique à un adjectif joint à plusieurs substantifs non liés par une conjonction, s'ils sont synonymes, ou si le dernier l'emporte sur les autres et fixe toute l'attention :

Saint Vincent de Paul avait une aménité, une ***douceur enchanteresse.***
Turenne avait une modestie, une ***grandeur d'âme extraordinaire.***

Aménité et *douceur* sont synonymes et expriment la même idée; l'esprit s'attache plutôt à l'idée qu'aux mots, et ne considère que le dernier substantif.
Dans le second exemple, *grandeur d'âme* attire toute l'attention, et commande l'accord de l'adjectif.
Il en est de même quand les substantifs sont joints par la conjonction *ou*, qui exclut en général l'un des deux substantifs; l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier.

Mais si l'adjectif se rapportait aux deux noms, il devrait se mettre au pluriel :

Un homme, ou une femme ***âgée.***	Un homme ou une femme ***âgés.***
Le frère, ou la sœur ***aînée.***	Le frère ou la sœur ***aînés.***

Dans la première colonne, on parle d'un *homme*, jeune ou vieux, ou d'une *femme âgée*, de la *sœur aînée* ou du *frère*.
Dans la seconde, il est question d'un *homme âgé* ou d'une *femme âgée*, du *frère aîné* ou de la *sœur aînée;* l'adjectif se rapporte aux deux noms.

Quand un adjectif est précédé de deux substantifs joints ensemble par la préposition *de*, il est quelquefois difficile de distinguer auquel des deux il se rapporte. Il faut bien se pénétrer du sens, et voir auquel des deux substantifs convient la qualité exprimée par l'adjectif.

Des anneaux d'***or massif.***	Des ***anneaux*** d'or ***légers.***
Des boutons de ***métal jaune.***	Des ***boutons*** de métal ***ronds.***
Des étoffes de ***soie mêlée*** de laine.	Des ***écheveaux*** de soie ***mêlés.***
Un vase de ***terre cuite.***	Un ***vase*** de terre ***fêlé.***
Des bas de ***coton écru.***	Des ***bas*** de coton ***bleus.***

On a trouvé une ***partie*** des fruits ***gâtée.***

IV. L'adjectif précédé de deux noms unis par ***comme, de même que, ainsi que***, etc., ne s'accorde qu'avec le premier :

L'autruche a la ***tête,*** ainsi que le col, ***garnie*** de duvet. (BUFFON.)
La plupart des soldats de Napoléon avaient la ***poitrine,*** aussi bien que les bras, ***tatouée.***

ADJECTIFS DONT L'ACCORD EST DIFFICILE.

L'accord de l'adjectif présente des difficultés,

1° Pour les adjectifs *feu, nu, demi, franc de port, ci-joint* et *ci-inclus.*

2° Pour les adjectifs de couleur composés : *bleu clair, vert foncé*, etc.;

3° Pour les adjectifs joints à *gens* et à *avoir l'air;*

4° Pour les adjectifs employés *adverbialement;*

5° Pour les adjectifs de nombre *vingt, cent;*

6° Pour les adjectifs déterminatifs *même, tout* et *quelque.*

I. Adjectifs FEU, NU, DEMI, FRANC DE PORT, etc.

1° L'adjectif *feu* (défunt) est invariable, quand il est placé avant l'article ou le pronom possessif qui modifie le substantif; et variable, s'il est placé après :

Feu la reine douairière.	Les *feus* rois.
Feu votre tante.	Votre *feue* tante.

2° *Nu*, placé avant le nom, est invariable; il varie, s'il est placé après :

Nu-tête, bras, pieds, jambes, ET *tête nue, bras nus, jambes nues.*

Mais si *nu* est joint à l'article, il s'accorde avec le nom :

Quiconque aliène l'usufruit de ses biens, n'en a plus que la nue propriété.

3° *Demi* suit la même règle, mais il ne s'accorde qu'en genre :

Une demi-heure.	*Deux heures et demie.*
Trois demi-francs.	*Trois francs et demi.*

Des demi-dieux, des demi-mesures, des demi-soupçons, etc.

Mi pour *demi*, est aussi invariable : *la mi-carême, la mi-janvier, à mi-jambes*, etc.

4° *Ci-inclus, ci-joint*, sont invariables, quand ils se rapportent à un substantif indéterminé; ils varient, si le substantif est déterminé :

Vous trouverez ci-inclus copie du contrat, et *ci-incluse la copie du contrat.* (ACADÉMIE.)

Je vous recommande les cinq lettres ci-incluses. (B. DE S.-P.).

5° *Franc de port* est invariable avant le substantif; mais il varie, quand il est placé après :

J'ai reçu *franc de port* une lettre anonyme. (J.-J. ROUSSEAU.)
Vous recevrez douze exemplaires *francs de port.* (*Id.*)

II. Adjectifs de couleur.

Quand la couleur est exprimée par un adjectif composé, comme des étoffes *bleu clair*, les deux mots sont invariables. C'est comme si l'on disait : des étoffes d'un *bleu* qui est *clair*; *clair* s'accorde avec *bleu* devenu substantif.

Quand la couleur est exprimée par un substantif employé adjectivement, comme des rubans *paille*, il est invariable ; c'est comme si l'on disait : des *rubans* couleur de *paille*.

Des habits bleu foncé.	Des ceintures *orange*.
Des taffetas gros vert.	Des gants *soufre*.
Des cheveux châtain clair.	Des pantoufles *ponceau*.
Des châles cramoisi vif.	Des manteaux *olive*.
Des rubans rose tendre.	Des fichus *serin*.
Des robes violet pâle.	Des robes *noisette*.
Des draps brun rouge.	Des habits *marron*.

Mais si les deux adjectifs de la première colonne modifient le substantif, ils doivent en prendre le genre et le nombre. Ainsi l'on écrira : des *étoffes bleues claires*, si l'on veut parler d'*étoffes bleues et d'un tissu clair*.

Remarque. *Rose* et *violette* sont des adjectifs, et s'accordent avec leur substantif : Des chapeaux *roses*, des ceintures *violettes*.

III. Adjectifs joints à GENS.

On met au féminin l'adjectif qui précède *gens*, et au masculin celui qui suit :

Quelles bonnes vieilles gens!	Des gens bien bons.
Certaines mauvaises gens.	Des gens mauvais.

Certaines gens font les empressés.
Les vieilles gens sont soupçonneux et prudents.

Mais si l'adjectif qui précède immédiatement *gens* se termine au masculin par *e* muet, on emploie le masculin.

Quels braves gens! — Tous les honnêtes gens. Certains jeunes gens.

Gens est toujours masculin dans *gens d'affaires, de lettres, de robe, gens de bien, tous les gens*, etc.

IV. Adjectifs joints à AVOIR L'AIR.

L'adjectif joint à la locution *avoir l'air* peut se rapporter au mot *air*, ou au sujet du verbe *avoir*, selon le sens, selon l'idée de celui qui parle.

1° L'adjectif se rapporte au mot *air*, quand ce mot s'entend plus particulièrement de l'expression du visage.

Ainsi l'on dit : Cette femme a *l'air bon*, parce que la bonté se peint sur le visage.

De même on dira : Elle a l'air *doux*, *charmant*, *spirituel*, *méchant*, *chagrin*, *hautain*, etc.

2° L'adjectif se rapporte au sujet du verbe *avoir*, toutes les fois que le mot *air* se dit de l'apparence générale de la personne, comme

Ces femmes ont l'air *contrefaites*, *bossues*, *boiteuses*.

Pour éviter l'équivoque, il vaudrait mieux dire : Ces femmes ont l'air D'ÊTRE ou paraissent contrefaites, bossues, boiteuses.

Quand le sujet du verbe *avoir* est un nom de chose inanimée, l'adjectif ne peut jamais se rapporter au mot *air*. On dit donc :

Cette *robe* a l'air *mal faite*, et mieux, d'*être mal faite*.
Ces *terres* ont l'air bien *cultivées*, et mieux, d'*être bien cultivées*.

Cependant on trouve dans Fénelon : *Cette statue a l'air bien* grossier ; et dans J.-J. Rousseau : *La tuile a l'air plus propre et plus* gai *que le chaume*.

V. Adjectifs de nombre VINGT et CENT.

Les adjectifs de nombre cardinal sont invariables :

Les *Quatre*-Temps, les *quarante* académiciens, dix *mille* hommes, etc.

VINGT et CENT prennent seuls la marque du pluriel, quand ils sont multipliés par un autre nombre.

Quatre-*vingts* francs, six *vingts* combats, les trois *cents* Spartiates.

Mais *vingt* et *cent* restent invariables, 1° quand ils expriment *vingt*, *cent* unités; 2° quand ils sont pris pour *vingtième*, *centième* ; 3° quand ils sont suivis d'un autre nombre.

Voilà vos *vingt* sous. Reprenez vos *cent* écus.	Lisez le chapitre quatre-*vingt*. L'an huit *cent*.	Quatre-*vingt*-six départements. Nous étions trois *cent* huit.

Mille s'écrit *mil*, quand il exprime le millésime de notre ère : En *mil*-huit cent cinquante.

Million, *milliard*, *billion*, *trillion*, etc., et les nombres ordinaux sont toujours variables.

Cinq *millions* et demi. Trois milliards six *millions*.	Les *premiers* jours. La *première* fois.

En français, on emploie le nombre cardinal, au lieu du

nombre ordinal, pour marquer l'ordre numérique des individus, le quantième du mois, l'ordre dans une série. On excepte ***premier***, et quelquefois ***second***.

Louis I[er], Louis ***onze***, Louis ***quatorze***.
Le ***premier*** du mois, le ***deux***, le ***cinq*** juillet ou de juillet.
Le chapitre I[er], le chapitre ***cent***.

VI. Adjectifs employés adverbialement.

Certains adjectifs qualificatifs peuvent exprimer la ***manière*** dont l'action se fait, et modifier un ***verbe***; ils font la fonction d'adverbes, et sont invariables comme l'adverbe.

Les principaux sont ***fort***, ***bon***, ***cher***, ***juste***, ***droit***, ***net***, ***faux***, ***haut***, ***bas***, ***court***, ***clair***, ***possible***, ***nouveau***.

ADJECTIFS.	ADVERBES.
Ces athlètes paraissent ***forts***.	Ces athlètes frappaient ***fort***.
La faim fait trouver ***bons*** tous les aliments.	Ces œillets sentent ***bon***.
Les diamants sont toujours ***chers***.	Les livres rares se vendent ***cher***.
Les cordonniers prennent des mesures ***justes***.	Turenne prenait ses mesures ***juste***.
Mesdemoiselles, tenez-vous ***droites***.	Annibal mena son armée ***droit*** à Rome.
Marlborough ne quitta pas les affaires les mains ***nettes***.	Cette maison rapporte mille francs ***net***.
Beaucoup de chanteurs ont l'oreille et la voix ***fausses***.	La plupart des chanteuses chantent ***faux***.
On se parlait à voix ***basse***.	Le renard portait ***bas*** l'oreille.
Les Espagnols portent des manteaux ***courts***.	Perrette était ***court*** vêtue.
Certains rideaux sont faits de mousseline ***claire***.	Marie-Antoinette ne voyait pas ***clair*** dans son cachot.
L'honnête homme paie par tous les moyens ***possibles***.	Il paie aux plus courtes échéances ***possible*** (aux échéances courtes le plus ***possible***).
Fénelon fut supérieur des ***Nouvelles Converties***.	Hérode fit périr tous les enfants ***nouveau***-nés.

Dans les exemples de la première colonne, les mots ***forts***, ***bons***, ***chers***, etc., expriment la qualité des ***athlètes***, des ***aliments***, des ***diamants***; ils qualifient ces substantifs, et ils sont variables. Dans la seconde, les mots ***fort***, ***bon***, ***cher***, etc., expriment la manière de ***frapper***, de ***sentir***, de ***se vendre***; ils modifient ces verbes, et sont invariables.

Dans les ***nouveaux convertis***, les ***nouveaux mariés***, les ***nouveaux débarqués***, etc., les mots ***convertis***, ***mariés***, ***débarqués***, sont considérés comme des substantifs, avec lesquels s'accorde l'adjectif ***nouveaux***.

De même on dit : Des cerises ***aigres-douces***, c'est-à-dire ***aigres et douces*** à la fois. On dit aussi : *Une rose fraîche cueillie*, des roses ***fraîches cueillies***, sans doute par euphonie.

VII. Adjectifs déterminatifs MÊME, QUELQUE et TOUT.

1° Même est adjectif quand il exprime l'idée d'*identité*, de *similitude*, et qu'il modifie un substantif ou un pronom.

Tous les hommes n'ont pas les *mêmes* devoirs à remplir.
Nous ne voyons pas nous-*mêmes* nos défauts.
Les écorces *mêmes* des végétaux sont en harmonie avec les températures de l'atmosphère.
Ce sont les gestes *mêmes* du grand orateur.

Si *même* modifie un verbe ou un adjectif, et qu'il y ajoute une idée d'*extension*, il fait la fonction d'adverbe, et il est invariable. Il signifie *et même*, *aussi*, *et bien plus*, *mêmement*.

Leurs vertus et *même* leurs noms étaient ignorés.
Les Égyptiens adoraient les animaux, *même* les plantes.
Il faut être en garde contre les écrivains *même* accrédités.
Les animaux les plus sauvages *même* nous offrent des exemples de reconnaissance.

Avant le XVIIe siècle, *mêmes* était considéré comme adverbe, et s'écrivait toujours avec *s* : moi-*mêmes*, du *mêmes* œil, *mêmes* alors que, etc. C'est vers le milieu du XVIIe siècle que *s* s'efface, et qu'on distingue *même* adjectif et adverbe.
Les poëtes suivent quelquefois l'ancienne manière d'écrire, et mettent *s* à *même* adverbe :

Contre Jupiter *mêmes*. (CORNEILLE.)

Que si *mêmes* un jour le lecteur gracieux.....
S'empare des discours *mêmes* académiques..... (BOILEAU.)

D'un autre côté, les poëtes font *même* invariable quand il est adjectif :

Où du sang des dieux *même* on vit le Xanthe teint. (LA FONTAINE.)

L'ingrate à vos yeux *même* étale sa valeur. (RACINE.)

Autrefois *même*, signifiant *lui-même*, *elle-même*, etc., se plaçait en vers devant le substantif quand la mesure le demandait ; on disait : C'est la *même* vertu, pour la *vertu même*, *elle-même*. Aujourd'hui ce serait une faute.

L'injuste violence
A la *même* vertu vient de faire une offense. (MOLIÈRE.)

Sais-tu que ce vieillard fut la *même* vertu ?... (CORNEILLE.)

2° Quelque. Si *quelque* est placé devant un substantif, soit seul, soit joint à un adjectif, il modifie ce substantif et s'accorde avec lui.

S'il est placé devant un adjectif seul, un participe passé ou un adverbe, il fait la fonction d'adverbe et reste invariable. Il est aussi invariable, quand il est placé devant un nombre cardinal et qu'il signifie *environ*, *à peu près*.

ADJECTIF.	ADVERBE.
Il a *quelques* torts envers vous.	*Quelque* coupables qu'ils soient, pardonnez-leur.
Quelques torts qu'il ait, pardonnez-lui.	*Quelque* surpris qu'ils fussent, ils vainquirent.
Quelques grands biens que tu possèdes, sois modeste.	*Quelque* heureusement doués que vous soyez, travaillez.
Quelques bonnes lois que vous ayez.	Alexandre perdit *quelque* trois cents hommes contre Porus.

Si *quelque* est immédiatement suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots : *quel que*, et *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Quels que puissent être ses biens, il doit être modeste.
Sa fortune, *quelle qu'*elle soit, ne lui donne pas le droit de mépriser les autres.
Quelles que fussent la douceur et l'égalité d'humeur de Montesquieu, sa vivacité l'en faisait quelquefois sortir.

Mais, *quels que* soient ton culte et ta patrie,
Dors sous ma tente avec sécurité.

REMARQUE. L'orthographe de *quelque... que* et de *quel que... que*, est difficile, et la prononciation de tous ces *que* est d'une dureté barbare. Dans notre ancienne langue, on s'exprimait d'une manière plus simple et plus agréable. On disait :

Quel mérite *que* vous ayez.
Quels coupables *que* soient les hommes.

Molière a conservé cette forme :

En *quel* lieu *que* ce soit, je veux suivre tes pas.

Corneille, ne pouvant pas dire en vers, comme l'eût exigé la grammaire : *quelque grands que soient les rois*, a employé un hispanisme :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

On trouve souvent *tel qu'il soit* pour *quel qu'il soit*. Cet emploi de *tel* pour *quel* paraît aujourd'hui extraordinaire.

Ce grand choix, *tel qu'il soit*, peut n'offenser personne. (Voltaire.)

Un nombre, *tel qu'il soit*, peut être augmenté. (Pascal.)

3° TOUT. Lorsque *tout* modifie un nom, et qu'il signifie *entier*, *en totalité*, *chaque*, il est adjectif et variable.

Toute âme est capable de quelques vertus. (*Chaque* âme.)
Nous sommes *tous* mortels.
Donnez-moi *toute* autre occupation. (*Toute* occupation autre).
Rome n'est plus dans Rome, elle est *toute* où je suis. (Rome *entière*.)
La liberté de l'Inde est *toute* entre mes mains. (*La liberté entière* de l'Inde.)
Toute autre aurait pour moi pris les mêmes ombrages. (*Toute* femme autre.)

Lorsque *tout* modifie un adjectif, un partieipe passé, un adverbe, un substantif employé adjectivement ou précédé d'une préposition, et qu'il signifie *entièrement, tout à fait*, il est adverbe et invariable.

Donnez-moi une *tout* autre occupation. (*Tout à fait* autre.)
Ils furent *tout* étonnés, *tout* joyeux. (*Tout à fait.*)
Ils sont *tout* âme, *tout* yeux, *tout* oreilles, *tout* zèle.
Voilà du mérinos *tout* laine.
Elle était *tout* en sang, *tout* en eau, *tout* en larmes.

REMARQUES. 1° *Tout*, faisant la fonction d'adverbe, varie par euphonie devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou par une *h* aspirée.

Elle parut *toute* contente, *toute* honteuse.
Elles sont *toutes* joyeuses, *toutes* hardies.

2° *Tout*, placé devant un nom de ville féminin, reste au masculin. On sous-entend le mot *peuple*.

Tout Marseille vénère la mémoire de Belzunce.
Tout Smyrne ne parlait que d'elle. (LA BRUYÈRE.)

3° On dit *tous deux* et *tous les deux*, *toute sorte* de maux et *toutes sortes* de maux, *en tout lieu* pour *en chaque lieu en particulier*, et *en tous lieux* pour *dans tous les lieux*.

§ 2. PLACE DES ADJECTIFS.

L'adjectif, placé avant le substantif, lui est plus intimement uni, et semble plus expressif; il devrait donc toujours être le premier. Mais dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, on doit tenir compte de l'euphonie.

AVANT LE SUBSTANTIF.	AVANT OU APRÈS LE SUBSTANTIF.
Une *bonne* action.	Un véritable ami, ou un ami véritable.
Le *mauvais* exemple.	Un profond sommeil, ou un sommeil profond.
Une *belle* situation.	Une parfaite allégresse, ou une allégresse parfaite.
Un *gros* arbre.	Un tendre regard, ou un regard tendre.
Un *sot* orgueil.	Un habile défenseur, ou un défenseur habile.

Le substantif se place ordinairement le premier, quand il est monosyllabe, ou qu'il est modifié par un participe passé, ou par un adjectif qui exprime la couleur, la forme, le goût, ou qui peut s'employer d'une manière substantive.

Un air champêtre.	Des expressions affectées.	Des livres bleus.
Une voix harmonieuse.	Un arbre vert.	Un homme bossu.
Des lois imaginaires.	Des bonnets blancs.	Des femmes dévotes.
Des soins terrestres.		Une dame anglaise.
Une femme surprise.		

Quelques adjectifs changent de sens, selon qu'ils sont placés *avant* ou *après* le substantif.

Un *bon* homme... simple, crédule.	Un homme *bon*... doué de bonté.
Un *grand* homme... célèbre.	Un homme *grand*... de haute taille.
Un *brave* homme... probe.	Un homme *brave*... intrépide.
Un *pauvre* professeur... sans mérite.	Un professeur *pauvre*... sans fortune.
Une *certaine* nouvelle... une nouvelle.	Une nouvelle *certaine*... indubitable.
D'une *commune* voix... unanime.	D'une voix *commune*... ordinaire.
La *dernière* année... d'une période donnée.	L'année *dernière*... l'année passée.
Ses *propres* expressions... les siennes.	Les expressions *propres*... convenables.
De *nouveaux* livres... d'autres livres.	Des livres *nouveaux*... nouvellement publiés.
La même *vertu*... une vertu identique.	La vertu *même*... elle-même.

§ 3. COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF.

1° Un grand nombre d'adjectifs peuvent avoir un complément ; les uns sont suivis de la préposition *de;* d'autres, de la préposition *à;* d'autres, de diverses prépositions.

Content *de* son sort.	Propre *à* tout.	Abondant *en* pâturages.
Avide *de* richesses.	Adroit *à* faire des armes.	Aveugle *sur* ses défauts.
Fatigué *de* courir.	Accoutumé *au* travail.	Célèbre *par* ses vertus.
Libre *de* sortir.	Fidèle *à* ses amis.	Fâché *contre* moi.
Plein *de* joie.	Disposé *à* plaire.	Bon *pour* ses parents.
Digne *d*'éloges.	Prêt *à* partir.	Reconnaissant *envers* ses bienfaiteurs.

2° Deux adjectifs peuvent avoir le même complément, quand ils sont suivis de la même préposition.

La religion est nécessaire et naturelle *à* l'homme.
Henri IV fut utile et cher *à* son peuple.

Mais on ne dirait pas : *utile et chéri* DE *son peuple ; il est digne et sensible aux éloges*, parce qu'on dit : *utile à* et *chéri de ; digne de* et *sensible à.*

3° Tout adjectif précédé de *il est,* employé d'une manière unipersonnelle, demande la préposition *de,* et tout adjectif précédé de *c'est* exige la préposition *à.*

Il est doux *de* mourir pour la patrie.	C'est beau *à* voir.
Il est utile *de* voyager.	C'était affreux *à* penser.
Il est beau *de* pardonner.	Ce sera nécessaire *à* vos études.

§ 4. EMPLOI DE L'ARTICLE.

1° L'article LE, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux*, placé devant un substantif, lui donne un sens plus ou moins déterminé. La suppression de l'article rend le substantif aussi indéterminé qu'il peut l'être.

SENS DÉTERMINÉ.	SENS INDÉTERMINÉ.
Les hommes sont mortels.	Une voix d'homme.
Les jeux des enfants.	Des jeux d'enfant.
Le ministère de l'intérieur.	Ce sont des affaires d'intérieur.
Le dîner du roi.	Un dîner de roi.
Les combats des géants contre les dieux.	Des combats de géants.
Orné des plus belles qualités.	Orné de belles qualités.
La foule des fantassins.	Une foule de fantassins.
Avoir la faim la plus cruelle.	Avoir faim, peur, etc.

2° On met l'article *le*, *la*, *les*, devant les noms de contrées et de provinces, comme : *le Danemark, la France, les Indes;* de fleuves, de rivières et de montagnes, comme : *le Rhin, la Moselle, les Alpes, le cours du Volga, le sommet des Pyrénées.*

On met ou l'on supprime *du*, *de la*, devant les noms de *contrées* et de *provinces*, selon qu'on veut déterminer ou non le sens de ces substantifs.

SENS DÉTERMINÉ.	SENS PLUS VAGUE.
Les peuples de l'Europe	ou d'Europe.
Les villes de l'Asie	ou d'Asie.
Je viens de l'Espagne.	ou d'Espagne.
Une carte de la France.	ou de France.

Mais si le sens est déterminé par une circonstance particulière, il faut l'article :

> Le démembrement de la Pologne.
> Les cercles de l'Allemagne.
> Les villes de l'Europe méridionale.
> Les guerres de l'Amérique du Sud.

3° On supprime l'article devant les substantifs employés adjectivement et qualifiant un autre substantif :

Votre père est *médecin*.
Édouard Ier, *roi* d'Angleterre.
Paris, *capitale* de la France.
Lord Chesterfield, *Anglais* célèbre par son esprit.

4° On met l'article devant les noms de titre, de dignité, de profession, précédant les noms propres.

> *Le* roi Henri IV fit décapiter *le* maréchal de Biron.
> *Le* docteur Harvey découvrit la circulation du sang, vers 1620.

Article avec les noms employés dans un sens général.

1° L'article *du, de la, des*, se place devant les substantifs employés dans un *sens général*, quand le verbe est affirmatif ou interrogatif; mais on le remplace par *de*, si le verbe est négatif.

Nous avons ***du*** temps.	Nous n'avons pas ***de*** temps à perdre.
Avez-vous fait ***des*** fautes?	Vous n'avez pas fait ***de*** fautes.
Donnez-leur ***du*** vin.	Je ne leur donne point ***de*** vin.
Lui adressez-vous ***des*** reproches?	Je ne leur adresse pas ***de*** reproche.

De même on dit : ***Il ne peut parler sans faire*** des ***fautes***, c'est-à-dire, ***il fait*** des ***fautes***. Le sens est affirmatif, malgré la négation. — ***Il parle sans faire de fautes***, c'est-à-dire, ***il ne fait pas*** de ***fautes***. Le sens est négatif, malgré l'affirmation.

2° On ne met pas l'article *du, de la, des*, devant un substantif pris dans un *sens général*, quand il est précédé d'un *collectif*, d'un *partitif*, ou d'un *adjectif*.

Mais on emploie l'article, si l'adjectif et le substantif forment ensemble une expression substantive, une espèce de substantif composé.

Vous faites une ***foule de*** fautes.	Voilà ***du*** beau temps.
Il écrivit ***beaucoup de*** lettres.	C'est ***de la*** vraie poésie.
Donnez-leur ***d'***excellent vin.	***Des*** petits pâtés bien cuits.

REMARQUE. Après les partitifs ***bien***, la ***plupart***, on met toujours l'article : ***bien du monde***, ***bien des gens***, ***la plupart des hommes***. Après ***beaucoup***, on ne met jamais l'article : ***beaucoup de monde***, ***de gens***.

Répétition ou ellipse de l'article, de l'adjectif CE, et du pronom possessif.

L'article, comme l'adjectif déterminatif *ce, cette, ces*, et le pronom possessif *mon, ton, son*, etc., doit se répéter devant chaque substantif, et même devant deux adjectifs se rapportant à un seul substantif, quand ils expriment des qualités contraires.

La gloire, les richesses et les honneurs.	Les ouvrages sérieux et les frivoles.
Le préfet et le maire.	Les philosophes anciens et les modernes.
Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.	Le premier et le second étage.
Le mercredi et le samedi.	Ces grands et ces petits appartements.
Ces études et ces exercices sont utiles.	Le sage a ses bons et ses mauvais moments.
Il a perdu son temps et sa peine.	Il a loué sa grande et sa petite ferme.
Honorez votre père et votre mère.	
Les bons et les mauvais auteurs.	

Mais on ne doit pas répéter l'article devant des substantifs qui sont à peu près synonymes, ni devant des adjectifs qui n'expriment pas des qualités contraires.

Les décrets et ordonnances.
Ces certificats et approbations.
Les Indiens sont fort attachés à leurs castes ou tribus.

Le pieux et sage Fénelon.
Cette belle et aimable personne.
Vos bons et utiles services.

En outre, l'usage a consacré une foule de locutions où l'article n'est exprimé que devant le premier substantif et le premier adjectif.

Les père et mère ou les pères et mères.
Les officiers et soldats.
Les arts et métiers.
Les lettres et paquets.
Tous les maires et sous-préfets.
Aux villes et villages de France.
Les lundi, mercredi et samedi.
Tous les naturalistes et voyageurs.

L'histoire ancienne et moderne.
Les langues française et anglaise.
Des vers grecs et latins.
Des locutions correctes ou incorrectes.
Les bonnes ou mauvaises actions.
Les premier et second étages.
Les XVIIIe et XIXe siècles.
Les seigneurs catholiques et protestants.

Ces locutions sont peu conformes à l'exactitude grammaticale, mais elles donnent plus de précision à la pensée.

C'est le même besoin de précision et de rapidité qui fait supprimer l'article devant tous les substantifs.

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.
Gloire, honneur, fortune, tout disparaît à la mort.
Pauvreté n'est pas vice. — Contentement passe richesse.

Dans certaines locutions, le sens change selon l'emploi ou la suppression de l'article.

Entendre la raillerie (*l'art de railler*).
Toute la maison est occupée.
Un officier du génie.

Entendre raillerie (*savoir la supporter*).
Toute maison est occupée.
Un officier de génie.

Article invariable dans LE PLUS, LE MOINS, LE MIEUX.

L'article *le* est invariable lorsqu'il forme avec *plus*, *moins*, *mieux*, une expression adverbiale qui modifie un adjectif, un verbe ou un adverbe.

C'est auprès de ses enfants qu'elle est *le* plus heureuse.
C'est dans leur négligé qu'elles sont *le* plus belles.
C'est pour la musique qu'ils sont *le* plus heureusement doués.

Elle est heureuse le plus; elles sont belles le plus; ils sont doués le plus heureusement.

Mais l'article est variable, si l'on compare la personne ou la chose à d'autres. Alors on sous-entend un substantif.

De toutes les femmes, c'est *la* plus heureuse. (*Femme*, sous-entendu.)
Assuérus choisit, parmi les prétendantes, celle qui lui parut *la* plus belle. (*Prétendante.*)
Les arts les plus utiles ne sont pas les plus considérés. (*Les arts* les plus considérés.)

Article défini mis pour l'article indéfini.

Devant les noms de *mesure* et de *nombre*, on emploie l'article défini *le*, *la*, pour l'article indéfini *un, une*.

Le beau drap coûte 40 francs *le* mètre.
Les œufs valent 1 franc *la* douzaine.

CHAPITRE IV

PARTICIPE

§ 1. PARTICIPE PRÉSENT.

I. Le PARTICIPE PRÉSENT est toujours invariable :

Des oiseaux *volant* sur un lac.
Des mères *grondant* leurs enfants.
Ces chevaux sont tombés en *courant*.

Quelques participes présents ont un *adjectif verbal* qui se termine également en *ant*, et qui est variable. Voici à quelle marque on les distingue :

Le mot en ANT est participe présent, quand il exprime une action de courte durée.

Le mot en *ant* est adjectif verbal, quand il exprime une qualité, une manière d'être, un état permanent.

PARTICIPE PRÉSENT.	ADJECTIF VERBAL.
Nous vîmes des filles *dansant* autour d'un laurier. (Faisant l'action de *danser*.)	Nous donnerons une soirée *dansante*, et nous jouerons des airs bien *dansants*. (Qualité de la *soirée* et des *airs*.)
J'ai vu des personnes *souffrant* cruellement. (Action de *souffrir*.)	J'ai vu des personnes *souffrantes* et résignées. (État des *personnes*.)
Il croyait voir des serpents *rampant* autour de lui. (Action de *ramper*.)	Les esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (État des *esprits*.)
On aperçut des portions de glace *flottant* vers le nord. (Action de *flotter* vers...)	Il y a quelque invraisemblance dans la fable des *Bâtons flottants*. (État des *bâtons*, ils étaient *flottants*.)
Voyez la tendre rosée *dégouttant* des feuilles. (Action de *dégoutter*, de tomber goutte à goutte.)	Voyez ces feuilles *dégouttantes* de rosée. (État des *feuilles*, mouillées, *dégouttantes*.)

PARTICIPE PRÉSENT.	ADJECTIF VERBAL.
Les Romains ne parlaient à Néron qu'en *tremblant*.	Les Romains paraissaient *tremblants* devant Néron.
Brutus vit ses deux fils *expirant* par son ordre. (Action d'*expirer*, de mourir.)	Le médecin avait laissé la malade *expirante*, et il la retrouva guérie. (État de la malade.)
Ces hommes, qu'on croit si sauvages, sont des êtres *vivant* comme nous. (Faisant l'action de *vivre* de la même manière que nous.)	Ces animalcules, imperceptibles à la simple vue, sont des êtres *vivants*, comme nous. (Ils sont *vivants* aussi bien que nous.)

REMARQUE. Le mot en ANT est toujours participe présent, s'il a un complément direct, ou s'il est précédé de la préposition *en* ou de la négation *ne*.
Il est toujours adjectif, quand il peut se joindre au verbe *être*.

II. Quelques participes présents ont des adjectifs et des substantifs correspondants dont l'orthographe est différente.

1° Treize participes présents ont leurs correspondants en *ent*.

adhérant,	adhérent,	expédiant,	expédient,
affluant,	affluent,	négligeant,	négligent,
coïncidant,	coïncident,	précédant,	précédent,
différant,	différent,	présidant,	président,
divergeant,	divergent,	résidant,	résident,
équivalant,	équivalent,	violant,	violent.
excellant,	excellent,		

2° Trois participes en *guant* ont leurs correspondants en *gant*.

Extravaguant, fatiguant, intriguant,	Extravagant, fatigant, intrigant.

3° Quatre participes en *quant* ont leurs correspondants en *cant*.

convainquant,	convaincant,	fabriquant,	fabricant,
suffoquant,	suffocant,	vaquant,	vacant.

EXERCICE.

Les peintres nous représentent les Muses *présidant* à la naissance d'Homère et de Virgile.
Bradshaw était *président* du tribunal qui condamna Charles Ier.
Les élèves *négligeant* leurs devoirs font peu de progrès.
Les enfants *négligents* et paresseux restent ignorants.
D'après le concordat, le gouvernement français nomme à tous les emplois ecclésiastiques *vacants*.
En *vaquant* à plusieurs choses à la fois, on court risque de les mal faire.

III. En, *joint au participe présent*.

Le mot *en*, joint au participe présent, peut être préposition ou pronom. Il faut éviter avec soin l'équivoque que ce mot produit souvent.

Je vous ai confié mon fils, *en* voulant faire quelque chose de bon.
(On ignore si *en* est préposition ou pronom.)

Les parents sacrifient tout pour les enfants, *en* pensant être un jour récompensés.
(Même observation.)

Quand les deux mots se trouvent ensemble dans la même phrase, cette rencontre est désagréable.

Je crus faire des vœux pour la gloire de la France, *en en* faisant pour que M. de Choiseul triomphât.
Le tonnerre rafraîchit l'atmosphère, *en en* faisant écouler les couches supérieures, toujours froides, dans les régions trop échauffées par les reflets de la terre.

Quand la préposition *en* donne à la phrase une tournure équivoque ou louche, il faut disposer les mots de manière que le participe se rapporte au sujet du verbe. Ainsi,

NE DITES PAS :	DITES :
Le pluriel se forme *en ajoutant* s.	*On* forme le pluriel *en ajoutant* s.
Ce malade a été guéri *en* lui *donnant* des bains.	*On* a guéri ce malade *en* lui *donnant* des bains.

Mais si la phrase n'offre rien de louche, on peut faire rapporter le participe présent à un autre mot que le sujet du verbe :

Si son astre, *en naissant*, ne *l'*a formé poëte... (Boileau.)
Flore même, *en naissant*, *le* reçut dans ses bras. (Delille.)

Orthographe du participe présent dans les poëtes.

La distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal ne date que du milieu du XVIIe siècle. Jusqu'alors le participe avait été variable comme l'adjectif; on disait : *ayant*, *ayante*, *ayants*, *ayantes*. Les poëtes ont conservé le privilége d'employer cette orthographe, mais seulement au pluriel masculin, quand la rime l'exige.

N'étant pas de ces rats qui, les livres *rongeants*,
Se font savants jusques aux dents. (La Fontaine.)

Et plus loin des laquais, l'un l'autre *s'agaçants*,
Font aboyer les chiens et jurer les passants. (Boileau.)

(*Que*) De deux alexandrins, côte à côte *marchants*,
L'un serve pour la rime, et l'autre pour le sens. (Voltaire.)

§ 2. PARTICIPE PASSÉ.

1re Règle. Le participe passé est variable quand il est employé sans auxiliaire, ou qu'il est joint à l'auxiliaire *être*, dans les verbes passifs et neutres.

Touchés de ses accords, les *chênes* se mouvaient.
Cléopâtre se montra *parée*.
Je rends *carrée* une *boule* qui était ronde.
Nous nous sentons *fatigués*.
Du luxe des cités *l'indigence* est *nourrie*.
Ève fut *créée* innocente.
L'Espagne et la *Turquie* sont bien *déchues*.
L'honneur et la *vertu* sont *bannis* de ce monde.

2e Règle. Le participe passé, joint à *avoir*, est également variable, quand il est précédé de son complément direct; il s'accorde avec ce complément.

Le complément direct, placé avant le participe passé, est ordinairement un des pronoms *me*, *te*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*, *que*, ou un substantif précédé de *quel*, *que de*, *combien de*, etc.

ME. Mon mari *m*'avait *appelée*.
TE. Ma fille, ton père *t*'a *vue*.
NOUS. Le vent *nous* a *exaucés*.
LA. J'ai vu la mort de près, et je *l*'ai *vue* horrible.
LES. Nos chevaux, je *les* ai *attachés* à la grille du parc.
QUE. Il est doux de contempler les heureux *qu*'on a *faits*.
QUEL. *Quels dangers* a-t-il *courus?*
Quelle faute ai-je *faite?*
QUE DE. *Que d'autels* l'antiquité eût *érigés* à Jeanne d'Arc!
Je sais *combien de querelles* j'ai *essuyées*.

Que de vertus en nous un seul vice a *détruites!*
Quels paisibles jours nous eussions *coulés* ensemble!
Les plus solides trésors sont ceux *qu*'on a *donnés*.
Va lui jurer la foi *que* tu m'avais *jurée*.
Comment vous paierai-je des soins *que* vous m'avez *donnés?*
Elle parut telle que vous nous *l*'aviez *dépeinte*.
Rien ne peut rendre la joie *qu*'ont *ôtée* les remords.
Voilà les mémoires *qu*'a *laissés* votre mère.
Le long usage des plaisirs *les* leur a *rendus* inutiles.
Le salut de l'État *nous* a *rendus* parents,
La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.
De soins plus importants je *l*'ai *crue* agitée.
Jugez des inquiétudes *que* m'a *causées* votre maladie!
Adam et Ève, *que* Dieu avait *créés* innocents, lui désobéirent.

Le participe passé, joint à *avoir*, est invariable lorsqu'il est suivi du complément direct, ou lorsqu'il n'y a point de complément direct.

Cette affaire m'a *donné* de la peine.
Je leur ai *envoyé* leurs livres.
La vérité vous a *dicté* ces belles paroles.

Vous nous avez *fait* une grande faveur.

Où la mouche a *passé*, le moucheron demeure.
Elle a *ri*, pendant qu'ils ont *parlé*.
Ces filles vous ont-elles *plu?*
La calomnie vous a *nui*.

REMARQUES. 1° Quand le pronom *l'* représente un adjectif ou une location, il est mis pour *le, cela*, et le participe se met toujours au masculin singulier.

Mme de Sévigné était plus savante que vous ne l'avez *cru*. (*Que vous* ne *le* croyiez, que vous n'avez cru cela.)
La flamme s'arrêta, ainsi que le saint évêque *l'avait demandé* à Dieu. (Ainsi qu'il *le* demandait.)
Cette bête, comme vous *l'avez cru*, était privée de mouvement. (Comme vous *le* croyiez.)
Vous *l'avez échappé* belle. (Vous avez échappé *cela* d'une *belle* manière.)

2° Le verbe *avoir* est sous-entendu devant les participes *excepté, passé, supposé, vu, y compris, attendu*, et quelques autres, dans les phrases suivantes. C'est là ce qui explique l'invariabilité de ces mots, que quelques grammairiens appellent des prépositions.

On massacra tous les habitants, *excepté* les femmes. (*Ayant excepté les femmes.*)
Je ne vous attendrai plus, *passé* dix heures. (*Ayant passé.*)
Supposé cette circonstance, que ferez-vous? (*Ayant supposé.*)
Vu votre indiscrétion, je ne me fie plus à vous. (*Ayant vu votre indiscrétion.*)
Il a vendu sa terre, *y compris* la ferme. (*Y ayant compris la ferme.*)

Mais quand ces participes sont précédés du substantif, ils ont un sens passif et sont variables. Le verbe *être* est sous-entendu.

Les femmes exceptées, c'est-à-dire *étant exceptées*.
Dix heures (étant) *passées*. — *Cette circonstance* (étant) *supposée vraie*. — *La ferme y* (étant) *comprise*.

L'orthographe de tous les participes passés se rapporte à l'une ou à l'autre des deux règles précédentes; mais comme l'application n'en est pas toujours facile, nous avons réuni les principales difficultés dans CINQ OBSERVATIONS.

Première observation.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES RÉFLÉCHIS.

Les verbes réfléchis prennent *être* dans leurs temps composés; mais ils suivent la règle des verbes actifs, qui se conjuguent avec *avoir*.

Pour trouver l'orthographe du participe passé, il faut remplacer *être* par *avoir*, et faire varier le participe, s'il est précédé de son complément direct.

EXEMPLES :

Elle *s'* (C. dir.) est *amusée*, c'est-à-dire elle a amusé *elle-même* (C. dir.).
Nous *nous* (C. dir.) sommes *vus*, — — nous avons vu *nous* (C. dir.).
Vous *vous* (C. indir.) êtes *convenu*, — — vous avez convenu *à vous* (C. ind.).
Ils *se* (C. indir.) sont *succédé*, — — ils ont succédé *à eux* (C. ind.).

Les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*, sont compléments directs, quand ils se tournent par *moi*, *toi*, *lui*, ou *elle*, *nous*, *vous*, *eux* ou *elles;* et ils sont compléments indirects, quand ils se tournent par *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à elle*, etc.

COMPLÉMENT DIRECT.	COMPLÉMENT INDIRECT.
Nous *nous* sommes *assurés* de la vérité.	Nous nous sommes ASSURÉ *un revenu.*
Ils *se* sont *adressés* à moi.	Ils se sont ADRESSÉ *des lettres.*
La foule *s'*est *amassée*.	Elle s'est AMASSÉ *de la fortune.*
Elles *s'*étaient *baisées* au front.	Elles s'étaient BAISÉ *la main.*
Ils *se* sont *jetés* à l'eau.	Ils se sont JETÉ *des pierres.*
Vous *vous* êtes *donnés* pour caution.	Vous vous êtes DONNÉ *la main.*
Ils *s'*étaient *abandonnés* à leurs passions.	Ils s'étaient ABANDONNÉ *leurs biens.*
Elle *s'*est *arrachée* de nos bras.	Elle s'est ARRACHÉ *les cheveux.*
Nous *nous* sommes *avoués* coupables.	Nous nous sommes AVOUÉ *nos torts.*
Elle *s'*est *peinte* en amazone.	Elle s'est PEINT *les sourcils.*

REMARQUES. 1° Dans les verbes *essentiellement réfléchis*, les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont toujours considérés comme compléments directs.

s'absenter,	*s'en aller*,	*s'immiscer*,	*se réfugier*,
s'abstenir,	*s'enfuir*,	*se méfier*,	*se repentir*,
s'efforcer,	*s'évader*,	*se moquer*,	*se souvenir*,
s'écrier,	*s'évanouir*,	*s'obstiner*,	*se soucier*, etc.

On excepte *s'arroger*, c'est-à-dire *arroger à soi.*

2° Dans les verbes *neutres* devenus *réfléchis*, les pronoms sont ordinairement compléments indirects, comme :

Se convenir :	ils se sont convenu,	c'est-à-dire,	*ils ont convenu à eux.*
Se nuire :	elle s'est nui,	—	*elle a nui à elle-même.*
Se parler :	nous nous sommes parlé,	—	*nous avons parlé à nous.*
Se plaire :	vous vous êtes plu,	—	*vous avez plu à vous.*
Se rire :	ils se sont *ri*,	—	*ils ont ri à eux* ou *en eux.*
Se succéder :	vous vous êtes *succédé*,	—	*vous avez succédé à vous.*
Se suffire, etc.:	nous nous sommes *suffi*,	—	*nous avons suffi à nous.*

3° Dans les verbes *actifs* devenus *réfléchis*, le pronom est complément direct ou indirect, selon le sens.

Quand le pronom est complément indirect, le participe peut avoir un autre mot pour complément direct; et il est variable, s'il en est précédé.

Comment *se* sont-ils *présentés* chez vous?
Ils se sont *donné* une promesse de mariage.
Tous les peuples se sont *fait* des dieux corporels.
L'homme n'a guère que les maux *qu*'il s'est *donnés.*
Ces secrets, nous nous *les* étions *confiés.*
Cromwell sut conserver l'autorité *qu*'il s'était *arrogée.*
Gardons-nous la foi *que* nous nous sommes *promise.*
Dans toutes ses actions, c'est sa gloire *qu*'il s'est *proposée.*

Deuxième observation.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES NEUTRES ET UNIPERSONNELS.

1. VERBES NEUTRES.

Le participe passé d'un verbe neutre conjugué avec *être* s'accorde toujours avec son sujet, d'après la *première règle* : ELLE *est* TOMBÉE.

Mais tout participe neutre, conjugué avec *avoir*, est invariable, parce qu'il ne peut jamais avoir de complément direct : *Elle a ri, ils ont parlé.*

Certains verbes neutres semblent offrir des difficultés ; mais ces difficultés ne sont qu'apparentes.

Il y a des noms, comme des noms de *temps* et de *prix*, qui ont l'air d'être des compléments directs ; mais ce sont des compléments indirects d'une préposition sous-entendue. Le participe auquel ils sont joints doit donc rester invariable.

> Les soixante ans *que* Louis XV a *régné* (c'est-à-dire *pendant lesquels*) ;
> Les trois mois *que* nous avons *voyagé*.
> Ces dix années, il *les* a *vécu* dans l'infortune. (Pendant ces dix années.)
> Je n'ai dormi que six heures, mais je les ai *dormi* sans interruption. (J. J. ROUSSEAU.)
> Les cent louis *que* ce cheval a *coûté*, il les a *valu*.

Il n'y a point de complément direct dans ces phrases. En effet, l'action de *régner*, de *voyager*, de *vivre*, de *donner*, de *coûter*, de *valoir*, ne part pas d'un sujet pour se porter sur un objet, sur les *soixante ans*, sur les *trois mois*, sur les *cent louis*, etc. Les *soixante ans* ne souffrent pas l'action d'*être régnés*, ni les *cent louis* celle d'être *coûtés* ni *valus*. Il y a ellipse d'une préposition : *Les soixante ans* PENDANT *lesquels il a régné*.

Mais si un verbe neutre devient actif dans le sens figuré, le participe passé est variable ou invariable, selon qu'il est précédé ou suivi de son complément direct.

> *Que de soins* votre éducation m'a *coûtés* !
> Les pleurs *que* sa mort vous a *coûtés*.
> Tels sont les honneurs *que* mon habit m'a *valus*.

Les mots *soins*, *pleurs*, *honneurs*, sont des compléments directs, et ils demandent l'accord du participe.

2. VERBES UNIPERSONNELS.

Le participe des verbes unipersonnels et des verbes pris d'une manière unipersonnelle, est toujours invariable. En effet, il ne peut varier s'il est conjugué avec *être*, puisqu'il a

toujours pour sujet le pronom *il*, masculin singulier; — ni s'il est conjugué avec *avoir*, puisqu'il n'a jamais de complément direct.

> *Il* est ***survenu*** de grands événements.
> *Il* a été *formé* des établissements utiles.
> *Il* lui fut *payé* une somme considérable.
> Que de malheurs *il* nous est arrivé !
> Que de sommes il a *fallu* pour payer les frais de la guerre !
> Les grandes chaleurs qu'il a *fait* ont beaucoup nui.
> Les inondations qu'il y a *eu* ont été fatales.

La difficulté n'est qu'apparente dans les trois dernières phrases. Il n'y a point de complément direct : les *sommes* ne souffrent pas l'action d'être *fallues*, ni les *chaleurs* celle d'être *faites*, ni les *inondations* celle d'être *eues*. Ces phrases sont des gallicismes ; c'est comme s'il y avait :

> *Que de sommes il a fallu* AVOIR !
> *Les chaleurs, les inondations qui* ONT ÉTÉ, *qui* ONT EU LIEU.

Troisième observation.

PARTICIPE PASSÉ, PRÉCÉDÉ D'UN COMPLÉMENT DIRECT, ET SUIVI D'UN AUTRE VERBE.

Quand un complément direct est suivi de deux verbes, il faut voir auquel des deux il appartient. Si le complément direct appartient au participe passé, ce participe varie; dans le cas contraire, il reste invariable.

Le second verbe peut être : 1° un *infinitif sans préposition ;* 2° un *infinitif précédé d'une préposition ;* 3° un *infinitif sous-entendu ;* 4° un *verbe personnel précédé de* QUE.

1° PARTICIPE ET INFINITIF SANS PRÉPOSITION.

Le complément direct appartient au participe ou à l'infinitif, selon qu'il souffre l'action exprimée par l'un ou par l'autre.

Ces acteurs, je LES ai VUS jouer...

J'ai VU LES ACTEURS jouer, jouant, quand ils jouaient.
Les *acteurs* souffrent l'action d'*être vus*, et non pas l'action d'*être joués*.

La tragédie que j'ai *vu jouer*.

J'ai *vu jouer* la tragédie par quelqu'un ; la tragédie souffre l'action d'être *jouée*, et non pas l'action d'*être vue*.

Ces journaux, on *les* a *laissés* paraître.	Ces journaux, on *les* a laissé *publier*.
La femme *que* nous avons *entendue* chanter.	La romance *que* nous avons entendu *chanter*.
Que de fleurs nous avons *vues* se flétrir !	*Que de fleurs* nous avons vu *flétrir* par le soleil.

Les *journaux* souffrent l'action d'être *laissés;* la *femme*, celle d'être *entendue*, et les fleurs, celle d'être *vues*.

Les *journaux* souffrent l'action d'être *publiés;* la *romance*, celle d'être *chantée;* les *fleurs*, celle d'être *flétries*.

REMARQUE. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable. Cette femme, on l'a *fait* parler; on les a *fait* entrer.

2° PARTICIPE ET INFINITIF, JOINTS PAR UNE PRÉPOSITION.

La règle est la même. Le participe est variable, si le complément lui appartient; et invariable, si le complément appartient à l'infinitif.

Étudiez la leçon QU'on vous a DONNÉE à apprendre.
Copiez la leçon *que* vous avez oublié *d'apprendre*.

C'est une composition *que* j'ai appris à *faire*.
Voilà la hardiesse QUE j'ai PRISE de la contredire.

Tels sont les livres QUE j'ai EUS à lire. (BESCHER.)

Voilà les ennemis QUE la reine a EUS à combattre. (BOSSUET.)

La dernière faute de cette espèce QUE j'ai EUE à me reprocher. (J.-J. ROUSSEAU.)

Nul ne connaissait mieux que Louis XVIII les difficultés QU'il avait EUES à vaincre. (LAMARTINE.)

Dans le premier exemple, la *leçon* souffre l'action d'être *donnée* pour être apprise; *On a donné la leçon*.
Dans le second, la leçon devait souffrir l'action, non pas d'être *oubliée*, mais d'être *apprise* : *On a oublié d'apprendre la leçon*.

3° PARTICIPE PASSÉ, APRÈS LEQUEL UN VERBE EST SOUS-ENTENDU.

Après les participes *dû*, *pu*, *voulu*, on sous-entend quelquefois un infinitif ou un verbe personnel. En ce cas, le complément direct appartient au verbe sous-entendu, et le participe est invariable.

Nous lui avons rendu tous les services QUE nous avons *pu* (RENDRE).
On vous a fait toutes les caresses QU'on a *dû* (vous FAIRE).
Je lui aurais fait tous les vers QU'il aurait *voulu* (que je fisse).

Mais s'il n'y a point de verbe sous-entendu, le participe est variable, parce que le complément direct lui appartient.

Toutes les sommes QU'il a DUES, il les a payées.
Il veut fortement les choses QU'il a une fois VOULUES.

4° PARTICIPE PASSÉ, SUIVI DE *que* ET D'UN VERBE PERSONNEL.

C'est la même règle. Il faut voir si le complément direct appartient au participe passé ou au verbe personnel.

Ces juges QUE vous avez CONVAINCUS que j'étais innocent, m'on absous.
Est-ce votre sœur QUE vous avez PRÉVENUE que j'étais arrivé?
Ce sont des choses QUE j'ai *pensé* que vous FERIEZ.
Voilà la lettre QUE j'ai *présumé* que vous RECEVRIEZ.

Ces phrases vieillies manquent d'élégance.

Quatrième observation.

PARTICIPE PASSÉ, PRÉCÉDÉ DE DEUX MOTS QUI PEUVENT ÊTRE SUJETS OU COMPLÉMENTS DIRECTS.

Quand le participe est précédé, 1° soit de deux substantifs joints par *plutôt que, moins que, plus que, comme, de même que*, etc.; — 2° soit d'un collectif et d'un substantif, — il s'accorde avec le substantif qui exprime l'idée la plus importante.

1. C'est sa *gloire*, plutôt que nos intérêts, *qu*'il a *cherchée*.
   Ce sont moins les charmes de sa figure que sa *modestie qu*'on a *admirée*.
   C'est plus le *général* que les officiers *qu*'on a *blâmé*.
   C'est moins le général que les *officiers qu*'on a *blâmés*.

2. *Le premier régiment* de hussards s'*est distingué*.
   Une foule de *jeunes gens* se sont *enrôlés*.
   Comment arrêter ce *torrent* de larmes *que* le temps n'a pas *épuisé?*
   J'évitai, en fuyant, une grêle de *coups que* j'aurais *reçus*.

3° La même règle s'applique à *un de* et aux partitifs *que de, combien de, tant de, une partie de, trop de, le peu de*, etc., suivis d'un substantif. Le participe s'accorde avec celui des deux sur lequel se porte notre attention.

C'est *un* de vos amis *que* j'ai *rencontré*.
C'est un des plus grands *scélérats qu*'on ait jamais *exécutés*.

Une partie des citoyens *était* sans cesse *occupée* à accuser l'autre.
Une partie des *pirates échappés* au naufrage *furent mis* à la chaîne.
J'ai vu *la quatrième partie* de mes semblables *changée* en bêtes.

Que de viande ce chien a *mangé!*
Que de *magnificence* le Créateur a *déployée* dans l'univers!

Autant de *fortune* nous avons *amassée*, autant de *sollicitude* nous avons *eue* pour la conserver.
Jamais tant de *vertu* fut-*elle couronnée?*
S'il n'a pas réussi, c'est par le *trop de* modestie *qu*'il a *eu*.

REMARQUE. LE PEU DE est le mot dominant, quand il signifie *le manque, une quantité trop petite*. C'est au contraire le substantif qui devient le mot dominant, quand *le peu* signifie *une quantité petite*, mais *suffisante*.

Le *peu* d'instruction *qu*'il a *reçu* lui fait commettre les plus grosses bévues.
Il tire un excellent parti du peu *d'instruction qu*'il a *reçue*.
Le peu de *troupes* qu'il avait *rassemblées* tinrent ferme.
Il m'a reproché *le peu de* confiance *que* je lui ai *montré*.

Cinquième observation.

PARTICIPE PASSÉ, PRÉCÉDÉ DU PRONOM EN.

1° Comme le pronom EN signifie ordinairement ***de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles***, il ne peut pas être considéré comme complément direct, et le participe est invariable :

Les fruits étant mûrs, nous ***en*** avons CUEILLI (***une partie*** des fruits).

De ces livres, j'***en*** ai DONNÉ à mes amis, et j'***en*** ai GARDÉ pour vous. (***Quelques-uns d'eux.***)

Que j'ai envie de recevoir de vos lettres! il y a près d'une demi-heure que je n'***en*** ai REÇU. (***Aucune d'elles.***)
(Mme DE SÉVIGNÉ.)

Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'***en*** a RENDU. (***Aucun d'eux.***) (Mme DE MAINTENON.)

La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir d'***en*** avoir TROUVÉ (***quelques-uns d'eux***), ne l'a pas empêchée de faire du bien.
(FLÉCHIER.)

Il crut voir des miracles, et même ***en*** avoir FAIT. (***Quelques-uns.***)
(VOLTAIRE.)

Hélas! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui;
J'***en*** ai FAIT contre toi, quand j'***en*** ai FAIT pour lui.
(CORNEILLE.)

(Les Scythes.) Si j'***en*** avais TROUVÉ (***quelques-uns d'eux***) d'aussi cruels que vous. (RACINE.)

J'ai vu des savants aimables; mais j'***en*** ai ***trouvé*** d'un peu lourds. (J'ai trouvé ***quelques-uns d'eux.***)
(MARMONTEL.)

2° Quelquefois le pronom EN remplace un substantif pluriel exprimé; alors il représente un complément direct, et le participe varie. Cela arrive dans les phrases où il y a comparaison.

César a fait plus d'***exploits*** que les autres n'***en*** ont ***lus***. (C'est-à-dire que les autres n'ont lu d'***exploits***.)
(BOILEAU.)

Décidez si la forme a ruiné plus de ***gens*** dans la jurisprudence qu'elle n'***en*** a ***tués*** dans la médecine (qu'elle n'a tué ***de gens.***)
(MONTESQUIEU.)

Baléazar, aimé des peuples, possède plus de ***trésors*** que son père n'***en*** avait ***amassés*** par son avarice (que son père n'avait amassé de ***trésors***). (FÉNELON.)

Il a achevé plus de ***guerres*** que les autres n'***en*** ont ***lues*** (que les autres n'ont *lu de guerres*). (ABLANCOURT.)

La terre a éprouvé autant de ***révolutions*** en physique que la rapacité et l'ambition ***en*** ont ***causées*** parmi les peuples. (VOLTAIRE.)

Son supplice fit plus de ***prosélytes*** en un jour que les prédications n'***en*** avaient *faits* en plusieurs années. (VOLTAIRE.)

Dans ces phrases, *en* représente les *exploits*, les *gens*, les *trésors*, les *guerres*, les *révolutions*, les *prosélytes;* il est comme le complément direct du participe, qui devient variable.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM EN, JOINT À UN ADVERBE DE QUANTITÉ.

1° Si le pronom *en* se rapporte à un nom singulier, ou si l'adverbe de quantité est placé après le participe, il n'y a aucune difficulté · le participe est invariable.

De cette ***liqueur***, combien j'***en*** ai ***bu !***

Autant il a eu de *fortune*, autant il ***en*** a ***dissipé***.

Moins il a désiré de ***gloire***, plus il ***en*** a ***obtenu***.

Ils eurent autant d'***impatience*** qu'ils ***en*** avaient ***eu*** peu le jour précédent. (VOLTAIRE.)

Ici le pronom *en* exprime, non pas une chose entière, mais une partie de la chose dont on parle; il signifie *de cela;* de là l'invariabilité.

Des ingrats, j'***en*** ai ***connu beaucoup***. (VOLTAIRE.)

Des cœurs, j'***en*** ai ***gagné plus d'un***.

400,000 h., l'empereur n'*en* a jamais ***eu autant***.

Le glaive a tué bien des hommes, la langue ***en*** a ***tué bien plus***.

Le participe a pour *complément direct* l'adverbe de quantité qui le suit, et il reste invariable.

2° Si le pronom *en* représente un nom pluriel et que l'adverbe de quantité soit placé avant le participe, la difficulté est une question de rapport et dépend du sens, comme celle de la QUATRIÈME OBSERVATION. Le participe s'accorde avec le *mot dominant*.

Le mot dominant peut être *l'adverbe de quantité* (***combien***, ***que de***, ***trop de***, etc.), qui est masculin singulier; — ou bien le pronom *en*, qui représente un nom pluriel, et qui rend le participe variable.

Si l'attention se porte principalement sur l'*idée de nombre*, c'est-à-dire sur *combien*, *tant*, *beaucoup*, *trop*, *peu*, *guère*, ***moins***, *davantage*, etc., cette idée devient dominante, et le participe s'accorde avec les mots qui l'expriment, et qui sont du masculin singulier.

Des fleurs, ***combien*** en avez-vous ***cueilli?***
Les chagrins secrets sont cruels; j'en ai ***tant vu, tant éprouvé,*** que je suis manichéen. (VOLTAIRE.)

Il se défie des amis, ***tant*** il en a ***vu*** d'infidèles.
On reproche aux savants d'être orgueilleux; j'en ai ***beaucoup rencontré*** de modestes.
Et des actions, vous en avez ***tant fait*** en vain pour le monde! (MASSILLON.)

J'en ai ***beaucoup vu*** qui philosophaient plus doctement que moi. (J.-J. ROUSSEAU.)

Si l'attention se porte plus particulièrement sur les personnes ou sur les choses dont le mot *en* rappelle l'idée, — cette idée plurielle devient dominante, et le participe varie en vertu d'une syllepse.

Des jours, combien j'*en* ai déjà ***passés!*** (J.-J. ROUSSEAU.)
Ah! malheureux, combien j'*en* ai déjà ***perdus!*** (RACINE.)
Combien Dieu ***en*** a-t-il ***exaucés?*** (MASSILLON.)
Combien ***en*** as-tu ***vus***, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés! (RACINE.)
Pendant ces derniers temps, combien ***en*** a-t-on ***vus***
Qui du soir au matin sont pauvres devenus! (LA FONTAINE.)

ORTHOGRAPHE DU PARTICIPE PASSÉ DANS LES POËTES.

Nos anciens auteurs faisaient toujours varier le participe passé, à l'imitation des Latins, dont le participe a un sens passif, et exprime l'état, la manière d'être, comme l'adjectif.

Seignors, je ai *veües vos lettres*. (VILLEHARDOUIN.)
Le comte de Saint-Pol avoit *baillée sa fille* en mariage. (COMMYNES.)
Une longue maladie m'a tout *étourdie la pauvre tête*. (MAROT.)

Nos poëtes du XVIIe siècle ont souvent suivi cet exemple, en plaçant le participe après son substantif. C'est une inversion aujourd'hui prohibée.

Le centième décembre a les ***plaines ternies***. (MALHERBE.)
Il avait dans la terre une *somme enfouie*. (LA FONTAINE.)
Le seul amour de Rome a sa *main animée*. (CORNEILLE.)
Il m'a droit dans ma chambre une *boite jetée*. (MOLIÈRE.)
La valeur d'Alexandre a la *terre conquise*. (RACINE.)

Dans ces exemples, AVOIR est considéré, non comme un verbe auxiliaire, mais comme un verbe de possession, et le participe a un sens passif; il exprime l'état, la manière d'être du substantif avec lequel il s'accorde :

Il avait (il possédait) *dans la terre une somme* (qui était) ***enfouie.***

On suppose au participe cette signification passive, lorsqu'il est pré-

cédé de son complément direct. C'est là la véritable raison de la variabilité.

> La lettre QUE j'ai REÇUE, c'est-à-dire la lettre que j'ai, que je possède..... REÇUE, étant REÇUE, *parce qu'elle a été* REÇUE.

Mais quand le participe est suivi de son complément direct, il exprime l'action, et le verbe *avoir* est auxiliaire; alors ces deux mots forment une locution inséparable.

> Il *a reçu* une lettre.

Les poëtes ont le privilége de faire le participe passé invariable, quand il est précédé de son complément direct; mais ces exemples doivent être considérés comme des négligences, plutôt qu'observés comme des règles.

> Les *misères*
> *Que* durant notre enfance ont *enduré* nos pères. (CORNEILLE.)
> Il ne *vous* a pas *fait* une belle personne. (MOLIÈRE.)
> Il *l'a trouvé* fort grande et fort jolie.
>
> Quelle est donc cette *tombe* en ces lieux élevée,
> *Que* j'ai *vu* de vos pleurs en ce moment lavée? (VOLTAIRE.)

CHAPITRE V

VERBE

§ 1. DU SUJET.

I. Accord du verbe avec son sujet, en nombre.

1° Le verbe s'accorde en nombre avec son sujet :

Le chien aboie.
Les chevaux hennissent.
La foule accourt.
Le printemps qu'annoncent les hirondelles.

REMARQUE. Si des mots pluriels réveillent une idée simple, une seule idée d'ensemble, le verbe s'accorde plutôt avec la pensée qu'avec les mots, et se met au singulier.

> Quatre ou cinq mille écus *est* un denier considérable. (MOLIÈRE.)
> Et deux ans, dans mon sexe, *est* une grande avance. (*Id.*)

2° Quand un verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel :

> Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. (LA FONTAINE.).
> Le renard et la cicogne s'invitèrent à diner.
> La peur ou le besoin *font* tous les mouvements de la souris. (BUFFON.)
> Le temps ou la mort *sont* nos remèdes. (J.-J. ROUSSEAU.)

Exceptions.

Un verbe ayant plusieurs sujets non liés par la conjonction *et* se met au singulier, 1° si les sujets sont *synonymes*; 2° s'il y a *gradation* entre eux; 3° s'ils sont résumés par *nul*, *personne*, *rien*, *tout*. Dans ces trois cas, le verbe ne s'accorde qu'avec le dernier sujet, qui est le mot dominant.

1° Une équité, une probité intacte *fait* le fond de son caractère.
L'amour du travail, le goût de l'étude *est* un bien.

2° Un jour, une heure, un moment *suffit*.
Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous *trahit*.

3° Remords, crainte, péril, *rien* ne m'*a* retenu.
Femmes, moines, vieillards, *tout* était descendu.

Le verbe se met encore au singulier : 1° si un seul sujet peut faire l'action ; 2° si les sujets sont joints ensemble par *avec*, *comme*, *de même que*, *ainsi que*, etc., exprimant une comparaison.

Ni Pierre ni Paul n'*est* son père.
Le duc ou le comte *sera* nommé premier ministre.
L'éléphant, ainsi que le castor, *aime* la société de ses semblables.
Ce prince, autant que ses sujets, *aspire* à la paix.
Ou ton sang, ou le mien, *lavera* cette injure. (VOLTAIRE.)

REMARQUE. On trouve dans les meilleurs auteurs, surtout dans les poëtes, quelques exemples où le verbe est au singulier, quoiqu'il ait plusieurs sujets joints ensemble par la conjonction *et*. L'écrivain envisage chaque sujet séparément, et ne fait rapporter le verbe qu'au dernier, qui attire toute son attention. La phrase en devient plus hardie, plus appropriée aux exigences de la versification, et quelquefois plus harmonieuse. Mais il est souvent difficile d'expliquer cette préférence donnée au singulier ; il vaut mieux la remarquer que l'imiter. Il paraît étrange de considérer séparément plusieurs sujets qu'on a pris soin d'unir ensemble par la conjonction *et*.

Quelle est pour vous et moi leur envie et leur haine ? (CORNEILLE.)
Quelle était en secret ma honte et mes chagrins ? (RACINE.)
D'où te *bannit* ton sexe et ton impiété. (*Id.*)
Ane, cheval et mule aux forêts *habitait*. (LA FONTAINE.)
Celle de qui la gloire et l'infortune affreuse
Retentit jusqu'à nous. (VOLTAIRE.)

3° Quand un verbe est précédé d'un *collectif* et d'un substantif, joints ensemble par la préposition *de*, il a pour sujet le *mot dominant*, c'est-à-dire celui qui attire le plus l'attention.

Une *faible troupe* de montagnards *résista* à une armée nombreuse.
Une troupe de *pauvres montagnards résistèrent* à une armée aguerrie.
Une *nuée* de traits *obscurcit* l'air.
Une nuée de *Barbares désolèrent* l'empire romain.

4° Quand le verbe est précédé d'un substantif *partitif*, ou d'un adverbe de quantité employé substantivement, il se met au singulier, si le partitif est suivi d'un substantif singulier ; et au pluriel, si le partitif est seul, ou suivi d'un substantif pluriel :

Trop de monde *était* dans la rue.
Tant de barbarie nous *révolta*.
La plupart *pensent* comme vous, mais *peu* vous *imitent*.
Beaucoup *voudraient* réussir, mais peu se *donnent* de la peine.
La plupart des fruits *flattent* la vue et l'odorat.

5° Quand le verbe ÊTRE a pour sujet le pronom CE, et pour attribut un pronom ou un substantif, il ne se met au pluriel qu'avec un pronom pluriel de la troisième personne ou un substantif pluriel, non précédé d'une préposition.

SINGULIER.	PLURIEL.
C'*est* moi qui pars le premier.	Ce *sont* elles qui se trompent.
C'*était* nous qui faisions les honneurs.	Ce n'*étaient* que bals, que festins.
Ce *fut* vous qui prîtes la parole.	*Sont*-ce là tous vos livres?
Ce *sera* mon frère et ma sœur qui viendront.	*Seraient*-ce les ennemis?
Ce *serait* vous et lui qui gagneriez.	Ce *furent* les Athéniens.
Fut-ce nous qui criâmes?	Ce *seront* eux qui paieront.
Sera-ce vous qui irez?	Il faut que ce *soient* les miens.
C'*est aux* gens de bien que nous nous adressons.	*Furent-ce* et *seront-ce* ne s'emploient pas. On dit par euphonie : *Fut-ce eux, sera-ce* vos parents?
C'*est de* nos premiers parents que vient le péché originel.	

REMARQUE. Les meilleurs écrivains, Bossuet surtout, offrent des exemples contraires à cette règle. Ils mettent *c'est eux*, au lieu de *ce sont eux*, parce qu'ils trouvent cette expression plus précise ou plus agréable à l'oreille, ou parce qu'ils veulent présenter une *idée d'ensemble*, avec laquelle ils font accorder le verbe.

> *C'est eux* qui ont bâti les douze palais. (BOSSUET.)
> Les saints ont eu leurs faiblesses ; ce *n'est* pas leurs faiblesses qu'on révère. (VOLTAIRE.)
> Ce *n'est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit. (RACINE.)
> Qui racontera ces détails, si je ne les révèle? Ce *n'est* pas les journalistes. (CHATEAUBRIAND.)

II. Accord du verbe avec son sujet, en personne.

1° Le verbe s'accorde en personne avec son sujet :

> *Toi* seul *feras* ce que *nous n'avons* pas fait.
> *Nous sommes* la cause de nos malheurs.

2° Quand un verbe a plusieurs sujets de différentes personnes, il se met à la personne qui a la priorité; et l'on peut exprimer ou sous-entendre les pronoms *nous* et *vous*, selon le goût :

> Narbal et *moi*, nous *admirâmes* la bonté des dieux.
> *Vous* et votre ouvrage *méritez* d'être loués.
> C'est toi ou *moi* qui paierons.

Il serait plus logique de dire : *C'est toi ou* MOI *qui* PAIERAI, c'est-à-dire *c'est toi qui paieras*, ou *c'est moi qui paierai*. La conjonction *ou* exclut l'un des deux sujets.

III. Place du sujet.

Le sujet se place ordinairement avant le verbe.

> Rarement les *hommes sont* contents.

Le sujet se place après le verbe :

1° Quand l'euphonie l'exige, ce qui arrive souvent avec les mots *tel*, *voilà*, *ainsi*, *à peine*, etc.

Là disparaît enfin l'*orgueil du rang suprême*.
Voilà comment s'écrit l'*histoire*.
Telle était *mon opinion*.
Voilà ce que lui promit l'*amitié des Romains*.

2° Quand il y a interrogation ou exclamation :

Où est *votre père?*
Périssent *tous les traîtres!*

3° Avec certains verbes intercalés dans un discours direct : *dit-il*, *demanda-t-elle*, *répondit-on*, etc.

Que faites-vous? demanda *Mentor*.

IV. Répétition et ellipse du sujet et du verbe.

1° Le verbe, à un mode personnel, doit seul avoir un sujet; l'infinitif et le participe ne peuvent pas en avoir. Ainsi, il ne faut qu'un sujet dans une phrase où il n'y a qu'un verbe personnel.

NE DITES PAS :	DITES :
Alexandre, ayant saisi les meurtriers de Darius, *il* les fit périr.	*Alexandre*, ayant saisi les meurtriers de Darius, les *fit* périr.
Alexandre, sur le point de mourir, *il* remit son anneau à Perdiccas.	*Alexandre*, sur le point de mourir, remit son anneau à Perdiccas.

Les verbes *ayant saisi* et *mourir* ne peuvent pas avoir de sujet.

Mais on peut répéter le sujet et l'exprimer par les pronoms *il*, *elle*, quand la clarté l'exige.

Sigismond étant catholique et la Suède luthérienne, *il* ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède.
Les *Romains* se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, *ils* avaient mis tout leur esprit, toute leur pensée à la perfectionner. (MONTESQUIEU.)

2° Quand plusieurs verbes ont le même sujet, on peut le répéter devant chaque verbe, ou ne l'exprimer que devant le premier. En général, la répétition rend l'expression plus énergique, et l'ellipse lui donne plus de précision, de rapidité.

Il parle et remue sans cesse.
Je plie, et ne romps pas.
Il s'écoute, *il* se plaît, *il* s'adonise, *il* s'aime.

3° De même, si un seul verbe sert à plusieurs propositions, on peut le répéter dans chacune, ou ne l'exprimer que devant la première.

La conscience *est* la voix de l'âme, les passions *sont* la voix du corps.	La vie nous *paraît* courte, et les heures longues.
Les honneurs *rendent* vains, le plaisir *rend* heureux.	Les lois *veillent* sur les crimes connus, et la religion sur les crimes secrets.

Ma cour *fut* ta prison, mes faveurs tes liens. (CORNEILLE.)
Peuple-roi que je sers,
Commandez à César, César à l'univers. (VOLTAIRE.)

§ 2. DES COMPLÉMENTS.

I. Les verbes peuvent avoir trois sortes de compléments : *direct*, *indirect* et *circonstanciel*.

Il faut donner à chaque verbe le complément qui lui convient, c'est-à-dire éviter : 1° d'ajouter une préposition inutile, 2° de supprimer une préposition nécessaire, 3° de mettre une préposition pour une autre.

1° Il y a une préposition inutile dans les phrases suivantes :

NE DITES PAS :	DITES :
C'est *à* vous *à* qui je veux parler.	C'est à vous *que* je veux parler.

Il y a deux prépositions pour exprimer un seul rapport ; l'une des deux est inutile.

C'est *pour* mes enfants *pour* qui je travaille.	C'est pour mes enfants *que* je travaille.
C'est *en* lui seul *en* qui j'espère.	C'est en lui seul *que* j'espère.
C'est *de* Palos *d'où* partit Colomb.	C'est de Palos *que* partit Colomb.

Mais on doit dire : *Il renvoyait toute la gloire* À *celui* À *qui elle appartenait.* (FLÉCHIER.) Il y a deux rapports à établir dans cette phrase : *Il renvoyait la gloire à celui*, et *elle appartenait à*... Il faut deux prépositions.

2° Il y a une préposition omise dans les phrases suivantes :

NE DITES PAS :	DITES :
Ne vous informez pas ce que je deviendrai. (RACINE.)	Ne vous informez pas *de* ce que je deviendrai.

Le rapport du verbe *informer* et de son complément indirect doit être établi par la préposition *de*.

Donnez-moi ce *que* j'ai besoin.	Donnez-moi ce *dont* j'ai besoin.
Ma bouche alors aimait redire.	Ma bouche alors aimait *à* redire.
Mazarin se fit de la honte de tout ce *que* Richelieu s'était fait de l'honneur. (DE RETZ.)	...De tout ce *dont* Richelieu s'était fait de l'honneur.

Que représente un complément direct, et *se faire de l'honneur* exige un complément indirect, précédé de la préposition *de*.

3° Il y a une préposition pour une autre dans les phrases suivantes :

NE DITES PAS :	DITES :
Je vous engage *de* vous ouvrir à moi.	Je vous engage *à* vous ouvrir à moi.
Un être... *à* qui sur les chemins Les passants à genoux devraient joindre les mains.	Un être... *devant* qui, etc.

II. Un complément peut dépendre de plusieurs verbes, si tous ces verbes gouvernent leur complément de la même manière, c'est-à-dire s'ils gouvernent tous un complément direct ou un complément indirect, précédé de la même préposition.

NE DITES PAS :	DITES :
Les vaisseaux entrent et sortent *du port*.	Les vaisseaux entrent *dans le port* et *en* sortent.
Il attaqua et s'empara *de la ville*.	Il attaqua *la ville* et s'*en* empara.
Le Créateur préside et règle *le mouvement* des astres.	Le Créateur préside *au mouvement* des astres, et *le* règle.

Du port ne peut être le complément du verbe *entrer*, qui exige la préposition *en* ou *dans*; *de la ville* ne peut être le complément d'*attaquer*, qui veut un complément direct; et *le mouvement* ne peut être le complément de *présider*, qui demande un complément précédé de la préposition *à*.

Ne dites pas non plus : *Je me promettais, ou plutôt je ne doutais point que cette entrevue ne suffit pour raccommoder tout*. On ne peut joindre ainsi deux verbes avec un complément qui ne convient qu'à l'un d'eux ; car on ne dit pas : *Je me promettais que cette entrevue ne suffit...*

III. De même, un verbe peut avoir plusieurs compléments ajoutés ensemble; dans ce cas, ils doivent être de la même nature, c'est-à-dire appartenir à la même classe de mots.

NE DITES PAS :	DITES :
Charlemagne aimait les *lettres* et à *vivre* avec les savants.	Charlemage aimait les lettres et la société des savants.
Il apprend à *tirer de l'arc* et le *maniement* du javelot.	Il apprend à tirer de l'arc et à manier le javelot.

§ 3. EMPLOI DES AUXILIAIRES *AVOIR* ET *ÊTRE*.

Tous les verbes *actifs* prennent AVOIR dans leurs temps composés :

J'ai donné.	*J'eus reçu.*	*J'aurais pris.*
J'avais fini.	*J'aurai rendu.*	*Que j'aie vendu*, etc.

Les verbes *passifs* et les verbes *réfléchis* prennent ÊTRE sans exception.

Je suis donné.	*Je fus reçu.*	*Je serai pris.*
Je me suis moqué.	*Je m'étais abstenu.*	*Je me serai absenté.*

Les verbes *neutres* offrent seuls quelque difficulté.

1° La plupart se conjugent avec AVOIR : *Avoir marché*, *vécu*, *dormi*, *langui*, etc.

2° Quelques-uns prennent ÊTRE : *Être allé*, *arrivé*, *décédé*, *mort*, *éclos*, *né*, *parti*, *tombé*, *venu* et ses dérivés *devenu*, *intervenu*, *parvenu*, *revenu*, *survenu*.

3° Quelques-uns prennent les deux auxiliaires; ils se conjuguent avec *avoir*, quand on veut exprimer l'*action*, et avec *être*, quand on exprime l'*état*, la *manière d'être*.

AVOIR.	ÊTRE.
La fièvre *a cessé* pendant quelques jours, puis elle a recommencé.	La fièvre *est cessée* depuis quelques jours.
Je soupçonne à peine comment mon cœur *a changé*.	Mon cœur *est bien changé*; le temps passé n'est plus.
L'Espagne *a* toujours *déchu* depuis Philippe II.	L'Espagne *est* aujourd'hui bien *déchue*.
Je suis sûr que ce soir *j'aurai monté* vingt fois.	Quand vous arriverez, je *serai monté* dans ma chambre.
Rousseau *avait demeuré* plusieurs mois en Angleterre.	Il est parti pour la Suisse, et il y *est demeuré*.
Calypso regardait toujours le côté où le vaisseau d'Ulysse *avait disparu* à ses yeux.	De quelque côté que je porte la vue, La foi de tous les cœurs *est* pour moi *disparue*.
Annibal, Scipion et Philopémen *ont expiré* la même année.	A ces mots, ce héros *expiré* N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.
La procession *a passé* hier sous mes fenêtres.	La foi du Centenier *est passée* en proverbe.
Montesquieu revint d'Italie, après y *avoir resté* plus d'un an.	Malgré tous les changements de gouvernement, les abus *sont restés* les mêmes.

§ 4. EMPLOI DES TEMPS.

TEMPS DE L'INDICATIF.

1. Présent.

1° On met au présent une action qui *se fait* au moment où l'on parle, et une action qui *se fait* constamment.

Je *parle* en ce moment, et vous *écoutez*.
Il *écrit* mieux qu'il ne *parle*.

2° On se sert du *présent* pour exprimer une action *passée*, quand on veut rendre cette action *présente* aux yeux du lecteur, la mettre en scène, en faire un tableau.

« Turenne *meurt*, tout se *confond*, la fortune *chancelle*, la victoire se *lasse*, la paix s'*éloigne*, les bonnes intentions des alliés se *ralentissent*, le courage des troupes *est abattu* par la douleur et ranimé par la vengeance; tout le camp *demeure* immobile. »

(Voir la *Mort de Turenne*, par Fléchier, dans les PROSATEURS FRANÇAIS, p. 158.)

Dans ce cas, il faut que tous les verbes de la phrase soient au présent.

Cependant il est permis, dans un récit, de mêler le présent et le passé, et ce mélange produit une diversité agréable; mais il faut le faire d'une manière judicieuse.

« Vatel *rencontre* un petit pourvoyeur qui lui *apportait* seulement deux charges de marée. Il lui *demande* : « Est-ce là tout? — Oui, monsieur. » — Il ne *savait* pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel *attend* quelque temps; les autres pourvoyeurs ne *vinrent* point. Sa tête s'*échauffait*; il *crut* qu'il n'aurait point d'autre marée... Il *monte* à sa chambre, *met* son épée contre la porte et se la *passe* au travers du cœur; mais ce ne *fut* qu'au troisième coup qu'il *tomba* mort. »

(Voir la *Mort de Vatel*, par Mme de Sévigné, PROSATEURS FRANÇAIS, p. 109.)

3° Dans une phrase où il y a deux verbes dont le premier est au *passé*, on met le second au *présent*, si l'on exprime une vérité générale, un fait qui existe toujours, qui offre une idée de *présent*.

Je *savais* bien qu'il y *a* un Dieu.
J'ai toujours *remarqué* que les gens faux *sont* sobres.
(J.-J. ROUSSEAU.)

4° On emploie encore le *présent* pour le *passé* et le *futur*, quand il s'agit d'une action prochaine. On rapproche ainsi le moment de l'action, et l'expression en devient plus vive, plus animée.

Mais *hier il m'aborde*, et, me tendant la main :
« Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, *je vous attends demain*. » (BOILEAU.)

Vous n'*avez* bientôt plus que la peau sur les os. (RACINE.)

2. Futur et conditionnel.

1° Le FUTUR exprime une action qui *certainement* arrivera ou pourra arriver.

Désormais je *serai* plus prudent.
Vous *viendrez* quand il vous *plaira*, dès que vous *recevrez* cette lettre.
Faites ce que vous *voudrez*.

2° Le CONDITIONNEL exprime une action *future*, qui se ferait moyennant certaines *conditions :* de là le nom de *futur conditionnel*, qu'on lui donne quelquefois.

L'ingratitude ***serait*** plus rare, si les bienfaits étaient moins intéressés.
S'il demandait cette grâce, on la lui ***accorderait***.

On met aussi au ***conditionnel*** un verbe qui exprime ***un désir***, ***une obligation***, ***une nécessité***. Dans ce cas, il y a ordinairement une condition sous-entendue.

Je ***désirerais*** qu'il fît beau demain. (Si cela dépendait de moi.)
Les vertus ***devraient*** être sœurs,
Ainsi que les vices sont frères. (Si les choses étaient comme elles doivent être.)

On emploie encore le conditionnel après la conjonction ***quand***, signifiant ***quand même***, ***si***, ***quoique***.

Quand l'histoire ***serait*** inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes.

3° Il ne faut pas confondre ces deux temps : avec le FUTUR, on affirme *positivement* qu'une action se fera ; avec le CONDITIONNEL, on soumet l'action à une *condition*, à un désir, à un doute. L'un indique une *certitude*, l'autre indique simplement une *possibilité*.

Je vous ***aimerai***, si vous m'aimez.	Je vous ***aimerais***, si vous m'aimiez.
On m'a assuré que vous *voyagerez*.	On m'a assuré que vous ***voyageriez***.

Dans les exemples de la première colonne, on affirme *positivement qu'on aimera, si l'on est aimé ;* on croit *positivement que vous voyagerez*.
Dans les exemples de la deuxième colonne, on affirme d'une manière moins positive ; on exprime une possibilité : *On pourrait aimer, si l'on était aimé ; on m'a assuré que peut-être vous voyageriez*.

4° Quand une phrase renferme deux verbes qui expriment deux actions à faire, et que l'une est au *futur*, on met au *présent* celui qui est précédé de la conjonction conditionnelle *si*.

Mais quand l'un des deux verbes est au *conditionnel*, on met à l'*imparfait* de l'indicatif celui qui est précédé de la conjonction conditionnelle *si*.

PRÉSENT *pour le* FUTUR.	IMPARFAIT *pour le* CONDITIONNEL.
Je vous avertirai, s'il *part* demain.	Je vous *avertirais*, s'il *partait* demain.
Je ***serai charmé*** de vous voir, si vous ***venez***.	Je ***serais charmé*** de vous voir, si vous ***veniez***.

Mais lorsque la conjonction *si* dépend d'un premier verbe qui exprime le *doute*, on met le second au futur ou au conditionnel :

Je ne sais s'il *partira.*	J'ignorais s'il *réussirait.*
Demandez si vous *serez* libre.	J'ai demandé s'il *viendrait.*

REMARQUE. Il y a des locutions qui remplacent le futur; ce sont des gallicismes.

Je vais vous montrer sa lettre.
Nous devons commencer demain.

3. Imparfait, Passé défini et Passé indéfini.

1° L'IMPARFAIT exprime une action qui a eu une *durée*, ou qui n'était pas terminée au moment où une autre action s'est faite.

Un malheureux *appelait* tous les jours
La mort à son secours.
Un loup n'*avait* que les os et la peau,
Tant les chiens *faisaient* bonne garde.

Socrate *enseignait* la sagesse, lorsqu'on le mit sur la scène.
Quand je *sortais*, je *voyais* un cercle se former autour de moi.
L'autre jour, j'*étais* dans ma chambre, je vis entrer un derviche extraordinairement habillé. Il m'apprit qu'il *était* homme de mérite.

Celle des deux actions qui a duré le plus longtemps se met à l'IMPARFAIT, parce qu'elle était *imparfaite*, non terminée, quand l'autre était déjà *parfaite*, c'est-à-dire achevée. De là les noms de *parfait* et d'*imparfait*, donnés à ces deux temps.

2° Le PASSÉ DÉFINI exprime une action passée dans une période de temps *définie*, déterminée, et entièrement écoulée.

En 1066, Guillaume le Bâtard *gagna* la bataille de Hastings, où Harold *fut* tué.
Brutus *tua* César, qui *alla* tomber devant la statue de Pompée.
Louis XIV *monta* sur le trône en 1643, et *mourut* en 1715.

3° Le PASSÉ INDÉFINI exprime en général une action passée dans une période de temps *indéterminée, indéfinie.*

Mais il peut exprimer aussi une action faite dans une période *déterminée*, écoulée ou non écoulée.

Quiconque *a* beaucoup *vu*, *a* beaucoup *appris.*
Il *a frappé*, et on lui *a ouvert.*
Je l'*ai rencontré* ce matin, et il *a paru* étonné de me voir.
Je l'*ai vu* cette semaine, ce mois-ci, cette année-ci.
Hier je vous *ai appelé*, et vous n'*avez* pas *répondu.*

Remarques. 1. On emploie quelquefois le *passé indéfini* au lieu d'un *futur antérieur* prochain.

Avez-vous bientôt *fait?* — Attendez, *j'ai fini* dans un instant.

2. Il y a des locutions qui remplacent le passé indéfini.

Je viens de le voir, pour *je l'ai vu il n'y a qu'un moment.*
Il ne fait que de sortir, pour *il est sorti depuis un instant.*

4. Plus-que-parfait et Passé antérieur.

Ces deux temps expriment une action faite *avant une autre action*, ou *avant l'accomplissement d'une circonstance.*

On se sert du PLUS-QUE-PARFAIT, quand il y a eu un intervalle entre les deux actions, ou quand l'action a été réitérée; et du PASSÉ ANTÉRIEUR, quand il n'y a point eu d'intervalle, et que l'action n'a pas été répétée.

J'avais fini, quand on entra.
Chaque jour, dès que j'*étais entré*, on fermait les portes.

Hier j'*eus fini* avant lui.
Dès que je *fus entré*, on ferma la porte.

5. Futur antérieur et Conditionnel antérieur.

1° Le FUTUR ANTÉRIEUR exprime une action *future* par rapport au moment où l'on parle, et *antérieure* à une circonstance ou à une autre action; c'est-à-dire qu'il exprime une action qui *se fera après* le moment où l'on est, et qui *sera faite avant* une autre.

Demain, j'*aurai fini* avant que vous ayez commencé.

2° Le CONDITIONNEL ANTÉRIEUR exprime une action qui, aux idées de *futurité* et d'*antériorité*, joint celle d'une *condition.*

J'*aurais fini* avant vous, si j'avais toujours travaillé.

TEMPS DE L'IMPÉRATIF.

I. L'impératif a deux formes :

1° PRÉSENT OU FUTUR. *Sors à l'instant; partez demain de bonne heure.*

2° Le FUTUR ANTÉRIEUR, qui exprime une action *future*, mais *antérieure* à une autre.

Ayez fini, quand je reviendrai.

TEMPS DU SUBJONCTIF.

1. Présent ou Futur, et Imparfait.

Un verbe, dépendant d'un autre verbe qui est au *présent* ou au *futur*, exprime ordinairement une action *présente* ou *future*, et il se met au PRÉSENT du subjonctif, quand le premier verbe gouverne le subjonctif.

De même un verbe, dépendant d'un autre verbe qui est à un temps *passé*, exprime ordinairement une action *passée*, et il se met à l'imparfait du subjonctif.

> Je *désire* et je *désirerai* toujours que vous FASSIEZ tous vos efforts.
> Je *désirais*, je *désirai*, j'*ai désiré*, je *désirerais* que vous FISSIEZ tous vos efforts.

En général, après un temps *présent* il faut un temps *présent*, et un temps *passé* exige un *passé*; c'est ce qu'on appelle la *concordance des temps*. Mais cette concordance peut faire commettre les fautes les plus grossières. Les mots, avant de s'accorder entre eux, doivent s'accorder avec les idées. Il est donc important de voir si un verbe, quel que soit le mot qui le gouverne, exprime un *présent* ou un *passé*.

Si un verbe exprime spécialement une action *présente*, on le met au *présent* du subjonctif, quoiqu'il dépende d'un verbe à un temps *passé*.

> C'était une des plus belles fêtes qu'on *puisse* jamais voir.

De même, si un verbe exprime un *passé* ou un *conditionnel*, il se met au *passé*, quoiqu'il dépende d'un verbe au *présent*.

> Je ne crois pas que vous l'*ayez* fait tout seul.
> Je ne crois pas que j'*eusse* besoin de cet exemple d'Euripide pour justifier le peu de liberté que j'ai prise. (RACINE.)
> M. de Grignan eût donné hier sa part aux chiens; mais je ne dis pas qu'il la *jetât* aujourd'hui. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

REMARQUE. L'imparfait du subjonctif a des terminaisons insupportables; les personnes d'un goût délicat évitent de s'en servir. Ne dites pas avec J.-J. Rousseau :

> *Je ne supporterais pas l'idée que vous attribuassiez à négligence*, etc.

2. Passé indéfini et Passé antérieur ou Plus-que-parfait.

Le premier de ces deux temps exprime un passé d'*une manière générale*, sans aucune idée accessoire.

Le second exprime un passé *antérieur à un autre*, ou avec la circonstance d'une *condition*.

En général, le *plus-que-parfait* dépend d'un premier verbe à un passé ou au conditionnel.

Je ne pense pas que *vous ayez bien fait.*
Attendez qu'il *ait fini.*
Je ne crois pas que vous *eussiez résisté*, si vous aviez été seul.
Je ne croyais pas que vous *fussiez venu.*
Il faudrait que j'*eusse appris* ma leçon, pour la réciter.

§ 5. EMPLOI DES MODES.

1. Infinitif.

L'INFINITIF exprime l'action d'une manière générale, *indéfinie*. Il peut être sujet, attribut ou complément.

Souffler n'est pas *jouer*.
Le financier aurait voulu *acheter* le *dormir*, comme le *manger* et le *boire*. Les chansons du savetier l'empêchaient de *dormir*.

En général, l'INFINITIF est préférable aux autres modes : il débarrasse la phrase des conjonctions, des pronoms, et d'autres petits mots qui la rendent lourde et traînante.

NE DITES PAS :	DITES :
Avez-vous peur *que vous ne tombiez?*	Avez-vous peur de *tomber?*
Mon frère est certain *qu'il réussira.*	Il est certain de *réussir.*
Je ne crois pas *que j'aie tort.*	Je ne crois pas *avoir tort.*

Cependant il faut éviter de mettre plus de trois infinitifs de suite. Cette répétition des mêmes sons est désagréable.

NE DITES PAS :	DITES :
Il ne faut pas *croire pouvoir faire sortir* cet homme.	Il ne faut pas croire *que vous puissiez* faire sortir cet homme.

Il faut aussi éviter l'infinitif, quand il rend la phrase équivoque ou louche.

NE DITES PAS :	DITES, SELON LE SENS :
Je vous ai élevé *pour être utile* à vos parents.	... parce que j'ai voulu être utile, ou pour que vous soyez utile.

Comme l'infinitif n'a pas de sujet, on est convenu de lui donner, en général, celui du verbe personnel dont il dépend. Quand l'infinitif ne se rapporte pas à ce sujet, la phrase devient quelquefois équivoque ou louche.

Mais si le sens est clair et net on peut employer l'infinitif, sans qu'il se rapporte au sujet du verbe.

> Les *moments* sont trop chers pour les *perdre* en paroles. (RACINE.)
> Pour *éviter* les surprises, les *affaires* étaient traitées par écrit dans cette assemblée. (BOSSUET.)

2. Participe.

Le mode PARTICIPE exprime à la fois l'*action* comme le verbe, et l'*état* comme l'adjectif. Il a deux formes : le *présent* et le *passé*.

1° On emploie le PARTICIPE PRÉSENT, quand on veut exprimer une action faite ou une chose arrivée au moment où une autre action se fait, s'est faite ou se fera.

> Je vous trouve toujours *écrivant*.
> Hier je vous ai trouvé *écrivant*.
> Demain je vous trouverai sans doute *écrivant*.

2° On emploie le PARTICIPE PASSÉ toutes les fois que le verbe est joint, ou peut se joindre à l'auxiliaire. Quand il n'y a aucun auxiliaire, ÊTRE est toujours sous-entendu. (Voir le CHAPITRE DU PARTICIPE, page 157.)

3. Impératif.

On se sert de l'impératif quand on *commande*, ou quand on *prie* de faire l'action.

> Ah! *demeurez*, seigneur, et *daignez* m'écouter.

Par politesse, on adoucit la forme un peu dure de ce mode. Ainsi, au lieu de *venez*, on peut dire : *veuillez venir*, *je vous prie de venir*, *voulez-vous venir ?* etc.

Les verbes terminés à la seconde personne par une voyelle prennent une *s* euphonique devant *y* et *en*, quand ces deux mots sont les compléments du verbe qui les précède.

> Va*s*-y et donne*s*-y tes soins. — Offre*s*-en à ton frère.

Mais on dit sans *s* : *Veuille y songer*, *sache y remédier*, *veuille en prendre*, etc., parce que *y* est le complément du dernier verbe.

4. Indicatif et Subjonctif.

On se sert de l'INDICATIF, quand on *indique* d'une manière *positive*, *certaine*, que l'action se fait, s'est faite ou se fera.

La personne qui parle n'a aucun doute sur l'accomplissement de l'action ; elle la donne comme incontestable.

Je sais que Henri *fait*, *a fait* ou *fera* son *devoir*.

On emploie le SUBJONCTIF, quand on exprime une action soumise à un *doute*, à une *volonté*, à une *nécessité*. On avance cette action, mais on ne la donne pas comme un fait incontestable. Il y a *doute* dans l'esprit de la personne qui parle.

Je veux, je désire, que vous *fassiez* attention.

Il y a des cas difficiles ; en voici quelques-uns :

1° Après *ordonner*, *commander*, *décider*, *exiger*, et autres verbes exprimant un *ordre*, une *décision*, on met l'INDICATIF, si l'on croit certaine l'exécution de l'ordre ; et on emploie le SUBJONCTIF, si l'on doute que l'ordre s'exécute :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Octave, vainqueur d'Antoine, *ordonna* que les vétérans RECEVRAIENT leurs récompenses en argent, et non en terres.	Valérius Publicola *ordonna* qu'on SÉPARÂT les haches des faisceaux, quand les consuls paraîtraient dans l'assemblée du peuple.
(*Octave se croyait certain d'être obéi.*)	(*Il n'était pas certain d'être obéi par ses successeurs.*)
On *exigea* des Carthaginois qu'ils REMETTRAIENT la place et le port de Lilybée.	Il est injuste d'*exiger* des hommes qu'ils FASSENT, par déférence pour nos conseils, ce qu'ils ne veulent pas faire pour eux-mêmes.
(*On était sûr que Carthage accepterait ces conditions.*)	(*On doute que les hommes fassent.*)

2° Après un verbe interrogatif ou négatif, on met aussi l'indicatif ou le subjonctif, selon le sens :

Pensez-vous qu'il s'AGIT d'un forfait exécrable ? (CHÉNIER.)	*Pensez-vous* qu'en effet Zaïre me TRAHISSE ! (VOLTAIRE.)
(*Il s'agit d'un forfait exécrable, je le sais : le pensez-vous ?*)	(*Je doute que Zaïre me trahisse : qu'en pensez-vous ?*)
Est-il possible que toujours j'AURAI du dessous avec elle ? (MOLIÈRE.)	Est-il possible qu'on fasse tort à ses enfants en les corrigeant ?
(*J'aurai du dessous, je le sais.*)	(*Je doute qu'on fasse tort.*)
Il ne pouvait se persuader qu'il ÉTAIT importun.	*Je ne pouvais* me persuader que cette lettre FÛT de vous.
(*Il était importun, mais il ne pouvait se le persuader.*)	(*Il était douteux que cette lettre fût de vous, et en effet je ne pouvais me persuader qu'elle fût de vous.*)

3° Après les verbes ***il semble, il me semble, on dirait que, il suffit que :***

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Il me semble qu'un fils DEVRAIT cacher les défauts de son père.	***Il me semble*** que mon cœur VEUILLE se fendre par la moitié. (Mme DE SÉVIGNÉ.)
(*Un fils devrait cacher les défauts de son père, c'est certain.*)	(*Elle doute certainement que son cœur veuille se fendre.*)
On dirait que nous PROFITONS peu de nos révolutions.	***On dirait*** que le ciel, qui se fond tout en eau,
(*Nous profitons peu de nos révolutions, c'est certain.*)	VEUILLE inonder ces lieux d'un déluge nouveau. (BOILEAU.)
	(*Il est douteux que le ciel veuille.*)
Il semblait que le meilleur moyen d'être maître de la mer ÉTAIT d'équiper des vaisseaux.	Pendant l'illumination, ***il semblait*** que toute la ville *fût* en feu.

4° On peut encore mettre l'indicatif ou le subjonctif après un pronom relatif, précédé d'un substantif, soit seul, soit joint à un superlatif, ou aux adjectifs ***seul, unique, le premier, le dernier :***

J'habiterai un pays *qui* me ***plaît***, où je ***serai*** tranquille.	J'habiterai un pays *qui* me ***plaise***, où je ***sois*** tranquille.
(*Je connais le pays, il me plaît, et j'y serai tranquille.*)	(*Je désire trouver ce pays, je doute...*)
Le plus grand mal *que fait* un ministre, c'est le mauvais exemple qu'il donne.	La plus noble conquête que l'homme *ait* jamais faite est celle du cheval.
(*Assertion incontestable.*)	(*Assertion qui peut être contestée.*)
Le premier pays *où* l'on *voit* des bibliothèques est l'Égypte.	Les Égyptiens sont les premiers *qui aient* connu les règles du gouvernement.
(*Il est certain qu'on* VOIT *les premières bibliothèques en Egypte.*)	(*On avance ce fait, sans le donner comme certain.*)
L'amour-propre est la seule chose *dont* on ne *vient* jamais à bout.	Le chien est le seul animal ***dont*** la fidélité *soit* à l'épreuve.
(*On donne cette vérité comme incontestable.*)	(*On donne cette assertion comme contestable.*)

Locutions qui gouvernent toujours le subjonctif.

1° Puisque le subjonctif est un mode de *doute*, on l'emploie après tous les verbes qui expriment une *incertitude*, une *volonté*, une *nécessité*, un *désir*, une *crainte*, etc., comme ***je doute que, je veux que, je désire que, je crains que, il faut que, il importe que, il est nécessaire, juste, possible, convenable que***, etc.

Je doute qu'Élisabeth *soit* plus grande que Marie-Thérèse.
Obéis, si tu veux qu'on t'*obéisse* un jour.
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous *pleuriez*.
Il est juste que nous *fassions* aux autres ce que nous voulons que les autres nous *fassent*.

2° On met aussi le subjonctif après les mots *quelque... que*, *quel que...que*, *qui que*, *quoi que;* et après les conjonctions *afin que*, *pour que*, *à moins que*, *avant que*, *en cas que*, *bien que*, *quoique*, *de crainte que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *pourvu que*, *sans que*, *soit que*, et après la conjonction *que*, employée pour *afin que*, *avant que*, *jusqu'à ce que*, *si*, etc.

Quelque grand *qu'*on *soit*, on est homme.
Quoi que vous *écriviez*, évitez la bassesse. (BOILEAU.)
*Pour qu'*on vous *obéisse*, obéissez aux lois.
Si vous voulez partir, et *qu'*il *fasse* beau, nous partirons.

REMARQUES. 1. Quand on exprime un vœu, un souhait, on sous-entend souvent le premier verbe, et même la conjonction *que*.

*Qu'*aux accents de ma voix la terre *se réveille*.
Plût aux dieux qu'on réglât ainsi tous les procès!
Périsse ainsi toute Romaine qui pleurera un ennemi de Rome!
Meurent les méchants! bénis *soient* les gens de bien!
Puissé-je, *dussé-je*, *eussé-je*, *fussé-je*, etc.

2. On dit au subjonctif: *Je ne sache pas*, *que je sache*, pour *je ne connais pas*, et ce gallicisme donne à la phrase une *idée de doute*.

Je ne sache pas un pays plus agréable.
Il n'y a personne *que je sache*.

CHAPITRE VI

INVARIABLE

Comme l'invariable n'a ni genre, ni nombre, ni personnes, ni temps, ni modes, la syntaxe de cette partie du discours consiste à faire connaître la *place*, la *signification* et l'*emploi* des adverbes, des prépositions et des conjonctions. Mais les détails des mots sont mieux placés dans un dictionnaire que dans une grammaire, qui ne doit donner que des règles générales; aussi nous nous bornerons à quelques observations.

§ 1. ADVERBE.

I. PLACE DE L'ADVERBE.

La construction de ce mot n'embarrasse que les étrangers. Mais il est presque aussi difficile de donner des règles précises sur la place de l'adverbe par rapport au verbe, que sur celle de l'adjectif par rapport au substantif.

En général, l'adverbe se place après le verbe, dans les temps

simples, et entre l'auxiliaire et le participe passé, dans les temps *composés :*

> Vous jouez *bien*, mais votre frère chante mieux.
> Il s'est *heureusement* tiré d'un mauvais pas.
> Nous avons *beaucoup* marché.

Mais c'est surtout l'euphonie, le goût et l'usage, qui décident de la construction.

Beaucoup de personnes placent mal *non-seulement*. Cet adverbe doit précéder les mots mis en rapport avec ceux qui suivent *mais encore*.

Ainsi ne dites pas : Non-seulement Turenne était *un grand général*, mais encore *un philosophe vertueux*.

Dites : Turenne était non-seulement *un grand général*, mais encore *un philosophe vertueux*.

II. EMPLOI DE L'ADVERBE.

1. Adverbes de comparaison.

1° PLUS et MIEUX. *Plus* marque la quantité, et *mieux*, la qualité :

> Chapelain a *plus* écrit que Boileau ; mais Boileau a *mieux* écrit que Chapelain.

2° PLUS et DAVANTAGE. Ces deux mots indiquent une idée de supériorité; mais *plus* est ordinairement suivi de la conjonction *que*, ou de la préposition *de*, précédant un complément. *Davantage* ne peut avoir de complément :

> Annibal avait plus de génie que Scipion; mais quant aux ressources, Scipion en avait bien *davantage*.
> Alexandre est *plus* grand *que* Cyrus; mais Napoléon l'est encore bien *davantage*.

REMARQUES. 1° On peut employer *plus* sans mettre *de* ni *que*, si l'on sous-entend le complément de ces deux mots; et *davantage* peut être suivi d'un complément qui appartient à un autre mot :

> Molière s'est *plus* attaché aux ridicules ; mais La Fontaine me ramène *plus* à moi.
> Molière me venge *davantage* des sottises d'autrui.

2° PLUS exige la préposition *de* devant le nom qu'il modifie; ce serait une faute de mettre la conjonction *que*.

Dites :

> J'ai fait *plus de* dix lieues, et non *plus que* dix lieues.
> Le pain coûte *plus de* trois sous, et non *plus que* trois sous.

Mais on emploie *que* après *plus*, dans les termes de comparaison :

> Un mille est *plus qu*'un kilomètre.
> Le tiers est *plus que* le quart.
> Un vice-amiral est *plus qu*'un contre-amiral.

3° QUE. Les deux termes de la comparaison doivent être unis par *que*, et non par *comme :*

Fénelon était aussi spirituel *que* Bossuet, mais Bossuet avait plus de bon sens *que* Fénelon.

4° Après les adverbes PLUS, MOINS, MIEUX... QUE, si le premier membre de la phrase est affirmatif, on met *ne* devant le second :

L'allemand est *plus* difficile *que* je *ne* le croyais.
Il fut *mieux* reçu *qu*'il *ne* s'y attendait.
Le temps est *moins* chaud *que* vous *ne* le pensiez.

Il y a une négation dans ces phrases : *Je ne croyais pas que l'allemand fût aussi difficile.*

Mais on ne met pas *ne* si le premier membre est négatif ou interrogatif :

Cette langue n'est pas *plus* difficile *que* je le croyais.

5° PLUS et MOINS opposés à PLUS ou à MOINS.

Quand on oppose *plus* et *moins* à *plus* ou à *moins*, on peut joindre les deux membres de la phrase par la conjonction *et*, ou supprimer cette conjonction :

Plus on vieillit, plus on tient à la vie, *ou* et plus on tient à la vie.
Moins on va au théâtre, moins on l'aime, *ou* et moins on l'aime.

6° SI et AUSSI. *Si*, en comparaison, ne s'emploie que dans les phrases négatives; *aussi* se met dans les phrases affirmatives et négatives :

La terre n'est pas *si* ou *aussi* grande que Jupiter.
L'Allemagne est *aussi* peuplée que la France.

7° SI, AUSSI ; TANT, AUTANT. *Si* et *aussi* se placent devant les adjectifs et les adverbes; *tant* et *autant* se joignent aux noms et aux verbes :

Turenne était *aussi* habile, *aussi* heureusement doué que le prince de Condé.
Le mauvais exemple nuit *autant* à la santé de l'âme que l'air contagieux à la santé du corps.
La grenouille était *si* ambitieuse et elle s'enfla *tant*, qu'elle creva.

8° TANT DE et AUTANT DE, devant un substantif. *Tant de* signifie *tellement de ;* et *autant de* veut dire *un aussi grand nombre de, une aussi grande quantité de :*

Il y a eu *tant de* misère en Chine, qu'on y mourait de faim.
Les victoires traînent après elles *autant de* calamités que les défaites.

Remarque. Les adverbes de comparaison *plus*, *moins*, *si*, *aussi*, etc., doivent se répéter devant chacun des mots qu'ils modifient :

> Saint Louis était *plus* éclairé, *plus* juste et *plus* vertueux que ses contemporains.
> Richard Cœur-de-Lion était *aussi* brave et *aussi* intraitable que le fut Charles XII, roi de Suède.

2. Adverbes de négation.

1° Non et ne. Les deux principales négations sont ***non*** et ***ne***.

Non s'emploie sans verbe et tient la place de plusieurs mots. En général, on le met par opposition à ***oui*** :

> Les accusés devaient répondre par *oui* ou par *non*.
> Était-ce juste? — *Non*.
> Je crains votre secours, et *non* sa barbarie. (Voltaire.)

Ne s'emploie avec un verbe, et doit ordinairement être complété par ***pas***, ou par ***point***, qui est plus énergique :

> Je *n*'y vais *point*, je *ne* suis *pas* si sot. (La Fontaine.)
> On *ne* sait *pas* ce qu'on *n*'a *pas* appris.

Outre ***pas*** et ***point***, on complète la négation ***ne*** avec les substantifs ***personne***, ***mot***, ***goutte*** ; avec les adjectifs ***nul*** et ***aucun***; et avec les adverbes ***guère***, ***jamais***, ***plus***, ***rien***, ***nullement***, ***aucunement*** et ***mais*** (adverbe accidentel) :

> Quiconque *n*'aime *personne* et *ne* fait *rien*, *ne* mérite *guère* de vivre.
> Je *n*'y vois *goutte*, et je *n*'en peux *mais*.
> Qui *ne* dit *mot* consent.
> *Nul n*'est content de sa fortune
> Ni mécontent de son esprit.

On emploie ***ne*** seul : 1° avec un verbe ayant plusieurs sujets, compléments ou attributs, joints par ***ni*** :

> *Ni* l'or *ni* la grandeur *ne* nous rendent heureux.
> Il *ne* faut être *ni* flatteur *ni* flatté.

2° Avec les verbes ***pouvoir***, ***savoir***, ***oser***, ***cesser***, ***bouger***.

> Je *ne* puis, je *ne* saurais, je *n*'ose le faire.
> *Ne* bougeons d'où nous sommes. (La Fontaine.)

Il y aurait plus d'énergie à dire :

> Je *ne* puis *pas*, je *n*'ose *pas*.

3° Avec les locutions ***de ma vie***, ***âme qui vive***, ***qui que ce soit*** et ***quoi que ce soit*** :

> Je *ne* l'ai vu *de ma vie*. Je *ne* connais ici *âme qui vive*.

4° Après *il y a* et *depuis que*, si le verbe est à un temps composé :

Il y a trois mois que nous *ne* l'avons vu.
Il y avait dix jours que je *ne* lui avais parlé.
Depuis que je *ne* vous ai rencontré, il est arrivé de grands événements.

Mais il faut compléter la négation *ne*, si le verbe est à un temps simple :

Il y a trois mois que nous *ne* le voyons *pas*.
Depuis que nous *ne* le voyions *plus*, il travaillait davantage.

3. Emploi de NE sans l'idée de négation.

On met *ne* dans un grand nombre de cas où il n'y a aucune idée de négation :

1° Après les verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur* et *trembler*, employés affirmativement :

Je *crains* qu'un songe *ne* m'abuse.
Je *tremble* qu'on *ne* me surprenne.

Mais on supprime *ne*, quand ces verbes sont joints à une négation :

Ne craignez pas que je le loue.

On peut mettre ou supprimer *ne*, quand les verbes sont employés interrogativement :

Craignez-vous qu'on vienne, ou qu'on ne vienne?

Si l'on souhaite que la chose arrive, il faut mettre *ne pas* à la phrase subordonnée.

Je crains que vous *n*'arriviez *pas* à temps.

2° Après les verbes *douter*, *nier*, *contester* et *désespérer*, joints à une négation :

On *ne* peut *pas nier* que la vie des sots *ne* soit bien ennuyeuse.
Je *ne doute pas* que vous *ne* soyez le premier.

On peut supprimer *ne*, si on parle d'un fait incontestable; et l'on doit toujours le supprimer, si les verbes *douter*, *nier*, etc., sont employés affirmativement :

Je ne doute pas qu'il y ait un Créateur.
Je doute que vous soyez le premier.

3° Après les verbes *empêcher*, *garder* et *prendre garde* :

Prenez garde qu'on *ne* vous voie.
J'empêcherai que vous *ne* sortiez.

4° Après la locution il *s'en faut que*, interrogative, négative, ou accompagnée de *peu*, *guère* :

S'en faut-il de beaucoup que la somme *n'y* soit?
Il s'en fallut de peu que nous *ne* fussions pris.

5° Après les conjonctions *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que* :

Parlez bas, de peur qu'on *ne* vous entende.

4. Emploi de quelques adverbes.

1° ADVERBES et PRÉPOSITIONS. Les adverbes *alentour*, *auparavant*, *dessus*, *dessous*, *dehors* et *dedans* ne doivent pas être confondus avec les prépositions *autour de*, *avant*, *sur*, *sous*, *hors de* et *dans*. Les adverbes n'ont jamais de complément, tandis que les prépositions doivent en avoir un :

La terre tourne *autour du* soleil.
Hésiode vivait *avant* Homère.

Les plaisirs folâtrent *alentour*.
Fais ce que tu veux, mais dis-le *auparavant*.

Si vous êtes *hors de* la maison, je resterai *dedans*.

REMARQUE. Au XVIIe siècle, ces adverbes s'employaient aussi comme prépositions :

A l'entour d'eux. (LA FONTAINE.) — Dedans votre union. (CORNEILLE.) — Dessous un même joug. (RACINE.)

Dessus, *dessous*, *dedans* et *dehors* peuvent encore avoir un complément, quand ils sont joints à une préposition.

La loi est *au-dessus* de tout.
Il y a *au dedans* de l'homme un principe naturel de justice.

2° PLUTÔT et PLUS TÔT. *Plutôt* exprime l'idée de préférence ; *plus tôt* réveille une idée de temps, et s'oppose à *plus tard* :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes. (LA FONTAINE.)

Une grande fortune favorise les talents, et les fait *plus tôt* remarquer.

3° DE SUITE et TOUT DE SUITE. *De suite* veut dire *successivement*, *sans interruption*, et *tout de suite* signifie *sur-le-champ*:

Cromwell couchait rarement deux nuits *de suite* dans la même chambre.
Les enfants doivent obéir *tout de suite*.

4° TOUT D'UN COUP et TOUT À COUP. *Tout d'un coup* signifie *en une seule fois; tout à coup* veut dire *soudainement :*

> Alexandre remplit la coupe d'Hercule, et la but *tout d'un coup.*
> *Tout à coup* il fut saisi de la fièvre, et mourut.

5° A PEINE et AVEC PEINE. *A peine* signifie *d'une manière insensible, presque pas; avec peine* signifie *péniblement, difficilement, à regret :*

> Alfred le Grand savait *à peine* lire à douze ans.
> La modestie ne souffre qu'*avec peine* les honneurs qui lui sont dus.

6° COMMENT et COMME. Dans les phrases interrogatives et exclamatives, *comment* veut dire *de quelle manière*, et *comme* signifie *combien, à quel degré :*

> *Comment* l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ? (LA FONTAINE.)
> *Comme* il est aveuglé du culte de ses dieux ! (RACINE.)

REMARQUE. On trouve une foule de phrases affirmatives et négatives où *comme* signifie *de quelle manière :*

> J'aime à voir *comme* vous l'instruisez. (RACINE.)
> Un cœur né pour servir sait mal *comme* on commande. (CORNEILLE.)
> Vous voyez *comme* les empires se succèdent les uns aux autres. (BOSSUET.)

7° OU, AUSSI et NI, NON PLUS. La conjonction *ou* et l'adverbe *aussi* se mettent dans une phrase affirmative; la conjonction *ni* et *non plus,* dans une phrase négative :

> Il vous connaît peut-être, et me connaît *aussi.*
> Le fait est que je ne vois rien. Disait un chat.)
> — Ni moi *non plus,* disait un chien.

8° BEAUCOUP DE et BIEN DU, DE LA, DES. *Beaucoup* exprime simplement l'idée de *grand nombre; bien* ajoute à l'idée de nombre celle d'*étonnement*, de *contrariété :*

> Il y a ici *beaucoup de* monde.
> Il y a ici *bien du* monde (*si l'on est étonné, fâché d'en voir autant*).
> Cet enfant a *bien de la* présomption pour son âge.

Beaucoup n'est jamais suivi de l'article ; *bien* en est toujours suivi, excepté devant *autres.* On dit : *bien d'autres.*

> La captivité entraîne bien d'autres maux. (BOSSUET.)

9° BEAUCOUP, TRÈS, FORT, BIEN. *Beaucoup* ne peut modifier qu'un verbe et un adverbe de quantité, comme *beaucoup plus, beaucoup moins; très* modifie un adjectif, un adverbe et quelques participes passés employés adjectivement; *fort* et *bien* modifient un adjectif, un verbe et un adverbe.

Très et ***fort*** ont plus d'énergie que ***bien :***

On pardonnera ***beaucoup*** à ceux qui auront ***beaucoup*** pardonné.
Conseiller ***très***-sensé d'un roi ***très***-imprudent. (BOILEAU.)
Il faudrait des raisons ***bien*** décisives et ***bien*** évidentes, des lumières ***bien*** rares et ***bien*** nouvelles.
Contre vos derniers vers on est ***fort*** en courroux. (BOILEAU.)

Dites :

J'ai ***bien*** faim, ***bien*** soif, ***bien*** peur, etc., ***et non*** très-faim, etc.
Nous partîmes de ***très***-grand matin, ***et non*** très-matin.

§ 2. PRÉPOSITION.

I. Complément des prépositions.

1° La plupart des prépositions ne se placent que devant un nom.

Il y en a huit qui peuvent se placer aussi devant un verbe : ***de***, ***à***, ***pour***, ***sans***, ***par***, ***entre***, devant un infinitif; ***après***, devant les verbes ***avoir*** et ***être***; ***en***, devant un participe présent :

J'aime ***à*** vous voir frémir ***à*** ce funeste nom. (RACINE.)
Gardez-vous ***de*** conseiller ceux qui ont plus ***de*** présomption que ***de*** bon sens.
Monmouth fut pris, ***après*** s'être tenu caché deux jours sans manger.
Il tomba ***en*** défaillance, ***en*** entendant la lecture de son arrêt de mort.
Si l'on commence ***par*** étudier, on finit ***par*** savoir.
Il y a une grande différence ***entre*** espérer et posséder, ***entre*** promettre et tenir.

2° Deux prépositions peuvent avoir le même complément, pourvu qu'elles ne gouvernent pas un complément différent.

Il a parlé ***contre*** et voté ***pour*** la loi.

Mais on ne dira pas : ***Il a parlé*** contre ***et voté*** en faveur de la ***loi***, parce que les deux prépositions ne gouvernent pas le même complément.

3° On peut sous-entendre le complément d'un grand nombre de prépositions :

Celui qui vint ***après*** parla ***pour*** et vota ***contre***.
Mettez-le ***devant*** ou ***derrière***, ***avant*** ou ***après***.
. . . . (Il) voit du blé répandu,
Voit un pigeon ***auprès***.

II. Répétition ou ellipse des prépositions.

1° En général, on doit répéter les prépositions *à*, *de*, *en*, devant chaque complément :

L'éloquence est un art destiné *à* instruire, *à* réprimer les passions, *à* corriger les mœurs, *à* soutenir les lois, *à* diriger les délibérations publiques, *à* rendre les hommes bons et heureux. (FÉNELON.)

C'est à nous *d'*obéir, et non *de* murmurer. (CORNEILLE.)

Les cadeaux consistaient *en* bière du pays, *en* cocos, *en* noix, *en* citrons, ou *en* riz.

2° Les autres prépositions se répètent en général, quand les compléments ont une signification différente; on ne les exprime qu'une fois, quand les compléments ont de l'analogie :

Annibal triompha de Rome *par* la force et *par* la ruse.
Sardanapale passait sa vie *dans* la mollesse et l'oisiveté.

On peut souvent les répéter ou les sous-entendre, selon que l'euphonie, la précision ou l'énergie le demandent.

3° Il faut éviter d'employer dans la même phrase une préposition ayant des sens différents.

Ne dites pas : Caton, *sur* le point de mourir, médita longtemps *sur* l'immortalité de l'âme.

Dites : Caton, près de mourir, médita etc.

4° Évitez aussi de placer la préposition et son complément de manière à faire une phrase équivoque ou louche.

Ne dites pas : Saint Louis croyait pouvoir ramener les esprits égarés, *par* la douceur.

Dites : Saint Louis croyait pouvoir ramener *par* la douceur les esprits égarés.

III. Emploi de quelques prépositions.

1° A et DE. En général la préposition *à* marque *une tendance, un effort, une direction vers un but;* et *de* marque *séparation, point de départ, distance de, origine :*

On nous dissuade *de* partir, et l'on nous invite *à* rester.

Ces deux prépositions sont employées dans une foule de sens différents, qu'on ne peut indiquer que dans un dictionnaire.

Il ne faut pas confondre, par exemple : *C'est à vous à répondre* (c'est à votre tour), avec *c'est à vous de répondre* (c'est votre droit, votre devoir de répondre).

Un pot au lait (un pot destiné au lait), avec *un pot de lait* (un pot plein de lait).

2° A TERRE et PAR TERRE. *Par terre* se dit d'un corps qui au moment de la chute touche à la terre; *à terre* se dit de ce qui n'y touche pas:

Les fruits étaient tombés *à terre* et nous tombâmes *par terre* en les ramassant.

3° A LA CAMPAGNE et EN CAMPAGNE, A LA VILLE et EN VILLE. *A la campagne* veut dire *hors de la ville; en campagne* signifie *en mouvement, en route. En ville* veut dire *hors de la maison :*

Tous les Français sont *en campagne*,
Pour donner un maître à l'Espagne. (VOLTAIRE.)
Les Anglais passent l'hiver *à la campagne*, et l'été à la ville.
Le parasite dîne toujours *en ville*.

4° A TRAVERS LE, LA, LES, et AU TRAVERS DE. *A travers* se joint toujours à l'article; *au travers* est suivi de la préposition *de :*

A travers les rochers la peur les précipite. (RACINE.)
Nous passâmes *au travers des* écueils. (FÉNELON.)

REMARQUE. Dans un sens partitif, on peut dire : *à travers des rochers, à travers d'immenses solitudes. A travers* est suivi de l'article indéfini, et non de la préposition *de*.

5° PRÈS DE et PRÊT À. La préposition *près de* signifie sur le *point de;* l'adjectif *prêt à* veut dire *disposé à, résigné à :*

Un conjuré qui tremble est toujours *près de* périr. (CHÉNIER.)
Le sage est toujours *prêt à* partir. (LA FONTAINE.)

REMARQUE. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on employait l'adjectif *prêt de* dans les deux sens :

Qu'on rappelle mon fils, je suis *prêt de* l'entendre (*prêt à*). (RACINE.)
Nous étions *prêts* d'arriver (*près de*) (MONTESQUIEU.)

6° EN et DANS. Ces deux mots expriment l'idée d'*intériorité. En* a un sens plus vague, et se met plutôt devant les substantifs non précédés de l'article; *dans* a un sens plus déterminé, et s'emploie devant les substantits précédés de l'article :

En Amérique, ce sont les bisons qui ont une bosse sur le dos. (BUFFON.)
Le bœuf était inconnu *dans l'Amérique méridionale.* (*Id.*)

Devant des mots exprimant le temps, *en* signifie *dans l'intervalle de*, et *dans* veut dire *après :*

Nous partirons *dans* un mois, et nous ferons le trajet *en* douze jours.

Il ne faut pas confondre *en peu de temps* et *dans peu de temps*.

REMARQUE. En poésie, on trouve *en* et *à* mis pour *dans* :

> Aller *en* l'autre monde est très-grande sottise. (MOLIÈRE.)
> L'un se noya dès le port, allant *à* l'Amérique. (LA FONTAINE.)
> Tant d'espoir n'entre point *au* cœur des malheureux. (CRÉBILLON.)

Les étrangers confondent *dans*, qui marque *l'intériorité*, avec *à*, qui exprime la *situation*. Il faut dire : *Il est à la campagne, au spectacle.*

7° APRÈS et D'APRÈS. *Après* rappelle l'idée de *postériorité; d'après* exprime une idée de cause, d'origine, et signifie *selon*, *conformement à :*

> En courant *après* le plaisir, on attrape la douleur. (MOLIÈRE.)
> Molière a peint l'humanité *d'après* nature.

8° AVANT et DEVANT. Ces deux mots expriment l'idée d'*antériorité*. *Devant* s'emploie par rapport *au lieu*, à la *position*, et il signifie aussi *en présence de*, *en face de; avant* se dit par rapport au *temps*, et il peut marquer aussi une priorité *d'ordre :*

> Si la victoire volait *devant* lui, les vœux de la reine avaient volé *devant* la victoire.
> Tous les cultes sont égaux *devant* la loi.
> Bourdaloue prêcha plusieurs carêmes *devant* le roi et la cour.
> Personne *avant* Pascal n'avait écrit en prose comme lui.
> *Avant* la loi écrite, les hommes suivaient la loi naturelle.
> En anglais, l'adjectif se place toujours *avant* ou *devant* le substantif.

REMARQUE. On ne dirait pas aujourd'hui avec Bossuet : *Il désirait de voir son corps défaillir* devant *son esprit* — Les Évangélistes s'accordent à nommer saint Pierre *devant* tous les autres, comme le premier.

9° AUPRÈS DE et PRÈS DE. Ces deux prépositions expriment une idée de *voisinage;* mais *auprès de* exprime, au propre, *un voisinage plus proche*, et au figuré, une proximité par la fréquentation, la familiarité :

> Versailles est *près de* Paris.
> On devrait démolir toutes les maisons qui sont *auprès des* monuments publics.
> Les enfants nés le même jour que Sésostris furent placés *auprès de* lui.

REMARQUE. Dans le langage familier, on peut employer *près* pour *près de : Auteuil près Paris; ambassadeur près la cour de Saint-James.*

10° AUPRÈS DE et AU PRIX DE. Ces deux expressions indiquent une comparaison. *Au prix de* se dit d'une chose à laquelle on attache un prix, au propre et au figuré; *auprès de*

se dit d'une chose placée à côté d'une autre, au propre et au figuré, et signifie ***en comparaison de, à côté de*** :

> Le plomb est vil ***au prix de*** l'or.
> La richesse n'est rien ***au prix de*** la vertu.
> La terre n'est qu'un point ***auprès de*** l'univers.

Quand la phrase exprime indifféremment l'idée de *prix* ou de *proximité*, le choix de la préposition dépend de l'écrivain.

11° DURANT et PENDANT. ***Pendant*** marque un ***moment dans la durée, une durée susceptible d'interruption; durant*** exprime une ***durée continue :***

> Le froid fut très-rigoureux ***pendant*** l'hiver de 1709.
> Je serai jaloux de votre estime ***durant*** tous les moments de ma vie. (J.-J. ROUSSEAU.)
> ***Pendant*** ces jours, ***durant*** ces tristes scènes,
> Que faisiez-vous dans vos cloîtres déserts? (GRESSET.)

12° ENTRE et PARMI. Ces deux mots s'emploient souvent l'un pour l'autre, et ne se placent que devant un nom pluriel ou collectif. ***Entre*** s'emploie aussi quand il est question de deux objets au singulier :

> ***Parmi*** tant de héros je n'ose me placer.
> Il faut, ***parmi*** le monde, une vertu traitable. (MOLIÈRE.)
> La haine ***entre*** les grands se calme rarement. (CORNEILLE.)
> ***Entre*** le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge. (RACINE.)

REMARQUE. Ne dites pas : *parmi l'antiquité*, comme La Fontaine; ni *parmi ce plaisir*, comme Racine ; ni *parmi ce grand amour*, comme Corneille.

13° VERS et ENVERS. ***Envers*** veut dire ***à l'égard de; vers*** signifie ***du côté de, environ, à peu près :***

> Le connétable de Bourbon fut traître ***envers*** sa patrie.
> Mentor courut ***vers*** la mer.
> L'imprimerie fut inventée ***vers*** le milieu du XVe siècle.

14° VOICI et VOILÀ. Ces deux prépositions, formées du verbe ***voir*** et des adverbes ***ici*** et ***là***, se mettent l'une pour l'autre, quand il n'y a pas de comparaison. Dans les phrases où il y a comparaison, ***voici*** indique les objets plus proches, et ce qui suit; ***voilà*** désigne les objets plus éloignés, et ce qui précède :

> ***Voilà*** vos objections, ***voici*** mes réponses.
> ***Voici*** le code de l'égoïste : Tout pour lui, rien pour les autres.
> Se contenter de ce qu'on a, ***voilà*** le moyen d'être heureux.

§ 3. CONJONCTION.

1. Place des conjonctions.

La place des conjonctions dépend de celle qu'occupe le membre de la phrase auquel elles appartiennent.

Quand une phrase est composée de deux membres de longueur différente, unis par une conjonction, l'harmonie exige en général que le membre le plus court soit mis le premier.

Quand on est bon, — on ne peut haïr une religion qui prêche la bonté.
Lisez, — pendant que votre sœur se promène.
Lorsqu'on est honnête, — on a bien de la peine à soupçonner les autres de ne l'être pas.

2. Répétition et ellipse des conjonctions.

La répétition des conjonctions, surtout de *ni*, *et*, *ou*, *mais*, rend l'expression plus forte et plus énergique; et leur suppression lui donne plus de précision, de vivacité, de rapidité :

Et le riche *et* le pauvre, *et* le faible *et* le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort. (VOLTAIRE.)

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble. (*Id.*)

3. Emploi de quelques conjonctions.

1° ET, NI. La conjonction *et* joint ensemble des mots ou des membres de phrase ayant un sens affirmatif. Quand il y a négation, on met *ni*.

L'oisiveté étouffe les talents *et* engendre les vices.
Boileau, dans sa vieillesse, *ne* pouvait *ni* voir *ni* entendre.

Et peut unir des mots dans une phrase négative, quand il y a addition entre les diverses parties de la phrase, ou quand les deux sens négatifs sont indépendants l'un de l'autre :

Vous ne m'épargnez guère, vous, vos bergers *et* vos chiens. (LA FONTAINE.)
La Fontaine n'était pas riche, *et* il n'en était pas moins heureux.

2° SOIT. Cette conjonction se répète ordinairement dans la même phrase; mais on peut la remplacer la seconde fois par OU :

> *Soit* raison, *soit* caprice,
> Rome ne l'attend point pour son impératrice. (RACINE.)
> Nous partirons, *soit* que vous acceptiez, *ou* que vous refusiez.

3° QUAND et QUANT À. La conjonction *quand* signifie *lorsque;* la préposition *quant à* veut dire *pour*, *pour ce qui est de :*

> *Quand* vous viendrez, vous me ferez plaisir.
> Rousseau était républicain; *quant à* Voltaire, il préférait le gouvernement représentatif.

4° CAR, PARCE QUE, PUISQUE. Les deux premiers mots marquent une idée de *cause ; car* exprime la cause, la raison de celui qui parle ou qui écrit; *parce que* exprime la cause de l'action. *Puisque* tend à un fait et annonce une supposition :

> Un lièvre en son gîte songeait :
> *Car* que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

Car exprime exprime une réflexion què fait le poëte, et non le motif qui fait agir le lièvre.

> Le duc de Montausier était aimé, *parce qu*'il était bienfaisant.

Parce que exprime la cause de l'action.

> *Puisque* vous le voulez, je vais changer de style. (BOILEAU.)

REMARQUE. Ne confondez pas *parce que* avec *par ce que*, qui signifie *d'après ce que :*

> Vois par ce que je suis ce qu'autrefois je fus. (DELILLE.)

A cause que, usité au XVII° siècle pour *parce que*, ne se dit guère.

5° QUOIQUE, BIEN QUE, ENCORE QUE. Ces trois conjonctions ont à peu près la même signification; *quoique* est la plus usitée, et peut-être la moins expressive :

> *Quoique* l'Évangile propose à tous la même doctrine, il ne propose pas à tous les mêmes règles. (MASSILLON.)
> La mode éloigne les cheveux du visage, *bien qu*'ils ne croissent que pour l'accompagner. (LA BRUYÈRE.)
> *Encore qu*'il soit jeune, il ne laisse pas d'être fort sage. (ACADÉMIE.)

REMARQUE. Ne confondez pas *quoique* avec *quoi que*, qui veut dire *quelque chose que :*

> *Quoi que* vous écriviez, évitez la bassesse. (BOILEAU.)

Malgré que ne s'emploie pas pour *quoique;* il n'est usité que dans *malgré que j'en aie.*

6° PENDANT QUE et TANDIS QUE. *Pendant que* exprime une simultanéité, et signifie *durant le temps que; tandis que* exprime ordinairement une idée d'opposition, de contraste, et veut dire *au lieu que :*

> Quelqu'un troubla la fête, *pendant qu'*ils étaient en train. (LA FONTAINE.)
>
> Le peuple juif n'a jamais pu être exterminé, *tandis que* d'autres, plus puissants, ont suivi la destinée des choses humaines. (MASSILLON.)

On trouve de nombreux exemples où *tandis que* est mis pour *pendant que.*

7° AVANT QUE et SANS QUE. On trouve quelques exemples où ces conjonctions sont suivies de la négation NE; mais, en général, on les emploie sans négation :

> Il fut des citoyens *avant qu'*il fût des maîtres. (VOLTAIRE.)
> Peut-on être heureux *sans qu'*il en coûte rien?
> J'irai vous voir *avant que* vous *ne* preniez aucune résolution. (Mme DE SEVIGNÉ.)

8° A MOINS QUE, DE PEUR QUE, DE CRAINTE QUE. Ces trois conjonctions exigent la négation NE :

> Et que sert d'amasser, *à moins qu'*on *ne* jouisse? (BOURSAULT.)
> Parlez plus bas, *de crainte qu'*on *ne* vous entende.

REMARQUE. On trouve quelques exemples où la négation est supprimée.

> Un vers héroïque ne doit guère finir par un adverbe, à moins que cet adverbe se fasse à peine remarquer comme adverbe. (VOLTAIRE.)

L'adverbe *à peine* s'oppose à l'expression de la négation.

9° QUE. De toutes les conjonctions, *que* est celle dont l'emploi est le plus varié. En général, elle joint deux phrases dont l'une dépend de l'autre, ou les deux termes de la comparaison :

> Nous croyons *que* l'âme est immortelle.
> Aucun roi n'a été plus juste *que* saint Louis.

QUE remplace une conjonction précédemment exprimée, comme *quand, puisque, si, quoique,* etc., quand il y a une liaison intime entre les deux membres de la phrase :

> *Quand* on a des dispositions, et *qu'*on veut étudier, on fait des progrès rapides.
> A quoi vous sert d'avoir de l'esprit, *si* vous ne l'employez pas, et *que* vous ne vous appliquiez pas? (BOSSUET.)
> *Si* vous lisez ce livre, et *que* vous en soyez content, je vous le donnerai.

Mais on répète la conjonction, quand il n'y a pas de liaison entre les deux membres de la phrase :

On est également difficile à contenter, *quand* on a beaucoup de fortune, et *quand* on en a peu.

QUE s'emploie pour *afin que*, *puisque*, *sans que*, *après que*, *depuis que*, *cependant*, *sinon*, etc.

Approchez, *que* je vous parle.
Qu'avez-vous donc, *que* vous ne mangez point? (BOILEAU)
Descendez, *que* l'on ne vous le dise. (LA FONTAINE.)
On leur parle encore, *qu*'ils sont déjà partis. (LA BRUYÈRE.)
Il y a huit jours *que* je ne vous ai vu.
Les avares auraient tout l'or du Pérou, *qu*'ils en désireraient encore.
Que vois-je autour de moi, *que* des amis vendus?

§ 4. INTERJECTION.

L'interjection n'a pas de place fixe dans la phrase; seulement il faut avoir soin de ne jamais la mettre entre deux mots que le sens rend inséparables.

CHAPITRE VII

PONCTUATION

La ponctuation est l'art de distinguer par des signes les différentes parties des phrases, pour donner au discours plus de clarté.

Les quatre principaux signes de la ponctuation sont : la *virgule*, le *point*, le *point et virgule* et les *deux points*, renfermés dans la phrase suivante :

J'aime trois sortes de styles : le style rapide, qui émeut, entraîne; le style pittoresque, qui présente vivement les objets; et le style méthodique, qui marche toujours avec ordre.

1° VIRGULE (,). On emploie la virgule pour séparer les unes des autres les parties semblables d'une phrase, comme les sujets, les verbes, les attributs, les compléments :

L'oncle, la sœur, la tante, le beau-père,
Ne brillaient pas parmi les beaux esprits.
On se menace, on court; l'air gémit, le fer brille.
Ils étaient doux, honnêtes, affables, prévenants.
Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

La virgule sépare aussi le nom d'une personne de la qua-

lité qu'on lui attribue, ainsi que les incises et les incidentes, du reste de la phrase :

Fénelon, un de nos meilleurs écrivains, est surnommé le Cygne de Cambrai.

De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer. (RACINE.)

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs. (BOILEAU.)

La virgule sert encore, dans le pléonasme, à séparer les mots surabondants, et dans l'ellipse, à remplacer les verbes sous-entendus :

Et que m'a fait, à moi, cette Troie où je cours? (RACINE.)

L'éloquence doit être partout persuasive; la douleur, touchante; la colère, impétueuse; la sagesse, tranquille. (VOLTAIRE.)

On ne met point de virgule devant *et*, *ni*, *ou*, à moins que ces conjonctions ne soient répétées plus de deux fois, ou que la première partie de la phrase ne soit un peu longue :

Je ris *et* je pleure. Il ne boit *ni* ne mange.

Fénelon réunissait à la fois *et* l'esprit, *et* la science, *et* la douceur, *et* la vertu.

Votre père est maintenant à Paris, *ou* il ne tardera pas à y arriver.

2° LE POINT (.). On met le point à la fin de la phrase, c'est-à-dire lorsque l'enchaînement des mots cesse :

Le sage est ménager du temps et des paroles.

3° LE POINT ET VIRGULE (;). Le *point et virgule* sépare 1° les différents membres d'une phrase, quand ils sont un peu longs, ou subdivisés par des virgules; 2° une phrase d'une autre phrase qui en est la conséquence ou le développement :

1. Il faut se représenter que sous ses pas l'éléphant ébranle la terre; que de sa trompe il arrache les arbres; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur. (BUFFON.)

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il (*un écrivain*) se replie;
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond. (BOILEAU.)

2. Un fils ne s'arme point contre un coupable père;
Il détourne les yeux, le plaint, et le révère.

4° LES DEUX POINTS (:). On ne les met guère qu'à la fin d'une phrase qui *annonce* un discours direct ou une énumération :

L'aigle de la montagne un jour dit au soleil :
« Pourquoi luire plus bas que ce sommet vermeil ? » (LAMARTINE.)

Il y a trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité.

Les autres signes de la ponctuation sont :

1° LE POINT D'INTERROGATION (?). On le met après une phrase interrogative :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût. (CORNEILLE.

On ne le met pas, quand l'interrogation dépend d'un verbe :

Dites-moi combien il y a de jours dans l'année.

2° LE POINT D'EXCLAMATION (!). On le met après une exclamation de joie, de douleur, d'admiration, de surprise, etc.

Hélas! durant ces jours de joie et de festins,
Quelle était en secret ma honte et mes chagrins! (RACINE.)

3° LES POINTS SUSPENSIFS (...). Ils annoncent une interruption dans le sens :

J'ai vu... sans mourir de douleur,
J'ai vu... (siècles futurs, vous ne le pourrez croire)
Ah! j'en frémis encor de dépit et d'horreur;
J'ai vu... mon verre plein, et je n'ai pu le boire! (SCARRON.)

4° TIRET OU TRAIT DE SÉPARATION (—). Il indique le changement d'interlocuteur, et fait éviter la répétition de *dit-il*, *répondit-il*, *reprit-il*, etc. :

Il est vert. — Il est jaune. — Il est rouge, morbleu!
Interrompt chacun avec feu. (FLORIAN.)

5° LA PARENTHÈSE ( ). Elle sert à introduire dans la phrase une pensée qui en modifie le sens, mais qui n'est pas nécessaire à la construction :

Un jour qu'au cabaret son maître était resté
(C'était, je pense, un jour de fête),
Notre singe en liberté
Veut faire un coup de sa tête.

6° GUILLEMETS (« »). On les place au commencement et à la fin de paroles citées :

Alexandre ayant été blessé, dit : « On m'assure en vain que je suis le fils de Jupiter; cette blessure me fait trop sentir que je ne suis qu'un homme. »

La manière de ponctuer est un peu arbitraire. Il est difficile de donner des règles pour tous les cas. C'est le goût, le sentiment, qui sont les meilleurs guides de l'écrivain pour la ponctuation comme pour les qualités du style.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE II

DE L'ORTHOGRAPHE

LIVRE III

SYNTAXE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

FRENCH.

VOLTAIRE'S HISTOIRE de PIERRE le GRAND. A new Edition for the use of Schools, with an English Vocabulary, by M. BERTRAND. 12mo. Cloth bds. 1859 2s 6d

ROY (J. D.) NEW SYSTEM of FRENCH CONVERSATION, adapted for Schools and Self-Instruction. Second Edition. Revised and Improved by F. Lorin. 12mo. Cloth. 1856 3s

MOLÉ (A.) and W. JAMES FRENCH DICTIONARY. DICTIONARY OF THE FRENCH AND ENGLISH LANGUAGE for general use, with the accentuation and a literal pronunciation of every word. Square 8vo. Bound in roan 6s

ITALIAN.

MARIOTTI'S ITALIAN GRAMMAR. Second Edition. A Practical Grammar of the Italian Language. New Edition, revised, enlarged, and improved. By A. GALLENGA, Italian Professor at University College, London, Author of "Italy Past and Present," &c. 12mo. Cloth. 1858. 3s

"Mariotti's work recommends itself by its method and clearness, by its small bulk, and withal by its very abundant collection of short and pithy examples illustrating brief and precise rules. The Exercises also, are short and simple, and always to the point."—EXAMINER, Feb. 20. 1858.

BIAGGI'S PROSATORI ITALIANI. Specimens of Italian Prose Writers, from the 13th Century to the present time, preceded by a Selection of Easy Extracts, with Explanatory Notes, by ANTONIO BIAGGI. Thick 12mo. Cloth. About 6s

(To be published shortly.)

*** Uniform and upon the plan of Roche's Prosateurs Français. It will be used in Roche's Classics.

GRASSI and JAMES. Italian-English and English-Italian Dictionary, for general use, with the Italian pronunciation and accentuation, the terms of Science and Art, of Mechanics, Railways, Marine, &c. Square 8vo. 1854. Strongly bound 6s

WARREN (S.) The LILY and the BEE, in ITALIAN. IL GIGLIO E L'APE nel Palazzo di Cristallo di Samuel Warren. Traduzione di Girol. Volpe. 12mo. Sewed 2s 6d

GREEK AND LATIN.

SOPHOCLIS TRAGOEDIÆ, with Annotations, Introductions, &c. by EDWARD WUNDER. A New Edition, with the Notes translated into English, and a collation of Dindorf's Text, complete in 2 vols. 8vo. Cloth 21*s*

The Plays may be had separately:

Oedipus Rex.	3*s*	Ajax.	3*s*
Electra.	3*s*	Philoctetes.	3*s*
Oedipus Colonaeus.	3*s*	Trachiniae.	3*s*
Antigone.	3*s*		

BRYCE (Rev. Dr.) THE LAWS of GREEK ACCENTUATION SIMPLIFIED, by the REV. R. J. BRYCE, LL.D., Principal of Belfast Academy. Third Edition, to which are added the most essential Rules of Quantity. 12mo. Sewed 6*d*

LIVY, BOOKS VI—X. with Notes by PILLANS. The five latter books of the first decad of Livy, with English Preface and Notes by James Pillans, F.R.S.E., Prof. of Humanity in the University of Edinburgh. 2nd edition, revised and improved. 12mo. Cloth. 1857 2*s* 6*d*

TAUCHNITZ (Bernhard) NEW SERIES OF CLASSICS. An entirely new series of the Greek and Latin Classics. The Texts are edited by the first scholars of Germany, with Introductions and good Indices, and printed in a good bold type on good paper in 12mo. and are published at remarkably low prices.

Lists may be had on application.

TEUBNER'S LEIPZIG CLASSICS. Bibliotheca Scriptorum Græcorum et Romanorum Teubneriana: an entirely new Collection of Classical Texts, with short notes, under the general superintendence of DR. IMM. BEKKER, PROFESSOR W. DINDORF, and others, uniformly printed with bold type, on good serviceable paper, in 12mo.

List may be had on application.

MAPS AND ATLASES.

SYDOW'S WALL MAPS of PHYSICAL GEOGRAPHY. An ENGLISH EDITION, the Originals with ENGLISH NAMES and Explanations, edited by J. TILLEARD, Esq.

1. THE WORLD. The two Hemispheres (each 3 feet in diameter) and two other Hemispheres, the Northern and Southern; also the World in Mercator's Projection. 12 Sheets
   8*s*—Mounted, with Rollers, 13*s* 6*d*
2. EUROPE. 9 Sheets 8*s*—Mounted, with Rollers, 13*s* 6*d*
3. ASIA. 9 Sheets 7*s* 6*d*—Mounted, with Rollers, 13*s*
4. AFRICA. 6 Sheets 6*s*—Mounted, with Rollers, 10*s* 6*d*
5. AMERICA (North and South). 2 Maps, 10 Sheets
   7*s* 6*d*—Mounted, with Rollers, 14*s*
6. AUSTRALIA and AUSTRALASIA. 6 Sheets
   8*s*—Mounted, with Rollers, 13*s* 6*d*

☞ Be careful to order the English Edition.

SYDOW'S HANDBOOK to the SERIES of LARGE PHYSICAL MAPS for SCHOOL INSTRUCTION, edited by J. TILLEARD. 8vo. Gotha-London, 1857 1*s* 6*d*

KIEPERT'S NEW ATLAS ANTIQUUS. Eight Coloured Maps to illustrate Ancient History. 13 by 16 inches each; folded on guards. Bds. 6*s*

VOIGT'S ANCIENT SCHOOL ATLAS. An Atlas of Ancient Geography. A New Edition, with a Map of Britannia. (16 coloured Maps). 4to. Cloth bds. Berlin, 1853 4*s* 6*d*

MATHEMATICS, CHEMISTRY.

VEGA'S LOGARITHMIC TABLES of Numbers and Trigonometrical Functions, translated from the 40th or DR. BREMIKER'S thoroughly revised and enlarged EDITION, by W. L. F. FISCHER, M.A., F.R.S., Fellow of Clare Coll. Camb., Professor of Nat. Philos. in the University of St. Andrews, royal 8vo. Cloth bds. 7*s*

SCHEERER and BLANFORD on the BLOWPIPE. INTRODUCTION to the USE of the MOUTH-BLOWPIPE, with a description of the Blowpipe Characters of the more important Minerals. Translated and compiled from the works of Scheerer, Plattner, and others, by H. F. BLANFORD. 12mo. Cloth 3*s* 6*d*